« Le monde des Livres » : L'été en poche

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14746 – 6 F

VENDREDI 26 JUIN 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le « spleen » des marchands d'armes

A l'Ouest, autant qu'à l'Est après l'effondrement du monde communiste, l'industrie de l'armement va devoir payer, plus vite que prévu, ce qu'on a appelé « les dividendes de la paix ». La réduction des budgets militaires et une nouvelle définition du rôle des armées – davantage orientées vers des missions de maintien de la sécurité internationale ou d'aide humanitaire – conduisent les marchands d'armes à des révisions déchirantes de leur politique industrielle. Aux Etats-Unis, dans l'ex-Union soviétique, mais aussi en Europe, et notamment en France, on s'attend à devoir tailler dans le vif au sein d'un secteur qui, avec la fin de la « guerre froide », constate qu'il est en surcapacité de production et, donc, en sureffectifs.

De part et d'autre de l'Atlantique, et bien au-delà de l'Oural, ce sont plusieurs millions d'emplois directs et induits qui sont menacés. Des équipes d'ingénieurs et de techniciens de haut niveau seront dispersées, comme seront mis au chômage des ouvriers longtemps entretenus par leurs propres dirigeants dans l'idée qu'ils étaient – par leur savoir-faire – le « bras armé » ou le « fer de lance » assurant la sécurité de leur pays et le respect de sa souveraineté.

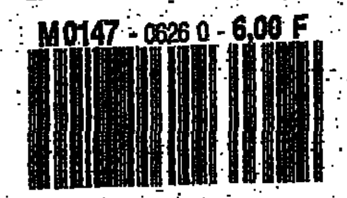
EN France même, la comparaison a déjà été avancée ici ou là : on n'hésite pas à assimiler le sort de l'industrie de défense à celui, autrefois, de la sidérurgie ou des chantiers navals. Confrontés à des marchés nationaux ou étrangers qui se réduisent comme peau de chagrin, les industriels cherchent à s'organiser pour faciliter leur reconversion, qu'elle soit totale ou partielle. Les uns sont en quête de synergie entre leurs affaires militaires et d'autres activités : c'est le cas de l'aéronautique, par exemple, qui se trouve des similitudes avec des métiers de l'automobile.

D'autres encore veulent se diversifier, arguant du fait, comme dans la mécanique, qu'ils sont des « pôles d'excellence » autour desquels il s'agit de se rassembler. D'autres, enfin, proposent de faire face à la récession dans leur secteur en coopérant mieux et davantage, et ce sont alors – au risque de donner l'impression d'une vaste improvisation générale qui provoque le tournis – les grandes manœuvres de restructuration industrielle tous azimuts auxquelles on assiste aujourd'hui à travers les frontières.

FAUT-IL compatir, pour autant, à ce « spleen » des « marchands de mort », comme on les appela jadis ? Ou doit-on, évitant la contagion, refuser d'avaliser le diagnostic pessimiste de beaucoup d'entre eux qui crient au loup pour qu'on s'apitoie ?

La situation mondiale de ce commerce est, en réalité, plus contrastée et plus nuancée. Les marchés en Asie-Pacifique et au Proche ou Moyen-Orient demeurent à la hausse, selon des taux qui peuvent atteindre les 10 % par an, comme l'illustrent la compétition sauvage des pays exportateurs entre eux et le fait que les Etats-Unis tirent souvent leur épingle du jeu, au point d'être – de très loin – le « numéro un » de la catégorie.

Il existe même des vendeurs d'armes lucides, sinon heureux, qui prévoient que leurs transactions reprendront après 1995, pour une raison simple : de nombreuses panoplies, acquises en pleine crise Est-Ouest, arrivent à obsolescence. Il faudra les remplacer. Peut-être pas dans les mêmes quantités qu'alors, mais sûrement en qualité, c'est-à-dire à un prix plus fort...


M 0147 - 0626 0 - 6,00 F

Un entretien avec le premier ministre britannique à la veille du sommet de Lisbonne

M. Major : « Maastricht, je l'ai négocié, j'y crois, je suis sûr que c'est le bon traité pour l'Europe »

A la veille du conseil qui devait réunir à Lisbonne, les vendredi 26 et samedi 27 juin, les douze chefs d'Etat et de gouvernement européens, M. John Major, le premier ministre britannique, dans l'entretien qu'il nous a accordé, défend le traité de Maastricht : « Je l'ai négocié, j'y crois, je suis sûr que c'est le bon traité pour l'Europe. » Il propose notamment que la Communauté engage début 1993 les premières négociations avec les pays candidats à l'adhésion.

Le conseil de Lisbonne, qui ne devrait trancher ni sur le problème de l'élargissement ni sur celui du financement de la Communauté, s'attachera à redonner aux opinions publiques confiance en la construction communautaire.

« L'élargissement de la Communauté devait être la priorité de la présidence britannique. Est-ce toujours le cas malgré la crise née du « non » danois ?

– Oui, je pense que c'est toujours une très grande priorité, et cela pour plusieurs raisons : je n'ai jamais considéré que la Communauté était un club de riches nations occidentales devenant de plus en plus prospères, entourées d'autres pays n'ayant aucune perspective de pouvoir les rejoindre. C'est pour cela que la Communauté doit s'élargir. D'abord au nord avec certains pays de l'AELE (1), puis à l'est, aux trois pays du « groupe de Visegrad » (2).

» Deux fois au cours de ce siècle, des guerres ont commencé en Europe occidentale. Il est aujourd'hui inconcevable que l'Europe puisse connaître de tels conflits. Ces nations européennes sont tellement liées entre elles sur le plan économique que leur propre intérêt les conduit à exclure toute probabilité de conflit militaire. C'est là peut-être le plus grand cadeau que la Communauté européenne nous ait fait. Nous devons en faire profiter les pays de l'Europe centrale. Si nous faisons cela, peut-être pourrons-nous laisser à nos petits-enfants une Europe bien plus sûre que celle que nous avons connue.

Propos recueillis par JEAN-PIERRE LANGELLIER et LAURENT ZECCHINI

Lire la suite et l'article de PHILIPPE LEMAITRE, page 6

(1) L'Association européenne de libre-échange (AELE) regroupe sept pays : Autriche, Suisse, Liechtenstein, Suède, Finlande, Norvège et Irlande.

(2) Le groupe de Visegrad est un forum de concertation entre la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie.

Relève incertaine à Kaboul

M. Modjaddedi a annoncé, mercredi 24 juin, à Kaboul, qu'il quitterait lundi ses fonctions de président par intérim. Il n'a pas précisé s'il entendait remettre ses pouvoirs au Conseil de direction de dix membres prévu par les accords conclus fin avril entre moudjahidins.

page 5

Israël : la paix « priorité » de M. Rabin

Après sa victoire électorale, le chef du parti travailliste, M. Itzhak Rabin, a souligné, mercredi 24 juin, que la paix était sa « priorité ». Dans le monde arabe, les premières réactions sont prudentes, mais positives, tandis que les gouvernements occidentaux espèrent vivement une relance des négociations au Proche-Orient.

page 3

L'Algérie silencieuse

Le nouveau pouvoir a beaucoup de mal à mobiliser une population lasse des promesses non tenues

ALGER

de notre envoyé spécial

Des morts inutiles ? D'embuscades en fusillades, une centaine de membres des forces de l'ordre ont déjà payé de leur vie la grande traque engagée, au début du mois de février, contre les « fous de Dieu ». *« Ça n'a servi à rien du tout. Le pouvoir n'a pas bougé d'un pouce. Au contraire, ce que l'on vient de gagner, c'est, entre autres, le doublement des prix de l'huile et du lait »*, constate froidement un Algérois. Vite dit peut-être mais, à la veille de l'ouverture du procès des « gros bonnets » du Front islamique du salut (FIS), parmi lesquels MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, beaucoup de ceux qui composent la majorité silencieuse paraissent désemparés par l'incapacité ou la mauvaise volonté de leurs dirigeants à changer en profondeur, par-delà les mots, le cours des choses.

Certes, le plus grand nombre semble s'accommoder, sans dommages majeurs, de la présence parfois un peu voyante des forces de l'ordre et prendre même son parti des violences très ciblées commises par les islamistes. Sauf à croire la rumeur quand elle se veut inquiétante, chacun vaque à ses occupations habituelles comme si de rien n'était. *« Il faut apprendre à vivre, quelque temps encore, avec le terrorisme, comme ça se passe en Espagne et en Grande-Bretagne »*, assure-t-on dans les allées du pouvoir.

La population se résignerait à prendre ce mal en patience si elle avait, du moins, le sentiment que le jeu en vaut la chandelle.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 4

Le rapport de la Cour des comptes



Dans son rapport annuel, la Cour des comptes dénonce de nombreuses anomalies dans la gestion des entreprises publiques et des administrations.

page 18



Préparer le référendum

M. Mitterrand devrait soumettre le traité de l'Union européenne aux Français en septembre

par Alain Rollat

Les chefs d'Etat ont beau avoir le cuir tanné par l'expérience des intempéries, leur épiderme reste sensible aux blessures d'amour-propre. Il ne faut pas dire à M. François Mitterrand qu'il a payé de quelques renoncements, si l'on se réfère à ses propos antérieurs, le compromis intervenu dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 juin au Sénat sur la révision de la Constitution.

Le président de la République admet volontiers qu'il n'y a pas lieu de pavoiser. Il aurait préféré que la majorité sénatoriale de la République française ne transforme pas en simple faculté le droit de vote et d'éligibilité des ressortissants de la future Union européenne aux élections municipales alors que ce droit est positivement inscrit dans l'article 8 B du traité de Maastricht.

Il partage naturellement le sentiment du ministre des affaires étrangères au sujet du nouvel article 88-3 de la Constitution selon lequel, désormais, *« le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales peut être accordé aux seuls citoyens de l'Union résidant en France »*. Comme M. Roland Dumas l'avait dit d'emblée au Sénat, il y a là deux mots – *« peut »* et *« seuls »* – qui introduisent dans la Loi fondamentale quelque chose de *« discriminatoire »* et de *« désobligeant »* à l'égard des autres étrangers qui résident en France.

M. Mitterrand aurait aussi préféré que le Sénat ne profite pas des circonstances pour s'octroyer une sorte de droit de veto en exigeant que la loi organique appelée à fixer les modalités de ce droit de vote soit, le moment venu, adoptée en termes identiques par les deux Assemblées du Parlement.

Il pense, comme le ministre de la justice, M. Michel Vauzelle, que la majorité sénatoriale a ainsi modifié *« l'équilibre des institutions voulues par les constituants de 1958 et par le général de Gaulle »* et qu'il eût été plus convenable, en la matière, de ne pas agir *« en catimini »*. Il admet même avoir, à chaud, laissé libre cours à son courroux, quand il a constaté que, sur ce point, le gouvernement avait été contraint de céder malgré ses directives.

Mais tout cela, à ses yeux, c'est de l'histoire ancienne.

Lire la suite page 9

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,60 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 1,50 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Famine

Un entretien avec M. David Bryer

Le directeur de l'OXFAM, principale organisation humanitaire britannique, juge sans précédent la sécheresse qui sévit en Afrique australe

Créé en 1942, par une poignée de citoyens britanniques soucieux de venir en aide aux populations menacées de famine en Europe occupée, l'Oxford Committee for Famine Relief a donné naissance, au début des années 60, à l'une des organisations non gouvernementales (ONG) parmi les plus puissantes et les plus actives dans le tiers-monde, particulièrement en Afrique.

Avec ses mille deux cents employés permanents et ses trente mille volontaires bénévoles, l'OXFAM, qui célèbre cette année son cinquantième anniversaire, cultive une philosophie de l'aide humanitaire assez éloignée de celle qui peut prévaloir chez ses consœurs occidentales. Soucieuse de ne pas séparer les impératifs de l'aide d'urgence de ceux du développement socioéconomique, l'organisation britannique se fait, non sans succès, le partisan de l'action à long terme, associant de manière privilégiée les groupes et les communautés locales à ses activités.

L'OXFAM, qui a vingt-cinq bureaux installés en Afrique, dispose ainsi d'un réseau de contacts particulièrement précieux en cas de crise. C'est le cas, cette année, en Afrique orientale et australe, où la sécheresse menace plusieurs millions de personnes.

« En quoi la sécheresse, qui sévit actuellement en Afrique australe et orientale, se différencie-t-elle des précédentes ?

– La première particularité de cette sécheresse, c'est son ampleur, particulièrement en Afrique australe. De mémoire d'homme, on n'avait rien vu de pire depuis ces cinquante dernières années. Au Malawi, par exemple, les vieux comparent la sécheresse d'aujourd'hui avec celle des années 1947-1948-1949. C'est la première fois, depuis cette époque que les gens sont contraints de quitter leurs villages, pour tâcher de trouver ailleurs, parfois très loin de chez eux, de la nourriture et de l'eau. » Le deuxième élément frappant, c'est la localisation de cette sécheresse. L'Afrique du Sud et le Zimbabwe, qui sont les principaux exportateurs de céréales de la région, se retrouvent, pour la première fois, très sérieusement touchés. A tel point qu'au lieu d'envoyer des céréales aux autres pays africains, comme ils pouvaient le faire jusque-là, ils sont obligés d'en importer. Le troisième élément découle du second : la plupart des populations d'Afrique australe ne sont absolument pas accoutumées à ce type de sécheresse – jusque-là « réservé » à l'Afrique de l'Est, à la corne de l'Afrique et au Sahel. Elles sont donc particulièrement vulnérables.

– Cette « vulnérabilité » n'est-elle pas liée, aussi, à un contexte économique catastrophique, qui n'a rien, lui, de nouveau ni de naturel ?

– Sans aucun doute. Revenons à l'exemple du Malawi. Il y a encore une dizaine d'années, les gens gagnaient leur vie de deux façons : soit en émigrant en Afrique du Sud et en s'embauchant dans les mines, soit en travaillant dans les plantations d'Etat, de thé ou de tabac. Or cette époque est révolue. Les Sud-Africains n'ont plus besoin de cette main-d'œuvre émigrée. Quant aux plantations, elles n'embauchent plus : la chute du prix des matières agricoles sur le marché international a entraîné le déclin des investissements, et donc des emplois.

» Pour subsister, les Malawites n'avaient plus, dès lors, qu'une seule solution : rester dans leurs villages et essayer de cultiver. Le problème, c'est qu'on a abandonné les cultures traditionnelles (millet et sorgho) au profit du maïs – d'un rapport plus intéressant, mais qui, malheureusement, *exige beaucoup plus de pluie*. Avec l'arrivée de la sécheresse, *le désastre est total*. Les Etats africains sont eux-mêmes impuissants : mis à part l'Afrique du Sud, tous ces pays sont confrontés à de tels problèmes – notamment, le poids de la dette – qu'ils sont incapables d'intervenir. Les budgets sociaux (éducation, santé, etc.) sont déjà largement sacrifiés, et ils le seront d'autant plus s'il faut faire face à la sécheresse.

» Ce qui me rend optimiste, ce sont les changements politiques en cours en Afrique. En revanche, je suis plutôt pessimiste quant à la volonté des pays du Nord d'apporter un soutien, rendu pourtant *nécessaire, précisément du fait de* ces changements. C'est la même chose avec le Sommet de Rio : pour résoudre les questions de l'environnement, il faudrait commencer par s'attaquer aux problèmes de la pauvreté des pays du Sud.

Aide « sélective »

– L'appel à la mobilisation lancé par l'ONU, début juin, a pourtant reçu un premier écho favorable de la part des donateurs occidentaux. Sur les 855 millions de dollars demandés pour financer une aide alimentaire d'urgence, 526 millions ont aussitôt été promis.

– La réponse de la communauté internationale a été beaucoup plus encourageante, comparée à celle *qui avait été donnée*, l'an dernier, en faveur de la corne de l'Afrique, pour laquelle moins du quart de ce qui avait été demandé a été obtenu. Aux yeux des Occidentaux, l'Afrique australe revêt apparemment plus d'importance. Cette aide « sélective » laisse de côté ceux des pays où les intérêts économiques et politiques *sont moindres, car ils* n'offrent pas de possibilités d'investissement à long terme.

» A condition que cette première réponse positive se confirme, il n'y a effectivement aucune raison de *redouter une famine en Afrique* australe. Si cela arrivait, cela jetterait sur la communauté internationale un discrédit d'autant plus *énorme que tout est prêt, sur place*, pour que ce programme d'aide fonctionne. Les pays de l'Afrique australe, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud, mais aussi, dans une moindre mesure, le Malawi et la Zambie, disposent de plusieurs atouts : un bon réseau de communications et une administration raisonnablement efficace, capable d'organiser l'acheminement des secours. Notre véritable crainte, c'est que cette aide arrive trop lentement : entre le moment où l'on a décidé de débloquer des aides et celui *où elles arriveront* effectivement dans les ports africains, il va se passer plusieurs mois.

– Cette attitude « sélective » des dirigeants occidentaux se reflète-t-elle parmi les donateurs individuels, les citoyens « ordinaires », qui contribuent à financer les organisations humanitaires comme l'OXFAM ?

– Non, pas du tout. Notre expérience des dix dernières années nous montre, au contraire, que les particuliers continuent de donner *sans distinction*, pour une partie du monde ou pour une autre. Un appel en faveur de l'Ethiopie recevra le même soutien qu'un autre pays qui revêtirait pourtant un plus grand intérêt pour la Grande-Bretagne. Chez les gens « ordinaires » subsiste un sentiment profond de solidarité. Une solidarité sans frontières, qui ne s'est pas démentie, même au plus fort de la récession. Dans notre budget 1991-1992, dont le montant total est d'environ 70 millions de livres, les dons des particuliers représentent 30 millions et les recettes de nos « boutiques OXFAM » 17 millions. Les aides du gouvernement, de la CEE, etc., ne dépassent pas *18 millions* de livres. »

Propos recueillis par
CATHERINE SIMON

Tragédies, médiatisation et politique

par Sylvie Brunel

On ne le répétera jamais assez : *la famine est sélective*. Elle n'affecte jamais tout un pays, *toute une région*, mais uniquement les peuples, les individus, que leur statut social rend négligeables, voire indésirables. L'hécatombe qui fauche les ethnies somalies nomades du nord-est du Kenya n'aurait jamais dû se produire dans ce pays d'abondance, qui aurait eu mille fois le *temps de réagir pour éviter le* drame... et l'aurait fait s'il s'était agi d'*une autre population*. Quant aux Oromos éthiopiens, pris dans les affrontements interethniques apparus, non plus au nord mais au sud du pays depuis la prise du pouvoir par les Tigréens, et qui fuient pour trouver la famine dans les camps de réfugiés au Kenya, ou aux déplacés de Mogadiscio qui *agonisent faute d'être protégés par* l'un des clans en présence, ils présentent les mêmes mortels défauts : être politiquement minoritaires, culturellement différents, et ne pas compter dans la géopolitique régionale.

Malgré les rigueurs du climat, les famines ne tombent plus du ciel : quand les gouvernements acceptent de donner l'alarme à temps et de laisser les secours parvenir réellement aux victimes, les pénuries alimentaires *ne dégénèrent plus* jamais en hécatombes. Voilà pourquoi il faut cesser de considérer l'Afrique comme un continent accablé par une inexorable fatalité : toutes les famines aujourd'hui pourraient être évitées.

Si elles se produisent, c'est que le processus a été toléré, voire provoqué. En effet, comment les choses se passent-elles ? Les grandes institutions internationales des Nations unies, qui sont les plus puissantes pour mobiliser l'aide, ont pour règle de n'aller jamais à l'encontre de la souveraineté des Etats. Elles attendent donc, pour intervenir, que les gouvernements des pays où se noue un drame veuillent bien décréter l'urgence et faire appel officiellement à elles.

Le système de l'urgence se trouve ainsi biaisé. Les gouvernements les plus prévoyants (ou les plus habiles) crient préventivement au loup pour drainer l'aide et prévenir *les inévitables tensions politiques* et sociales que toute raréfaction des disponibilités engendre. C'est ce qui se passe en Afrique australe. Le fait que les gouvernements se soient organisés pour lancer un appel collectif explique la réponse inhabituellement élevée des bailleurs de fonds. La paix, le *bon fonctionnement des systèmes* de transport et de distribution, l'anticipation des demandes font que la famine y sera probablement évitée, sauf dans le Mozambique en guerre et dans quelques régions, plus isolées que les autres et auxquelles les gouvernements attachent politiquement moins d'importance.

Sordides tractations

En revanche, d'autres pays, *comme le Soudan ou le Kenya*, contestés sur le plan international, se taisent le plus longtemps possible, peu soucieux d'attirer l'attention sur leurs difficultés internes. Il serait indécent d'évoquer la famine dans un pays comme le Kenya, qui vit des safaris touristiques, ou dans un Soudan qui a enregistré en 1991 *une récolte record de sorgho* et s'est vu récemment décerner un satisfecit du FMI pour une hausse de son PNB de près de 10 % en un an ! Quelle ironie que ce bon point, quand on voit le sort tragique fait aux déplacés noirs du Sud et des bidonvilles de *Khartoum !*...

Dans tous ces pays pour lesquels la faim de certains groupes humains est une préoccupation secondaire, on imagine quelles sordides tractations se nouent en coulisses *avant que la vérité, pourtant* connue de tous, n'éclate au grand jour. Il est déjà trop tard quand l'alarme est donnée – si elle est donnée ! – les morts ont commencé à s'ajouter aux morts, et la famine prend le visage trompeur d'une inéluctable fatalité...

Gouvernements prévoyants ou gouvernements pris au dépourvu par l'ampleur du drame, au final, le résultat est le même : la sécheresse en Afrique australe, la guerre, la désorganisation économique et les rigueurs du climat dans la corne de l'Afrique se retrouvent mises *sur le même plan, celui d'un cri* d'alarme international lancé pour *l'ensemble du continent*.

Dans la surenchère médiatique qui s'ensuit, encouragée par la concurrence de fait dans laquelle se *trouvent plongés les gouvernements* pour drainer les secours chez eux plutôt que chez le voisin, le nombre des victimes potentielles s'exagère jusqu'à perdre toute signification : cette année, dix-huit millions de personnes (on parle de « sécheresse la plus grave du siècle ») sont considérées comme menacées par la *famine. Se souvient-on qu'elles* étaient prétendument trente mil*lions un an exactement* auparavant ? La totalité de la population des zones concernées se trouve additionnée, au mépris de toute vraisemblance, ce qui donne à la catastrophe une ampleur susceptible de frapper les esprits... et aboutit malheureusement à donner l'impression que l'hécatombe est *partout inéluctable*.

Cela ne veut pas dire qu'il faille écarter d'un revers de main la réalité tragique des victimes de la *famine, qui se comptent quand* même, chaque année, par centaines de milliers. Mais ce qui est grave dans cette inflation inconsidérée des chiffres, c'est qu'on ne sait plus où sont les véritables priorités. Les véritables drames que vivent les peuples les plus décimés, ceux précisément dont les gouvernements *répugnent à exposer leurs bubons*, sont noyés dans la masse.

Les organisations humanitaires ont beaucoup de mal à agir dans ce concert de clameurs. Soit elles participent à la surenchère, en sonnant le tocsin *plus* fort *que* leurs « concurrentes », et surtout avant *elles, pour tenter de monopoliser* la parole... et les crédits ; soit elles *courent le risque*, en prenant le temps d'évaluer exactement la situation pour se concentrer sur les cas les plus graves, de choisir les zones d'intervention les plus difficiles, les plus dangereuses, en se privant des crédits faciles, alloués aux pays politiquement les plus « aidables ». L'Action internationale contre la faim (AICF) se heurte chaque jour à cet écueil, que la création de l'ECO (office *humanitaire de la CEE) devrait* progressivement contribuer à éviter, *en ne privilégiant plus que* les véritables urgences.

Faut-il, pour autant, rejeter toutes les responsabilités sur les despotes obscurs qui ont fait prendre trente ans de retard au conti*nent noir ? Ce serait trop simple* : l'absence d'enjeu sur la scène inter*nationale, depuis la fin de l'affron*tement Est-Ouest, explique que certains pays puissent basculer, en toute indifférence, dans le chaos. Notre coopération internationale répond à des considérations plus géopolitiques qu'humanitaires.

« Corridors humanitaires »

Est-il normal qu'il ait fallu attendre près de deux ans de guerre pour que l'ONU envoie des « casques bleus » en Somalie ? Est-il normal que les gouvernements occidentaux n'osent pas mettre le Soudan au ban de la communauté des nations, alors qu'il se livre depuis près de dix ans à une véritable guerre de religion, atrocement meurtrière pour les peuples noirs du Sud, et devient peu à peu le centre d'expansion du fondamentalisme musulman en Afrique sud-sa*harienne* ?

L'année dernière, une initiative salutaire avait été créée : celle d'un devoir d'assistance aux victimes, internationalement reconnu, qui serait passé par la mise en place de « corridors humanitaires ». Les organisations caritatives auraient pu enfin travailler, avec le soutien de la communauté internationale, en toute sécurité dans les pays les plus « pourris », là où les tragédies se nouent en silence. Pourquoi le « droit d'ingérence » est-il passé à la trappe ? Souhaitons-nous vraiment que disparaisse la famine en Afrique ?

► **Sylvie Brunel est directeur général de l'AICF, auteur notamment d'*Une tragédie banalisée, la faim dans le monde*** (Hachette, « Pluriel »).

REVUES — FRÉDÉRIC GAUSSEN

Le passé recomposé

Les pays qui sortent du communisme se tournent vers leur histoire, pour retrouver des valeurs perdues. Mais cette recherche d'une « authenticité » des origines est le propre de toutes les sociétés inquiètes de leur avenir.

En *octobre* 1991, un grand journal populaire moscovite publia, en première page, un article consacré à Nikolaï Berdiaev. Il donnait même le numéro de téléphone du grand philosophe spiritualiste... mort en 1948. Quelques jours plus tard, un autre article faisait état de milliers d'appels quotidiens – tant étaient nombreux ceux qui voulaient l'interroger sur l'avenir de la Russie. *L'auteur de ces articles*, un jeune philosophe sans doute un *peu farceur*, annonçait aussi la création d'un musée Berdiaev, dans un modeste HLM de la banlieue de Moscou. On pouvait y voir une poignée de terre provenant du cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois où il repose, et des objets anodins (lunettes, plumiers, encriers, vêtements...), dont aucun ne lui avait appartenu, qui étaient censés évoquer la société russe émigrée du début du siècle.

Jutta Scherrer, qui raconte cette anecdote dans le numéro de *Politix* intitulé « Représentations de l'Union soviétique. Back in USSR », y voit une illustration de la passion qui a saisi *les Russes* pour leur passé, et plus particulièrement pour tout *ce qui rappelle l'émigration* des années 20. La glorification des *ancêtres qui ont refusé* la Révolution et l'idéalisation de cette première vague d'émigrés sont une façon de laver la mauvaise conscience laissée par le communisme, de renouer avec la vraie tradition russe et ainsi d'oublier les difficultés du présent et les périls de l'avenir. « *Plus on vit la « crise » d'aujourd'hui*, écrit Jutta Scherrer – *crise de l'économie, de la vie sociale, mais aussi crise de la politique et de la culture politique, – plus les Soviétiques ont tendance à voir dans le passé d'avant 1917, incarné dans l'émigration, l'image d'une société idyllique, pleine d'harmonie.* »

La « country music » des honnêtes paysans

Ce ressourcement dans le passé, cette recherche fantasmatique d'une authenticité originelle, *est le propre des périodes* troublées, incertaines de leur *avenir et confrontées à des* changements brutaux. Le sociologue Richard A. Paterson raconte, dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, comment l'Amérique des années 20 se passionna pour la « country music », qui exaltait les mœurs rustiques des premiers fermiers, ces Américains blancs détenteurs des vraies valeurs, menacées par le machinisme et la corruption urbaine. *Les médias popularisaient les* figures du paysan (le *hillbilly*) et du *cow-boy*, et une célèbre émission de radio recevait des familles de fermiers, venus de leurs montagnes pour chanter les chants de leurs contrées. Des gens, expliquait Georges Hay, l'inventeur de l'émission, qui « *ne buvaient que de l'eau, que les mœurs des villes n'avaient pas encore contaminés, des gens simples, religieux, patriotes, honnêtes et généreux* ». Tout cela n'était, bien sûr, qu'un montage : les campagnards en question étaient, en réalité, de braves New-Yorkais, coiffeurs, cheminots, ou fabricants de cigares...

Cette mise en scène destinée à recomposer le passé à des fins édifiantes, c'est évidemment dans les grandes cérémonies patriotiques qu'elle apparaît dans toute sa splendeur. Et celles organisées à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution en ont été une démonstration éclatante.

La revue *Mots*, qui consacre un numéro aux « Gestes d'une commémoration », montre comment cet ensemble de cérémonies très diverses a été l'occasion pour l'artiste en symbolique politique qu'est François Mitterrand de dessiner le paysage historique correspondant à ses desseins. L'interprétation qu'il authentifiait peu à peu des événements révolutionnaires devait lui permettre d'affirmer à la fois la légitimité de l'enracinement à *gauche* et la vocation de cette gauche à rassembler *la nation dans* la marche vers le progrès. D'autre *part, les fêtes et les cérémonies* – en particulier la « parade » de Goude – devaient donner une image modernisée et rajeunie de la politique, intégrant l'aspect universaliste et « métissée » de l'héritage révolutionnaire. Profitant de l'actualité fournie par les événements de Pékin, puis d'Europe de l'Est, le gouvernement a fait du retour sur 1789 une occasion de rappeler la place particulière de la France dans le monde. Et d'administrer aux Français, moroses et dés*abusés, une petite* leçon illustrée de civisme et de fierté *nationale*.

Un musée des cultures régionales européennes

Les cérémonies sont, par définition, éphémères. Il est en revanche des institutions qui ont pour vocation de raconter *le* passé de façon permanente : ce sont les *musées*. Et en particulier ceux qu'on a appelés « *d'arts et traditions populaires* ». La crise que traversent *ces derniers est précisément* symptomatique des brouillages du *message* qu'ils sont chargés de transmettre. La revue *le Débat*, qui avait lancé cette discussion dans son numéro 65 avec un article de Jean Cuisenier, ancien conservateur du Musée des ATP, la reprend, dans sa dernière livraison, avec des contributions du même Cuisenier et de son successeur Jean Guibal, ainsi que de Claude *Levi-Strauss* et *Jean-Claude* Duclos, conservateur-adjoint du *Musée* dauphinois *de Grenoble*.

Comme le rappelle Jean Cuisenier, les Musées d'arts et traditions populaires, lorsqu'ils ont été créés au dix-neuvième siècle correspondaient à un mouvement régionaliste d'origine bourgeoise, exaltant la France rurale *menacée par la révolution industrielle*. L'image du passé qu'ils *transmettaient était idéologique*ment datée et définie et consistait à *isoler dans le mouvement* général de la société une dimen*sion* locale chargée de valeurs particulières et devant être défendue, voire mythifiée. Telle était par exemple la vocation du Museon Arlaten conçu par Mistral à Arles ou des musées alsaciens.

C'est cette réinterprétation sélective du passé, estime Cuisenier, qui est aujourd'hui remise en cause, et, pour Jean Guibal, il faut relier les cultures régionales à l'histoire générale des sociétés françaises ou étrangères, pour les intégrer dans la modernité urbaine et industrielle et dans les migrations internationales. « *Devons-nous limiter notre travail à la présentation des cultures auvergnate et bretonne ?* s'interroge-t-il. *Nous souhaitons que, sans pour autant engager la constitution de nouvelles collections, il soit possible dans ce musée de consacrer des expositions à des cultures étrangères, et particulièrement à des cultures régionales européennes.* »

On le voit, la conservation de la mémoire régionale devient un enjeu politique et idéologique important. D'un côté, les écomusées et les associations locales se multiplient sous la pression néorégionaliste. De *l'autre*, on sent bien qu'à l'heure de Maastricht, de la mondialisation de *l'information* et des grands mouvements de population, la lecture de l'histoire régionale et nationale ne peut plus être celle de nos grands-parents. A travers ce débat sur la façon de montrer le passé, ce sont les doutes sur son avenir qu'exprime notre société.

► *Politix*, n° 18. 70 F. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

► *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 93. Juin 1992. 55 F. 54, boulevard Raspail. 75006 Paris.

► *Mots*, n° 31. Juin 1992. 80 F. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

► *Le Débat*, N° 70. Mai-août 1992. 88 F. Gallimard.

La victoire des travaillistes israéliens suscite beaucoup d'optimisme en Occident

La victoire des travaillistes aux élections législatives israéliennes a suscité en Occident l'espoir de voir les négociations de paix israélo-arabes s'accélérer. *« J'espère que nous pourrons voir la prochaine session des discussions bilatérales de paix se tenir dès que possible après la formation du gouvernement israélien »*, a déclaré, mercredi 24 juin, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, principal maître d'œuvre de l'actuel processus de paix. *« Quand nous aurons un nouveau gouvernement, nous souhaitons pouvoir travailler avec lui »*, pour *« renforcer et approfondir »* les liens entre les Etats-Unis et Israël et pour *« promouvoir une paix qui garantisse la sécurité »* de l'Etat juif, a ajouté M. Baker. Election présidentielle américaine oblige : le candidat démocrate, M. Bill Clinton, dans un communiqué, a félicité les Israéliens et critiqué l'administration Bush, *« qui a contribué à détériorer les relations entre Israël et les Etats-Unis au cours des quatre dernières années »*.

Les premières réactions européennes sont autant d'encouragements au chef du parti travailliste, M. Itzhak Rabin. Ainsi, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, s'est déclaré convaincu que M. Itzhak Rabin allait *« être en mesure »* d'appliquer *« les engagements »* qu'il a pris d'activer le processus de paix. Le futur gouvernement israélien *« aura une chance unique d'approfondir le processus de paix et nous l'encouragerons bien sûr à suivre cette voie »*, a déclaré, de son côté, un porte-parole du Foreign Office, alors qu'à Madrid, le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Javier Solana, s'est borné à exprimer sa *« satisfaction »*, estimant que les résultats du scrutin étaient *« positifs »* pour le processus de paix. Dans un message à M. Rabin, le président portugais, M. Mario Soares, s'est déclaré, quant à lui, *« certain qu'Israël impulsera une nouvelle dynamique aux négociations de paix en cours »*.

La Belgique espère, pour sa part, selon un porte-parole du ministère des affaires étrangères, *« sur la base du principe de l'échange des territoires contre la paix, la fin de la politique de colonisation et la conclusion rapide »* d'un accord *« d'autonomie provisoire pour les Palestiniens »*. – (AFP.)

M. Rabin : « Notre priorité c'est la paix »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Notre priorité c'est la paix ». A peine éteints les lampions de la fête, l'ancien général, qui a mené tambour battant les travaillistes à la victoire, retrousse ses manches et esquisse le programme de son futur gouvernement. La Bourse de Tel-Aviv s'envole et le pays profond retient son souffle. S'adressant d'un ton ferme, mercredi 24 juin, à la presse, M. Itzhak Rabin a dressé l'ordre des nouvelles priorités. Celles-ci sont au nombre de trois.

D'abord *« faire avancer le processus de paix »*, spectaculairement amorcé en octobre dernier à Madrid, puis systématiquement retardé par les manœuvres dilatoires et les atermoiements répétés des envoyés de M. Itzhak Shamir. *« Nous allons relancer les négociations en vue de l'instauration d'un régime d'autonomie pour les Palestiniens des territoires »*, a promis M. Rabin, précisant que cela était *« conforme à l'esprit des accords de Camp David »*, signés non par lui, mais par le premier chef de gouvernement du Likoud, Menahem Begin.

« Plutôt que les élections municipales », que M. Shamir souhaitait imposer aux Palestiniens des territoires, le chef des travaillistes préférerait *« définir clairement »* avec les intéressés *« ce que pourrait être l'autonomie »* et ce sur quoi elle pourrait déboucher. Officiellement, l'*« autonomie »* envisagée ne concerne que les personnes – soit environ 1,8 million d'âmes – et non les territoires sur lesquels elles vivent, pas plus que les ressources naturelles de ceux-ci. Officiellement encore, les Palestiniens ne sont prêts à accepter cette formule que *« pour une période intérimaire de cinq années maximum »*, laquelle serait suivie, selon eux, de l'accession à la souveraineté, hypothèse taboue pour Israël.

Colère des colons

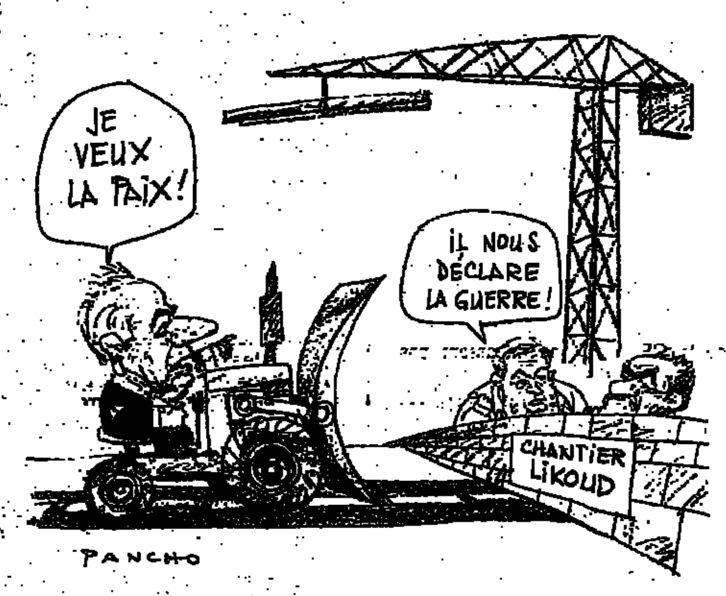
Second objectif du premier ministre virtuel : M. Rabin entend *« changer le calendrier national des priorités »*, en cessant notamment de *« gaspiller des milliards »* dans les territoires. Selon lui, cette mesure pourrait libérer *« entre 5 et 7 milliards de shekels »* (entre 13 et 17 milliards de francs), ces fonds devant être employés à *« un vaste programme de développement socio-économique »* de nature à *« régler le problème du chômage »* (11,6 % selon les dernières statistiques). Réitérant ainsi sa volonté d'empêcher l'extension des colonies juives installées par l'actuel gouvernement dans les territoires occupés, le *« tombeur »* de M. Shamir a également répété qu'il faisait une distinction entre les colonies dites *« politiques »* et celles qu'il juge *« d'importance stratégique »*, sur le Golan et dans la vallée du Jourdain.

Selon lui, *« plus de vingt mille unités de logement ont été bâties depuis juillet 1990, et aucune d'elles n'est nécessaire à la sécurité du pays »*. Cela signifie-t-il, lui a-t-on demandé, qu'une grande partie des cent vingt mille colons installés en Cisjordanie et à Gaza devront quitter les lieux ? Ici, l'ancien général, qui avait présidé à la conquête des territoires pendant la « guerre des six jours », fait deux sortes de réponse sibylline. L'une, pendant sa conférence de presse : *« Je n'ai jamais dit que nous les laisserions sécher sur place »* ; et l'autre, le soir, au cours d'un long entretien télévisé : *« Nous n'allons pas répéter le drame de Yamit en déracinant des villages entiers. »* Yamit était le nom d'une ancienne colonie du Sinaï, laquelle n'avait pu être rendue aux Egyptiens, dans le cadre des accords de Camp David, qu'après plusieurs interventions musclées des forces de l'ordre pour en expulser les habitants juifs.

Littéralement stupéfiés par les résultats, certains mouvements de colons ont décidé de passer d'ores et déjà à l'attaque, et plus d'une demi-douzaine de logements préfabriqués ont été ajoutés, mercredi matin, à un quartier existant de Kfar-Adoumim, non loin de Jéricho, en Cisjordanie occupée. *« Coïncidence »*, ont expliqué les intéressés.

En fait, une rapide tournée dans les colonies proches de Jérusalem permet de constater une *certaine montée de la tension et* de l'inquiétude. Beaucoup s'organisent déjà pour pouvoir *« résister, le moment venu, à toute tentative d'expulsion »*. D'une manière presque générale, les colons sont opposés à l'autonomie des Palestiniens, et le Conseil des implantations en Judée-Samarie, la plus active de leurs organisations, a publié, mercredi, un communiqué en ce sens. Le maire adjoint de Maale-Adoumim, véritable ville juive en Cisjordanie arabe, n'excluait même pas, à la radio, que *« des actes de désobéissance civile »* puissent se produire parmi ses administrés.

L'expulsion – dont, répétons-le, il n'est pas question pour l'instant – est, en tout cas, un sort qui ne menace en rien les Israéliens qui ont été installés dans les zones arabes de Jérusalem et ses abords. La ville trois fois sainte *« est le cœur du pays »*, a dit M. Rabin, ajoutant : *« La cité poursuivra son développement et restera notre capitale pour l'éternité. »*



En position de force

Troisième priorité, qui est liée, d'ailleurs, aux deux premières : il s'agit, pour l'ancien ambassadeur à Washington que fut longtemps M. Rabin, d'améliorer d'urgence les relations avec la Maison Blanche. Le vainqueur des élections ne fait pas mystère de son désir de reprendre le dossier des garanties bancaires là où la politique de son prédécesseur l'avait laissé, c'est-à-dire dans le fossé. Israël a grand besoin des 10 milliards de dollars d'emprunts que seule la garantie de l'Etat américain lui permettra de lever, et M. Rabin espère bien que sa politique, comprenant notamment le gel, pendant un an, de toutes les colonisations juives, permettra de débloquer le dossier.

Mais en attendant d'être invité aux Etats-Unis, ce qui ne saurait tarder, M. Rabin doit d'abord constituer son gouvernement. Apparemment peu pressé, le leader travailliste a précisé que l'affaire pourrait prendre de trois à cinq semaines après que M. Haïm Herzog, le chef de l'Etat, l'aura officiellement investi de la mission de constituer un cabinet, c'est-à-dire au début de la semaine prochaine. Réitérant sa volonté de *« former un gouvernement stable »*, M. Rabin a précisé qu'il souhaitait que celui-ci soit soutenu par *« une coalition aussi large que possible »*. Pas question de dépendre intégralement des « gauchistes » du Meretz, alliés naturels mais exigeants, puisqu'ils ont obtenu douze sièges à la Knesset (et peut-être même un treizième quand tous les résultats seront connus à la veille du week-end).

Avec le Meretz et les cinq sièges des deux listes « arabes », le *« bloc des gauches »* dispose en principe de la majorité (62 sièges sur 120). Mais, dit-on dans l'entourage du « premier ministrable », *« le patron veut une majorité d'au moins 68 sièges »*. Reste donc à négocier, soit avec un parti religieux orthodoxe – aucun d'entre eux n'excluait, jeudi matin, de s'allier avec un parti naguère honni et voué aux enfers, – soit avec les sept députés nouvellement élus du parti de la droite radicale Tsomet. Les tractations ont déjà commencé.

La différence avec les grands marchandages qui présidaient à la formation des coalitions précédentes est que la gauche négocie, cette fois, en position de force. M. Rabin, qui cache habilement son jeu, n'a exclu personne, pourvu que les candidats aux maroquins *« acceptent notre programme et nos priorités »*. Pour le reste, a-t-il promis, *« les ministres seront nommés en fonction de leurs capacités et non de leur appartenance politique »*. Même si les candidats sont de son propre parti.

Ainsi, alors qu'il était interrogé sur le point de savoir quelles responsabilités gouvernementales il entendait confier à son vieux rival interne Shimon Pérès et à ses amis, le chef travailliste a rétorqué : *« Il n'y aura pas d'extorsion de la part de quiconque ! Cette période-là est terminée ! »* Les mauvais esprits ont cru discerner les prémices de tiraillements à venir. Mais le Likoud de M. Shamir étalant déjà à la « une » de tous les journaux et à la télévision les luttes fratricides d'une bataille de succession sans merci, la querelle entre les vieux frères ennemis travaillistes ne fait pas encore trop recette dans les gazettes. Chaque chose en son temps.

PATRICE CLAUDE

Espoirs prudents dans le monde arabe

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Une prudence, plus ou moins teintée d'optimisme, caractérise les premières réactions des pays arabes à la victoire des travaillistes aux élections législatives en Israël.

Les Israéliens ont voté *« contre la guerre et le terrorisme »* et pour amener leur gouvernement à *« œuvrer dans l'intérêt de la paix »*, a affirmé M. Yasser Arafat au Caire, où le chef de l'OLP est arrivé mercredi 24 juin, après plus de trois semaines de convalescence à Amman. A l'issue d'un entretien à ce sujet avec le président égyptien Hosni Moubarak, M. Arafat a toutefois ajouté : *« Nous attendons de voir si le nouveau gouvernement répondra favorablement aux aspirations de son peuple, ou s'il suivra la politique du gouvernement sortant, qui a refusé l'établissement d'une paix équitable. »* Dans leur ensemble, les dirigeants palestiniens font plutôt preuve d'une certaine satisfaction. *« C'est un changement fondamental*, nous affirmait ainsi l'un d'eux, *car au-delà de la personnalité d'Itzhak Rabin, c'est la mentalité politique qui change. Shamir raisonnait encore comme si Israël était le ghetto de Varsovie assiégé. Les travaillistes ont pris conscience des changements dans le monde et savent qu'ils ne peuvent plus se comporter, spécialement avec les Etats-Unis, comme avant. Jusqu'à maintenant nous avons négocié avec les Américains, cette fois nous aurons peut-être un interlocuteur israélien. »* A Amman, nombre de Palestiniens ne cachaient pas un certain espoir, bien que la crainte de l'expérience Rabin, qui était ministre de la défense au début de l'Intifada en décembre 1987, subsiste.

Du côté jordanien, c'est aussi la prudence qui domine, même si à Amman les milieux politiques attendent une vraie relance du processus de paix. *« Nous jugeons les pays selon la politique qu'ils mènent et, par conséquent, nous ne pouvons pas juger à l'avance la politique que M. Rabin suivra concernant le processus de paix »*, a affirmé, pour sa part, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Charah, avant d'ajouter : *« Personne ne regrettera le départ de M. Shamir, dont la politique a placé le processus de paix dans l'impasse. »* Il a toutefois précisé que ce processus, basé sur les résolutions de l'ONU, devait conduire *« à un retrait total des territoires arabes occupés sur tous les fronts »*. Une réponse indirecte aux premières déclarations de M. Rabin, qui affirmait : *« Jérusalem est notre capitale unifiée dont on ne peut discuter, pas plus que du Golan* [syrien] *ou de l'avenir des implantations de sécurité dans la vallée du Jourdain. »* Nul doute qu'à Damas la réaffirmation par M. Rabin que les colonies de peuplement sur le Golan ne seront pas gelées, et que son objectif prioritaire est un accord avec les Palestiniens, inquiète d'autant plus que cela risque de mettre à mal la fragile coordination arabe souhaitée par la Syrie.

« Le Maudit est tombé »

Le ministre libanais des affaires étrangères, M. Farès Boueiz, a prudemment affirmé que le Liban se déterminerait *« en fonction de l'engagement d'Israël à appliquer la résolution 425 du Conseil de Sécurité de l'ONU* [qui exige un retrait inconditionnel de l'armée israélienne du Liban Sud] *et toutes les autres résolutions de l'ONU »*. M. Boueiz considère cependant que *« le Parti travailliste pourrait être plus réceptif aux données internationales »*.

C'est encore en Egypte, le seul pays arabe à avoir signé un traité de paix avec Israël, que les commentaires sont les plus optimistes. *« Shamir le Maudit est tombé »*, titrait, jeudi, *Al-Akhbar*, dont l'éditorialiste écrit : *« La victoire d'Itzhak Rabin est le signe d'un changement dans les concepts des Israéliens. »* Pour le conseiller politique du président Moubarak, M. Ousama el-Baz, *« il s'agit de mettre à profit l'occasion unique qui s'offre pour réaliser une réconciliation historique entre Israël et les Arabes et parvenir à un règlement équitable et permanent »*. *« Nous attendons du nouveau gouvernement qu'il se conforme au principe de la terre contre la paix »*, a déclaré, pour sa part, le chef de la diplomatie égyptienne, M. Amr Moussa.

Si aucun gouvernement du Golfe n'a encore officiellement réagi, la presse dans son ensemble exprime, avec circonspection, l'espoir que M. Rabin se montrera plus ouvert que M. Shamir. Tout en tenant compte du changement qui vient de s'opérer en Israël et qui influera sans aucun doute sur les relations israélo-américaines, les dirigeants arabes attendent, en fait la constitution du gouvernement de M. Rabin pour en savoir plus et juger sur les actes.

FRANÇOISE CHIPAUX

L'attentat de Lockerbie

Les Etats-Unis ont rejeté la dernière proposition libyenne

Les Etats-Unis ont rejeté, mercredi 24 juin, la proposition de Tripoli de remettre à un tribunal *« juste et équitable »* – qui serait *désigné par la Ligue* arabe ou l'ONU – les deux suspects libyens dans l'attentat de Lockerbie (l'explosion en vol d'un Boeing de la PanAm).

Cette proposition *« est loin de satisfaire aux exigences de la résolution 748 du Conseil de sécurité de l'ONU »*, qui demande à Tripoli d'extrader ses deux ressortissants pour qu'ils soient jugés en Ecosse ou aux Etats-Unis, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler. De son côté, une porte-parole du Foreign Office a affirmé que *« si tout ce que la Libye demande maintenant est un procès devant un tribunal juste et équitable, le tribunal de Lockerbie peut lui procurer ce qu'elle demande »*. – (AFP.)

□ **IRAK : Bagdad refuse de négocier le renouvellement de l'aide humanitaire de l'ONU.** – Selon le porte-parole de l'ONU, M. François Giuliani, l'Irak a refusé la venue à Bagdad d'un émissaire des Nations Unies chargé de discuter du renouvellement du programme d'assistance humanitaire, qui autorise la présence de quatre cents « bérets bleus » au Kurdistan. Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, avait demandé à l'Irak d'envoyer des négociateurs à New-York afin de reconduire cet accord expirant le 30 juin. Ces difficultés interviennent alors que des représentants de l'ONU et de l'Irak sont quasiment parvenus à un accord, à Vienne, sur une éventuelle reprise des exportations irakiennes de pétrole. – *(Reuter, AFP.)*

EUROPE

CEI : les conflits dans l'ex-URSS

Les présidents Eltsine et Chevardnadze ont annoncé un accord sur l'Ossétie

Un accord sur le conflit osséto-géorgien a été signé mercredi 24 juin, près de Sotchi, sur la mer Noire, par les présidents Eltsine et Chevardnadze. Tous deux partaient ensuite pour Istanbul, *où onze présidents – dont six de l'ex-URSS –* devaient achever, jeudi et vendredi, le processus de création d'une «zone économique de la mer Noire», lancé il y a deux ans par la Turquie.

Le conflit moldave – celui dont le nombre de morts a dramatiquement surpassé ces derniers jours ceux qui tombaient au même moment dans les deux conflits du Caucase et de l'ex-Yougoslavie – devait être examiné, jeudi 25 juin en marge du sommet d'Istanbul, *par les présidents russe et moldave* – directement impliqués – entourés des présidents ukrainien et roumain. Le président ukrainien Kravtchouk s'était déclaré *«très satisfait du tournant décisif»* intervenu mercredi dans ses relations avec la Russie, placées *«à un niveau d'Etat à Etat».*

Cette réconciliation avec la Russie *s'est aussi faite* sur le dossier moldave (*le Monde* du 24 juin) et le président ukrainien devra s'employer à rassurer son homologue roumain sur l'annonce assez sensationnelle qu'il avait faite la veille en offrant une *«garantie»* ukrainienne en cas de reconnaissance, froidement envisagée, de la nouvelle frontière entre Moldaves et «russophones» (Ukrainiens et Russes).

De son côté, le président du Conseil d'Etat géorgien, l'ex-membre du bureau politique du PCUS Edouard Chevardnadze, a, depuis qu'il a succédé à M. Zviad Gamsakhourdia, toujours tenté de prôner *une solution négociée* au conflit ossète. Mais la semaine dernière, ses «lieutenants» – les chefs de la «garde nationale» et des «mkhedrioni», bandes armées qui refusent de rentrer dans le rang – semblaient l'avoir entraîné sur des positions plus belliqueuses et exigeaient que leurs troupes «rétablissent l'ordre» à Tskhinvali. La capitale ossète du Sud a été depuis *bombardée plus énergiquement* que jamais, y compris dans la nuit de mercredi. Les «extrémistes» ossètes répondaient en exigeant l'intervention de la Russie, à un moment où le président Eltsine devait donner des gages à sa population de plus en plus troublée par l'*agitation* des «nationaux-patriotes».

«Première» arménienne à Istanbul

C'est dans ce contexte que, le *jour où M. Chevardnadze devait* rencontrer à Dagomys le président Eltsine, quelques centaines de partisans du président déchu Gamsakhourdia s'emparaient de la tour et des studios de télévision à Tbilissi (*le Monde* du 25 juin). Le coup de force pouvait ressembler à une *opération-suicide, malgré l'état* catastrophique de la Géorgie, où se multiplient les enlèvements de droit commun et les prévarications des groupes armés qui soutiennent – théoriquement – M. Chevardnadze. Mais il échouait rapidement, grâce à l'intervention de commandos de la police et de la Garde nationale. Les morts ne seraient pas au nombre de quarante, mais de cinq, annonçait-on jeudi au centre de presse du gouvernement géorgien, qui lançait une mise en garde officielle à la République tchétchène, où est réfugié M. Gamsakhourdia.

M. Chevardnadze rencontrait alors M. Eltsine sur la mer Noire et tous deux annonçaient un accord *«visant à régler le conflit entre les Géorgiens et les Ossètes, prévoyant tout : un cessez-le-feu, une coopération mutuelle, etc., ainsi que l'élaboration dans le mois à venir d'un vaste traité politique entre la Géorgie et la Russie»*, selon le président russe.

Le troisième conflit – arméno-azerbaïdjanais, – faisait lui l'objet, mercredi, de travaux d'approche entre ministres des affaires étrangères des deux côtés, à Istanbul. Paradoxalement, la première visite jamais effectuée par un président arménien en Turquie, en l'occurrence par M. Ter-Petrossian, qui *vient de dénoncer ses propres* opposants «ultra-nationalistes» du parti Dachnak, majoritaires au parlement du Haut-Karabakh, ne semble rencontrer que froideur du côté azerbaïdjanais, revigoré par ses premières victoires sur le front depuis un an.

S. Sh.

Les combats en Bosnie-Herzégovine

Les Etats-Unis accroissent leur pression sur la Serbie

Tandis que les combats ont légèrement diminué d'intensité, mercredi 24 juin, à Sarajevo, le président George Bush a *approuvé de nouvelles sanctions* contre le régime de Belgrade, *recommandées par le secrétaire* d'Etat James Baker (*le Monde* du 25 juin), notamment la décision de ne plus accepter de représentation de l'ex-Yougoslavie au niveau d'un ambassadeur.

Le président Bush a suivi les suggestions faites mardi par M. Baker de ne plus recevoir d'ambassadeur envoyé par le régime serbe de M. Slobodan Milosevic, de fermer le dernier consulat, à Chicago, de l'ancienne Yougoslavie, et de faire pression pour l'abandon par la Serbie du siège de la Yougoslavie dans les instances internationales.

En annonçant la décision de M. Bush, le porte-parole de la Maison Blanche a souligné qu'il ne s'agissait pas d'une rupture des relations *diplomatiques des Etats-Unis* avec la Serbie et le Monténégro, qui se veulent les héritiers de la Yougoslavie. Ces sanctions ont été inspirées à l'administration Bush par ce que M. Baker a qualifié mardi de *«cauchemar»* et de situation *«barbare et inhumaine»* pour la population de Sarajevo, assiégée et bombardée par des forces serbes.

Les Etats-Unis avaient déjà réduit le niveau de leur représentation à Belgrade avec le rappel de l'ambassadeur Warren Zimmerman et avaient fermé deux consulats de l'ancienne Yougoslavie, à New-York et à San-Francisco. Le département d'Etat a souvent expliqué que la diplomatie américaine avait à sa disposition une série de mesures pour accroître progressivement la pression sur M. Milosevic. Toutefois, le porte-parole du département d'Etat a réaffirmé mercredi qu'une intervention militaire américaine unilatérale était hors de question.

Si un calme tout relatif a régné mercredi à Sarajevo – avant que de nouveaux bombardements serbes n'interviennent aux premières heures de la matinée de jeudi – des combats ont été signalés sur d'autres fronts, en Bosnie-Herzégovine ainsi qu'en Croatie, dans l'arrière-pays dalmate, où les forces croates semblent avoir repris une partie des zones conquises à l'automne dernier par les Serbes, sur les pourtours de la Krajina (région croate peuplée à quelque 90 % de Serbes). Les Croates se seraient notamment approchés à une dizaine de kilomètres de Knin, chef-lieu de la Krajina. Par *ailleurs, le* président croate Franjo Tudjman a annoncé mercredi que des élections législatives et présidentielle se dérouleraient en Croatie le 2 août, selon la télévision de *Zagreb. Enfin, le* ministre serbe des affaires étrangères, M. Vladislav Jovanovic, s'est montré réservé quant aux chances de succès de la réunion de la Conférence européenne *sur la Yougoslavie prévue* jeudi à Strasbourg. – *(AFP, Reuter.)*

□ RECTIFICATIF. – La manifestation pour «sauver Dubrovnik et Sarajevo» annoncée dans nos éditions du 25 juin a lieu place du Panthéon à Paris, et non pas place de l'Odéon, jeudi 25 juin à 19 heures.

L'errance de Mirsada, réfugiée bosniaque et sélectionnée olympique

SARAJEVO

de l'envoyé spécial de l'AFP

Elle est là, avec son regard clair et intense, ses cheveux blonds encadrant un beau visage volontaire : on ne pouvait manquer de la remarquer au milieu d'autres réfugiés hagards, arrivés à Sarajevo avec leurs récits de villages en flammes, de sang et de captivité. Mirsada Buric attend le verdict : pourra-*t-elle courir le 3 000 mètres aux* Jeux olympiques ? Avec le judoka Vlado Paradzik, elle attend qu'une escorte de l'ONU lui ouvre la route de Barcelone.

Mirsada, une étudiante en journalisme de vingt-deux ans qui aligne vingt-huit sélections dans l'équipe nationale de l'ex-Yougoslavie, revient de très *loin. Depuis l'âge de douze ans*, elle a toujours couru. Quatre heures par jour sur les sentiers de son village de Ahatovici, à 8 kilomètres au nord-ouest de *Sarajevo. Dans les derniers* jours de mai, Mirsada a cessé de courir. Les forces serbes, des collines alentour, ont commencé à noyer Ahatovici et ses *2 000 Musulmans sous un* déluge de feu. La reddition est venue au bout de quatre jours d'un pilonnage ininterrompu.

Selon les témoignages de survivants, les Serbes sont alors entrés dans le village et ont achevé quatre combattants blessés. Ahatovici «purifiée», les hommes ont été séparés des femmes. Mirsada et sa *mère ont été emmenées en* captivité dans la caserne de Kajlovac, à quelques kilomètres de là. Libérée le 12 juin, Mirsada a quitté un enfer pour en retrou*ver un autre : Sarajevo bombar*dée et bientôt affamée. Avec ses parents, elle a trouvé refuge chez sa sœur, qui héberge treize personnes dans une pièce de *30 mètres carrés. Mais c'est* surtout à son frère qu'elle pense. Agé de vingt-sept ans, il a participé à la défense désespérée de Ahatovici. Depuis, il est porté disparu. Selon le gouvernement bosniaque, quarante-quatre hommes du village ont été exécutés le 13 juin par des «extrémistes serbes», alors qu'ils devaient être échangés.

Formé à la hâte le 4 juin, le Comité olympique bosniaque a sélectionné onze athlètes qui espèrent aller à Barcelone sous la férule de Miroslav Sipek, ancien recordman mondial de *tir. Mais le comité bosniaque* n'a pas encore obtenu l'accord formel du Comité olympique international. Pour Mirsada et le judoka Vlado, pris au piège de Sarajevo, le rêve a déjà commencé à s'effriter. L'escorte de l'ONU, *longuement attendue*, n'est pas venue.

DAVID BOTBOL

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : après la suspension des négociations constitutionnelles

L'ANC a rejeté l'offre de nouveaux «pourparlers» de M. De Klerk

***«Je travaillerai jour et nuit pour remettre les négociations sur la bonne voie»*, a déclaré le président Frederik De Klerk, mercredi 24 juin, au cours d'une conférence de presse. Rentré plus tôt que prévu d'une visite officielle en Espagne, pour faire face à la crise la plus grave que traverse le pays depuis la libération de M. Nelson Mandela et la reconnaissance des mouvements de libération, il y a deux ans, M. De Klerk a tenté de pousser du pied la porte laissée entrouverte par le Congrès national africain (ANC).**

JOHANNESBURG

de notre correspondant

La suspension des négociations sur les réformes constitutionnelles, *annoncée mardi* par l'ANC, avait fait basculer le pays dans une nouvelle phase d'incertitudes (*le Monde* du 24 juin). Souhaitant ne pas laisser la situation politique se dégrader davantage, le *président* De Klerk a accueilli *«favorablement»* la volonté de l'ANC de débattre de l'*«impasse»* dans laquelle se trouvent les négociations depuis l'échec de la *deuxième* session plénière de la Conférence pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA).

Le président s'est déclaré profondément déçu par la réaction de l'ANC au massacre de Boipatong, le ghetto *noir où quarante*-deux personnes ont été assassinées mercredi 17 juin. Mais, pensant avoir décelé dans les déclarations de l'organisation une volonté manifeste de dialogue, il lui a proposé *«deux jours pleins de pourparlers»* destinés à favoriser la reprise des négociations.

Qualifiant cette proposition de *«propagande inutile»*, l'ANC considérait, mercredi soir, qu'au *lieu de vouloir parler*, le gouvernement ferait mieux d'*«agir»* concrètement. *«Les propositions de M. De Klerk prouvent que celui-ci n'a rien compris à la gravité de la crise»*, affirmait l'organisation, en rappelant que le gouvernement devrait *«répondre aux exigences de l'ANC»* avant toute reprise des négociations.

Pour la première fois depuis son accession au pouvoir en septembre 1989, le président De Klerk a perdu l'initiative politique au profit de l'ANC, qui s'en tient à la fermeté. La situation semble bloquée, mais *elle n'est pas désespérée*. M. Mandela devrait rencontrer le *chef* de l'Etat, vendredi à Pretoria, et le ministre des affaires étrangères, M. «Pik» Botha, dimanche à Dakar, sous les auspices de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Les négociations sont au point mort. Mais en dépit des apparences, les deux principaux acteurs de la scène politique sud-africaine se *parlent encore*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

L'Algérie silencieuse

Suite de la première page

Mais, au fil des jours qui l'éloignent du *«putsch constitutionnel»* du *11 janvier dernier*, elle a la *pénible* impression que la nouvelle équipe, portée aux affaires du pays avec la bénédiction d'une armée sans cesse présente en arrière de la scène politique, ne tiendra pas ses promesses d'un *«changement radical»*.

Le discours clair et courageux qu'avait tenu, au départ, M. Mohamed Boudiaf, *«l'homme au passé sans tache»*, lui avait paru de bon augure. La détermination du président du Haut Comité d'Etat (HCE) semble, *aujourd'hui, s'être émoussée*. La lutte contre la corruption entamée, de manière spectaculaire, avec l'inculpation et l'arrestation du général Mostéfa Belloucif, ancien secrétaire général du ministère de la défense, a laissé les gens d'ici sur leur faim. L'injonction faite au FLN de *rendre tous les biens publics* – immeubles et véhicules – qu'il s'était appropriés, est, pour le moment, restée lettre morte.

Sur des questions de fond qui engagent l'avenir du pays, *le nouveau* pouvoir entretient le doute. Ainsi s'est-il bien gardé de préciser au nom de quel islam il entendait combattre le FIS et s'il faisait sienne la loi sur l'arabisation, votée par l'ancienne Assemblée nationale populaire (ANP), qui doit, en principe, entrer en vigueur *le 5 juillet. Cette absence* de perspectives fait que la fragilité de l'Algérie saute, plus que jamais, aux yeux de beaucoup.

Le pouvoir entretient le doute

Il n'y a pas de mystère : ce manque de suivi, cette démarche hésitante, pour *ne pas dire cafouilleuse*, porte la signature d'un pouvoir qui, malgré certaines apparences, est prisonnier d'une oligarchie politico-militaire, soucieuse, avant tout, de conserver ses *privilèges, et convertie*, du bout des lèvres, aux idées du jour, qu'il s'agisse de démocratie ou d'économie de marché. Prête aussi à se défausser, sur *«l'étranger»*, de ses propres responsabilités dans les malheurs du pays. *«La classe dirigeante n'a ni la volonté ni la capacité de consommer la rupture avec l'ordre ancien*, constate un observateur local. *Elle se paye de mots.»*

M. Boudiaf reste obstinément sourd aux appels à la concertation et à la réconciliation que lui lancent les partis politiques, jugeant, avec quelque raison il est vrai, que leur attitude n'est pas sans arrière-pensées et qu'au demeurant beaucoup de ces formations sont trop faiblement représentatives pour prétendre à un partage du pouvoir. Le président du HCE vient de le répéter au cours d'une conférence de presse : il entend *écarter* du dialogue non seulement *«les criminels et les hors-la-loi»* mais, plus largement, *«ceux qui portent atteinte à la crédibilité de l'Algérie»* et *«ceux qui manœuvrent pour déstabiliser le pays»*.

Gaullien ou Mussolinien? En tout cas, M. Boudiaf s'est donné pour mission de dialoguer directement avec le peuple, par-dessus la tête des partis politiques qui forment pourtant, même de manière très imparfaite, l'ossature d'une démocratie appelée à renaître. *Cette entreprise* ambitieuse et hasardeuse, il entend la conduire dans le cadre d'un *«Rassemblement patriotique national»* (RPN) qui vise à mobiliser la population sous le slogan de *«l'Algérie avant tout»* et qu'il souhaite mettre en place d'ici à la fin de l'été.

Le projet de plate-forme du RPN a même suscité les critiques de ceux qui, au sein de la classe politique, soutenaient, jusqu'alors, les initiatives du nouveau pouvoir. C'est ainsi qu'aux yeux de M. Saïd Sadi, secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), *«ce texte sans âme, qui relève d'un populisme à quat'sous, gomme l'originalité des premiers discours de M. Boudiaf et doit être fondamentalement repensé»*.

Un nouveau FLN?

Le président du HCE a beau dire que le RPN ne sera pas un nouveau parti, encore moins un parti unique, mais un simple *«cadre de rencontre»*, les Algériens en *ont* trop entendu pour le croire sur parole. Ils le suspectent de vouloir créer un *«nouveau FLN»*, qui appuiera sa candidature lors de l'élection présidentielle vers laquelle il souhaite *«aller le plus tôt possible, dès que le calme sera rétabli dans la rue»*. Mauvais procès? Toujours est-il que, dans son entourage, on se dit décidé à *«agir sans complexes, même si, pour remettre sur pied l'Algérie, il fallait, hypothèse d'école, s'en tenir à une remoulade du passé»*.

Les Algériens ont été trop souvent *sollicités et manipulés pour «sursauter»* comme M. Boudiaf les y invite. Ils sont sans illusions et sans ressorts, fourbus par une longue marche d'endurance dont ils n'entrevoient pas la fin. Objet de toutes les sollicitations du pouvoir, cette majorité silencieuse, qui s'est abstenue lors du premier tour des élections législatives du 26 décembre dernier, demeure dans l'expectative. Rien n'indique, d'autre part, que le plus gros de ceux qui, à l'époque, avaient voté, par dépit, *pour le FIS, soient revenus* à de meilleurs sentiments.

Soif de légitimité

Personne ne paraît très pressé de retourner *dans les isoloirs* pour étancher la soif de *«légitimité populaire»* du président du HCE, peut-être pas insensible aux appels de certains bailleurs de fonds étrangers, notamment français, qui poussent à une remise en ordre démocratique. Les gens d'ici savent d'expérience ce que, dans le passé, l'on a fait de leurs bulletins de vote pour croire que la solution à tous leurs maux se trouve au fond des urnes. M. Boudiaf a le pouvoir en main, disent-ils en substance. Qu'il l'exerce! Nous le jugerons à ses actes.

L'Algérie est dans un tel état de décrépitude morale, politique et économique, que cette tâche de remise à flot paraît dépasser les *capacités de* «l'honnête homme» qu'est M. Boudiaf, *a fortiori* s'il renonçait à demeurer au-dessus de la mêlée. *«Il y a un énorme manque d'idées, une formidable inertie mentale»*, note un observateur étranger. Impossible, par les temps qui courent, pour tous ceux qui se parent de l'habit *de démocrate*, d'opposer un contre-projet cohérent à celui des islamistes.

Faute de mieux, la vie politique se nourrit d'un débat plutôt surréaliste et sans portée pratique entre *«éradicateurs»* et *«dialoguistes»*, les uns persuadés, à tort, que, répression aidant, il est possible de gommer l'intégrisme du paysage algérien, les autres convaincus, à tort aussi, que les «fous de Dieu» n'ont pas, tous, des visées totalitaires sur le pouvoir. Ce temps perdu est du temps gagné pour les disciples de MM. Madani et Benhadj *qui*, sans désemparer, continuent de bâtir des châteaux en Islam...

JACQUES DE BARRIN

ASIE

Afghanistan : relève incertaine à Kaboul

Le président intérimaire, M. Modjaddedi, a accepté de s'effacer le 29 juin, dans une ambiance très tendue

Se conformant *in extremis* à l'accord passé le 24 avril au Pakistan entre factions afghanes, M. Sibghatullah Modjaddedi a annoncé qu'il quitterait la présidence intérimaire lundi 29 juin. Il n'a pas précisé s'il laisserait ses pouvoirs au Conseil de direction de dix membres que présidera le chef du Jamiat-i-Islami, M. Burhanuddin Rabbani, conformément aux accords. Où en est le pays après deux mois de régime islamiste? Bien des questions et quelques réponses.

Où en est la lutte pour le pouvoir à Kaboul? Fiers d'avoir vaincu l'URSS, les hommes en lutte pour le pouvoir n'en semblent pas moins ballottés dans la bourrasque provoquée par le renouveau du «grand jeu» en haute Asie. Respecté pour l'aura religieuse attachée à sa famille, M. Modjaddedi n'a guère eu de prise sur les événements durant ses deux mois de présidence. Dépourvu de forces propres, ce Pachtoun a hésité à s'appuyer sur le commandant moudjahid tadjik Ahmed Shah Massoud, devenu ministre de la défense.

Le président a donc dû se confier au «patron» de la milice ouzbèke de l'ancien régime communiste, Rashid Dostom. Attitude qui a suscité la colère de maints Afghans et donné prétexte à son ennemi juré, le chef fondamentaliste du Hezb-i-Islami, M. Gulbuddin Hekmatyar, pour contester son pouvoir. La prétention un moment affirmée du chef de l'État à prolonger son mandat répondait certes à la suggestion de délégations venues lui manifester leur reconnaissance.

Mais cette attitude était grosse de menaces. Car M. Rabbani n'a jamais renoncé à lui succéder. Quant à M. Hekmatyar, il a lancé le 21 juin un nouvel appel à la *«guerre sainte»* contre M. Modjaddedi, lequel lui avait contesté le droit au pouvoir, dénonçant comme une *«trahison»* sa *«bataille pour Kaboul»*. Pour prouver sa détermination, il a de nouveau bombardé la ville à la roquette mercredi, faisant vingt morts.

Mais le fait le plus saillant aura été une perte de crédit de «l'homme fort» du régime : Ahmed Shah Massoud. Bien accueilli par des Kaboulis, impressionnés par sa sollicitude envers les populations et peu pressés de tomber aux mains de M. Hekmatyar, le ministre de la défense a été piégé par une situation difficile à maîtriser. Moins puissant que ses alliés de rencontre Rashid Dostom, et le chef militaire des ismailiens, Sayyed Jaffar, il a dû laisser les miliciens ouzbeks monter en ligne contre les *hezbis*.

Il a d'autant moins su empêcher l'anarchie de gagner Kaboul que le Conseil des 31, créé pour assurer la sécurité de la capitale, est dominé par des Pachtounes dissidents du Hezb. Dès lors, comme à l'époque de sa lutte contre les Soviétiques, M. Massoud ne dort jamais deux nuits au même endroit, de crainte d'un attentat. Il paraît en voie d'être isolé, processus dont avait été victime, en 1929, un autre leader tadjik entré en vainqueur à Kaboul, Batcha-o-Saqao.

Une aviation pour le Hezb

Que devient M. Najibullah? L'ex-chef du régime communiste est toujours hébergé dans un local des Nations unies (l'OSGAP) à Kaboul. La rumeur avait couru de son départ en Inde, où sa famille a trouvé refuge. Mais l'intéressé ne tient pas à un tel exil, qui marquerait sa renonciation à tout rôle politique. Il est persuadé d'avoir bien mérité de la patrie en évitant sa dislocation après le départ de l'armée soviétique en 1989.

Ses compatriotes, au moins ses *«frères pachtounes»*, pourraient, estime-t-il, se rappeler ce rôle si des forces centripètes devaient un jour prévaloir. Après tout, «Najib» a été inclus dans l'amnistie promise par les vainqueurs islamistes? Y compris par M. Hekmatyar, comme lui pachtoun de la même province du Paktia, et avec qui il a eu des contacts dans ses derniers mois au pouvoir.

Où en sont les provinces? Les informations sur l'Afghanistan sont, comme il est explicable, centrées sur Kaboul, suggérant que le pays vit au rythme d'une capitale où les factions règlent leurs différends au canon. Or il n'en est rien. Même si l'avenir peut réserver des surprises, il faut rappeler qu'à l'issue d'une guerre qui, en quatorze ans, a fait plus d'un million de victimes, un régime communiste a cédé la place à un pouvoir islamiste sans trop de casse (1). Peu d'exécutions sommaires ont eu lieu, et des représaillesmassives n'ont pas été, que l'on sache, exercées.

Dans les provinces, des *shuras* (conseils exécutifs) ont été constitués, réunissant des représentants de toutes les factions islamistes sous l'égide d'un prestigieux commandant moudjahid. Loin d'éliminer les dirigeants de l'ancien régime, ils ont fait place aux plus «présentables» d'entre eux, afin que la machine continue de tourner.

A Mazar-i-Sharif et dans cinq provinces du nord, le grand homme est Rashid Dostom. Trois années durant, il a été l'ultime rempart du régime Najibullah, avant de précipiter sa chute en s'alliant avec son ennemi Massoud. Le triumvirat qu'il forme avec le ministre de la défense et Sayyed Jaffar demeure, jusqu'à preuve contraire, le pivot de Kaboul.

A Jalalabad, la *shura* est présidée par un dissident du Hezb, Abdul Qadir, frère du commandant Abdul Haq, chef de la police à Kaboul, mais peu en syntonie avec le pouvoir en place. Il y a là l'amorce d'un «axe pachtoun» susceptible de contester un jour les forces «nordistes» et chiites qui dominent la capitale, et ce d'autant que Jalalabad est la plaque tournante des innombrables trafics avec l'influent voisin pakistanais. Cette ville est aussi le point de passage obligé des réfugiés, presque tous pachtounes, dont 150 000 environ sont déjà rentrés au pays.

A Hérat, la grande cité persophone de l'ouest, la tête visible de la *shura* est le commandant Ismail Khan. Mais son parti, le Jamiat, y est très divisé. Par ailleurs, des Iraniens s'y sont montrés en grand nombre sitôt la passation des pouvoirs aux islamistes. Autre fait important survenu dans la zone : des pans des provinces du sud-ouest sont passés, à la suite d'accords avec d'ex-dignitaires communistes, aux mains de sympathisants de M. Hekmatyar.

Le chef du Hezb dispose ainsi d'une base territoriale qu'il n'était jamais parvenu à conquérir durant la guerre. Il s'agit, certes, de zones peu peuplées. Mais l'Helmand est la région des champs de pavot qui font désormais de l'Afghanistan le principal producteur mondial d'opium. Quant à la province de Farah, elle abrite la grande base aérienne de Shindand, naguère construite par l'URSS à portée du Golfe. Ainsi le Hezb dispose aujourd'hui d'une aviation (135 appareils, selon M. Hekmatyar) et de centaines de missiles Scud.

A Kandahar, enfin, la *shura* est dominée par une coalition pachtoune sous influence royaliste, situation reflétant la prééminence dans cette zone de la confédération Durrani dont est issue l'ancienne famille royale. Des généraux naguère communistes y demeurent à la tête de l'armée. Mais M. Hekmatyar, très marginalisé à Kandahar, n'a pas renoncé à y pousser ses pions, provoquant de sérieuses tensions.

L'affrontement entre pays musulmans

Quel jeu jouent les pays étrangers? Moscou n'a plus grand-chose à faire en Afghanistan, sauf à tenter d'échanger les quelques dizaines de soldats de l'ex-armée soviétique toujours prisonniers des moudjahidin contre une aide, fort chiche vu l'ampleur de ses propres problèmes.

Les États-Unis entendent ne pas tarder à revenir à Kaboul, où ils devraient être bien accueillis du fait de leur aide généreuse aux combattants islamiques contre l'URSS. Par-delà l'Afghanistan – un des rares pays dont ils avaient été évincés, et où ils entendent contenir la poussée de l'Iran – leurs regards se tournent vers l'Asie centrale, foyer d'inquiétude et d'espoir tout à la fois. M. Peter Tomsen, naguère représentant de Washington auprès des moudjahidin, a visité Kaboul le 15 juin. Il y a promis une aide et annoncé la réouverture de l'ambassade à condition que sa sécurité soit assurée.

Mais, à présent que la guerre froide a cessé, d'autres intervenants remplacent les «super-grands». Les plus actifs sont des pays musulmans. Le premier ministre pakistanais Nawaz Sharif s'est rendu à Kaboul le lendemain de l'installation de M. Modjaddedi. Ce voyage spectaculaire rappelait qu'Islamabad n'entendait pas se désintéresser de l'Afghanistan – même si cette capitale avait décidé de «sophistiquer» son jeu en cessant d'aider les seuls fondamentalistes pachtouns. Dans l'avion de M. Sharif voyageait aussi le prince Turki Al-Fayçal, chef des services secrets saoudiens. Ce *«jumelage»* était, d'évidence, un message à Téhéran.

L'Iran n'a pas ménagé son aide à M. Dostom pour établir son pouvoir sur le nord, puis à Kaboul. Ce pays, en outre, soutient les chiites du Hazarajat et de la capitale. Or cette minorité refuse désormais son ancestral statut diminué. Elle revendique 25 % des positions dans les instances dirigeantes, bien plus que son poids dans le pays. Cette insistance a valu à la coalition chiite du Wahdat de se voir confier le ministère de la sécurité. Les combats qui, début juin, ont ravagé Kaboul plus que quatorze ans de guerre opposaient des chiites pro-iraniens et des sunnites pro-arabes.

Les services secrets pakistanais (ISI) sont redevenus plus actifs que jamais avec, selon maints observateurs, une complaisance à peine moins marquée que naguère envers M. Hekmatyar. L'argent vient, comme par le passé, de Ryad. Et, en plus de nombreux jeunes saoudiens, pas tous saoudiens, on trouve aussi à Kaboul beaucoup d'Algériens et des ressortissants de pays du Golfe.

JEAN-PIERRE CLERC

(1) A Kaboul, 250 personnes ont été tuées.

□ **JAPON : visite du premier ministre indien.** – M. Narasimha Rao est arrivé le 23 juin à Tokyo pour une visite officielle. Le chef du gouvernement indien entend intéresser le Japon au développement économique de son pays, qui s'est ouvert sur l'étranger depuis son arrivée au pouvoir en 1991. Une divergence a surgi, rapporte l'agence UPI, sur la question nucléaire. Le premier ministre japonais, M. Miyazawa, a déclaré que la signature par New-Delhi du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) favoriserait les investissements de son pays. M. Rao a, lui, qualifié le pacte de *«discriminatoire»*, rappelant que l'Inde n'entend pas le signer et souhaite sa révision en 1995.

□ **TIMOR-ORIENTAL : un dissident condamné à quinze ans de prison.** – M. Fransisco Miranda Branco, dissident proche du mouvement séparatiste Fretilin, a été condamné, lundi 22 juin, à quinze ans de prison pour subversion par un tribunal indonésien, la peine la plus lourde infligée à un Timorais depuis le massacre de civils à Dili par l'armée indonésienne en novembre dernier. D'autre part, le gouvernement portugais a accusé mardi Djakarta de ne pas respecter ses engagements pris devant la commission des droits de l'homme de l'ONU de punir les responsables du massacre. Cette affaire a également tendu les relations entre Djakarta et Washington. – *(UPI, AFP.)*

هكذا من الأصل

LE SOMMET EUROPÉEN DE LISBONNE

Les Douze veulent redonner confiance aux opinions publiques

La principale caractéristique du conseil européen qui se tiendra les 26 et 27 juin à Lisbonne est de se dérouler quelques semaines avant le référendum français sur les accords de Maastricht. C'est la préoccupation première non seulement de M. François Mitterrand, mais *aussi des chefs de gouvernement* des pays partenaires, tant *il est vrai qu'une victoire* du « non » en France bloquerait toute la machine communautaire, sans qu'on puisse dire où et quand s'arrêterait le scénario de destruction. Ainsi, au conseil européen de Lisbonne, le mot d'ordre sera-t-il : redonner confiance aux opinions publiques.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

On n'attend du sommet de Lisbonne ni de grandes décisions ni même d'y voir véritablement traiter les deux principaux dossiers inscrits à l'ordre du jour : la programmation budgétaire de la Communauté pour les années à venir (ce qu'on appelle le « paquet Delors 2 ») et l'élargissement de la Communauté. On s'efforcera plutôt de donner bonne apparence aux solutions de compromis, encore très incomplètes, à ce jour ébauchées. Car les Douze, non encore remis du séisme danois, inquiets des aléas du référendum français, auront comme principal souci de trouver le ton juste pour convaincre l'opinion qu'ils sont unis sur l'essentiel, que l'Europe continue, que Maastricht représente la bonne cause.

Il est difficile d'imaginer que les chefs d'État et de gouvernement n'évoquent pas ce qui pourrait se passer à la fin de l'année, dans l'hypothèse où les onze autres États membres auraient ratifié, si le *Danemark persistait à ne pas vouloir* de Maastricht. Mais voudront-ils pour autant clarifier davantage la situation ? Ce serait probablement prématuré.

Mercredi, au cours d'une conférence de presse, M. Jacques Delors a reconnu qu'il avait eu tort (à « 7 sur 7 »), d'émettre des doutes sur la possibilité pour le Danemark de continuer à bénéficier des avantages de la politique agricole commune dans le cas où il ne rejoindrait pas le giron communautaire. Ces propos, ressentis comme une menace, *ont été très mal accueillis* par les Danois *(lire page 7 l'article de Camille Olsen)*. Trouver le juste ton à *leur* égard *n'est pas évident*, et cela mérite d'autant plus attention que ce qu'on leur dit a forcément des répercussions sur l'opinion dans les autres pays. *Les Onze ont certainement le devoir de* prendre acte avec considération de la manière dont ont voté les Danois, mais en même *temps* il serait dangereux qu'ils donnent le sentiment que rejeter Maastricht n'est pas grave, que ça se rattrape, puisqu'après tout l'Europe du traité *de Rome et* celle *du marché* unique continuent.

Subsidiarité : mode d'emploi

Soucieux de corriger l'idée d'une Communauté technocratique qui se mêle de *tout* et empiète de façon abusive sur les compétences des États, les Douze vont s'efforcer d'approfondir le concept de subsidiarité. Celui-ci, qui figure dans le traité de *Maastricht, signifie qu'il* ne faut intervenir, et surtout légiférer, au niveau communautaire que si l'on peut en attendre une plus grande efficacité par rapport à une *action qui serait menée unique*ment au plan national.

Les Britanniques, qui voient là un moyen de contenir les supposés débordements de Bruxelles, sont *très attachés à cette démarche. La* Commission approuve, se déclare prête à aider les gouvernements à *définir le* mode d'emploi de la subsidiarité, mais en même temps M. Delors souligne les difficultés et les ambiguïtés de l'exercice. Il fait remarquer que les excès, si excès il y a, *sont le résultat de l'action* conjuguée de la Commission, mais aussi du conseil des ministres et du Parlement européen.

Il observe encore que bien souvent un minimum de législation était nécessaire pour permettre la libre circulation d'un produit donné dans la Communauté : que n'a-t-on dit lorsque la Commission a proposé *un règlement harmonisant* les conditions de fabrication des fromages au lait cru ! C'était en fait le passage obligé pour rendre possible la suppression des barrières sanitaires et *donc* la vente de ces fromages sur l'ensemble du territoire communautaire. Codifier le concept de subsidiarité ne sera pas une mince affaire.

C'est toujours en pensant à la ratification de Maastricht, à la nécessité de caresser l'opinion dans le sens du poil, mais aussi à celle d'éviter les conflits qui donnent une *image négative de l'Europe*, que les Douze aborderont le « paquet Delors 2 ». Le compromis qui s'est esquissé la semaine passée à Luxembourg *(le Monde* du *23 juin) consiste à prévoir une pro*gression moins rapide des dépenses que ne l'envisageait initialement la *Commission en échelonnant* la programmation qu'on se propose d'adopter sur sept ans au lieu de cinq ans, avec l'idée que le plafond actuellement fixé pour ces dépenses *(1,20 % du PNB)* serait inchangé pendant les deux premières années. Ce compromis ne dit rien du *niveau des dépenses communau*taires en 1999, ni des postes qui feront les frais des économies projetées.

Les Espagnols ont commencé à *fortement s'agiter. M. Felipe Gon*zalez n'a souscrit aux accords de Maastricht que moyennant la promesse d'une revalorisation très substantielle de l'effort consenti *par la CEE* en faveur des pays les moins prospères. Cela implique non seulement la création du fonds de cohésion, *mais également une* progression très significative (la Commission proposait un doublement) des crédits affectés aux fonds structurels.

Le dossier de l'élargissement

Il est vraisemblable que de nou*velles assurances seront données*, mais sans chiffres, sauf peut-être pour le fonds de cohésion.

Le dossier de l'élargissement sera, lui aussi, traité en douceur. *Le travail préparatoire (avis de la* Commission, mandat du Conseil) sera accéléré de façon que les négociations avec chacun des pays candidats de l'AELE (Association de libre-échange) puissent commencer en *1993. Cependant ce démarrage* ne sera possible (personne ne le conteste, même si les Anglais ont eu à un moment des velléités d'aller encore plus vite) qu'après la ratification *du traité de Maastricht* et l'adoption des mesures budgétaires.

Les Douze vont feindre de croire que cette première vague d'élargissement peut s'accomplir sans aménagements significatifs des institu*tions de la Communauté*. Les réformes, sans doute inéluctables, seront renvoyées à 1996, l'année retenue pour la révision du traité de Maastricht. Pour les autres can*didats*, la Communauté devra imaginer une formule qui, sans être pour l'instant l'adhésion, permette à ces pays de se sentir accueillis par la famille communautaire.

Les Douze confirmeront probablement vendredi M. Jacques Delors à la tête de la Commission pour les deux prochaines années. Enfin, le conseil devrait adopter trois déclarations sur la *Yougoslavie*, sur le processus de paix au Proche-Orient et sur le partenariat qu'ils souhaitent établir avec les pays du Maghreb.

PHILIPPE LEMAITRE

Un entretien avec M. John Major

Suite de la première page.

La seconde raison, c'est la perspective *d'entraîner* les *nations* d'Europe de l'Est dans le système occidental de la démocratie libérale.

– Espérez-vous que les négociations sur l'élargissement puissent commencer avant la fin du processus de ratification ?

– Mon ambition est de préparer le terrain aussitôt que possible pour des discussions détaillées. Cela prendra *du temps* à la *Communauté* de définir sa propre position dans les négociations avec la Finlande, la Suède, la Norvège et l'Autriche. Ce travail doit être engagé aussi rapidement que possible. Dès que nous serons d'accord, peut-être lors du sommet d'Edimbourg, en décembre, nous commencerons à négocier avec les autres pays. En ce qui concerne la ratification du traité de Maastricht, je pense qu'il y a une réelle volonté au sein de la Communauté de trouver *le moyen de permettre* aux Danois de nous rejoindre. Du côté britannique, mon soutien au traité de Maastricht ne doit faire aucun doute dans l'esprit de quiconque. Je l'ai négocié, j'y crois, je veux le traduire dans les faits. Je suis sûr que c'est le bon traité pour l'Europe !

« Nous devrons changer les institutions »

– Attendez-vous de vos partenaires qu'ils s'engagent formellement lors du sommet de Lisbonne en faveur de l'élargissement ?

– Ce sommet peut atteindre plu*sieurs objectifs. J'aimerais* d'abord que nous progressions sur la question de l'augmentation du budget communautaire. Il me semble difficile que nous nous mettions d'accord à ce sujet à Lisbonne, mais nous pouvons et devons commencer à examiner cette question. S'agissant de la ratifi*cation, qui est un sujet de première* importance, plus tôt le président français organisera un référendum, mieux ce sera pour tout le monde. Mais discuter du budget et de la ratification ne nous empêche pas d'aborder également le problème de l'élargissement. Car il s'écoulera pas *mal de temps entre notre décision de* principe et le moment où nous serons vraiment prêts à négocier.

– Quand les pays de l'AELE pourraient-ils rejoindre la Communauté ?

– Très bientôt j'espère, en 1994 ou 1995, du moins si nous commençons à négocier dès le début de 1993. En tout cas, certainement avant la conférence *institutionnelle prévue en 1996*.

– Les pays d'Europe centrale, eux, ne sont pas prêts : quelle forme d'association envisagez-vous pour eux ?

– C'est vrai, *ils ne sont pas encore* prêts à rejoindre la Communauté. Mais nous avons déjà des accords d'association avec la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, même si nous ne savons pas s'il faut parler de Tchécoslovaquie ou bien des Tchèques et des Slovaques. Nous allons vraiment devoir tenir compte de cela à Lisbonne. Ces pays ont une ambition : être capables de rejoindre un jour la Communauté. Avant que cela *soit possible, ils devront prendre* des décisions très dures pour remettre leurs économies en ordre. Nous devons les y encourager en leur disant : lorsque votre économie sera prête, la Communauté vous accueillera.

– La Communauté ne fonctionne pas toujours très bien avec douze membres, comment pourrait-elle mieux fonctionner à dix-huit ou vingt membres ?

– Il est certain que nous devrons changer les institutions. Mais vous auriez pu dire la même chose lorsqu'elle ne comptait que cinq ou six membres, et pourtant maintenant nous sommes douze. Nous ne pouvons pas dresser un rideau de fer économique à travers l'Europe. Ce ne serait pas la Communauté à laquelle je crois ni celle que nous devons développer.

– Mais peut-on éviter une « Europe à deux vitesses », l'une réservée aux plus riches, l'autre aux plus pauvres ?

– Les pays de l'AELE peuvent nous rejoindre *assez rapidement. Ce* sont des démocraties occidentales, qui probablement seront des contributeurs nets au budget de la Communauté (3). Ensuite, il se passera *pas mal de temps avant que les pays* d'Europe centrale soient prêts à les imiter. Ce ne sera d'ailleurs pas leur intérêt de nous rejoindre trop tôt : la Communauté va en effet devenir un marché très dur et très compétitif. Mais quand ils seront prêts, la question d'une Europe à deux vitesses ne *se posera plus*.

– Avez-vous la même conception que M. Delors à propos de la « subsidiarité » ?

– Par « subsidiarité », j'entends que *rien de ce qui peut être mieux fait* au niveau national le soit au niveau international. Il y a des choses que la Communauté doit faire : par exemple, cela n'aurait aucun sens de prendre des décisions en France pour stopper les émissions de gaz carbonique si la Grande-Bretagne ne le fai*sait pas également. D'un autre côté*, c'est toujours mieux de laisser chaque État prendre des mesures à sa manière.

» Dans chaque domaine, nous devons voir s'il vaut mieux faire confiance aux États membres pour mettre en œuvre un principe général, et vérifier ensuite si cette confiance est justifiée ou, au contraire, si chaque État doit décider de lui-même des affaires dont la Communauté n'a pas à se mêler. Si nous n'agissons pas ainsi, nous créerons une grande frustration dans chaque État, et, au niveau européen, une bureaucratie ingérable. Je crois que *Jacques* Delors voit les choses de la même manière.

– La Commission semble être prête à abandonner certains de ses pouvoirs. Souhaitez-vous qu'il y ait, à Lisbonne, un engagement ferme sur ce point ?

Nous ne pourrons pas déterminer la nature de ces pouvoirs à Lisbonne, parce que cela demandera beaucoup de temps. Mais je pense que nous *discuterons de la manière de les resti*tuer.

– Avez-vous toujours l'intention de proposer un « protocole » ou une « déclaration » qui clarifierait la notion de subsidiarité ?

– Je ne sais pas d'où vient cette histoire... Nous devons attendre un peu pour voir comment le gouvernement danois entend régler ce qui est maintenant son problème. Il a un problème intérieur, et chaque homme politique européen sait bien ce que cela représente : il faut laisser les choses s'apaiser. *Suggérer brutalement* aux Danois ce qu'ils doivent faire ne les aiderait pas, ce serait contre-productif. J'ai une idée sur ce que je ferais si j'étais Poul Schluter, *le premier ministre danois*, mais j'attends de voir comment il réglera ce problème. Si, au bout du compte, les Danois ne ratifient pas le traité tel qu'il est, celui-ci ne pourra pas être mis en œuvre. Nous les aiderons si nous le pouvons.

– La Grande-Bretagne va-t-elle soutenir la prolongation pour deux ans du mandat de M. Delors à la tête de la Commission de Bruxelles ?

– A Lisbonne, j'écouterai à ce sujet l'avis de chacun, c'est la meilleure chose à faire.

– Certains disent que, si vous le soutenez, c'est parce qu'il est déjà très affaibli...

– Les gens disent toutes sortes de choses sur les Britanniques... Je suis endurci...

Budget : Il n'y a pas d'urgence

– Un compromis est-il possible à propos de l'augmentation du budget de la Communauté ?

– La Communauté vit grâce à des compromis. Entre douze pays aux opinions différentes, vous êtes toujours obligé d'aboutir à un compromis. La *question est de savoir qui* fait des compromis et sur quoi. Je suis certain que nous dégagerons un compromis, mais je suis sûr aussi que ce ne sera pas à Lisbonne. Nous pourrions y arriver à Edimbourg, en décembre.

– Vous ne pensez pas que l'augmentation du budget est une conséquence du traité sur l'union politique ?

– Pour l'instant, la Communauté ne dépense pas toutes ses ressources. *Ce n'était pas le cas il y a quelques* années. Souvenez-vous qu'elle a eu besoin d'une « rallonge » il y a un an. Elle a donc actuellement assez d'argent, pour cette année et l'année prochaine. Il n'y a donc pas de crise financière et des décisions immédiates sur ce point ne s'imposent pas. *Avant de prendre* celles-ci, nous devrons connaître plusieurs choses : à quoi servira cet argent ? A quoi aurait-il pu être mieux employé par chaque État ? Combien ? Faut-il accroître le pourcentage de la contribution de chaque État ? Les États ont des vues différentes sur toutes ces *questions, nous devons y réfléchir* avant de conclure. De toute façon il n'y a pas d'urgence.

– Accepteriez-vous de renoncer au rabais sur la contribution britannique obtenu par Mme Thatcher ?

– Ce n'est pas négociable, à mon avis. La Grande-Bretagne reste le deuxième contributeur net au budget *de la Communauté. Les Allemands* sont les premiers. Cette année, nous contribuons pour plus de 3 milliards de livres (4), alors même que nous sommes déjà contraints d'emprunter beaucoup. *Donc je ne pense pas que* j'accepterais une renégociation de ce rabais.

– Acceptez-vous de ne pas réduire l'aide promise aux pays les plus pauvres de la Communauté ?

– Si je vous le disais maintenant, je détruirais ma marge de négociation.

– Revenons à Maastricht. Qu'est-ce qui a mal tourné après la signature du traité ? Un malentendu entre les gouvernements et les opinions publiques ?

– Je ne sais pas. Cela dépend des pays. Prenez l'Irlande : elle a dit massivement « oui » au référendum. Pour la France, on verra. Au Danemark, le « non » l'a emporté de justesse. Dans ce pays, la résistance à une Europe centralisée n'est pas un phénomène nouveau. Mais au bout du compte nous ne vivons pas la grave crise *que* certains décrivent.

» Dans chaque pays européen existe un fort instinct nationaliste. C'est vrai en Allemagne et en France. C'est certainement vrai au Royaume-*Uni et au Danemark*. C'est une question de fierté dans chaque pays. Beaucoup de gens craignent aussi une Europe centralisée, avec un gouvernement central dictant sa loi à tous les gouvernements nationaux. Une telle Europe est imaginaire. Mais comme beaucoup de gens en ont peur, ils réagissent contre la Communauté. Ce doit être le rôle des hommes politiques de corriger cette vision. Pour ma part, j'essaierai. Je pense que les autres dirigeants européens essaieront aussi, même si c'est difficile.

La Grande-Bretagne ne doit pas s'isoler

– Vous semblez beaucoup plus européen que vos compatriotes...

– Souvenez-vous de Churchill dans les années 40 : il parlait déjà de l'union européenne ! Anthony Eden était un grand européen ! Harold Macmillan voulait rejoindre la Communauté, avant que le général de *Gaulle lui dise non !* Alec Douglas Home était également très européen et, dans l'histoire de l'Europe, peu de gens ont été aussi pro-européens que Ted Heath ! Regardez : aucune *nation ne s'est autant impliquée* dans la Communauté que la France et l'Allemagne. Les Français sont-ils pour autant moins Français qu'il y a cinquante ans ? Certainement pas. Les Allemands sont-ils moins Allemands qu'il y a cinquante ans ? Certainement pas. Et les Britanniques pas moins Britanniques...

» Ce sont des instincts qui resteront. *Dans chaque pays, que les gouvernements* soient conservateurs ou socialistes, il y a un conservatisme avec un petit « c ». Les gens voient l'Europe changer très vite et, instinctivement, ils se cabrent. *Est-ce bien ?* Est-ce que cela durera ? Est-ce que cela changera les choses auxquelles nous sommes attachés ? Peut-être *pourrions-nous faire* une pause ? Ce sentiment existe dans toute l'Europe. Les propositions sur la subsidiarité pourraient l'apaiser. Ce serait très rassurant si la Communauté renonçait à certaines vieilles directives centralistes qu'elle avait prises dans les années 70 et au début des années 80. Et nous pouvons le faire.

» Si nous pouvions donner de la *substance au principe de subsidiarité*, je pense que cela marcherait. C'est pourquoi il n'y a pas de raisons de *désespérer* ou de s'inquiéter de l'avenir de la politique européenne. Il faut que les hommes politiques communiquent leur vision beaucoup plus efficacement que dans le passé.

» Je voudrais souligner autre chose : les gens disent toujours que *les Britanniques ont des réserves* envers l'Europe. Mais il y a une différence entre la Grande-Bretagne et les autres pays. Le premier ministre britannique doit se rendre devant le Parlement deux *fois* par semaine. La Chambre des communes compte 650 membres. Certains sont fanatiquement pro-européens, d'autres le sont par raison, d'autres enfin sont hostiles à l'Europe. Ce sont ces derniers dont vous entendez le plus parler. Je pense que si le président Mitterrand, ou le chancelier *Kohl, ou MM. Lub*bers ou Cavaco Silva devaient s'expliquer devant le Parlement deux fois par semaine pour répondre de but en blanc aux questions qu'on leur pose, leurs adversaires *se* feraient entendre bien *plus* efficacement. Alors c'est vrai que le système parlementaire britannique donne parfois une image déformée de l'état de l'opinion publique...

« Un frère et une sœur »

– Le Parti conservateur est divisé. Mais, vous, personnellement, où vous situez-vous ? Vous êtes un pro-européen ou un centriste ?

– Je suis intellectuellement pour l'Europe. Je suis conscient des avantages que seule la Communauté peut apporter aux économies européennes. Elle a amélioré nos niveaux de vie et notre sécurité. Je ne pense pas pour autant que tout soit bien. En même *temps je suis convaincu que la* Grande-Bretagne a bien fait de rejoindre la Communauté et qu'elle doit y tenir toute sa place. J'ai résumé cela en disant qu'elle était *« au centre de l'Europe »*. Je ne voudrais jamais voir le Royaume-Uni en marge de l'Europe, sans autorité ni *influence. La Grande-Bretagne* ne doit pas s'isoler, elle doit pouvoir avoir des alliés, tout comme l'Allemagne et la France. Après tout, d'un sujet à l'autre, les alliances changent en Europe...

– Vu de l'étranger on a tout de même l'impression que la Grande-Bretagne n'arrive pas à choisir entre l'Europe et ses relations privilégiées avec les Etats-Unis...

– Non, pas du tout ! Nous n'avons pas à choisir. Entre un frère et une sœur vous choisiriez ? Le Royaume-Uni est un pont entre l'Europe et les Etats-Unis. Géographiquement et économiquement, nous faisons partie de l'Europe. *Historiquement, nous* avons une relation très étroite avec les Etats-Unis et je pense que c'est utile à la fois pour l'Europe et pour les Etats-Unis. A moins que l'Europe considère les Etats-Unis comme un ennemi, pourquoi devrions-nous choisir ?

– L'Europe en tout cas se montre impuissante en Yougoslavie. N'y a-t-il rien à faire ?

– La mission Carrington continue...

– Les massacres aussi...

– Mais comment voulez-vous arrêter *tout cela immédiatement* ? On ne peut le faire que par la diplomatie. On se heurte à de vieilles querelles, à des haines anciennes. On ne peut pas les supprimer du jour au lendemain ou simplement par une force extérieure. Je ne crois pas que l'aide humanitaire proposée par les Nations unies puisse parvenir sur l'aéroport de *Sarajevo tant qu'il* y a des combats. Avez-vous vu la topographie de cet aéroport ? Cela ressemble furieusement à Dien Bien Phu. Il n'empêche que les Nations unies ont cette responsabilité. En outre, c'est à elles d'imposer des sanctions. Quant à la *mission* Carrington, elle doit continuer. Tout cela ne fournit pas une solution. C'est très frustrant de voir ces scènes horribles de combats et de massacres, soir après soir, à *la télévision*, mais *je* ne connais pas d'autre moyen...

– Et l'intervention militaire ?

– Cela dépend de ce que l'on entend *par là*. Je ne pense pas qu'une intervention militaire permettrait de séparer les combattants. Il faudrait des centaines de milliers de soldats, et je ne suis même pas sûr que cela suffirait. »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE LANGELLIER
et LAURENT ZECCHINI

(3) Les pays « contributeurs nets » sont ceux qui *financent davantage le budget* de la Communauté qu'ils n'en reçoivent d'aides.

(4) Une livre = environ 10 francs.

EN BREF

□ **ÉTATS-UNIS : la Cour suprême confirme l'interdiction des prières dans les écoles publiques.** – La Cour suprême a réaffirmé, mercredi 24 juin, l'interdiction d'organiser des offices religieux dans les établissements d'enseignement publics, notamment l'interdiction des prières lors des cérémonies de remise des diplômes. Le président Bush s'est déclaré « très déçu » par cet arrêt. La Cour suprême s'est prononcée par cinq voix contre *quatre en faveur du maintien* de cette interdiction. – *(AP.)*

□ **HAÏTI : les gardes-côtes américains ont reconduit à Port-au-Prince les derniers réfugiés internés à Guantanamo.** – Les gardes-côtes américains ont rapatrié, mercredi 24 juin, dans leur pays les derniers réfugiés haïtiens *qui* se sont vu refuser l'asile politique aux Etats-Unis et qui étaient internés sur la base de Guantanamo. Au total, sur les 36 722 Haïtiens interceptés alors qu'ils fuyaient leur île après le coup d'État de septembre 1991, 27 048 *ont été* reconduits *dans leur* pays d'origine. – *(AP.)*

ET LES DÉBATS SUR LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

La ratification d'un pays à l'autre

Allemagne : trouver une réponse à l'euro-scepticisme

BONN

de notre correspondant

Après l'émotion suscitée par le vote négatif des Danois sur Maastricht, les responsables politiques se remettent de leur frayeur et portent la bonne parole à l'opinion publique en essayant de lui faire prendre conscience de tout ce que l'Europe lui a apporté. Mais ils avouent ouvertement leur soulagement que la Constitution allemande n'autorise pas les référendums.

La qualification inattendue des Danois pour la finale de la Coupe de football européenne face à l'Allemagne n'explique pas à elle seule la vague de sympathie dont bénéficient en ce moment ceux qui ont osé défier le «moloch» européen. Le sentiment anti-européen se porte bien depuis quelques mois outre-Rhin, avant tout parce qu'il sert d'exutoire à la mauvaise humeur contre une classe politique, soupçonnée, opposition et majorité confondues, de ne se préoccuper que d'elle-même et d'être incapable de résoudre les problèmes du moment.

Comme au Danemark, comme en Irlande, cette hostilité à l'Europe est portée par une coalition hétéroclite allant des partis nationalistes d'extrême droite à l'extrême gauche, de la presse populaire du groupe Springer, qui ne se passionne que pour le Mark, aux anciens mouvements contestataires de l'Est comme Neues Forum, en passant par tous les *Besserwisser*, ceux qui savent mieux que tout le monde comment il faudrait faire l'Europe à l'image de l'Allemagne.

Cette hostilité, souligne le porte-parole du groupe parlementaire social-démocrate pour les affaires étrangères, M. Karsten Voigt, relève du sentiment des gens d'être complètement dépassés par les bouleversements de ces dernières années, par une réunification menée au pas de charge, par les difficultés des pays de l'Est, la réapparition des guerres civiles en Europe. En gros, par tout ce qui menace, à l'ouest de l'Allemagne, la prospérité si chèrement conquise après-guerre, à l'est, le rêve qu'on s'en était fait.

Le symbole du mark

Pour les Allemands, la Communauté est une sorte de cocon nébuleux, à la fois rassurant, mais où on n'est pas sûr de ne pas perdre encore un peu de ce bien-être déjà si menacé de toute part. La plupart de ces craintes se focalisent sur le mark, symbole à l'ouest parce qu'il a été le fondement de la renaissance nationale, symbole à l'est parce que c'est à peu près la seule bonne chose que la réunification ait apportée à une société qui a perdu tous ses points de repère.

On s'agitait beaucoup ces derniers jours en Allemagne sur la question de savoir si le conseil européen de Lisbonne déciderait ou non de l'attribution du siège de la future Banque centrale européenne. Pour le responsable du groupe parlementaire chrétien-démocrate pour les questions européennes, M. Peter Kittelmann, l'attribution de ce siège à l'Allemagne serait un «signal» bienvenu pour aider à convaincre l'opinion que la future monnaie européenne sera aussi solide que le mark.

Les spéculations allaient bon train sur le choix de Bonn ou de Francfort. Le porte-parole du gouvernement, M. Dieter Vogel, a entretenu le suspens, jeudi 25 juin, en affirmant que le gouvernement continuait à défendre Francfort mais qu'il serait obligé de se plier au consensus qui se dégagerait des discussions. Pour les défenseurs de Bonn, qui se prépare au déménagement, vers le tournant du siècle, des fonctions essentielles du gouvernement à Berlin, Bonn aurait l'avantage de ne pas concurrencer les places financières de Paris et de Londres.

Les dirigeants allemands insistent (ils en parleront à Lisbonne) sur la nécessité de préciser, sous une forme encore à déterminer, les droits et les devoirs de l'administration bruxelloise par rapport aux États membres et aux régions. Le chancelier Kohl a affirmé la semaine dernière devant le Bundestag qu'il n'était pas question de laisser prospérer la bureaucratie. Bonn défendra aussi, dans la discussion sur le financement de la Communauté, un accès pour les Lander de l'est aux «fonds structurels» prévus pour les régions défavorisées.

L'accord, en passe d'être entériné, sur la révision de la Constitution induite par le traité de Maastricht, lève la lourde hypothèque que faisait peser sur la ratification de ce traité le mécontentement des Lander (*le Monde* du 24 juin). L'opposition social-démocrate a, pour sa part, rendu public un catalogue de revendications en huit points pour *«trouver une réponse à l'euro-scepticisme»*. Il reprend notamment l'exigence d'une plus grande démocratisation des institutions européennes et du renforcement du contrôle parlementaire. Mais le SPD y réaffirme aussi sa volonté d'œuvrer pour surmonter cet euro-scepticisme et présente le traité de Maastricht, malgré ses imperfections, comme *«un progrès décisif»*.

HENRI DE BRESSON

Danemark : la sérénité après le «non»

COPENHAGUE

de notre correspondante

Au Danemark, 1992 restera une année de grand cru, tant elle a été le cadre d'événements exceptionnels : célébration des vingt ans de règne de Margrethe et noces d'argent de cette même souveraine et de son mari français, Henri de Monpezat ; attribution, pour la deuxième fois, de la Palme d'or du Festival de Cannes à un metteur en scène danois ; championnat d'Europe où l'équipe de football, appelée au dernier moment à prendre la place des Yougoslaves, a fait merveille ; et, bien sûr, le référendum du 2 juin sur la ratification du traité de Maastricht. La victoire du «non» a causé un incroyable choc, non pas tellement au Danemark même mais surtout dans les capitales des autres Etats membres de la CEE ; au point que certaines chancelleries ont parfois réagi de la façon la plus extravagante. Certains ont prétendu y voir un geste *«suicidaire»* ou un faux pas que leurs auteurs ne songeraient, bien sûr, qu'à réparer immédiatement.

Au Danemark, ces échos ont plutôt étonné, voire froissé bien des gens. Le gouvernement et le Parlement se sont empressés de remettre les choses à leur place en soulignant qu'ils n'envisageaient pas de trahir le choix de leurs électeurs et de rattraper cette «bévue» qui scandalisait tellement ces «messieurs de Bruxelles».

Il est d'ailleurs curieux que les politologues étrangers, qui ont pu suivre ces deux dernières décennies l'évolution des relations du Danemark et de la CEE, n'aient pas noté qu'entre 1972 et 1992 les sentiments pro-CEE des Danois n'ont cessé de se refroidir au fil des ans. Ainsi, les petits exploitants agricoles et les pêcheurs qui, en 1972 et même en 1986, s'étaient illustrés commes les grands défenseurs de la CEE, ont été, en 1992, très nombreux à voter «non» parce qu'ils étaient opposés à une politique qui aujourd'hui ne serait plus conforme à leurs intérêts. En outre, les porte-parole des partis et des mouvements recommandant le «non» au cours de la campagne du référendum n'ont jamais manqué de rappeler régulièrement au public que, le Danemark étant cosignataire du Traité de Rome, il fallait la totalité des douze signatures pour permettre que ledit traité subisse une transformation quelconque. En conséquence, affirmaient-ils, le Danemark est en mesure d'arrêter le mouvement en cours et de faire renégocier les accords de Maastricht.

La balle dans le camp des Onze

Forts de leurs droits, les dirigeants danois veulent utiliser maintenant à fond le temps dont ils peuvent disposer pour étudier l'aspect juridique de cette affaire, et ils ne se priveront pas d'aller jusqu'au bout s'il le faut... Voilà pourquoi, en ce moment, tant d'hommes politiques et de hauts fonctionnaires à Copenhague haussent les épaules quand on leur parle des objections et des menaces de M. Jacques Delors, traité par eux de *«simple fonctionnaire»*. Ils rappellent qu'il n'a pas le pouvoir de jeter le Danemark hors de la CEE.

Le ministre danois des affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen (libéral), a annoncé, pour sa part, mercredi 24 juin, qu'*«il ne fera pas part des critiques»* de plusieurs partis danois au président de la Commission de Bruxelles, qui avait estimé dimanche que le Danemark risquait de perdre les bénéfices de la politique agricole commune s'il maintenait son «non» au traité de Maastricht. Le chef de la diplomatie danoise a décidé, à l'issue de la réunion de la commission de politique extérieure du Parlement, d'adopter cette attitude à la suite des regrets formulés, mercredi, par M. Delors, assurant qu'il ne se mêlerait plus du débat au Danemark. *«Je suis tout à fait satisfait que Jacques Delors ait adopté cette attitude»*, a indiqué M. Jensen.

Pour les responsables danois, qui savent se montrer chicaneurs et obstinés, la balle est désormais dans le camp des Onze, et ils n'entendent pas reprendre la partie avant l'automne. Ils se sentent en outre confortés par les réactions qu'ils observent dans les autres pays membres, réactions de la presse ou tout simplement du grand public. Les ambassades du Danemark en Europe auraient reçu de très nombreux témoignages d'approbation et de sympathie qui laissent penser que, s'il en était besoin, le Danemark pourrait trouver des appuis solides – à Londres et à Bonn surtout – pour rechercher une solution acceptable aux problèmes qui ont été posés le 2 juin.

Sur le plan intérieur, c'est également l'embellie au Danemark, puisque tous les partis, de l'extrême gauche à l'extrême droite, ont été d'accord pour maintenir le gouvernement centre droit en place et ne pas essayer de provoquer des élections anticipées.

CAMILLE OLSEN

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

M. Louis Mermaz annonce une réforme du Fonds des calamités agricoles

Les députés ont entendu, mercredi 24 juin, une déclaration prononcée au nom du gouvernement par M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture, sur la réforme de la politique agricole commune. Le ministre a profité de cette intervention, qui a été suivie d'un débat au cours duquel se sont exprimés, jusqu'à une heure avancée de la nuit, plus de quarante orateurs, pour annoncer notamment la réforme du Fonds des calamités agricoles.

La réforme de la politique agricole commune (PAC) avait donné déjà l'occasion à l'opposition UDF-RPR, ébranlée par le débat sur l'Union européenne, de resserrer brièvement les rangs, et incidemment de mettre en difficulté le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy, par le biais d'une motion de censure repoussée d'extrême justesse – trois voix – le 1er juin. Le débat de mercredi, introduit par un plaidoyer méticuleux de M. Mermaz, a permis d'évoquer plus longuement la lancinante crise de structure de l'agriculture française à laquelle la réforme de la PAC est censée répondre.

Au lendemain de l'échec du blocus de Paris tenté par la Coordination paysanne, le ministre de l'agriculture, parfois agacé par les interpellations incessantes de l'opposition, a tout d'abord justifié la conclusion, jugée par certains précipitée, de l'accord qui prévoit la suppression du système de prix garantis pour certains produits, compensée en partie par des aides directes apportées aux exploitants agricoles. *« Dix-huit mois de discussions, qui se croisaient avec les négociations du GATT, ont permis de dégager un accord en mai. Il nous fallait saisir cette occasion pour que la communauté adopte de nouvelles règles d'organisation de sa politique agricole hors de la pression du GATT, et se présente ainsi plus soudée face aux Etats-Unis »*, a-t-il indiqué.

Dans un climat électrique conforté par la présence aux abords de l'Assemblée de quelques dizaines de manifestants agriculteurs, M. Mermaz a défendu ensuite le principe de la réforme en assurant que *« l'évolution du revenu »* ne dépendant *« plus uniquement de l'augmentation du rendement à l'hectare »*, *« dès lors, l'intérêt de l'agriculteur sera de calculer au mieux ses coûts de production pour améliorer sa marge bénéficiaire plutôt que d'accroître sa production quoi qu'il en coûte »*. *« Le rapprochement entre les prix communautaires et les prix mondiaux va redonner une plus forte compétitivité à notre agriculture, qui devrait se traduire par des gains de parts de marché, dans la Communauté d'abord, à l'extérieur ensuite »*, a-t-il ajouté.

Dévoilant une partie du plan d'accompagnement prévu pour cette réforme, M. Mermaz a déclaré vouloir *« poursuivre l'effort d'allègement des charges d'exploitation entrepris ces dernières années »*. *« L'allègement de la taxe sur le foncier non bâti est à l'ordre du jour depuis plusieurs années*, a-t-il dit. *En 1989 et 1990, d'abord, la taxe additionnelle sur le foncier non bâti a été supprimée totalement. En 1991, un dégrèvement de 45 % des parts départementales et régionales a été institué. Je peux vous annoncer dès aujourd'hui que le Premier ministre a décidé la reconduction de cette mesure pour 1993 »*.

Le ministre a également évoqué la question douloureuse des indemnités pour les calamités agricoles. *« L'indemnisation du gel arboricole et viticole du printemps 1991 et de la sécheresse de l'été 1991 est prévue dans le cadre d'une enveloppe de 1 250 millions de francs »*, a-t-il souligné avant de dévoiler une partie du projet de réforme du Fonds des calamités agricoles. M. Mermaz a indiqué que le fonds serait à l'avenir *« alimenté par des ressources plus évolutives grâce à la perception d'une nouvelle taxe sur les chiffres d'affaires des exploitants »*. *« Avec un taux de 0,1 %, elle pourrait rapporter 350 millions de francs par an »*, a-t-il souligné. Le gouvernement prévoit aussi la création d'un nouveau produit d'épargne-calamité *« afin d'encourager la formation d'une épargne de précaution par les exploitants »*.

Une impression de gâchis

Le discours du ministre s'est attiré les plus vives critiques de l'opposition, insensible à la déclaration de M. Pierre Bérégovoy, alors présent, qui a pourtant affirmé qu'il a *« valeur d'engagement de la part du gouvernement »*.

Définitif, M. Patrick Ollier (Hautes-Alpes), orateur principal du RPR, a regretté *« une nouvelle PAC imposée sans concertation, sans débat, d'une manière précipitée et brutale, nouvelle PAC qui est plus une révolution qu'une simple réforme »*. *« Vous avez renoncé à la véritable force de frappe »* que représente l'agriculture française *« en cédant par anticipation aux Américains et en abandonnant notre pouvoir agricole en échange d'hypothétiques compensations dans le domaine de l'industrie et des services »*, a-t-il déploré avant d'ajouter : *« Vous êtes le ministre de la liquidation de notre agriculture traditionnelle, une sorte de syndic chargé d'exécuter une politique conçue et programmée par des hommes qui ont fait un choix de société qui, hélas, tourne le dos au monde rural. »*

Tout en reconnaissant *« la nécessité d'une réforme »*, M. Jean-Marc Nesme (UDF, Saône-et-Loire) a jugé la réforme soutenue par le gouvernement français *« frileuse, bureaucratique et malthusienne »*. Il a indiqué que si *« les agriculteurs français ont plus que jamais besoin de l'Europe, ils sont en droit de demander qu'il ne se fasse pas n'importe quoi dans le domaine de la PAC »*. *« L'excédent agricole n'est mauvais que parce que les coûts de production de l'agriculture européenne en général, et ceux de l'agriculture française en particulier, sont supérieurs aux prix du marché. Une véritable réforme serait celle qui rend l'agriculture plus compétitive sur les marchés internationaux et qui repose sur une volonté forte de conserver et de conquérir des parts de marché »*, a-t-il conclu.

M. Pierre Méhaignerie (Ille-et-Vilaine), qui s'exprimait au nom des centristes, a jugé *« insupportable » « l'autosatisfaction »* qu'il a prêtée au ministre. *« Il fallait une réforme de la politique agricole, mais celle qui nous est proposée, on ne peut pas l'aimer. Elle est choquante (...), elle est lourde d'incertitudes (...), enfin, elle est difficile à comprendre »*, a estimé le président du CDS, pourtant moins catégorique que ses collègues de l'opposition . *« Cette réforme peut produire le pire ou l'acceptable*, a-t-il ajouté, *mais vous n'avez su ni préparer les esprits ni trouver le ton juste pour apaiser le formidable désarroi du monde agricole. »*

Le gouvernement, également attaqué par le porte-parole communniste, M. Daniel Le Meur (Aisne), qui a dénoncé *« cet acte anti-national qui préfigure Maastricht »*, n'a guère reçu de soutien que du groupe socialiste. Solidaire, M. Michel Dinet (Meurthe-et-Moselle) a cependant demandé des garanties. *« Avant que la réforme ne soit mise en œuvre*, a-t-il dit, *il vous faut préciser et améliorer les modalités de son application en tenant compte de la diversité de nos agricultures régionales »* et en obtenant si possible *« au plan européen des aménagements »*. *« Il nous faut aussi tracer les grandes lignes d'un plan d'accompagnement français »*, a-t-il ajouté.

La nuit aidant, le microclimat de jacquerie perceptible au début de la discussion s'est progressivement dissipé et le débat a estompé à plusieurs reprises ce clivage obligé. Les députés de la majorité et ceux de l'opposition, confrontés à la même impression de gâchis, ont souvent prononcé le même jugement sur l'ancienne politique communautaire. Mieux encore, ils ont parfois proposé des mesures identiques de soutien à l'agriculture, qu'il s'agisse d'allègements fiscaux ou d'efforts en faveur de l'aménagement du territoire sans toutefois parvenir à se départir totalement de leur attitude partisane.

GILLES PARIS

□ **Adoption définitive du projet de loi sur les « zones d'attente » dans les ports et aéroports.** – L'Assemblée nationale a adopté définitivement, mercredi 24 juin, le projet de loi sur les « zones d'attente » dans les ports et aéroports (*le Monde* des 4 et 19 juin) présenté par le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès. Les députés n'ont apporté aucune modification à la version du texte adoptée, le 17 juin, par le Sénat. Le PS, l'UDF et le RPR ont voté pour, le PCF a voté contre.

□ **Les députés non inscrits mécontents de leurs conditions de travail.** – M. Jean Royer (Indre-et-Loire) et vingt et un des vingt-cinq députés actuellement non inscrits à un groupe politique de l'Assemblée nationale ont déposé une proposition de résolution pour modifier le règlement et permettre la création d'une *« réunion administrative »* sur le modèle de celle qui existe déjà au Sénat. Les députés non inscrits, aussi divers que M. Michel Noir (ex-RPR), Mme Marie-France Stirbois (Front national) ou M. Jean-Marie Cambacérès (ex-PS), souhaitent ainsi obtenir une parité du temps d'intervention dans les débats et les questions au gouvernement, et une amélioration des moyens mis à leur disposition.

Tempête autour des contraventions de SOS-Racisme

Brouhaha, hurlements, protestations... Les contraventions impayées de SOS-Racisme ont déclenché, mercredi 24 juin, une jolie tempête à l'Assemblée nationale. *« L'association aurait bénéficié d'une remise gracieuse, d'une remise par grâce présidentielle, portant sur 80 000 F dus pour les contraventions ! »*, s'est indigné M. Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis) en interpellant le banc des ministres. Gourmand, l'ancien ministre délégué à la sécurité du gouvernement de M. Chirac s'est enhardi jusqu'à demander : *« A quelle adresse les Français doivent faire parvenir leurs contraventions pour bénéficier eux aussi d'une remise : à la direction des affaires criminelles et des grâces, au cabinet du garde des sceaux ou au cabinet élyséen ? »*

M. Pierre Bérégovoy eut toutes les difficultés du monde à se faire entendre au milieu des lazzis. *« Laissez le premier ministre répondre ! »*, tonnait le président de l'Assemblée, M. Henri Emmanuelli, tandis que les députés du RPR scandaient : *« Non, non ! »* Solidaires de M. Bérégovoy, les députés du PS volèrent à son secours en s'époumonant encore plus bruyamment. Suprêmement agacé, M. Bérégovoy put enfin lâcher quelques fragments de phrases audibles : *« Il ne m'est pas possible de discuter des conditions dans lesquelles le président de la République a pu décider ou refuser d'exercer le droit de grâce qui lui est reconnu par la Constitution. »*

La fièvre à peine retombée, SOS-Racisme réagissait en expliquant que les véhicules en infraction étaient ceux de l'association et non ceux de responsables en particulier. *« SOS-Racisme n'a fait qu'avoir recours à la loi telle qu'elle a été votée régulièrement par le Parlement*, a ajouté l'organisation. *Si des parlementaires estiment aujourd'hui que cette loi utilisée par des milliers de particuliers est mauvaise, libre à eux de la modifier. »*

F. B.

Les suites de l'affaire Boucheron

M. Gabaude a été remis en liberté

M. Michel Gabaude, ingénieur commercial, qui avait été inculpé d'abus de biens sociaux, faux et usage de faux et écroué, samedi 13 juin à la maison d'arrêt d'Angoulême, a été remis en liberté mardi 23 juin, après avoir interjeté appel de la décision d'incarcération auprès de la cour d'appel de Bordeaux.

Interpellé sur son lieu de travail, vendredi 12 juin à Mérignac (Gironde), M. Gabaude avait été conduit à Angoulême où le juge Pierre-Louis Pugnet lui avait notifié son inculpation dans l'affaire de la station d'épuration de La Couronne.

Cet ingénieur commercial est soupçonné d'être au cœur d'un système de facturation fictive par l'intermédiaire de diverses sociétés, dont une basée dans un paradis fiscal des Antilles, mettant notamment en cause M. Jean-Michel Boucheron, député non-inscrit de la Charente, ancien maire socialiste d'Angoulême (*le Monde* des 10, 14-15 et 17 juin).

Dès sa garde à vue, M. Gabaude a mis en cause M. Boucheron, ce qui a conduit le juge d'instruction d'Angoulême à en informer le procureur de la République, M. Joël Guitton, qui a aussitôt déposé une requête auprès de la chambre criminelle de la Cour de cassation, aux fins de dessaisissement et de désignation d'une nouvelle juridiction, en raison du privilège de juridiction dont bénéficient les élus. La chambre criminelle dispose d'un délai de huit jours pour désigner un nouveau juge.

Le dossier pourrait être confié à un juge d'instruction de Bordeaux, où une autre information judiciaire vient d'être ouverte sur les activités d'une des sociétés de M. Gabaude, la SEPC, ou rejoindre le bureau de M. Guy Joly, président de la troisième section de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui a déjà inculpé MM. Gabaude et Boucheron le 22 février 1991, dans une autre affaire.

P. R.-D.

En Poitou-Charentes

La présence d'élus régionaux du FN dans les conseils d'administration des lycées provoque des remous

POITIERS

de notre correspondant

L'entrée des cinq élus régionaux du Front national de Poitou-Charentes dans les conseils d'administration des lycées publics provoque des réactions hostiles. Le porte-parole des élus d'extrême droite s'en est fait l'écho, mercredi 24 juin, lors de la séance des question orales. En réponse, M. Raffarin, président du conseil régional, a indiqué : *« Chaque délégué représente l'assemblée régionale et non son propre parti. S'il devait y avoir des dérives, je proposerais de nouvelles décisions. Pour l'instant, aucun incident ne m'a été signalé. Je reste très vigilant. »*

La première réaction était venue récemment du lycée agricole de Melle (Deux-Sèvres), où siège M. Jean-Romée Charbonneau (FN). Cent cinquante signataires d'une pétition soulignaient : *« Notre établissement public accueille des jeunes quelle que soit leur origine scolaire, familiale ou religieuse. Il a accueilli et accueillera encore des enfants d'émigrés, en particulier des étudiants marocains. Nos conceptions de la formation, nos pratiques sont inconciliables avec les idées véhiculées par le parti auquel adhère M. Charbonneau. »* Une réaction identique avait été enregistrée au lycée professionnel des Terres-Rouges à Civray (Vienne), où les personnels administratifs, enseignants et de service se demandent *« quelle collaboration* [ils pourront] *attendre d'un représentant* [M. Noël Pichon] *d'une idéologie hostile aux principes de neutralité de l'enseignement public et d'égalité des enfants de toutes races et religions »*. M. Pichon avait jugé cette querelle *« scandaleuse »*.

A la demande des socialistes, les représentants régionaux dans ces conseils d'administration avaient été désignés au scrutin proportionnel.

MICHEL LÉVÊQUE

Au Sénat

Le projet de maîtrise des dépenses de santé est repoussé

Le Sénat a rejeté, jeudi 25 juin, le projet de loi relatif aux rapports entre les professions de santé et l'assurance-maladie, pour lequel le premier ministre avait été contraint, à l'Assemblée nationale, de recourir à la procédure de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution en engageant, pour la première fois depuis son arrivée à l'hôtel Matignon, la responsabilité de son gouvernement (*le Monde* daté 7-8 juin). A l'exception du groupe socialiste, qui a voté contre, et du groupe communiste, qui n'a pas participé au vote, les sénateurs ont adopté, par 226 voix contre 73 et 2 abstentions, la question préalable, disposant qu'il n'y a pas lieu de délibérer, qui leur a été présentée par M. Charles Descours (RPR, Isère), rapporteur de la commission des affaires sociales.

Déjà échaudés à deux reprises, lors de l'échec de la commission mixte paritaire (CMP) sur la réforme hospitalière puis lors du retrait par le gouvernement, après accord en CMP, du texte sur l'Agence du médicament, les sénateurs ont préféré repousser purement et simplement le projet défendu par M. René Teulade, ministre des affaires sociales et de l'intégration, plutôt que de chercher à l'amender. Il est *« inutile de dépenser notre énergie »*, a expliqué le président de la commission des affaires sociales, M. Jean-Pierre Fourcade (Rép. et ind., Hauts-de-Seine).

Tout au long de la discussion générale, de nombreux sénateurs se sont cependant fait l'écho de l'opposition des médecins hostiles à ce projet, issu d'un accord, signé le 10 avril, entre la Confédération des syndicats médicaux français et les trois caisses nationales d'assurance-maladie, et qui vise à freiner l'augmentation des dépenses de santé (*le Monde* du 2 juin). *« En laissant croire que les médecins sont responsables de l'augmentation des dépenses de santé, vous trompez l'opinion »*, a ainsi affirmé M. Henri Collard (Rass. dém., Eure). *« Prenons l'engagement d'abroger ce texte immédiatement si nous revenons au pouvoir en mars 1993 »*, a déclaré M. Jean-Jacques Robert (RPR, Essonne).

De son côté, M. Claude Prouvoyeur (app. RPR, Nord) a jugé *« anticonstitutionnel »* le volet concernant la profession d'infirmier, introduit dans le texte du gouvernement, à l'Assemblée nationale, sur proposition du groupe UDC. *« Il est impensable d'imposer aux infirmiers un plafond d'activité alors qu'ils ne font qu'exécuter les prescriptions des médecins »*, a-t-il ajouté. Porte-parole du groupe communiste, M. Robert Pagès (Seine-Maritime) a aussi exprimé cette inquiétude : *« Quand les soignants auront atteint leur quota, ne risque-t-on pas de voir apparaître une médecine au noir, avec paiement sous la table ? »*

Seul orateur à défendre le projet de loi, M. Franck Sérusclat (PS, Rhône) a ironisé sur les intentions prêtées aux socialistes de vouloir tuer la médecine libérale, *« comme on prétendait que Jaurès était un partageux qui voulait démembrer la vache du paysan »*. *« On a parlé de rationnement, de régime disciplinaire. Il ne s'agit là que de caricatures destinées à cacher l'information aux Français »*, s'est défendu le ministre des affaires sociales. *« Notre but est de limiter le gaspillage*, a assuré M. René Teulade. *Alors que la France se trouve au deuxième rang mondial pour les dépenses de santé, il s'agit de limiter celles qui ne sont pas médicalement justifiées et de privilégier les actes les plus utiles. »*

Le projet de loi doit maintenant retourner pour une nouvelle lecture à l'Assemblée nationale, où M. Bernard Pons (RPR), président de l'intergroupe de l'opposition, avait brandi, au début du mois de juin, la menace d'une motion de censure.

JEAN-LOUIS SAUX

Réintroduction dans le projet de code pénal de la sanction du discrédit jeté sur une décision de justice

La majorité sénatoriale UDF-RPR a adopté mercredi 24 juin en deuxième lecture, après l'avoir modifié, le livre IV du projet de code pénal, relatif aux atteintes contre la nation, l'Etat et la paix publique, présenté par M. Michel Vauzelle, ministre de la justice. Seuls les communistes ont indiqué qu'ils votaient contre.

Au cours de la discussion, M. Paul Masson (RPR, Loiret) a convaincu la majorité sénatoriale de revenir, sur certains points, au texte adopté en première lecture, notamment l'interdiction du territoire, prononcée à titre obligatoire lorsqu'elle s'applique à l'encontre d'un étranger coupable des infractions les plus graves. En dépit des efforts de M. Vauzelle et de M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort), les sénateurs ont aussi renforcé les sanctions contre la bigamie, passible de trois ans de prison et de 300 000 F d'amende, au lieu d'un an de prison et de 100 000 F d'amende. Ils ont enfin réintroduit la sanction supprimée à l'Assemblée nationale en seconde lecture du *« discrédit jeté sur un acte ou une décision juridictionnelle dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance »*, qui est punie de six mois d'emprisonnement et de 50 000 F d'amende.

G. P.

□ **Au conseil des ministres.** – Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 24 juin, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Ses travaux ont été consacrés aux effets de la politique de l'environnement sur l'emploi (*le Monde* du 25 juin) et à la qualité de l'habitat et du cadre de vie (*lire page 15*).

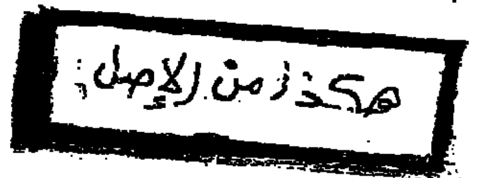
Le centenaire du groupe du Rassemblement démocratique et européen

Le groupe sénatorial du Rassemblement démocratique et européen (RDE) a fêté, mercredi 24 juin, ses cent ans d'existence. Présidé aujourd'hui par un sénateur de Seine-Saint-Denis, M. Ernest Cartigny, le RDE est une curiosité du palais du Luxembourg. Fossile de la IIIe République radicale, miraculeusement préservé de la bipolarisation de la vie politique française, manifeste depuis 1958, grâce au mode d'élection particulier des sénateurs, il comprend en son sein deux bons tiers de parlementaires appartenant à la droite modérée contre un tiers de radicaux de gauche et de membres de l'actuelle majorité présidentielle. Ce petit monde se divise invariablement à l'occasion des votes importants sans pour autant cesser de cohabiter en bonne intelligence.

Autrefois appelé la Gauche démocratique, ce groupe, fort de plus de cent cinquante membres, a fait la pluie et le beau temps au palais du Luxembourg pendant l'entre-deux-guerres, à l'époque bénie où le Sénat pouvait se payer le luxe de faire tomber les ministères Blum en refusant de voter ses projets d'ordre financier.

Plus ancien groupe parlementaire, le RDE peut se vanter d'avoir compté parmi les siens Georges Clemenceau, Gaston Doumergue... et François Mitterrand, qui y fit un bref passage entre 1959 et 1962. Il subit pourtant depuis quelques décennies une sérieuse cure d'amaigrissement et ne compte plus aujourd'hui que vingt-trois membres. Il voit maintenant se profiler la barre des quinze sénateurs qui permet, au Sénat, la constitution d'un groupe. Cette perspective n'effraie pas pour autant M. Cartigny, doté de la foi du charbonnier, qui assure que le RDE *« préfigure l'avenir, car les clivages politiques actuels arrivent à bout de souffle »*.

G. P.



POLITIQUE

Le débat sur le traité de Maastricht

L'Elysée estime que le vote du Congrès a relancé la « dynamique européenne »

La nouvelle loi constitutionnelle, avalisée mardi par le Congrès, a été promulguée, mercredi 24 juin, par le président de la République et devrait être publiée vendredi au *Journal Officiel*. Le projet de loi tendant à autoriser la ratification du traité de Maastricht doit être présenté au conseil des ministres le mercredi 1er juillet et c'est ce jour-là, selon le porte-parole du gouvernement, M. Martin Malvy, que sera précisée la date du référendum qui donnera aux électeurs la possibilité de se prononcer sur ce texte après les vacances d'été. Commentant l'approbation de la réforme constitutionnelle par le Congrès, le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a déclaré, mercredi 24 juin, au cours des délibérations du conseil des ministres : *« C'est une bonne nouvelle qui a retenti comme telle dans toute la Communauté et qui va inspirer nos partenaires en même temps qu'elle ouvre la voie au référendum populaire chez nous. »*

Le porte-parole de la présidence de la République, M. Jean Musitelli, a souligné, pour sa part, que ce vote, après le « oui » de l'Irlande, avait relancé *« la dynamique européenne dans le bon sens »* et que, dans ce contexte, le conseil européen des 26 et 27 juin à Lisbonne devait déboucher sur un *« message politique fort : l'Europe continue ! »* En outre, le Parlement sera réuni en session extraordinaire à partir du 1er juillet afin d'entreprendre ou de poursuivre la discussion de plusieurs projets de loi dont l'examen avait été retardé par les débats sur la construction de l'Union européenne. Députés et sénateurs siégeront en principe jusqu'au 10 juillet.

Préparer le référendum

Suite de la première page

M. Mitterrand aimerait aujourd'hui qu'on retienne surtout qu'il a fait preuve d'abnégation parce que l'avènement de l'Europe de l'an 2000 valait bien quelques sacrifices. C'est ce qu'il répond, en substance, aux objections, pour justifier sa double reculade : je n'allais tout de même pas casser l'Union européenne à cause de quelques sénateurs réactionnaires !

Certains des collaborateurs du chef de l'Etat espéraient d'ailleurs, mercredi, que le Conseil constitutionnel mettrait à profit les nouvelles requêtes envisagées par certains des parlementaires du RPR pour faire jurisprudence en interprétant la nouvelle loi constitutionnelle dans un sens conforme au traité de Maastricht et en reprenant, notamment, l'argument de M. Dumas, qui avait tenté d'atténuer le coup sur la restriction apportée au droit de vote, en soutenant devant le Sénat que, de toute façon, le *« véritable droit »* resterait celui inscrit dans les accords de Maastricht.

Ne pas laisser traîner les choses

MM. Pierre Mazeaud, député RPR de Haute-Savoie, et Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, paraissaient en effet décidés, jeudi matin, à user de la nouvelle version de l'article 54 de la Constitution pour demander aux « sages » du Palais-Royal de vérifier que le traité de Maastricht ne comporte pas de disposition contraire à la nouvelle Loi fondamentale. En revanche, M. Mazeaud avait apparemment renoncé à saisir le Conseil constitutionnel sur le texte même de la nouvelle loi constitutionnelle. La publication de celle-ci au *Journal officiel*, prévue pour jeudi, avait été différée de vingt-quatre heures, pour laisser au député RPR, conformément aux usages, le temps de se décider.

Le président de la République admet également qu'il aurait souhaité, s'il en avait eu le temps, pouvoir consulter les Français avant les vacances afin de parachever le débat national en profitant de la dynamique positive créée par le vote consensuel du Congrès. Dès le début de l'année, il avait exprimé le vœu d'en finir, sur ce sujet, avant l'été. Mais les impératifs techniques et les délais juridico-administratifs inhérents à l'organisation de tout référendum lui interdisaient désormais cette possibilité avant le début des congés scolaires.

Il ne s'est pas aventuré à suivre l'avis des quelques membres du gouvernement qui, tel le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, lui suggéraient de faire le pari d'organiser malgré tout la consultation référendaire avant le 14 juillet, quitte à décréter un jour férié pour appeler les électeurs aux urnes en milieu de semaine. Mais il est d'accord avec eux sur la nécessité de ne pas laisser traîner les choses trop longtemps. Le référendum aura donc lieu vraisemblablement entre la rentrée des classes et la rentrée parlementaire. On devrait être fixé à l'occasion de la prochaine réunion du conseil des ministres.

Le dernier dimanche du mois de septembre étant réservé aux élections sénatoriales, les dates des 13 ou 20 septembre semblent les plus appropriées. Les électeurs auront à répondre par « oui » ou « non » à une seule question du genre : « Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français tendant à autoriser le président de la République à ratifier le traité sur l'Union européenne signé à Maastricht le 7 février 1992 ? »

Bien que le risque existe de voir les aléas de la rentrée troubler le contexte du référendum – et bien que ces contraintes de calendrier rendent encore plus aléatoire l'organisation avant la fin de l'année de l'autre série de réformes constitutionnelles annoncées il y a plusieurs mois (réduction du mandat présidentiel, équilibre des pouvoirs judiciaires, etc.), – M. Mitterrand a préféré ne pas renoncer à la *« formidable explication »* qui lui paraît nécessaire, *« dans chaque village, chaque commune, chaque quartier, chaque rue »*, afin de convaincre les Français du bien-fondé du traité de Maastricht. Le Parti socialiste y contribuera à l'occasion de son congrès des 10, 11 et 12 juillet à Bordeaux où se réuniront, parallèlement, les autres partis socialistes européens.

Les peurs catégorielles

Les derniers sondages en date montrent que cette campagne ne sera pas superflue. Le fait que plus d'un tiers des personnes interrogées – selon le résultat de l'enquête de CSA publié mercredi par *la Croix* – jugent l'avenir de la nation française menacé par le contenu du traité de Maastricht confirme que l'esprit consensuel du Congrès de Versailles ne souffle pas encore sur le corps électoral. Tous les élus partisans du « oui » ne seront pas de trop pour empêcher les porte-parole du « non » de capter les peurs catégorielles nourries, comme c'est le cas chez les agriculteurs, par les imperfections du traité de Rome que le traité de Maastricht est justement censé corriger.

M. Mitterrand, personnellement, n'entend pas renoncer à sa part. Il le confirmera sans doute lui-même en s'adressant directement aux Français, peut-être dès la semaine prochaine. Mais il sait qu'il devra jouer fin pour éviter de donner du grain à moudre à ceux qui l'accusent déjà de vouloir transformer le référendum en plébiscite.

Référence « canaque »

Toute fausse manœuvre peut fournir à l'opposition l'occasion de se ressouder sur son dos. Certains de ses proches estiment même qu'il serait bien inspiré de ne pas trop se montrer en première ligne parce que cela pourrait donner à ses adversaires prétexte à diversion, au moment où la dégradation des relations entre le RPR et l'UDF atteint un point tel qu'on peut lire, dans la *Lettre* du Parti républicain, des amabilités anti-chiraquiennes du genre : *« Notre époque n'aime ni les excès ni les excités, et nous n'envisageons pas de nous faire traiter comme quelque Kanak dans la grotte d'Ouvéa »* (*Lettre* du 22 juin).

S'il existe une référence « canaque », à l'Elysée, celle qui prévaut est celle qui renvoie à l'organisation de la campagne pour le référendum de novembre 1988 sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Il n'est pas exclu que le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy, en tant que tel, mène campagne pour la ratification du traité de Maastricht comme le gouvernement de M. Michel Rocard l'avait fait, à l'époque, pour la « ratification » des accords de Matignon.

Au palais présidentiel, où l'on réfléchit ainsi au moyen de protéger le président de la République contre les procès d'intention, l'on n'a donc pas jugé des plus opportuns le « conseil » formulé mercredi après-midi par le président rocardien de la commission des lois de l'Assemblée nationale. *« Si j'étais président de la République*, a déclaré M. Gérard Gouzes, *je procéderais à une dissolution de l'Assemblée nationale, surtout si le référendum obtient 60 % ou plus de « oui »...*

Ce sont en effet des déclarations de ce style qui avaient définitivement englué dans les considérations de politique intérieure le référendum de Georges Pompidou sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, en 1972.

ALAIN ROLLAT

□ **Les intentions de vote au référendum.** – Selon un sondage CSA-*le Parisien*, les intentions de vote au référendum sur la ratification des accords de Maastricht donnent 56 % des suffrages exprimés au « oui » (contre 69 % au début du mois) et 44 % au « non » (contre 31 %). Toutefois, les abstentions et les votes blancs et nuls s'élèvent à 50 % (enquête effectuée du 16 au 18 juin auprès de huit cent quatre personnes). D'autre part, selon un sondage CSA-*La Croix*, 38 % des personnes interrogées pensent que « l'unification européenne dans le cadre des accords de Maastricht constitue une menace pour l'avenir de la nation française » et 44 % sont d'un avis contraire.

Deux sondages

La cote de M. Mitterrand en baisse selon BVA mais en hausse selon Louis Harris

Selon le « tableau de bord » mensuel de BVA, publié dans *Paris-Match* (daté 2 juillet), 38 % des personnes interrogées ont une bonne opinion de M. Mitterrand comme président de la République (contre 40 % en mai) et 55 % en ont une mauvaise (contre 50 % en mai). 7 % sont sans opinion (contre 10 % en mai). A l'égard de M. Bérégovoy, les bonnes opinions passent, d'un mois à l'autre, de 47 % à 48 % et les mauvaises de 24 % à 33 %. 19 % des personnes interrogées (contre 29 % en mai) sont sans opinion (enquête effectuée du 12 au 17 juin auprès de huit cent quatre-vingt-six personnes).

Le baromètre mensuel de l'institut Louis Harris, publié dans *l'Express* (daté 25 juin-1er juillet), indique en revanche que 43 % des personnes interrogées (contre 37 % en mai) approuvent l'action du chef de l'Etat et que 48 % (contre 51 % en mai) la désapprouvent. 9 % (contre 12 % en mai) sont sans opinion. L'action du premier ministre est approuvée par 54 % des sondés (contre 56 % en mai) et désapprouvée par 29 % (contre 20 % en mai). 17 % (contre 24 % en mai) sont sans opinion (enquête effectuée les 12 et 13 juin auprès de mille sept personnes).



Une lettre de M. Chirac

Nous avons reçu de M. Jacques Chirac la lettre suivante :

« Dans un article du *Monde* du 23 juin, M. Daniel Carton indique que j'aurais menacé M. Charles Millon *« de le retrouver sur sa route jusqu'à la fin de ses jours »*. Dans ma conversation avec M. Millon, je n'ai jamais tenu de tels propos. Je souhaite que vos lecteurs en soient clairement informés, regrettant qu'une vérification préalable n'ait pas été faite avant qu'ils soient imprimés.

[Nous enregistrons le démenti de M. Chirac mais nous maintenons que ce n'est pas à la légère que nous avons rapporté comme nous l'avons fait une partie des propos échangés, le 18 juin, dans les couloirs du Palais Bourbon, entre le président du RPR et le président du RPR et le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale.]

Le PS veut combattre l'« euroscepticisme » des salariés

Le bureau exécutif du PS a commencé à examiner, mercredi 24 juin, les grandes lignes de la *« vigoureuse campagne »* qu'il entend organiser pour le « oui » au référendum sur le traité de Maastricht, mais chacun des participants à la réunion est convenu que rien de précis ne pouvait être décidé avant que la date de la consultation n'ait été fixée. Les principaux thèmes que le PS mettra en avant seront *« la paix, l'emploi et le rôle de la France dans le monde »*, indique le bureau exécutif dans un communiqué publié après sa réunion.

Au cours de la discussion, trois « cibles » principales ont été définies pour la future campagne : les jeunes, présumés partisans du « oui », mais qu'il s'agira de convaincre d'aller voter ; les personnes âgées, sensibles au thème de la paix ; le monde salarial et ouvrier, surtout, qui apparaît comme le plus sceptique. Le congrès extraordinaire du PS, qui se réunira à Bordeaux du 10 au 12 juillet pour adopter son projet de contrat de législature, sera aussi l'occasion d'une manifestation européenne. En effet, l'Union des partis socialistes de la Communauté n'ayant pu désigner son nouveau président, la semaine dernière, à Lisbonne – le candidat pressenti, M. Neil Kinnock (Grande-Bretagne), avait indiqué qu'il ne savait pas quelle position il adopterait aux Communes lors du vote sur le traité de Maastricht, – cette élection a été renvoyée à une nouvelle réunion, prévue à Bordeaux à l'occasion du congrès des socialistes français. Plusieurs dirigeants européens prendront la parole, en outre, au congrès lui-même.

P. J.

Les socialistes s'interrogent sur l'utilité d'un parti transnational

Faut-il créer un parti socialiste européen ? Dans la série de ses « Mardis du programme » destinés à préparer le congrès extraordinaire de Bordeaux le mois prochain, le Parti socialiste posait cette question lors d'un débat organisé le 23 juin à Paris. Due à l'initiative de M. Michel Charzat, membre du secrétariat national, chargé du programme, la discussion réunissait quelques intellectuels et des membres des PS européens.

M. Maurice Duverger, constitutionnaliste et député européen sous la bannière du PDS (ex-PC) italien, a relevé des différences entre le Labour britannique, qui *« prône l'appropriation collective des moyens de production »*, et le PS français, *« favorable à l'économie de marché »*. M. Pierre Rosanvallon, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, et Mme Colette Ysmal, directeur de recherche à la Fondation des sciences politiques, ont contesté l'utilité de créer un parti socialiste à l'échelon européen. Ce parti, ont-ils observé, s'il voyait le jour, recopierait à plus grande échelle les défauts des partis : le déficit de représentation, car certaines catégories sociales ne sont pas du tout représentées ; le déficit de délibération, car les décisions politiques sont davantage du domaine du gouvernement ; enfin, le déficit de sélection des dirigeants politiques.

Les socialistes comptent, néanmoins, œuvrer au lancement de *« campagnes sociales européennes »*, car, selon M. Gérard Fuchs, chargé des relations internationales au secrétariat national du PS, *« même si l'écart entre la droite et la gauche est désormais minime, le marché ne peut pas faire le bonheur des gens à lui tout seul »*.



SOCIÉTÉ

Dans son rapport pour l'année 1991

La Commission nationale de l'informatique et des libertés souligne le danger d'une « Europe des fichiers »

M. Jacques Fauvet, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), a présenté, mercredi 24 juin à Paris, le douzième rapport d'activité de la commission (1). Ce document, publié par la Documentation française (2), met notamment en garde contre les risques d'une *« Europe des fichiers »*.

Multiplication des fichiers d'incidents de paiement, développement du marketing direct, méthodes abusives de recrutement : douze ans après la création de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), en 1978, les fichiers *envahissent peu à peu tous les* domaines de la vie économique et sociale.

Dans son rapport annuel, la commission épingle quelques-uns des dérapages observés en 1991 : la CVDD, une société de vente par correspondance, a longtemps refusé de déclarer à la CNIL ses fichiers clients; le maire Front national de Saint-Gilles (Gard) utilisait la nationalité comme critère de tri dans un fichier de bénéficiaires de prestations sociales *(le Monde* du 6 mars); la Caisse d'épargne de Paris interrogeait le fichier des interdits bancaires de la Banque de France avant d'embaucher un employé. *« L'informatisation touche à des domaines de plus en plus nombreux*, résume M. Jacques Fauvet dans l'avant-propos du rapport, *et pose des problèmes de plus en plus complexes. »*

Le développement du marketing direct suscite ainsi un nombre crois*sant de plaintes : les sociétés de vente* par correspondance, qui s'abstiennent souvent de déclarer leurs fichiers, n'hésitent pas à les louer sans avertir les intéressés, et certaines – c'est notamment le cas des Trois Suisses – font preuve de beaucoup de mauvaise volonté lorsque la CNIL leur demande de radier certains noms.

Les services de recrutement utilisent eux aussi des méthodes abusives : les tests automatisés de personnalité se multiplient et certains questionnaires d'embauche comprennent des questions sans rapport avec la compétence professionnelle. L'Européenne de banque collectait ainsi des données concernant la religion, l'état de santé et les condamnations des *candidats* à *l'embauche*. Grâce à la procédure de déclaration préalable, la CNIL peut toutefois demander la suppression de certaines questions.

Epilogue de la polémique sur les dossiers des RG

Cet essor de l'informatisation a provoqué un nouvel afflux des demandes adressées à la CNIL : en 1991, la commission a reçu 17 388 dossiers de formalités préalables sur les fichiers (demandes d'avis du secteur public, déclarations ordinaires du secteur privé, déclarations simplifiées et modèles-types) contre 16 482 l'année précédente. Au 31 décembre 1991, le nombre de traitements enregistrés par la commission depuis l'entrée en vigueur de la loi, en 1978, se montait à 260 368. Angoissés par cette multiplication des fichiers en tout genre, de plus en plus de citoyens se tournent vers la CNIL : en 1991, les saisines, qu'il s'agisse de plaintes, de demandes de conseil ou de demandes de droit d'accès indirect, ont augmenté de 41 %. Nourries par la polémique sur les fichiers des renseignements généraux, les demandes de droits d'accès indirect ont progressé plus vite encore : ces requêtes, qui étaient au nombre de 182 en 1990, atteignaient l'année suivante le chiffre de 562, soit une augmentation de 208 %.

L'année 1991 restera cependant l'année de l'épilogue de la polémique sur les fichiers des renseignements généraux. Accueillis par un large mouvement de protestation, les décrets autorisant les RG à constituer des fichiers avaient été précipitamment retirés en 1990 par le premier ministre de l'époque, M. Michel Rocard. Après plusieurs mois de discussion, la commission a obtenu un certain nombre de garanties avant de rendre, le 9 juillet 1991, l'avis *conforme le plus long* qu'elle ait jamais donné. Désormais, seules *pourront* être fichées les *personnes* ayant eu des *« relations directes et non fortuites »* avec des terroristes, la notion d'*« activités »* a été précisée, et les modalités de contrôle ont été renforcées. Le *pas le plus important* concerne cependant l'accès à ces données : *alors que* la loi de 1978 se contentait d'autoriser les membres de la CNIL à *procéder eux-mêmes aux* vérifications, les nouveaux textes précisent que les informations qui ne mettent pas en cause la sûreté de l'Etat, la défense et la sécurité publique peuvent être directement communiquées aux intéressés. Beaucoup ont tenu à s'en assurer eux-mêmes : de mai à décembre 1991, 496 demandes de droit d'accès indirect sont parvenues à la CNIL. 36 % des requérants n'étaient pas fichés, 9 % avaient un dossier contenant des informations qui intéressent *« la sûreté de l'Etat ou la sécurité publique »*, et 26 % ont obtenu le droit de consulter eux-mêmes une partie ou la totalité de leur dossier.

L'un des domaines qui inquiète le plus les dix-sept membres de la commission est celui de la recherche génétique. La CNIL souligne notamment les dangers de l'utilisation des informations issues des tests génétiques pour des recrutements ou des signatures de contrats d'assurance. *« Une réflexion concertée s'avère particulièrement souhaitable entre le Comité d'éthique et la CNIL*, note la commission, *ainsi que l'institution d'une procédure de consultation réciproque. »* La commission, qui a déjà consulté le Comité d'éthique sur plusieurs projets de recherche génétique – centre démographique des marqueurs génétiques rares de l'INED, étude sur la psychose maniaco-dépressive, recherche de l'INED sur la mucoviscidose, projet Généthon lancé par l'Association française contre les myopathies – demande l'adoption d'une recommandation-cadre définissant, avec précision, la notion de « donnée génétique ». La grande affaire de l'année 1991 restera toutefois le débat autour de l'Europe des fichiers. Le Conseil de l'Europe avait adopté en 1981 une convention sur la *« protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel »*, largement inspiré de la loi française, *mais cinq* pays ne l'ont toujours pas ratifiée. *Invoquant* la *disparité des textes* en vigueur, la CNIL a demandé à la *Communauté* européenne d'élaborer un projet de directive contraignant.

Présenté en juillet 1990, ce texte, largement modifié lors de son passage au Parlement, établit un niveau de protection bien inférieur à celui de la loi française *(le Monde* du 13 mars). *« Etrangement, une convergence s'établissait entre ceux qui voulaient faire prévaloir le point de vue marchand et ceux qui étaient soucieux de ménager les pouvoirs publics*, résume la CNIL. *La puissance économique donnait ainsi le bras à la puissance étatique. Entre les deux, les droits de l'homme se trouvaient menacés. »* Le long cheminement du texte auprès des différentes instances de la communauté européenne n'est toutefois pas encore achevé. *« Le pire n'est jamais sûr »*, conclut la commission.

ANNE CHEMIN

(1) CNIL : 21, rue Saint-Guillaume, 45-44-40-65.

(2) *Douzième rapport d'activité 1991*, la Documentation Française, 559 pages, 160 F.

Le procès des responsables de la transfusion sanguine au tribunal de Paris

« Où sont les ministres ? »

***De la responsabilité** des hommes politiques dans un drame de société... Tel pourrait être le titre de la troisième journée du procès de l'affaire du sang contaminé, mercredi 24 juin, devant la 16e chambre correctionnelle. Mais le ministère public a rappelé fortement que seule la Haute Cour pouvait juger des ministres accusés d'être pénalement responsables dans l'exercice de leurs fonctions.**

Des ministres ! D'une audience à l'autre, de certaines parties civiles à certains avocats de la défense, la demande est devenue ritournelle, voire slogan. En écho à Me Eric Dupond-Moretti (Lille), qui lançait à la cantonade, mardi : *« Où sont les ministres ? »*, Me Nicole Dreyfus regrettait, mercredi : *« Aucun ministre, aucun de leurs collaborateurs n'a été entendu par le juge d'instruction. Il n'a pas été procédé à la moindre investigation sur l'autorité politique. »* Et l'avocat du docteur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé, de demander un supplément d'information.

Des ministres ! Voilà bien la *seule alliance entre hémophiles* contaminés et inculpés du procès *en cours*. Et *comme pour sceller* cette union si fragile, Me Dreyfus, *en début d'audience*, signifia avec justesse qu'il ne pouvait *s'agir pour elle d'ignorer les souffrances endurées par les victimes*, ces *« voix du silence »*.

Des ministres ! Ici, maintenant parce que pour les uns, les quatre inculpés ne « suffisent » pas en regard des fautes irréparables commises : parce que pour les autres, il revient aux hommes politiques d'endosser les responsabilités dont on accuse leurs clients.

« On rêve », protesta Me Charles Korman, conseil du docteur Robert Netter, ancien directeur général du Laboratoire national de la santé. *« On rêve : nous voilà dans un procès tronqué, un procès en trompe-l'œil. Les ministres n'y sont pas, les médecins prescripteurs n'y sont pas, les fonctionnaires non plus. »* Alors l'avocat s'étonna du silence bienveillant de la justice, de ses pudeurs à l'endroit d'un pouvoir à ce point préservé : *« A tout le moins, on pouvait attendre du magistrat instructeur qu'il entende les ministres. Il était possible de les entendre ! »* Et Me Korman, se tournant vers le ministère public : *« On ne les entend pas ! Et pourquoi citer aujourd'hui Georgina Dufoix, Edmond Hervé, et pas Fabius ? »*

Le sang des prisons

Des ministres... Un haut magistrat aussi. Car la cible de la défense fut bien vite Mme Myriam Ezratty, aujourd'hui premier président de la cour d'appel de Paris, hier directrice de l'administration pénitentiaire, et signataire, en janvier 1984, d'une circulaire encourageant les collectes de sang dans les prisons. Or Me Nicole Dreyfus releva à quel point la contamination des lots de sang fut grande à l'occasion de ces prélèvements à la chaîne. Elle s'étonna que l'on ait pu ainsi favoriser ce que son client, le professeur Roux, entendait interdire par sa circulaire de 1983. Elle s'indigna de ces tournées des centres de transfusion sanguine organisées dans des lieux où les donneurs à risques sont massivement représentés.

Il revint à Me Korman de brocarder durement la timidité du corps judiciaire à l'égard des siens, et en l'espèce de Mme Ezratty : *« Le juge d'instruction a interrogé le docteur Netter sur les collectes du sang. Mais sa curiosité s'est arrêtée aux portes du ministère de la justice... C'est ainsi dans notre système : le premier président de la cour d'appel note tous les magistrats du siège. Je ne sais pas s'il y a une possibilité d'inculpation. Je constate que Mme Ezratty n'a pas été entendue. »*

« Diversion » et « faux débat »

Et se tournant cette fois vers le tribunal, Me Korman lança : *« Vous décideriez de l'entendre que vous vous trouveriez dans la situation inconfortable de juger quelqu'un qui vous juge. Il y a une intrusion de l'Etat dans cette affaire, une atteinte soumoise à votre indépendance. »*

Parce que la charge fut rude, et récurrente, le substitut, Mme Michèle Bernard-Requin, voulut la désarmer : *« Il est pénible pour des juges d'entendre répéter en permanence : où sont les ministres ? Je rappelle que la Haute Cour de justice, au terme de la Constitution de 1958, est seule compétente pour juger de la responsabilité pénale d'un ministre dans l'exercice de ses fonctions ministérielles. Les ministres ne peuvent être mis en accusation que par les deux assemblées. Il n'y a, de notre part, aucune volonté de protéger quiconque mais stricte application de la séparation des pouvoirs. »*

S'excusant de donner un cours de droit tout juste du niveau de la première année de la licence, cinglant les avocats qui depuis deux jours demandent l'« impossible », Mme Bernard-Requin protesta : *« Dans cette affaire, le ministère public est accusé de tout. S'il freine, c'est sur ordres ! S'il accélère, sur ordres encore ! Jamais pour rechercher la vérité... Qu'il faille s'expliquer, c'est normal, se justifier, cela devient habituel, mais je vous le dis : si le parquet a cité deux ministres à la barre, ce n'est pas sur ordre. »*

Enfin, le substitut reprit vivement Me Korman. Comment pouvez-vous reprocher à la justice de ne pas avoir entendu le premier président de la cour d'appel de Paris, demanda-t-elle, alors *« qu'à aucun moment au cours de l'instruction le rôle de l'administration pénitentiaire n'a été évoqué ? Je vous rappelle que l'ordonnance de renvoi du juge d'instruction date du 27 mars et que la révélation par un grand journal du soir de la circulaire de 1984 a eu lieu en avril* [NDLR : *le Monde* du 11 et daté 12-13 avril]. *Cela pouvait ressembler à une manœuvre de diversion. Nous en parlerons. Nous entendrons un haut magistrat à la demande du docteur Netter. Mais madame le premier président n'est pas médecin. Ce débat est un faux débat. Peut-être est-ce une tentative sournoise pour déstabiliser la justice. Je n'en dirai pas davantage. »*

Visiblement lasse des attaques, affirmant représenter la société et non l'Etat, Mme Bernard-Requin a conclu : *« La justice a beaucoup à faire, beaucoup à porter. Il serait anormal qu'elle porte ce qui ne lui incombe pas. »*

Reprise des débats lundi 29 juin.

LAURENT GREILSAMER

M. Bérégovoy dénonce l'exploitation « politicienne » du drame

Le gouvernement a dû faire face, mercredi 24 juin, à l'Assemblée nationale, à un tir croisé de questions de l'opposition sur le drame du sang contaminé. Evoquant le procès en cours, M. Bernard Debré (RPR, Indre-et-Loire), s'est demandé si *« le champ des responsabilités »* devait *« être circonscrit aux quatre inculpés qui comparaissent actuellement devant le tribunal correctionnel »*. *« C'est au nom du gouvernement de l'époque, du premier ministre et des ministres en charge de la santé*, a poursuivi M. Debré, *que les décisions ont été prises »*. Cete question a soulevé le courroux des députés socialistes . *« Scandaleux ! »*, s'est exclamé M. Alain Calmat (app. PS, Cher) tandis que des cris fusaient : *« charognards ! »*

Ces protestations n'ont toutefois pas empêché M. Hervé de Charette (UDF, Maine-et-Loire) de revenir à la charge, un peu plus tard, en citant nommément Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé. *« Peut-on admettre*, s'est-il interrogé, *que ces responsables politiques soient responsables mais non coupables ? Peut-on admettre que certains soient devant les juges et que les autres se cachent ? »*

Dans sa réponse, M. Pierre Bérégovoy a déclaré que *« la honte consisterait à exploiter à des fins politiciennes le drame »* des hémophiles contaminés, avant de prendre la défense de M. Laurent Fabius. *« Ayant pris connaissance des rapports publiés en France et à l'étranger*, a-t-il plaidé, *je crois que notre pays, face à ce drame découvert tardivement par la communauté scientifique et médicale, a été l'un des premiers à réagir et je rends hommage au premier ministre de l'époque, M. Laurent Fabius »*.

M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, a enchaîné en appelant à *« exclure toute démagogie »*. *« Je crois*, a-t-il ajouté, *que, la justice passée, il faudra s'interroger sur le fonctionnement de l'appareil d'alerte et de l'appareil de responsabilité, en particulier au ministère de la santé. »*

F. B.

Des hémophiles assignent en justice la Croix-Rouge belge

BRUXELLES

de notre correspondant

Neuf hémophiles séropositifs ont assigné la Croix-Rouge belge en justice, a-t-on appris à Bruxelles mardi 23 juin. Comme les plaignants français, ils mettent en cause des négligences dans la préparation d'un dérivé sanguin pour la coagulation.

Une trentaine d'hémophiles ont été contaminés par le virus du sida dans le royaume, soit un pourcentage de 5 %, bien moindre qu'en France. Les autorités belges attribuent ce chiffre « faible » à la sélection des donneurs, bien avant la découverte du fléau, et à une réaction immédiate quand fut connu le danger inhérent aux injections répétées des facteurs de coagulation *(le Monde* du 20 novembre 1991).

Dans ces conditions, déclare-t-on au cabinet du ministre de la santé, Mme Laurette Onkelinx, l'administration *« ne se sent pas coupable »*. Sans écarter l'hypothèse de contaminations *« à travers les mailles du filet »*, on déclare plus vraisemblable que les victimes ont été infectées à l'occasion de voyages à l'étranger, leur état nécessitant des injections fréquentes.

Le ministère de la santé s'inquiète davantage d'une directive européenne adoptée en 1989 qui classe les produits dérivés du sang comme des médicaments, donc des produits pouvant circuler librement à l'intérieur du Grand Marché entre les Douze. La Belgique n'a pas l'intention d'appliquer cette directive *« aussi longtemps que les dérivés sanguins ne seront pas collectés chez tous les autres avec les mêmes précautions que chez nous »*.

Soutenue par M. Bernard Kouchner, Mme Onkelinx a soulevé cette question lors du dernier conseil des ministres de la santé européens, le 15 mai, et elle a demandé à la Commission de Bruxelles de réétudier la mise en œuvre de sa directive.

J. de la G.

EN BREF

□ **M. Ibrahim Souss devra quitter son logement des Yvelines.** – La cour d'appel de Versailles a ordonné, dans un arrêt rendu le 17 juin, l'expulsion de la Délégation générale de Palestine en France de ses locaux de La Celle-Saint-Cloud (Yvelines) où réside M. Ibrahim Souss. Cette décision devra être exécutée dans les deux mois. La procédure judiciaire avait été engagée par le maire (RPR) de la ville, M. Jean-Louis Gasquet, qui met en avant *« l'émotion des riverains craignant pour leur sécurité »*. Une convention avait été passée en novembre 1989 entre la municipalité et la Délégation générale de Palestine, qui renonçait à acheter la demeure en question, finalement acquise par la ville. *En contrepartie*, M. Souss s'était vu reconnaître le droit d'*« y séjourner pour quelques mois à titre gracieux »* jusqu'au 15 août 1990. *« Passé cette date et malgré les demandes répétées du maire, le représentant de l'OLP refusait de quitter la maison »*, indique la mairie.

□ **Jean-Jacques Pauvert gagne un procès contre Françoise Verny.** – L'éditeur Jean-Jacques Pauvert s'estimait diffamé par un passage du livre de Françoise Verny *le Plus Beau Métier du monde* (Orban 1991), *où celle-ci expliquait* le passage de Françoise Sagan de chez Pauvert à Gallimard, par la gestion *« mauvaise et indélicate »* de Jean-Jacques Pauvert. La cour d'appel de Paris vient, après le tribunal, de donner raison à M. Pauvert, auquel Mme Verny devra payer 50 000 F de dommages et intérêts.

□ **Six cents inspecteurs de police expriment leur exaspération.** – Refusant *« d'être les fusibles d'une société en crise sans une reconnaissance politique et budgétaire de leurs responsabilités »*, six cents inspecteurs de l'Ile-de-France ont tenu une réunion, mercredi 24 juin, dans des locaux du ministère de l'intérieur, à l'appel de l'union régionale du SNAPC (Syndicat national autonome des policiers en civil, majoritaire). Ils réclament une prise en compte de la *« spécificité »* du travail en région parisienne.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

La crise de la FEN

Le Syndicat des enseignants remplace le SNI

Réunis en congrès extraordinaire, mercredi 24 juin à Orléans, les cinq cents délégués du SNI-PEGC ont approuvé, par 56,7 % des voix, la création du Syndicat des enseignants, qui s'ouvrira dès la rentrée aux instituteurs et aux professeurs des collèges, des lycées et de l'enseignement technique. Cette décision constitue l'étape la plus importante du processus de recomposition entamé depuis plusieurs mois par la Fédération de l'éducation nationale.

ORLÉANS

de notre envoyée spéciale

Le SNI ne sera plus le SNI. En approuvant, mercredi 24 juin à Orléans, la création d'un Syndicat des enseignants qui entend regrouper les enseignants des écoles, des collèges et des lycées, les instituteurs ont définitivement tourné la page. Créé il y a trois quarts de siècle, le 17 septembre 1920, le syndicat des « hussards noirs », gardien de « la laïque », et pilier, depuis 1948, de la Fédération de l'éducation nationale, disparaît. Presque en catimini.

Morne congrès pour une date historique. A Orléans, le 24 juin, l'heure n'était pas au bilan ni à la nostalgie. Après trois mois de crise ouverte à la FEN, ce congrès de rupture donnait davantage l'impression de fermer le ban que d'insuffler un nouvel élan au syndicalisme enseignant. C'est l'œil rivé sur les statuts du syndicat et en pesant leurs mots que les responsables de la majorité du SNI-PEGC ont fait adopter leur projet. A peine a-t-il été question, dans les trente-sept interventions qui ont ponctué la journée, de l'avenir de la FEN et de l'exclusion, le 6 mai dernier, des deux syndicats minoritaires, le SNES (second degré) et le SNEP (éducation physique). Et le jugement sur le fond du procès intenté par les minoritaires contre cette exclusion, qui se tenait pourtant le même jour à Paris (*voir ci-dessous*), n'a pas été évoqué. Ni à la tribune ni dans les couloirs.

Près du tiers du discours introductif très court du secrétaire général du SNI, M. Jean-Claude Barbarant, a été consacré à *« l'inacceptable accord »* qui vient d'être conclu entre l'Etat et l'enseignement catholique. Une diatribe virulente et un appel à la *« résistance »* contre la *« progression du cléricalisme »*, longuement applaudie, y compris dans les rangs des trente-trois sections départementales qui composent la minorité du SNI.

Sur le reste, c'est-à-dire sur l'avenir du syndicat, les adhérents avaient *« tranché »* et les jeux étaient faits. Le congrès, en effet, avait été précédé d'une consultation à bulletin secret des adhérents qui s'était tenue du 4 au 18 juin. Et ces derniers, par 55,6 % des suffrages, avaient répondu « oui » à la question suivante : *« Etes-vous favorable à l'émergence, dans la FEN, d'un syndicat des enseignants au sein duquel les enseignants des écoles, des collèges, des lycées, du technique et de l'éducation physique seraient regroupés dans quatre secteurs professionnels spécifiques, largement autonomes ? »*

Dès lors, il ne restait plus à la majorité du SNI qu'à proposer un nouveau nom – le Syndicat des enseignants FEN – et des réformes statutaires permettant d'élargir son champ de syndicalisation aux enseignants des lycées. Ainsi le bureau national du nouveau syndicat comprendra désormais cinquante-quatre membres (dont trente resteront issus du SNI-PEGC et vingt-quatre parviendront des lycées, du technique et de l'éducation physique).

Contrôler le jeu des tendances

En outre, sont créées des sections académiques, qui n'existaient pas au SNI. Ce sera sans doute une façon de mieux calquer l'organisation du syndicat sur les niveaux clés de décision, mais surtout un moyen efficace de contrôler le jeu des tendances au sein du nouveau syndicat. Car si les minoritaires du SNI « tiennent » trente-trois départements (trente et un pour la tendance Unité et Action et deux pour Ecole émancipée), ils ne seront majoritaires dans aucune des vingt-huit académies.

Ces diverses dispositions sont arrêtées pour une période transitoire, couvrant l'année scolaire 1992-1993, mais la campagne d'adhésion au Syndicat des enseignants commencera dès la rentrée de septembre. Un calendrier qui laisse bien peu de temps aux minoritaires du SNI pour s'organiser. Battus au référendum organisé auprès des adhérents et battus au congrès, ils n'en contestent pas moins la *« légitimité »* d'une opération qu'ils qualifient de *« coup de force »*. Et ils ont annoncé à Orléans qu'ils ne se rendraient pas à l'assemblée constitutive du nouveau syndicat, le 25 juin à Paris.

« Nous continuerons le SNI-PEGC dans nos trente-trois sections », ont-ils martelé tout au long du congrès, fustigeant une opération de *« dissolution »* masquée, *« non conforme aux statuts »*. Mais, en jouant sur maintes subtilités sémantiques, en évoquant une simple *« évolution »* du syndicat, et sa nécessaire *« adaptation »* aux transformations de la profession enseignante, le camp majoritaire leur a coupé l'herbe sous le pied. La situation des minoritaires du SNI est donc très inconfortable. La stratégie du bunker dans trente-trois sections isolées paraît aléatoire à long terme. Et ils écartent apparemment l'éventualité de faire jouer une stricte solidarité de tendance en s'alliant avec le SNES, où ils seraient rapidement noyés.

Le camp majoritaire du SNI, qui n'a pratiquement pas de point d'appui dans le second degré, peut-il, de son côté, prendre le risque de se priver d'un tiers de ses sections locales alors qu'il souhaite, justement, s'élargir et gagner de nouveaux adhérents ? Une fois passé le choc du congrès, bien des accords pourraient se négocier.

CHRISTINE GARIN

Les minoritaires au tribunal

Mercredi 24 juin, la crise de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) ne se jouait pas seulement au congrès d'Orléans, mais aussi devant le tribunal de grande instance de Paris. La question posée à la première chambre était simple : la décision du 6 mai 1992 du conseil fédéral national de la FEN décidant l'exclusion du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) et du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) est-elle conforme aux statuts de la fédération ? Ces syndicats minoritaires avaient été déboutés, en *référé*, le 14 mai dernier. La première chambre, présidée par M[me] Jacqueline Cochard, devait donc examiner l'affaire au fond.

Pour les minoritaires, la décision du 6 mai est illégale car aucune instance de la FEN n'est compétente pour prononcer l'exclusion de membres de la fédération. La majorité de la FEN aurait ainsi voulu laisser le champ libre au Syndicat national des instituteurs (SNI). Second point attaqué par les minoritaires : la possibilité désormais offerte aux enseignants de s'affilier directement à la fédération, sans passer par un syndicat, serait, elle aussi, illégale. Pour la direction de la FEN, il s'agissait d'abord de tirer les conséquences des manquements graves du SNES et du SNEP aux statuts et règlements intérieurs de la FEN.

En refusant de communiquer la liste de leurs adhérents, comme le réclame l'article 48 des statuts, les minoritaires se seraient placés en dehors de la fédération.

Au terme d'une audience de plus de quatre heures, le substitut, M. Jean-Claude Lautru, a indiqué que les statuts et les règlements intérieurs étaient effectivement muets sur la procédure d'exclusion. En attendant le jugement, qui doit être rendu le 22 juillet, il a cependant esquissé une interprétation. A ses yeux, les minoritaires ont failli aux règles de fonctionnement définies par l'article 48 des statuts. Et, si le conseil fédéral national est compétent pour se prononcer sur l'affiliation de nouveaux syndicats, ne peut-on considérer qu'il a les mêmes pouvoirs en cas d'exclusion ? Mais, a-t-il précisé, cette modification doit alors être ratifiée par un congrès.

M. A.

SPORTS

TENNIS : les championnats de Wimbledon

Julie Halard sort Arantxa Sanchez

Julie Halard, 23[e] joueuse mondiale, a causé mercredi 24 juin la plus grande surprise du deuxième tour des championnats de tennis de Wimbledon. En 1 heure et 55 minutes, la Française, nullement impressionnée par le fait de jouer sur le central *bis* du All England Club, a éliminé en trois manches (6-3, 2-6, 6-3) l'Espagnole Arantxa Sanchez, tête de série numéro 5 et vainqueur de Roland-Garros en 1989.

Finaliste, il y a cinq ans, de l'épreuve juniors de Wimbledon, Julie Halard, âgée de vingt et un ans, a pleinement confirmé que son jeu vif et agressif était parfaitement adapté aux surfaces rapides en général et au gazon en particulier. Elle s'est qualifiée pour le troisième tour, où elle affrontera la Tchécoslovaque Helena Sukova, 18[e] joueuse mondiale, qui a triomphé en deux sets (7-5, 6-2) d'une autre Française, Alexia Dechaume.

Nathalie Tauziat, tête de série n° 14, a éprouvé de réelles difficultés pour éliminer l'Ukrainienne Natalia Medvedeva, 33[e] mondiale, (7-5, 2-6, 6-3). Son prochain match, en seizièmes de finale, l'opposera à Nicole Provis, 42[e] joueuse mondiale. En simple messieurs, Arnaud Boetsch, 43[e] au classement de l'ATP, a facilement éliminé en trois manches (6-4, 6-2, 6-2) l'Espagnol Francisco Roig, 64[e] joueur mondial. En seizièmes de finale, la tâche de Boetsch sera beaucoup plus difficile face au grand espoir néerlandais Richard Krajicek, tête de série n° 11. – *(AP.)*

□ **AUTOMOBILISME : les organisateurs des Vingt-Quatre Heures du Mans rompent avec la Fédération internationale.** – L'Automobile club de l'Ouest (ACO), organisateur des Vingt-Quatre Heures du Mans, a décidé mardi 23 juin de reprendre sa liberté, rompant avec la Fédération internationale du sport automobile (FISA) pour non-respect du contrat passé en septembre 1990 avec cette dernière. Les dirigeants manceaux affirment avoir rempli toutes les clauses de l'accord qui permettait au Mans de compter parmi les épreuves du championnat du monde après deux ans d'exclusion (*réaménagement du circuit*). En revanche, ils estiment que la FISA, qui devait assurer un plateau d'au moins cinquante voitures, a failli pour la deuxième année consécutive. Vingt-neuf équipages seulement ont pris le départ samedi 20 juin, provoquant une désaffection importante du public (170 000 spectateurs contre 230 000 en 1991) et une couverture télévisée minimum. Cette rupture permettrait à l'ACO d'échapper aux règlements de la FISA et d'accueillir toutes les catégories de voitures en 1993.

□ **FOOTBALL : le FC Nantes restera en première division.** – La commission d'appel de la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) du football français a décidé, mercredi 24 juin, de lever la mesure de rétrogradation en deuxième division du Football-Club de Nantes. Cette décision avait été prise le 9 juin, en raison du déficit de 61,5 millions de francs enregistré par le club à la fin de la dernière saison (*le Monde* du 11 juin). Ce repêchage est toutefois lié à certaines conditions, notamment la confirmation par la mairie de Nantes, avant le 29 juin, d'un concours financier à hauteur de 11 millions de francs.

DÉFENSE

Le plan spatial militaire à long terme

La France, l'Italie et l'Espagne envisagent de placer deux satellites d'observation Helios en orbite

La France, l'Italie et l'Espagne discutent de la possibilité de mettre en orbite deux satellites d'observation militaire de la catégorie Helios-1, au lieu d'un seul selon le plan initial. Ainsi, la surveillance – au moyen de ce type de satellite que les trois pays conçoivent en *coopération – sera à la fois plus* constante et plus répétitive. Un premier modèle sera en orbite en 1994. Le second devrait l'être en 1996.

Sous la responsabilité d'un « architecte » industriel, la division « espace-défense » du groupe Aérospatiale, le satellite Helios, qui pèse 2,4 tonnes en orbite polaire, a été conçu pour les besoins militaires – à la différence du satellite existant SPOT, – et il embarque un système optique qui permet des *reconnaissances par temps clair*. La durée de vie d'un tel satellite est de quatre à cinq ans. Un second satellite Helios est prévu, mais il devait, à l'origine, rester en réserve et, donc, ne pas être lancé, sauf en cas de défaillance du premier.

A ce programme contribuent l'Italie (à raison de 14 %) et l'Espagne (pour 7 %). La part française, dans ces conditions, est de 6,5 milliards de francs pour le projet ainsi défini. Depuis la guerre du Golfe, où il est apparu que la coalition anti-irakienne était dépendante à l'excès des moyens américains de renseignement, et compte tenu de la nécessité pour l'Europe de disposer en propre, dans l'espace, d'un outil de contrôle des accords de désarmement, la France est parvenue à la conclusion qu'il était sans doute préférable d'avoir en orbite deux satellites Helios. Dans cette hypothèse, il conviendrait de lancer en 1996, au lieu de le garder en réserve, le deuxième modèle qui est similaire au premier, ce qui rendrait plus permanente la détection depuis l'espace.

C'est cette éventualité qui est l'objet des discussions actuelles avec l'Italie et l'Espagne, puisque – si elle était retenue – elle exigerait de nouveaux engagements tripartites.

Dans le plan spatial militaire français, dont les axes devraient apparaître dans la prochaine loi de programmation, il est aussi question de disposer, *vers l'an 2002*, de deux satellites d'observation Helios-2, dits valorisés, dans la mesure où, à la reconnaissance optique, leur sera ajoutée la détection infra-rouge pour la nuit et par temps couvert. Une troisième génération Helios, baptisée Songe, a d'ores et déjà été imaginée pour 2008-2010. Cet Helios-3 serait capable de manœuvrer dans l'espace, à l'instar des satellites espions américains Keyhole utilisés durant la guerre du Golfe. Associé à Alcatel-Espace et à Thomson, le groupe Aérospatiale a, d'autre part, proposé au gouvernement, pour l'an 2002, de construire une nouvelle classe de satellite qui fera appel à l'observation-radar et qui peut dès lors fonctionner dans toutes les conditions atmosphériques.

Dénommé Osiris, ce projet est évalué à quelque 10 milliards de francs et il requiert à coup sûr des *contributions italienne et espagnole*. L'Allemagne a été invitée à y participer également. Avec les mêmes associés que pour Osiris, Aérospatiale a lancé – dans le cadre du plan *spatial* militaire français – l'avant-projet d'un satellite d'écoute électronique, baptisé Zénon. Ce programme d'une valeur de 3 milliards de francs est national, pour des raisons stratégiques. Les satellites d'écoute électronique ont, en effet, pour rôle de mesurer et d'intercepter les émissions radio qui reflètent la préparation d'une agression éventuelle, et ils sont en *mesure de localiser un radar* adverse pour le neutraliser ou le brouiller en vue de faciliter sa destruction dans l'espace.

Le groupe Aérospatiale a mis, enfin, à l'étude un programme de satellite géostationnaire d'alerte avancée, utilisant l'infra-rouge, pour déceler et identifier avec un délai suffisant le départ intempestif de tout missile assaillant. A ce jour, un tel projet n'est pas dans le plan spatial militaire.

JACQUES ISNARD

MÉDECINE

L'affaire Korff

Un produit « antiride » miracle en correctionnelle

La 15[e] chambre du tribunal correctionnel de Nanterre sera saisie, le 30 juin, sur plainte de la direction générale de la consommation, de l'affaire Korff, du nom des produits « antirides ». Vendus en pharmacie, ces produits sont commercialisés par la société anonyme Campagne pour les pharmacies en France. Selon les experts commis dans cette affaire, ces produits n'ont pas les effets miraculeux qu'annonce le fabricant au travers d'une intense campagne publicitaire.

Baptisés « Anti-âge retard » ou « Anti-âge super », commercialisés en pharmacie à des prix très élevés (jusqu'à 2 500 F le tube), les produits « antirides » Korff alimentent depuis plusieurs mois une polémique dans les milieux de la cosmétologie (« le Monde Sciences-Médecine » du 25 septembre 1991). Ces produits se présentent comme un cocktail de formulation quelque peu fantaisiste constitué pour l'essentiel de vitamine A (rétinol). L'ambiguïté des messages publicitaires tient à la confusion entretenue avec une autre substance, la vitamine A acide (trétinoïne), qui ne peut être obtenue que sur ordonnance et dont certains effets laissent penser qu'elle pourrait prévenir certains phénomènes du vieillissement cutané.

Après le Conseil national de l'ordre des pharmaciens et les laboratoires Pierre Fabre, la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes avait engagé une action pour « publicité trompeuse » contre le fabricant des produits Korff, filiale de la firme suisse *Cosprophar Labo* (*le Monde* du 3 octobre 1991).

Au terme de leur rapport, les deux experts nationaux, les professeurs A. Rougereau et F. Cottenat (1), critiquent très sévèrement la méthodologie des travaux expérimentaux menés par le fabricant : *« Les produits Korff n'ont aucune aptitude à effacer les rides. Tout au plus, peuvent-ils diminuer la profondeur des ridules normales ou subnormales par un mécanisme tout à fait banal de la vitamine A, c'est-à-dire l'augmentation de l'épaisseur de l'épiderme et la tendance à la réhydratation d'un épiderme déshydraté. »*

Relevant d'autre part dans les nombreuses publicités *« l'utilisation d'un vocabulaire qui se veut scientifique »*, ils concluent : *« Les effets éventuels des produits Korff proposés aux consommateurs par l'intermédiaire de leur publicité doivent être démontrés par une expérimentation valable et non critiquable. En outre, il faut que la société fasse la preuve que c'est bien le rétinol qui agit sur la peau et le derme. Enfin, il faut que la publicité montre bien que ces effets sont passagers et transitoires pour ne pas tromper les consommateurs. Toute publicité sur la base des données fournies aux experts doit être interdite. »*

J.-Y. N.

(1) L'hebdomadaire *VSD*, qui révélait il y a quelques jours des extraits du rapport des experts, a été poursuivi vendredi 19 juin par le fabricant des produits Korff qui, dans un référé d'heure à heure, réclamait le retrait de l'hebdomadaire des kiosques. *Le fabricant a été débouté.*

A Aérospatiale

Trois projets nucléaires annulés en un an

Depuis le 11 juillet 1991, la division « espace-défense » du groupe Aérospatiale, qui occupe aujourd'hui 5 400 personnes sans compter 700 salariés en sous-traitance, a enregistré trois annulations de programmes nucléaires, qui risquent de l'obliger à supprimer des emplois – on parle de 1 200 postes – dans les mois à venir.

Le 11 juillet 1991, le gouvernement a renoncé au projet S.45 d'un missile censé remplacer les engins stratégiques du plateau d'Albion, en Provence, au début du siècle prochain. Le 4 juin dernier, il a été mis fin au programme Hadès d'un missile destiné à succéder au Pluton préstratégique. Entre-temps est intervenue une initiative moins connue que les deux précédentes : le gouvernement a abandonné la construction d'un nouveau lot de seize missiles M.4 prévu pour équiper les sous-marins stratégiques. Cela représente une économie qui est estimée à environ 2 milliards de francs.

A ce jour, à défaut de connaître les programmes nucléaires et spatiaux qui seront retenus par le ministère de la défense, il a été mis à l'étude un plan de départs volontaires à la retraite et des actions pour encourager la mobilité des personnels vers d'autres secteurs du groupe, comme les avions Airbus ou ATR, où une activité plus soutenue est assurée.

En 1980, la charge de travail dans la division « espace-défense » était à 80 % nucléaire et 20 % spatiale. En 1991, elle a été de 45 % et de 55 % respectivement. Selon les prévisions avancées par Aérospatiale, elle devrait passer à 30 % et 70 % après 1994.

□ **Un nouveau blindé en coopération pour l'Eurocorps.** – Le groupe français GIAT-Industries s'est allié, mardi 23 juin, à la société britannique Guest Keen and Nettlefolds (GKN) et à l'Allemand Krauss Maffei pour produire un véhicule blindé dit modulaire (VBM), destiné à équiper notamment l'Eurocorps au début du siècle prochain. A cet accord pourrait se joindre Renault-Véhicules industriels (RVI). Le ministre français de la défense, M. Pierre Joxe, s'est félicité de la décision de GIAT-Industries d'organiser cette coopération européenne. De son côté, la société Panhard, filiale de PSA, qui a déjà signé un accord de coopération avec Rheinmetall pour développer un blindé plus léger, s'est associée avec Mercedes pour, le cas échéant, participer à la compétition sur le programme VBM.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 25 juin 1992 :

DES ARRÊTÉS

– *Du 9 juin 1992* modifiant et complétant l'arrêté du 22 avril 1980 modifié fixant la liste des substances dont l'usage est prohibé dans les produits cosmétiques et les produits d'hygiène corporelle ;

– Du 9 juin 1992 modifiant l'arrêté du 6 novembre 1986 modifié fixant la liste des colorants que peuvent contenir les produits cosmétiques et les produits d'hygiène corporelle destinés à entrer en contact avec les muqueuses ;

– *Du 9 juin 1992* modifiant l'arrêté du 16 août 1985 modifié fixant la liste des substances vénéneuses pouvant entrer dans la composition des produits cosmétiques et des produits d'hygiène corporelle et les avertissements devant figurer sur leurs récipients, emballages ou notices.

CULTURE

CINÉMA

Mon film, mon enfant

Luc Besson raconte sa première bataille. Une aventure qui date de neuf ans. Une histoire fantastique.

LE DERNIER COMBAT
de Luc Besson

Un soldat perdu, casqué, bardé d'accessoires archaïques, assis, les pieds sur un bureau où trône un téléphone silencieux. Il tient un bâton de ski prolongé d'un poignard : c'est l'affiche du Dernier combat, *le premier film de Luc Besson, en scope et dolby, en noir et blanc, avec Pierre Jolivet (également coscénariste et coproducteur). Une histoire de fin du monde. Les survivants sont très peu nombreux, croient ne plus avoir pour compagnes que des poupées gonflables, et se battent sauvagement... C'est un film simple et sophistiqué, un film d'humour amer, de poésie noire, qui date de 1983, a obtenu toutes sortes de prix, notamment à Avoriaz. En dépit de la musique d'Eric Serra, toujours, des acteurs Jean Bouise et Jean Reno que l'on retrouve dans* le Grand Bleu, *et des poissons qui ici tombent en pluie, cette première œuvre ne ressemble pas aux suivantes. Elle est dépouillée parce que fauchée. Luc Besson raconte :*

« Plus le temps passe, plus s'estompent les souvenirs de galère. Quand je revois *le Dernier Combat*, certaines naïvetés me font sourire, le côté sombre m'étonne. J'avais du noir dans la tête à ce moment-là. Vraiment, ce film, Pierre Jolivet et moi, nous l'avons fait à l'arraché. Nous avons décidé qu'il existerait envers et contre tous. Nous aurions adoré qu'un producteur s'occupe de nous, d'autant que nous n'arrivions pas, comme ça, de nulle part. Pierre avait écrit des spectacles, moi j'avais été assistant. Nous avions d'abord proposé le scénario de *Subway*, le projet était sur le point d'aboutir, et puis un producteur nous a lâchés. Nous n'y arrivions tellement pas que nous avons abandonné *Subway* et résolu de nous débrouiller par nous-mêmes. Nous avons tourné un court-métrage de dix minutes sur le thème du *Dernier combat*, en scope, pour prouver que nous savions le faire, et trouvé de l'argent pour le long.

« Voler des spectateurs à la télévision »

» Dans les années 80, un grand nombre de cinéastes ont été obligés d'en passer par là. Les règles avaient changé dans la période faste 60/70. Les multisalles, la télévision avaient poussé à la surproduction de films, sympas mais déjà prémâchés pour les chaînes. Les cinéphiles trouvaient leur nourriture puisque les grands continuaient leur travail, mais le public normal s'écartait des salles, et le système fonctionnant en circuit fermé, chacun devait se prendre en charge, surtout parmi les nouveaux venus. Il y a eu explosion d'indépendants. La production est finalement moins compliquée qu'on ne le croit : il suffit de s'organiser, de trouver deux ou trois personnes pour négocier avec les distributeurs. Nos relations avec eux aussi ont changé : nous ne les considérons plus seulement comme des commerçants, et ils peuvent s'intéresser aux talents.



D. R.

Pierre Jolivet et Fritz Wepper

» Je n'ai rien contre les télévisions, je souhaite qu'elles vivent bien et nous aussi, chacun de son côté. C'est ce qui s'est passé aux Etats-Unis. Ici, les chaînes utilisent énormément le cinéma, et l'aident mal, dans la mesure où elles aident ce qui les intéresse pour le dimanche 20 h 30. A l'exception de Canal Plus, le dialogue est impossible. D'ailleurs, je ne dialogue pas, je n'ai tout simplement pas le choix. Quand Gaumont décide de me produire, de me permettre de faire un film, je ne peux pas interdire les recettes télé et vidéo. C'est la réalité économique. Je ne connais pas de solution, je regrette que les trois ou quatre grands films français de l'année soient sous le coup d'une diffusion dans les deux ans à la télévision. Il faudrait attendre qu'une nouvelle génération arrive, en ait entendu parler, puisse revoir le film en salle. Si *Orange mécanique* était passé quatre fois sur les chaînes, personne ne l'aurait ressorti. Quand Canal Plus a programmé *le Grand Bleu*, avec un score énorme d'ailleurs, j'ai demandé à Gaumont une copie neuve et une salle. Trois ou quatre mille spectateurs sont quand même venus, qui se seraient peut-être contentés du petit écran.

» Mon rêve est que l'image vidéo soit la plus déformée possible, avec au moins vingt coupures publicitaires. Mon rêve serait de voler des spectateurs à la télévision. Je travaille pour le cinéma. Les difficultés ne sont plus les mêmes que quand nous nous battions avec Pierre Jolivet. Le temps gagné sur le montage financier, je l'utilise pour le tournage, la préparation. Tout est long dans ce métier. J'ai écrit *le Grand Bleu* à seize ans, j'en avais vingt-sept quand je l'ai réalisé. A l'exception de la dernière image, ça n'a plus aucun rapport, et pourtant c'est le même film. Ce que vous gardez en vous pendant des années tient en trois lignes, c'est un concept. Des tas de chemins y mènent, qui changent, surtout les derniers temps. C'est comme si vous rêviez d'une croisière impossible, et un jour l'occasion se présente...

» Une fois en tournage, il y a les bonnes et les mauvaises journées, tout dépend de votre faculté de réaction. Le plaisir est votre pire ennemi. C'est déjà un tel résultat de s'asseoir aux rushs, de voir de grands acteurs dire un texte dans un mouvement de caméra et de belles lumières qu'on a envie d'être content, alors qu'il s'agit du minimum sans lequel le film n'existe pas. Le problème est de savoir si la scène entre dans l'ensemble, si elle arrive au bon moment. C'est dur mais c'est bon. Je pense aux navigateurs sur leurs trimarans hypersophistiqués, quand il n'y a pas de vent... Je suppose que la tempête leur rend la course pénible, mais au moins ils agissent et avancent.

» Quand je tourne, je suis surexcité tous les jours. A aucun moment je ne me dis *« quelle horreur »*. On trouve ça chez les acteurs. Moi, dans les jours de détresse je peux me cacher, tourner des petits plans, laisser la comédie pour demain. Eux, on leur dit *« c'est maintenant »*, et ils doivent être prêts. Je n'ai jamais levé les yeux au ciel parce qu'un acteur hésite devant l'obstacle. Mais dès que s'annonce un conflit de pouvoir, alors carrément je tranche. En cas de panique, je dédramatise : je ne sauve la vie de personne, je ne suis pas en train d'inventer un médicament contre le cancer et le sida. Je fais un film.

» Le pire moment, pour moi, arrive quand j'ai remis la copie standard. On ne ressent plus le poids, tout est fait, rien ne reste, on a expulsé le film, comme pour un accouchement, il n'est plus là. Les producteurs, les distributeurs, tous ces gens qui il y a six mois trouvaient votre projet merveilleux, après trois mois, ont fait preuve de méfiance, et juste avant la présentation, ils ont les nerfs à cran, ça n'aide pas. Certains cinéastes estiment n'avoir plus à intervenir à ce moment-là. Moi, non. Mes films, je les suis, je les accompagne, je surveille au maximum les conditions d'exploitation, je discute avec les projectionnistes... Pourquoi seraient-ils moins bien traités que les techniciens de plateau ? C'est d'eux que dépend la réception de votre travail. Moi, mes films, je les considère comme mes enfants, je les aime. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

Jours heureux

MY GIRL
de Howard Zieff

Anna Chlumsky est une ravissante fillette aux allures décidées, avec d'immenses yeux bleus, ourlés de longs cils noirs, et une de ces bouches pulpeuses tellement à la mode, mais l'histoire se passe en 1972. Anna Chlumsky, ou plutôt son personnage, a onze ans. Un personnage intéressant de gamine délurée, par certains côtés très mûre, par d'autres franchement nunuche – 1972, ce n'est quand même pas le Moyen Age, – élevée par son père, embaumeur. Sa mère est morte deux jours après sa naissance. D'où son rapport tendu avec la mort, la maladie, le corps. Elle est ravagée par la culpabilité, s'attribue toutes les maladies dont on peut souffrir dans son entourage.

En fait, elle demeure une enfant joueuse, une vraie enfant, amoureuse de son prof, femelle avec son copain allergique – Macaulay Culkin, le lunetteux de *Maman, j'ai raté l'avion*, à qui, ici, elle vole la vedette, – dévorée d'une jalousie, forcément morbide, pour la femme – Jamie Lee Curtis – que son père – Dan Ackroyd – va épouser.

Un couple désassorti. On se demande ce que Jamie Lee Curtis vient faire dans ce film – probablement ce que l'on appelle un « ménage ». On se demande aussi pourquoi l'histoire se passe en 1972. Probablement pour des raisons autobiographiques, qui apportent au personnage d'Anna Chlumsky une authenticité troublante, une vraie tendresse. Qui permettent également de saupoudrer la comédie mélodramatique d'une amertume émouvante. A la fin, la fillette, débarrassée de sa culpabilité alors que son copain est mort pour elle, voit l'avenir en rose : la guerre est finie, et Nixon réélu...

En dépit de ce personnage attachant, joué par une enfant-comédienne exaspérante juste ce qu'il faut pour le rôle, on s'ennuie, tant le réalisateur, Howard Zieff, filme platement, tant la musique sirupeuse dégouline et souligne les côtés les plus niais de l'histoire.

C. G.

Vie de chien

BEETHOVEN
de Brian Levant

Calamité des canapés et providence des teinturiers, énorme, baveux, vorace, intransportable, le saint bernard, *85 kg de muscles, de poils et de* tendresse, était encore inédit dans la longue lignée des héros canins au cœur fidèle et au QI de prix Nobel, Rintintin, Benji et autre Lassie.

Comment le dénommé Beethoven sauvera une de ses petites maîtresses de la noyade et son patron, pourtant *rétif à son encombrante affection*, d'un mauvais pas professionnel ; comment, mieux encore, il parviendra à rendre à une famille moyenne américaine son unité, minée par une déprimante routine, comment il réussira à se tirer lui-même des pattes d'un méchant vétérinaire trafiquant d'animaux de laboratoire, vous le saurez en allant voir *Beethoven*, le film.

Produit par Ivan Reitman, metteur en scène de *SOS fantômes* et d'*Un flic à la maternelle*, et par conséquent incontestable spécialiste du « ciné kids », très soigné dans sa réalisation et allègrement rythmé, joué par une petite troupe sympathique (Charles Grodin, Bonnie Hunt, les enfants, et Dean Jones, ex-pensionnaire de chez Disney) résignée de bon cœur à laisser la vedette au gros toutou, *Beethoven* n'aboie pas plus haut que son but, qui est de plaire aux petits sans exaspérer les grands.

A noter que le dialogue se réduit à quinze phrases. N'est-ce pas ainsi dans *bien des foyers ? Où un film de pure* fiction, de pure distraction, rejoint parfois la réalité du plus grand nombre...

D. H.

Le rock du coq

ROCK-O-RICO
de Don Bluth

Notre fibre nationale sera titillée puisque le matériau de base de ce dessin animé on ne peut plus américain est le *Chantecler* d'Edmond Rostand. D'autant que, au début du film, une fermière en fait la lecture à son petit garçon, prénommé Edmond, découverte inédite sur les habitudes culturelles des *fermiers du Montana. Heureusement*, les acteurs – catastrophiques – laissent vite la place aux personnages animés et *on retrouve avec un certain plaisir* les précipités de mythe avec de vrais morceaux d'œuvres originales qui font le charme des longs-métrages animés américains depuis *Blanche-Neige*.

Chantecler est donc exilé en ville par la basse-cour. Il y devient l'équivalent gallinacé d'Elvis Presley, jusqu'à ce que ses amis l'appellent au secours afin qu'il les débarrasse du Grand-Duc qui prétend faire régner une nuit éternelle sur la campagne. Les séquences dans le repaire des hiboux virent au fantastique, montrant un monde où la *Toccata et fugue en ré mineur* sert de symbole du mal, opposé au rock'n'roll de Chantecler. *Plus tard*, on verse dans la comédie musicale, puis la satire gentille.

Le film est par moments assez joli à regarder, mais sans retrouver la grâce de *Brisby*, le premier long-métrage de Don Bluth. *Et pour une fois les parents* pourront se tirer du dilemme de la v. o. appliquée aux films pour enfants qui ne lisent pas assez vite les sous-titres. *Rock-o-Rico* a été adapté par Boris Bergman (parolier, entre autres, d'Alain Bashung) et doublé par une poignée de vedettes (Boris Bergman, Eddy Mitchell, Tom Novembre, Lio...), *qui semblent* tous s'être bien amusés pendant la récré.

T. S.

Changement de jour et de siècle

A l'occasion de la Fête du cinéma, M. Jack Lang annonce plusieurs initiatives. Le jour de réduction passe du lundi au mercredi

La Fête du cinéma, qui en est à sa huitième édition, dure désormais plus d'une semaine, du 20 au 30 juin, à travers quelque trois cents manifestations organisées dans toute la France. La Fête tente même de s'exporter, à l'instar de sa sœur de la musique, par le biais des ambassades et des Alliances françaises. Mais le jeudi 25 demeure le Jour J.

Nouvelle casquette double (éducation nationale et culture) du *ministre oblige, les liens avec* l'école sont particulièrement mis en valeur cette année, avec entre *autres la* visite d'une trentaine de cinéastes dans des collèges. M. Jack Lang lui-même, flanqué de Gérard Depardieu et du président de la fédération des exploitants, M. Jean Labbé, devait se rendre jeudi matin au collège Yvonne-Le-Tac (Paris 18e) pour y annoncer la modification du jour de réduction des tarifs de cinéma. A partir du 1er septembre, ce ne sera plus le *lundi, mais le mercredi*.

Ce changement, décidé en accord avec les exploitants, entérine la baisse d'impact de la réduction en début de semaine. Il parie *sur les capacités d'entraînement* du public scolaire, qui fournit déjà le gros des troupes de la plupart des succès. Mais il risque d'accroître la distorsion entre les films « pour ados » et les autres, et aussi le déséquilibre entre les jours de la semaine.

Autre volet de la défense des salles, le déblocage de 20 millions de francs pour faciliter leur équipement en systèmes sonores performants, avec un joli coup de pouce au procédé numérique français LC Concept, qui cherche à s'imposer sur le marché et a pris quelque avance sur le système concurrent Dolby.

1995 : le centenaire

Dans un tout autre domaine, le ministre devait également annoncer la mise en place du comité d'organisation du centenaire du cinéma (dont la date officielle est le 28 décembre 1995), sous la forme d'une association présidée par M. Alain Crombecque, qui quitte cette année la direction du Festival d'Avignon pour celle du Festival d'Automne, et M. Serge Toubiana, directeur des *Cahiers du cinéma*. Prenant la suite de la mission d'étude animée par Michel Piccoli, ce *comité « aura la charge des innombrables manifestations qui se dérouleront dans la France entière, dont un certain nombre d'initiatives de grande ampleur. »* « *Mais*, souligne M. Lang, *il devra également mettre en place des actions de longue durée, concernant la recherche et l'édition dans le domaine du cinéma.* »

Enfin, plus de dix ans après avoir confié à M. Jean-Denis Bredin une mission d'étude de l'ensemble de l'industrie cinématographique, M. Jack Lang demande aujourd'hui un travail comparable à l'inspecteur des finances Jean-Paul Cluzel *« pour dresser une radiographie de l'ensemble du secteur, examiner le fonctionnement des mécanismes économiques et faire des propositions sur d'éventuelles intervention. »*

Envisageant tous les aspects (production, distribution, exploitation, relations avec le reste de l'audiovisuel, réglementation...), cette étude, qui selon le ministre, doit échapper aux groupes de pression habituels, et dont il attend les résultats *« avant l'hiver »*, est susceptible d'entraîner la mise en œuvre de nouvelles réformes... qui pourraient constituer la touche finale de l'« empreinte Lang » sur le cinéma.

JEAN-MICHEL FRODON

ARCHITECTURE

La Bibliothèque de France sous surveillance

Un conseil d'experts adresse une mise en garde au chef de l'Etat

Le Conseil supérieur des bibliothèques (CSB) vient d'adresser une lettre au président de la République pour attirer son attention sur certains aspects de la Bibliothèque de France. Cette lettre fait suite au rapport, dit rapport Jolis, commandé par le chef de l'Etat à une commission d'experts choisis par le CSB. Le groupe de travail avait pour mission de sonder la cohérence du projet après les attaques dont il avait été l'objet à l'automne 1991. Fin janvier le rapport était rendu public (*le Monde* du 26 janvier). Début février, Jack Lang et Emile Biasini faisaient savoir l'usage qu'ils comptaient en faire (*le Monde* du 13 février). Les seules propositions retenues avaient été la réduction de la hauteur des tours, de 86 à 78 mètres, et l'augmentation du stockage des livres dans le socle de la bibliothèque.

Les membres du CSB, emmenés par leur président, le professeur Pierre Jolis, reviennent à la charge. Ils se sont réunis le 15 juin et, à l'unanimité, ont décidé de rédiger cette lettre. Pour eux, la Bibliothèque de France ne doit pas se résumer à son profil, bon ou mauvais. Sa structure doit permettre, en revanche, une meilleure gestion des collections, une meilleure utilisation, et sa réalisation doit s'accompagner d'une modernisation complète du réseau des grandes bibliothèques, universitaires et municipales.

Selon les auteurs de la lettre, la sécurité des ouvrages sera insuffisante. Ils ne précisent pas si le stockage dans les tours est la cause de cette insécurité relative, mais on peut le déduire, puisque c'est le mode de circulation des ouvrages, jugé trop complexe, qui est incriminé. Le bâtiment doit être plus flexible, estiment-ils. Le vide central, qui doit être dévolu à un jardin, est gênant. Cet espace vert peut être planté, à la rigueur, de pelouses et de buis. Il faut éviter d'implanter là *« un morceau de forêt de Fontainebleau »*, comme le propose l'architecte. L'articulation entre le site de Tolbiac et la rue de Richelieu (où *sera installée* la future Bibliothèque des arts, à côté des collections de la Bibliothèque *nationale qui ne seront pas déménagées* – les estampes, par exemple) demande une réflexion qui n'est toujours pas menée.

Le problème le plus grave est celui de l'informatisation. *« A trente et un mois de l'ouverture de la Bibliothèque de France*, insiste Pierre Jolis, *cette informatisation n'est pas mal faite, elle n'est pas faite. »* Or ce travail, long et complexe, est indispensable pour que fonctionne le réseau de bibliothèques dont la TGB a l'ambition d'être la tête. *« Sans l'installation de ce maillage et la modernisation des bibliothèques universitaires, les sommes investies pour la Bibliothèque de France sont disproportionnées et la nouvelle institution sera rapidement engorgée par les étudiants venus des facultés voisines, Tolbiac, Jussieu ou la Sorbonne »*, affirme Pierre Jolis.

Michel Melot, membre du CSB, a, de son côté, entrepris un audit sur l'informatisation. Son rapport sera remis en septembre.

E. de R.

VENTES

□ **Un manuscrit de Schubert vendu près de 3 millions de francs chez Christie's.** – Le manuscrit original du *Quatuor à cordes n° 8* de Franz Schubert a été vendu 297 000 livres (près de 3 millions de francs) au cours d'enchères qui ont eu lieu, à Londres, le mercredi 23 juin. Un manuscrit de Beethoven, l'*Ouverture Die Weihe des Hauses op. 124*, a atteint 33 000 livres, prix situé juste en-dessous de l'estimation. – *(AFP)*

CULTURE

PATRIMOINE

La villa ivre de Béatrice de Rothschild

Témoin des fastes de la Belle Epoque le palazzino Ile-de-France vient d'être rénové

SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

de notre envoyé spécial

Depuis l'élégante loggia de la villa Ile-de-France, le visiteur ne découvre pas seulement un jardin à la française, mais le pont avant d'un paquebot qui pourfend le plus beau site de la Côte d'Azur. A gauche, la baie de Beaulieu, la pointe de Saint-Hospice, les jardins privés de la villa Fiorentina, les murs ocre de la résidence de Raymond Barre et la mer à l'horizon. A droite, la rade de Villefranche-sur-Mer, la plage de Passable, l'ancienne villa du roi Léopold II de Belgique, avec son parc botanique et toujours la mer à l'horizon. Au milieu donc, un interminable bateau-jardin, dont les palmiers viennent secouer la rectitude et dont le temple d'amour surélevé tient parfaitement son rôle de proue, dominant les deux baies.

« Il ne manque que le roulis », affirme James de Lestang, le très « british » directeur des lieux. Et encore, lorsque les vents sont favorables, on entend le bruit de la Méditerranée... Séduite par le site paradisiaque, Béatrice Ephrussi (née baronne de Rothschild, fille du régent de la Banque de France et femme d'un richissime banquier) avait décidé, en 1905, de faire construire une villa et des jardins sur les sept hectares les plus étroits de la presqu'île de Saint-Jean-Cap-Ferrat. Le jardin devait lui rappeler une croisière mémorable sur le paquebot *Ile-de-France*, d'où son nom. *« Trente-cinq jardiniers, habillés en matelot avec béret, pompon rouge, et dirigés au sifflet, ont construit et entretenu ce jardin. »* Un éperon rocheux à été dynamité, la rocaille domestiquée, l'eau apportée. Sept jardins à thème *« ouverts sur la mer »*, ont été dessinés (espagnol, florentin, japonais, provençal, exotique, « lapidaire », à la française, plus une roseraie) suivant des maquettes gigantesques. Et pour mieux rendre l'aspect d'un paquebot, le plateau a été incurvé...

Folie que voilà ! Léguée à l'Académie des beaux-arts de l'Institut en 1933, ce palazzino italien est digne des extravagances de la Belle Epoque qui ont fait la légende de la Riviera, de Cannes à Monaco. Une rénovation récente, discrète – 3 millions de francs venant de mécènes privés et du conseil général, – et des conditions de visite plus souples devraient donner un nouveau souffle à cette demeure qui s'est transformée, au fil des ans, en poussiéreux Musée des arts décoratifs et qui se reposait un peu trop sur son site incomparable. *« Nous avons accueilli 54 000 visiteurs en 1991. Notre objectif est de 100 000 visiteurs »*, explique James de Lestang.

Le charme était désuet, mais le visiteur avait parfois la fâcheuse impression de déranger. D'où la rénovation entreprise par Culture Espaces, concessionnaire des lieux depuis le 1er janvier : nouvel accueil, système de sécurité vidéo, ouverture d'un salon de thé, jardins mieux tenus, inventaire informatisé et microfilmé, conservation des réserves, restauration de plusieurs tableaux impressionnistes (Monet, Sisley, Renoir), tapisseries d'Aubusson et mobilier (table de whist appartenant à Marie-Antoinette et sublime secrétaire XVIIIe de Saulnier).

« Je désire que le musée garde l'aspect actuel d'un salon », écrivait la baronne dans son testament. La nouvelle muséographie va dans ce sens : plusieurs centaines des 4 973 œuvres d'art répertoriées ont été mises en réserve pour ne présenter au public que les pièces essentielles et gommer l'aspect capharnaüm. *« On finissait par ne plus rien voir, des gravures à cinquante-cinq francs côtoyaient des Boucher »*, explique James de Lestang. Si le premier étage rassemble les collections, les salons du rez-de-chaussée présentent l'atmosphère de la Belle Epoque : boudoir, salle de bains, chambres, salles à manger. La scénographie est de bon goût et le salon de thé une réussite avec ses élégantes baies vitrées ouvrant sur la mer et le jardin. On regrettera juste le plexiglas un peu trivial pour protéger le lit de l'ancienne maîtresse des lieux. Seul « effet secondaire » de la rénovation, le Monet de la villa, *Giverny à l'aurore* (1897), va rejoindre le Musée Marmottan.

La villa témoigne toujours autant des folies de la baronne de Rothschild, qui lui ont coûté la bagatelle de 3 millions de francs-or. *« Je ne vous demande pas si ce serait bien, je vous dis ce que je veux »*, répétait cette maîtresse-femme aux quinze architectes qui se sont succédé pendant sept ans (1905-1912) au chevet de cette villa qui rappelle tant les palais de Florence, Venise ou Ravenne. Des caprices ? Deux maquettes grandeur nature de la façade sud ont été érigées pour *« voir ce que ça donne »*. Dans l'imposant patio italiano-hispano-mauresque qui servait d'espace de réception, un incroyable plafond, coquille en plâtre suspendue, a été ajouté au dernier moment pour éviter une trop grande luminosité. Une tour a même été rasée en cours de construction...

Gazelles et flamants roses

Cette villa Ile-de-France est à l'image de sa fondatrice, plus excentrique qu'élégante. Plus décor de théâtre bourré de trompe-l'œil que demeure feutrée. Un peu comme le manoir de Waddeston, qui appartenait à la génération précédente des Rothschild, fantasme de tous les châteaux de la Loire... La baronne donnait des soirées « déguisée » en Marie-Antoinette, recevait les fournisseurs habillée de rose (sa couleur préférée que l'on retrouve partout), depuis *« l'ombrelle de soie jusqu'à la pointe des bottines »* et transformait sa maison en zoo exotique, s'entourant de perruches, singes, mangoustes, gazelles, antilopes et flamants... roses.

Mais elle accumulait aussi des trésors en suivant ses goûts éclectiques. Le fantasque patio Renaissance, les salons Louis XV, Louis XVI, les salons oriental et Fragonard, les appartements rassemblent des pièces qui provenaient de ses résidences parisiennes et monégasques et qu'elle achetait lors de ses périples aux quatre coins du monde : peintures médiévales et Renaissance, portes du palais impérial de Pékin, plafond de Giambattista Tiepolo installé dans le salon Louis XVI, tableaux et gravures de Fragonard, Boucher, sculptures de Clodion... Et une importante collection de porcelaines de Sèvres, Vincennes et Saxe.

Beaucoup reste à faire, comme la restauration d'œuvres importantes et une meilleure présentation des collections de porcelaine. Un nouveau parking est en projet pour éviter les cafouillis du week-end. Les jardins en contrebas du « navire », dont la variété permettait de découvrir *« la planète en un seul jardin »*, manquent de soins (trois jardiniers seulement au lieu des neuf nécessaires). Comme pour tout son patrimoine, l'Institut de France ne peut vendre quelques objets pour mieux entretenir l'ensemble. *« Nous sommes riches en trésors, mais pauvres en moyens »*, rappelle James de Lestang, maître d'un site qui n'a pas de prix.

MICHEL GUERRIN

▶ Villa et jardins Ephrussi-de-Rothschild. Saint-Jean-Cap-Ferrat (06230). Tél. : 93-01-33-09.

MUSIQUES

L'Opéra de Nice victime de sa vétusté

La nomination d'un nouveau directeur général coïncide avec la fermeture provisoire de l'établissement pour des raisons de sécurité

NICE

de notre correspondant régional

Le 4 juin dernier, la municipalité a décidé de fermer provisoirement l'Opéra de Nice pour des raisons de sécurité. Au même moment, le directeur général de l'établissement, M. Alain Quillon, a été brusquement remplacé par M. Marc Ugo, jusqu'ici directeur général des services généraux de la mairie.

« L'opéra continue, avec le même personnel, le même public, dans d'autres lieux... ». Après l'annonce, brutale, de la fermeture de l'Opéra et dû changement de son directeur, les responsables de l'action culturelle de la ville de Nice viennent de lancer un message rassurant aux mélomanes. Grâce à un remarquable effort des techniciens de l'Opéra, la fin de la saison lyrique 1991-1992 a été sauvée. Le dernier spectacle à l'affiche était une reprise de *Don Carlo*, de Verdi : en quarante-huit heures, les décors ont été transférés à Acropolis.

L'Opéra de Nice est victime de son état de vétusté. Reconstruit en 1885 après un dramatique incendie qui avait fait soixante-trois morts, quatre ans plus tôt, il connaît le même sort que ceux de Lyon, Bordeaux et Toulon, qui furent momentanément fermés pour les mêmes raisons. *« Pas un élu, après le drame de Furiani*, explique Mme Yvette Hancy, conseiller municipal délégué à la musique et à la danse, *n'aurait pris la responsabilité de continuer à l'exploiter contre l'avis défavorable de la commission de sécurité. »*

Après le classement de sa façade, officiellement intervenu le 1er juin, l'Opéra devait faire l'objet, cette année, d'un programme de rénovation extérieure de 20 millions de francs – les échafaudages sont déjà en place. Sa mise en conformité avec les normes techniques actuelles exige une restauration complète de ses installations. Cette opération doit cependant être menée à un moment où la municipalité est contrainte à une rigoureuse politique budgétaire imposée afin de corriger les errements de la gestion de l'ancien maire (CNI), Jacques Médecin.

La fermeture temporaire de l'Opéra de Nice (il devrait rouvrir dans deux ou trois ans) coïncide donc avec le limogeage du directeur général de l'établissement, M. Alain Quillon, quarante-neuf ans, par ailleurs secrétaire général adjoint de la mairie. M. Quillon avait été nommé par le maire actuel (RPR), M. Honoré Bailet, en mars 1991. Sa mission était de transformer en régie communale l'association para-municipale Nice-Opéra qui gérait l'institution depuis 1985 et dont le directeur, M. Lucien Salles, avait placé en détention, puis condamné, en juin 1991, pour un abus de biens sociaux commis en tant que gérant d'Europ Show, une entreprise de spectacles.

A cette époque, Nice-Opéra accusait un déficit cumulé d'exploitation de 20 millions de francs pour un budget annuel de l'ordre de 120 millions. *« J'avais été nommé pour serrer les boulons*, explique M. Quillon. *J'ai rempli ma tâche. Je n'ai pas d'autres commentaires à faire. »* Que s'est-il passé ? M. Quillon n'aurait pas eu la manière. On lui reproche son *« obsession du budget »* et la direction, *« à coups de notes de service »*, d'une maison de quatre cents personnes travaillant dans la passion. Il s'est surtout heurté à la forte personnalité de M. Pierre Médecin, directeur artistique de l'Opéra et de l'Orchestre philharmonique depuis 1983, qui n'a pas supporté que l'on écorne ses prérogatives. Ce dernier, dont Mme Yvette Hancy, en mai 1991, réclamait la tête, n'aura sans doute plus, comme jadis, la bride sur le cou.

Un audit commandé par M. Quillon a montré que la programmation de l'Opéra de Nice, au cours des dernières années, a été *« toujours plus lourde »* que celle d'Opéras de villes comparables alors que le nombre des abonnements a diminué (1 421 en 1991-1992 contre 1 782 en 1987-1988), que la multiplication des concerts donnés deux fois a fait baisser le taux d'occupation des salles (moins 30 %, en moyenne, en 1991-1992). Il est donc probable qu'à l'avenir le nombre des ouvrages lyriques soit revu à la baisse (six à huit, soit, environ, deux de moins par saison) comme celui des concerts. Il est probable également que l'on accorde une place plus grande à la musique française. Cette politique malthusienne n'a pas, toutefois, l'aval de M. Médecin. Lequel, statistiques en main, crie au *« procès d'intention idiot. Compte tenu de l'importance des frais fixes*, proteste-t-il, *l'intérêt de jouer moins est, économiquement, nul »*. Il admet, pourtant, qu'il faudra monter des ouvrages *« plus légers »*, voire en donner quelques-uns en version de concert. Tous ne pourront être donnés au palais Acropolis, qui a son propre planning de manifestations et dont la location coûte très cher (80 000 francs par jour d'utilisation). On utilisera donc, en partie, les installations du Théâtre de Nice et celles du Théâtre de verdure pour le ballet.

GUY PORTE

هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et fêtes de 10 h à 22 h.

LA CAMPAGNE DE JEAN-LOUP TRASSARD. Galerie de la Bpi. Jusqu'au 28 septembre.

LA DATION PIERRE MATISSE. Salle d'art graphique Mnam. Jusqu'au 13 septembre.

ICARE ET COMPAGNIE, UN PREMIER REGARD SUR LA PHOTOGRAPHIE. Cabinet d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 28 septembre.

MANIFESTE. 30 ans de création en perspective 1960-1990. Jusqu'au 28 septembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 9 h à 18 h, jeu. de 9 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

AUGUSTE LEPÈRE ET LE RENOUVEAU DU BOIS GRAVÉ. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

CHRONIQUES ITALIENNES, DESSINS D'ERNEST HÉBERT (1817-1908). Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

GUIMARD. Entrée : 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F). Jusqu'au 26 juillet.

MASSENET, AFFICHES D'OPÉRAS. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 13 septembre.

PHOTOGRAPHIE : ACQUISITIONS RÉCENTES (1990-1992). Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h.

ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES (1988-1991). Hall Napoléon. Entrée : 35 F (comprenant l'accès à l'exposition Clodion). Jusqu'au 29 juin.

CLODION, SCULPTEUR (1738-1814). Hall Napoléon. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.

HOMMAGE A CHARLES STERLING (1901-1991). Des primitifs à Matisse. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 13 juillet.

L'ŒIL DU CONNAISSEUR : HOMMAGE A PHILIP POUNCEY. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 7 septembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

LES VIKINGS. Les Scandinaves et l'Europe 800-1200. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 12 juillet.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30. Visites-conf. jeu. à 12 h, sam. à 16 h, dim. à 11 h.

HELIO OITICICA (1937-1980). Rétrospective. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 23 août.

MUSÉES

ALECHINSKY. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 13 septembre.

LES ANNÉES 70 : UN GROUPE D'ARTISTES A PARIS. Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 juin.

ARRÊT-RETOUR SUR IMAGES : LES CINÉMAS DE PICASSO. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 14 septembre.

POL BURY. Images pour la théorie de la démarche d'Honoré de Balzac. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 12 juillet.

LUIS CABALLERO. Hôtel de Miramion, musée de l'Assistance publique, 47, rue de la Tournelle (46-33-01-43). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet.

AUGUSTIN-VICTOR CASASOLA. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 13 octobre.

DENISE COLOMB. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 23 août.

DESIGN 1950-1990. Cinquante acquisitions du Fonds national d'art contemporain. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 septembre.

LE DESSIN ET L'ARCHITECTE. Excursion dans les collections de l'Académie d'architecture. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-26-53). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 septembre.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 19 juillet.

DU TAGE A LA MER DE CHINE. Une épopée portugaise. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 31 août.

GLOIRE AUX VIGNERONS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les 15 derniers jours de chaque trimestre. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 novembre.

LA GRANDE EXPOSITION DES FRUITS ET DES LÉGUMES. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Groupes scolaires sur rendez-vous au 43-36-54-26. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 septembre.

GUERIN ET DELACROIX. Musée national Eugène Delacroix, 6, rue de Furstenberg (43-54-04-87). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 22 septembre.

OSWALDO GUYASAMIN. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 juillet.

LES HERBES DE LA SAINT-JEAN. Gravures de Charlotte Noyelle. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, jardin des Plantes, 2, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf de 12 h à 18 h. Jusqu'au 27 septembre.

LES HERBES DE LA SAINT JEAN, GRAVURES DE CHARLOTTE NOYELLE. Jardin des Plantes, pavillon d'accueil, 2, rue Bouffon (43-36-54-26). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 septembre.

IMAGES D'AMÉRIQUE 1880-1980. LES MAGAZINES A L'AFFICHE. Et les aventures publicitaires d'un dromadaire. Musée de la Publicité, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 septembre.

NORIYOSHI ISHIGOOKA. Orangerie de Bagatelle, allée de la Reine-Marguerite, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de 9 h 30 à 16 h. Entrée : 6 F (entrée du parc). Jusqu'au 31 décembre.

LES JARDINS DE L'UTILE ET DE L'AGRÉABLE. Musée du Luxembourg, orangerie, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 juillet. / Orangerie du palais du Luxembourg, 15 à 19, rue de Vaugirard. T.l.j. de 11 h à 20 h. Jusqu'au 12 juillet.

ANNIE LEIBOVITZ. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 juillet.

SHERRIE LEVINE. Fondation nationale des arts. Hôtel des Arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 10 août.

MARY ELLEN MARK : 25 ANS DE PHOTOGRAPHIE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 13 octobre.

ANTOINE-IGNACE MELLING, ARTISTE VOYAGEUR A CONSTANTINOPLE. En France et dans les pays du Nord. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 19 juillet.

LA MÉNAGERIE DU PALAIS. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 octobre.

MODE ET LIBERTÉS. Musée des Arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h, nocturne le mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 30 F. Du 25 juin au 25 octobre.

GUSTAV-ADOLF MOSSA. L'œuvre symboliste : 1903-1918. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 septembre.

LE PASSÉ RECOMPOSÉ. PHOTOGRAPHIES RESTAURÉES DE LA COLLECTION. De la Bibliothèque des arts décoratifs 1850-1900. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 juin.

PIER LUIGI PIZZI. Bibliothèque du Palais Garnier, opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 18 octobre.

PLISSON. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 septembre.

LE PONT TRANSBORDEUR ET LA VISION MODERNISTE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 juin.

STORY BOARD. 90 ans de dessins pour le cinéma. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.

TINGATINGA. Peintures de Tanzanie. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam. et dim. jusqu'à 18 h. Jusqu'au 31 août.

TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS. Musée de l'Homme - galerie d'anthropologie, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 30 novembre.

TRADITION ET MODERNITÉ. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et les 7 et 14 juillet de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 9 août.

UN VOYAGE GOURMAND, 60 AFFICHES DE GASTRONOMIE DE 1850 A 1950. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

VAN CLEFF & ARPELS. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences le jeu. et sam. à 14 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 30 octobre.

VOYAGE AUX ILES D'AMÉRIQUE. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40.27.62.18. Entrée : 20 F. Jusqu'au 5 juillet.

CENTRES CULTURELS

A LA RECHERCHE DE SAMARCANDE... Friedrich Sarre, Ali Sarmedi, photographes. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 13 septembre.

FERDINANDO AMBROSINO. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 juillet.

PIERRE ANTONIUCCI. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 13 septembre

AZULEJOS : MURS DE RÊVE. Fondation Calouste Gulbenkian, centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna (47-20-86-84). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 15 juillet.

BELLEVILLE - BELLEVILLE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 10 octobre.

BOLESLAS BIEGAS (1877-1954). Sculpteur et peintre. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres à Neuilly (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h 30. Entrée : 30 F, prix d'entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 30 août.

BIJOUX DE RÊVE, RÊVE DE BIJOUX. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

FRÉDÉRIC BLEUET, PETER BRIGGS, WANG KEPING. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 12 juillet.

HUMBERTO CASTRO, MOISÉS FINALÉ, MANUEL MENDIVE. Trois artistes cubains. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 1er août.

LA CÉRAMIQUE JAPONAISE, UN ART MAJEUR. 58 créateurs contemporains. Mitsukoshi Etoile, Espace des Arts, 3, rue de Tilsit (42-67-86-92). Jusqu'au 10 juillet.

COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS. Nouvelles acquisitions. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 18 juillet.

LES COLLECTIONS PERMANENTES DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS, accrochage d'été. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 17, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 6 septembre.

EMILIENNE FARNY. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 5 juillet.

PHILIPPE FAVIER, MICHEL PAYSANT, WILLIAM MACKENDREE. Art contemporain. Hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois (42-76-67-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 18 h à 0 h. Jusqu'au 6 juillet.

RAYMOND GID. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 12 juillet.

LE GRAND HÉRITAGE. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 15 septembre.

LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42.97.27.20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

ALEXANDRE MAIRET. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 5 juillet.

MOORE A BAGATELLE. Parc de Bagatelle, bois de Boulogne (40-67-97-00). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 6 F (entrée du parc). Jusqu'au 3 octobre.

DOMINIQUE PERRAULT, ARCHITECTE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.

GREGORY RYAN. Espace Acier - immeuble Ile-de-France (49-00-62-47). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 30 juillet.

ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 juillet.

JEAN ET ALBERT SEEBERGER. Photographies de mode. Société française de photographie, 9, rue Montalembert (42-22-37-17). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 juillet.

SÉVILLE : LE PARI ANDALOU. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 19 septembre.

SANDY SKOGLUND. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 juillet.

TERRES SECRÈTES DE SAMARCANDE. Céramiques du VIIIe au XIIIe siècle. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Du 26 juin au 27 septembre.

LOTTI VAN DER GAAG. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 juillet.

VISIONS D'EUROPE. De la Tour Eiffel. 50 artistes européens et 30 villes capitales. Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars (43-07-28-00). T.l.j. de 9 h 30 à 23 h. Entrée : 17 F (accès au premier étage), escaliers : 8 F. Jusqu'au 30 juin.

WALTER. Goethe Institut, centre culturel allemand, 17, av. d'Iéna (Iéna). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 17 juillet.

ZADKINE. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (43-29-45-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Du 27 juin au 27 septembre.

GALERIES

ANNE BAXTER. Galerie Jacques Bailly, 38, avenue Matignon (43-59-09-18). Jusqu'au 11 juillet. / Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 4 juillet.

BEAUFORD DELANEY. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 2 juillet.

BLANC, EMRICK, HYBERT, METAIS, PEQUIGNAT, URRIOS. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 18 juillet.

VACLAV BOSTIK. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 11 juillet.

CLAUDE ET FRANÇOIS-XAVIER LALANNE. Les portes du jardins. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 27 juillet.

CLAVÉ. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 18 juillet.

DENISE COLOMB. Portraits d'artistes. Galerie Fisk, 8, rue des Beaux-Arts (46-33-77-77). Jusqu'au 2 juillet.

LE CORBUSIER ET LA COULEUR. Galerie Denise René, 22, rue Charlot (48-87-73-94). Jusqu'au 11 juillet.

OLIVIER DEBRÉ, JAMES GUITET, PAUL KALLOS, JEAN-CLAUDE SILBERMANN. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 11 juillet.

DE MAASTRICHT A PARIS. L'art contemporain européen. Galerie Anne-Marie Galland, 50, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-77-83-44). Jusqu'au 11 juillet.

MAURICE DENIS. Galerie Huguette Berès, 25, quai Voltaire (42-61-27-91). Jusqu'au 13 juillet.

ERIK DIETMAN. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 30 juin. / Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 11 juillet.

HERVÉ DI ROSA. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 31 juillet.

ADRIAN DOURA. Galerie Catherine Fletcher, 116, rue Vieille-du-Temple (40-29-01-12). Jusqu'au 10 juillet.

ARTURO DUCLOS. Galerie Jean-Marc Patras, 9, rue Sainte-Anastase (42-72-22-04). Jusqu'au 11 juillet.

DUFRENE, HAINS, ROTELLA, VILLEGLÉ. Œuvres de 1960 à 1990. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 5 juillet.

ÉROTIQUES. A. B. Galeries, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 25 juillet.

ESPAGNE. 23 ARTISTES POUR L'AN 2000. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 11 juillet.

ET L'EUROPE CRÉA HOLLYWOOD. Espace Kronenbourg aventure, 30, avenue George-V (44-31-16-00). Jusqu'au 31 juillet.

CHIARA FIORINI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 25 juillet.

JOANNA FLATAU. Galerie l'Œil-de-bœuf, 17, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 11 juillet.

BERNARD FRIZE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 18 juillet.

JEAN-CLAUDE GAGNIEUX. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 25 juillet.

ÉLIZABETH GAROUSTE, MATTIA BONETTI. Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-97). Jusqu'au 18 juillet.

PATRICE GIRARD, KEITH LONG, NASSER SOUMI. Galerie Lelia Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 11 juillet.

GUYOMARD ET SES AMIS. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 11 juillet.

MICHEL HAAS. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 11 juillet.

HÉLION. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 17 juillet.

JOHN HILLIARD. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Du 27 juin au 25 juillet.

REBECCA HORN, JEAN-PIERRE BERTRAND. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 31 juillet.

LOUIS JAMMES. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 30 juillet.

ILYA KABAKOV. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 18 juillet.

KARSKAYA, PAGAVA, SIMA, SZENES. Galerie Philip, 14, rue Sainte-Anastase (48-04-58-22). Jusqu'au 10 juillet.

PIERRE KLOSSOWSKI. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 31 juillet.

STANISLAV KOLIBAL. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 31 juillet.

EDWARD KRAVINSKI. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 11 juillet.

MATEJ KREN. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 5 juillet.

MARIE-JO LAFONTAINE. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 18 juillet.

PATRICK LANNEAU. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-64). Jusqu'au 30 juillet. / Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 11 juillet.

JONATHAN LASKER, RONA PONDICK. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 14 juillet.

JEAN-MARC LEFEBVRE. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 11 juillet.

MICHAEL LEIBOVICI. Galerie Anna Robin, 18, rue Charlot (48-87-22-85). Jusqu'au 7 juillet.

WOLFGANG LUY. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 11 juillet.

DAVID MACH. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 29 août.

DAVID MAES. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Du 25 juin au 25 juillet.

MAIS QUI EST DONC GASTON LACHAISE ET CÉLÉBRATION LYRIQUE DU NU FÉMININ, Irving Penn. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 15 juillet.

MAITRES FRANÇAIS DES XIXe ET XXe SIÈCLES. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 16 juillet.

MANIFESTE DE L'EXCOORDISME OU DU TEISYNISME PLASTIQUE. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-26-42-63). Jusqu'au 7 juillet.

LA MÉMOIRE DES BRUMES. Espace Kronenbourg aventure, 30, avenue George-V (44-31-16-00). Jusqu'au 31 juillet.

MIRO. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 20 août.

MOORE INTIME. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 24 juillet.

OMBRES & LUMIÈRES. Galerie de l'Etoile, 22, rue Dumont-d'Urville (40-67-72-66). Jusqu'au 11 juillet.

CHANA ORLOFF, 1888-1968, MANE-KATZ, 1894-1962. Galerie Katia Granoff, 13, quai Conti (43-54-41-82). Jusqu'au 11 juillet.

LUC PEIRE. Galerie Saint-Charles de Rose, 15, rue Keller (47-00-11-54). Jusqu'au 30 juin. / Galerie Art mouvement, 34, rue Keller (49-29-94-19). Jusqu'au 30 juin.

PASCAL-HENRI POIROT. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 18 juillet.

MARKUS RAETZ. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 15 juillet.

MAN RAY. Galerie Couvrat-Desvergnes, 15, rue des Beaux-Arts (43-54-28-08). Jusqu'au 15 juillet.

RÉTROSPECTIVE DES EXPOSITIONS A LA GALERIE ZABRISKIE DE PARIS ET DE NEW-YORK. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 31 juillet.

RONTROUS ET CERCLURES. Jean-Marc Andrieu, Franck Labille, Sigurdur Sigurdsson. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). Jusqu'au 11 juillet.

BRIGITTE SIMON. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 11 juillet.

SIMPLY RED. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 25 juillet.

KAYOKO TADA. Galerie Christine Marquet de Vasselot, 18, rue Charlot (42-76-00-31). Jusqu'au 10 juillet.

TCHINE-YU-YEUNG. Galerie Philippe Boulakis, 20, rue Bonaparte (43-26-86-36). Jusqu'au 5 juillet.

RICHARD TISSERAND. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 2 juillet.

CY TWOMBLY. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 31 août.

UBAC, DESSINS A L'ENCRE DE CHINE, ARDOISES TAILLÉES. Galerie Lambert Rouland, 7, rue Saint-Sabin (40-21-87-64). Jusqu'au 18 juillet.

KEIJI UEMATSU. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 10 juillet.

DAVID WEBSTER. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 4 juillet.

PÉRIPHÉRIE

CHAMPIGNY-SUR-MARNE. André Fougeron. Musée de la Résistance nationale, 88, av. Max-Dormoy (48-81-00-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. et fêtes de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

COULOMMIERS. Plantes et jardins au Moyen Age. Commanderie des Templiers (64-65-08-61). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 juillet.

LA DÉFENSE. Arrêt sur viaduc. Espace art Défense - Art 4, 15, place de La Défense (49-00-15-96). Du 25 juin au 7 septembre.

ECOUEN. Autour des Fructus Belli. Une tapisserie de Bruxelles du XVIe siècle. Musée national de la Renaissance, château d'Ecouen (39-90-04-04). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 17 F (comprenant l'accès au château). Jusqu'au 21 septembre.

FONTAINEBLEAU. Le Temps des jardins. Musée national du château de Fontainebleau (64-22-27-40). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Entrée : 23 F (prix d'entrée du musée), dim. 12 F. Jusqu'au 13 septembre. **Un ameublement à la mode en 1802. Le mobilier du général Moreau.** Musée national du château de Fontainebleau (64-22-27-40). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 14 septembre.

IVRY-SUR-SEINE. Silvie Blocher, Jürgen Paas, Claire-Jeanne Jezequel, Philippe Lepeut. Et Frédérique Lucien. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-04). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 2 août.

JOUY-EN-JOSAS. A visage découvert. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 octobre. **Danse et musique dans les toiles imprimées.** Musée de la toile de Jouy, château de l'Eglantine - 54, rue Charles-de-Gaulle (39-56-48-64). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h, jeu. de 10 h à 18 h, mer. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 50 F. Jusqu'au 9 juillet.

MEAUX. Dominique Gaessler. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.

NEUILLY-SUR-MARNE. André Robillard, Jean Smilowski. Art et bricolage. L'Aracine - musée d'art brut, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

PONTOISE. Rose Fejtö. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

RUEIL-MALMAISON. Livres précieux du musée de Malmaison. Musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, 1, avenue de l'Impératrice-Joséphine (47-49-20-07). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-CLOUD. Les Frères Lumière et les débuts de la photographie en couleurs. Musée municipal, jardin des Avelines, 60, rue Gounod et 30 ter, boulevard de la République (46-02-67-18). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 5 juillet.

VERSAILLES. Les Jardins de Versailles et de Trianon. D'André Le Nôtre à Richard Mique. Musée national du château de Versailles (30-84-74-00). T.l.j. sf lun. de 9 h à 18 h 30. Entrée : 31 F (donnant l'accès au château). Jusqu'au 27 septembre. **Versailles vu par les peintres de Damechy à Lévy-Dhurmer.** Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (39-50-30-32). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 12 juillet.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 26 JUIN

« Nouveauté : exposition Guimard au Musée d'Orsay. Un très grand architecte 1900 », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous la verrière (M. Hager).

« L'église de la Trinité », 12 h 45, accueil de l'église, place d'Estienne-d'Orves (Paroisse de la Trinité).

« Le rempart de Philippe Auguste, rive droite », 14 h 30, cour Carrée du Louvre (Sauvegarde du Paris historique).

« Du passage du Grand-Cerf restauré au passage Brady à restaurer », 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Paris 1930 », 14 h 30, sortie métro Jasmin (Cavalier bleu).

« Les passages insolites du Sentier », 14 h 30, métro Sentier (Approche de l'art).

« De l'ancien « boulevard du crime » au faubourg Saint-Martin », 14 h 30, métro Filles-du-Calvaire (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts aujourd'hui. Passages, ruelles insolites, intérieur des demeures des personnages illustres », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Sur le tracé de la Bièvre, de la Reine-Blanche au Jardin royal », 14 h 30, 3, rue des Gobelins (Paris capitale historique).

« Itinéraire Guimard à Auteuil. Une grande balade de charme », 15 heures, 2, rue Franklin (M. Hager).

« Saint-Joseph des Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

« Les Vikings », 16 h 30, Grand Palais, entrée Clemenceau (Approche de l'art).

« Les salons littéraires du Marais », 17 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

« Les hôtels célèbres du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

CONFÉRENCES

Grande salle, Centre Georges-Pompidou, 18 h 30 : « L'art conceptuel », par Ghislain Mollet-Viéville (Manifeste).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Mort et renaissance initiatique ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

ÉCONOMIE

La santé des entreprises et le redressement du commerce extérieur

Succès tricolore

Le rétablissement spectaculaire du commerce extérieur de la France est une surprise. Depuis le début de l'année, la balance commerciale est équilibrée, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps. Il y a juste dix ans, on s'en souvient, c'est le dérapage des comptes extérieurs du pays qui avait forcé la gauche à totalement changer de politique économique.

Sur les cinq premiers mois de 1992, le commerce extérieur de la France est excédentaire de 18 milliards de francs. Fort de ces bons résultats, le ministère *de l'économie et des finances* a opportunément publié un document démontrant que le rééquilibrage du commerce extérieur de la France ne devait rien au hasard, mais tout à la sagesse de la politique économique conduite depuis des années par de valeureux timoniers... On s'en serait douté.

La thèse du ministère de l'économie et des finances est que la France, au terme de dix années d'efforts, a acquis une réelle compétitivité sur les marchés étrangers : modération dans la progression des coûts salariaux, rééquilibrage du partage de la valeur ajoutée en faveur des entreprises, réduction de la pression fiscale, aide à la recherche-développement... On en passe. Tout cela aurait permis aux entreprises de se renforcer et d'investir massivement.

L'opposition et, d'une certaine façon, le CNPF ne sont pas aussi optimistes, s'inquiétant notamment du retard pris par la France sur l'Allemagne en matière d'investissements. Nos succès actuels seraient dus pour l'essentiel à la stagnation ou au fort ralentissement des importations – pour cause de stagnation économique – en même temps qu'à la forte demande née de la réunification allemande. Nos achats à l'étranger seraient donc anormalement modérés, alors que nos exportations seraient exceptionnellement dopées.

La vérité doit se situer entre les deux thèses en présence, mais probablement plus près de celle du gouvernement. Il est vrai que, depuis la fin de 1990, l'économie française n'augmente plus ses investissements productifs et les diminue même, *alors que notre voisin* d'outre-Rhin fait dans ce domaine des efforts considérables. Cela est inquiétant. Mais nos gains de compétitivité sont incontestables depuis dix ans, traduisant les sacrifices consentis par les salariés sur leur pouvoir d'achat et leurs emplois pour renforcer le tissu industriel.

Bon an, mal an, sur une longue période – depuis 1970 comme depuis 1980, – l'investissement productif en France est aussi important qu'en Allemagne. La meilleure preuve en est que la richesse nationale a autant progressé en France qu'en Allemagne. Probablement même un peu plus.

ALAIN VERNHOLES

Le ministère des finances constate que la France est plus compétitive

« L'année 1991 avait marqué une étape importante dans le redressement des comptes extérieurs de la France; les premiers mois de 1992 ont confirmé leur spectaculaire rétablissement », **note le ministère de l'économie et des finances en préface d'un dossier d'information rendu public lundi 22 juin sur le thème « Une France plus compétitive ».**

Le commerce extérieur de la France est de nouveau en équilibre grâce au *« dynamisme des exportations »*, explique le document du ministère de l'économie et des finances. Les résultats enregistrés *« devraient consolider la place de la France comme second exportateur mondial de services, quatrième exportateur mondial de biens et services et troisième exportateur par habitant au sein du G7* (1), *derrière l'Allemagne et le Canada »*.

Depuis le milieu de 1988, la France gagne des parts de marché sur ses concurrents européens, ce qui signifie que ses exportations augmentent plus vite que les leurs. Ce mouvement semble s'être accéléré à la fin de 1991. Autre élément favorable souligné par le document du ministère : la réduction du déficit industriel dans notre balance commerciale (cinq excédents ont même été enregistrés entre octobre 1991 et avril 1992), si elle est due en partie au boom des importations allemandes entraînées par la réunification, s'explique aussi par des causes plus structurelles; à l'exception des biens de consommation courante, c'est l'ensemble du commerce industriel courant qui s'améliore. Ce rétablissement s'opère alors même que les exportations de matériel militaire se réduisent.

De même, *« la position de la France en termes de balance des transactions devrait se trouver confortée. Au sein du G7, la France ne devrait être devancée en 1992 que par le Japon pour le solde des transactions courantes exprimé en pourcentage du PIB »* (2). Les résultats de la balance des paiements courants, qui enregistre des flux financiers, sont plus significatifs que ceux de la balance commerciale : c'est ainsi que les livraisons d'Airbus – qui ont augmenté de 17 milliards de francs en 1991 – n'ont laissé à la France que le tiers de ce montant en raison des importations de pièces et des facturations de services. L'amélioration des paiements courants de la France confirme donc le rétablissement des comptes extérieurs.

Un rythme de croissance supérieur à la moyenne

Ces résultats, souligne le document, *« témoignent surtout de l'amélioration de la compétitivité de l'économie française (...). La politique de diminution des charges des entreprises conduite avec constance par l'Etat a largement contribué à cette amélioration »*. En dix ans, le taux des prélèvements obligatoires d'Etat a été réduit de deux points, atteignant 15,9 % en 1991, ces baisses ayant pris la forme notamment d'une réduction de l'impôt sur les sociétés et de la taxe professionnelle. Enfin le taux de cotisation moyen aux régimes sociaux supporté par les employeurs a été ramené depuis 1988 de 42,6 % à 42,1 %.

Cette action a permis d'améliorer la situation financière des entreprises et a rendu possible *« un important effort d'investissement »*. Celui-ci, note le document, a progressé de presque 80 % entre 1984 et 1990 pour les entreprises industrielles et de 44 % pour l'ensemble des sociétés. Les dépenses de recherche-développement, qui représentaient 2 % du PIB en 1981, atteignaient l'an dernier 2,4 %. *« Les hausses records de la deuxième moitié des années 80 ont ainsi porté l'investissement des entreprises à un niveau historiquement élevé. »*

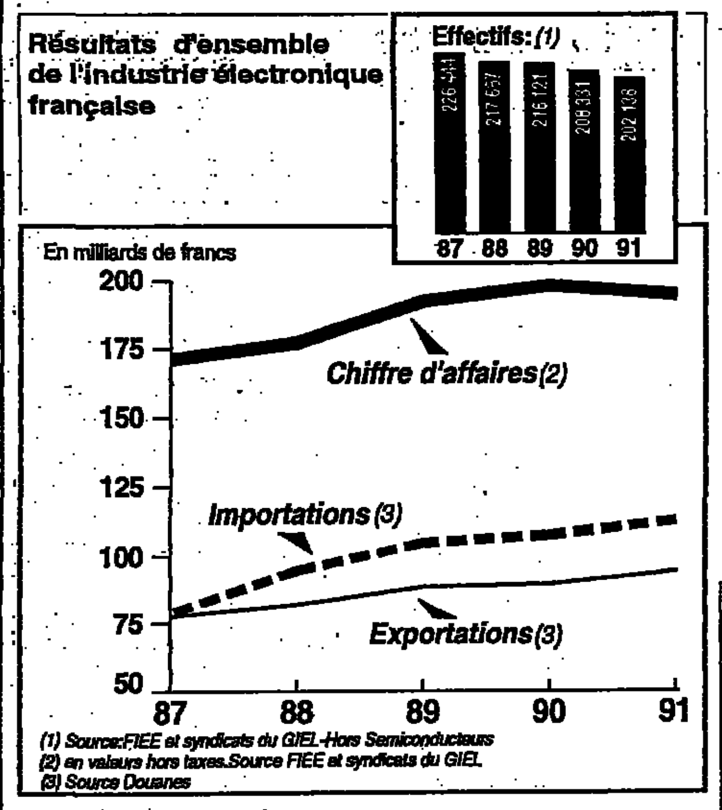
» Plus solides financièrement, mieux équipées et bénéficiant d'un personnel mieux formé, les entreprises ont gagné des parts de marché, en valeur comme en volume. Depuis le milieu des années 80, la part de la France dans les exportations industrielles de l'OCDE a enregistré un gain supérieur à 2 %. Alors que la contribution des échanges extérieurs à la croissance était encore négative, il y a quelques années, elle est peu à peu devenue positive, et ce sont les échanges extérieurs qui permettent aujourd'hui à la France de connaître la croissance la plus forte des pays industrialisés. La France conservera, cette année et en 1993, un rythme de croissance supérieur à la moyenne de la Communauté européenne. »

AL. V.

(1) Groupe des sept pays les plus industrialisés (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon).

(2) Produit intérieur brut.

Les déboires de l'électronique



(1) Source: FIEE et syndicats du GIEL-Hors Semiconducteurs
(2) en valeurs hors taxes. Source FIEE et syndicats du GIEL.
(3) Source Douanes

Pour la première fois depuis 1980, l'industrie française de l'électronique a vu ses ventes baisser en 1991, tant en francs courants (– 1,7 %) qu'en francs constants (– 5 %). L'an dernier, les ventes du secteur, selon le Groupement des industries électroniques (GIEL), ont fléchi à 194,7 milliards de francs contre 198 milliards en 1990. La balance commerciale, qui s'était effondrée en 1988 (chutant, en un an, de 98 % à 86 %), s'est tout juste stabilisée l'an dernier, avec 94,7 milliards de francs d'exportations, 112,6 milliards d'importations et un taux de couverture de 84 %. En baisse régulière depuis plusieurs années, les effectifs employés ont encore diminué en 1991, les gains de productivité se combinant avec le recul de l'activité. Au total, la branche employait 202 000 personnes en 1991, contre 208 000 en 1990 et 226 000 il y a cinq ans.

Des principaux secteurs, c'est l'industrie des composants électroniques qui a été la plus touchée, avec un chiffre d'affaires en recul de 10,2 % (21,9 milliards de francs), la branche des semi-conducteurs s'effondrant littéralement (– 17,6 %). L'électronique grand public (télévision, magnétoscope, audio) a aussi souffert, les 6 % de croissance du chiffre d'affaires (15,8 milliards de francs) correspondant en réalité à une hausse des stocks des fabricants et des revendeurs. Les ventes ont, en réalité, baissé en valeur (– 4 % en francs courants, la plus mauvaise performance depuis 1983), comme en nombre d'unités : – 4 % pour les téléviseurs et – 5 % pour les magnétoscopes.

La Commission européenne s'apprête à avaliser l'aide de l'Etat à Bull

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Après une enquête approfondie, la Commission européenne s'apprête à avaliser la double dotation en capital (2 milliards de francs en 1991 et 2 milliards en 1992) ainsi que les crédits pour la recherche (2,68 milliards de francs) accordés par son actionnaire, le gouvernement français, à la compagnie des machines Bull. C'est ce que lui recommande Sir Leon Brittan, son vice-président chargé de la politique de concurrence. Sa décision devrait être formellement prise lors de sa réunion du 1er juillet.

Les services de Sir Brittan estiment que la dotation en capital doit bien être considérée comme une aide d'État, car, font-ils valoir, au moment où elle a été notifiée à Bruxelles, la situation financière de Bull était telle (les pertes de 1990 avaient atteint 6,7 milliards de francs) qu'il est difficile d'admettre l'idée qu'un investisseur privé, s'il avait été à la place de l'Etat français, aurait injecté autant d'argent dans l'entreprise.

Mais, ajoutent-ils, compte tenu de ce qui s'est passé ensuite, cette aide doit être considérée comme compatible avec le Marché commun. Les experts bruxellois constatent que le groupe a appliqué avec succès un plan de restructuration rigoureux et estiment qu'à terme sa viabilité paraît assurée. Les services de Sir Brittan constatent d'autre part que l'aide à la recherche consentie par les pouvoirs publics finance un projet réellement innovant.

Ph. L.

Après l'échec du « blocus » de Paris

De nombreuses manifestations d'agriculteurs ont eu lieu en province

Au lendemain de l'échec du « blocus » de Paris par la Coordination rurale, de multiples manifestations d'agriculteurs en colère contre la réforme de la politique agricole commune (PAC) ont émaillé la journée de mercredi 24 juin, se poursuivant parfois dans la nuit de mercredi à jeudi. Elles se déroulaient à l'appel des fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et des CDJA (centres départementaux des jeunes agriculteurs). A Paris, une bonne centaine de paysans se sont rassemblés près de l'Assemblée nationale où se déroulait un débat sur la PAC.

Jeudi 25 juin, vers 2 heures, les CRS ont chargé et fait usage de grenades lacrymogènes pour dissoudre un barrage à La Souterraine (Creuse) sur la RN 20, mis en place vingt-quatre heures plus tôt, bloquant un millier de poids lourds. Trois cents sont encore retenus par un deuxième barrage sur la RN 145, un troisième étant maintenu à Lépaud (Creuse).

A Nancy, de légers affrontements ont opposé mercredi en fin de journée les forces de l'ordre aux paysans qui bloquaient la place Stanislas et la préfecture depuis l'aube. La FDSEA et le CDJA avaient aussi appelé en ordre dispersé à des manifestations en Moselle.

En Haute-Marne, la préfecture de Chaumont a été bloquée toute la journée. Dans le Doubs, un barrage filtrant était installé sur l'autoroute A-36 à hauteur du péage de Baume-les-Dames vers 22 heures. Notre correspondant à Melun nous signalait de nouvelles manifestations mercredi matin, qui se sont achevées sans incident dans l'après-midi.

A Paimpol (Côtes-d'Armor), des producteurs de légumes qui s'étaient repliés devant l'hôtel de ville après avoir participé toute la journée à diverses actions, ont violemment manifesté. A Morlaix (Finistère), le commissariat et l'hôtel des impôts ont été endommagés lors d'incidents qui ont fait plusieurs blessés légers.

Lors d'une rencontre à Luxembourg

Accord incomplet entre les Douze sur la durée hebdomadaire du travail

Les ministres des affaires sociales des Etats membres de la CEE, réunis le mercredi 24 juin à Luxembourg pour adopter une directive sur la durée hebdomadaire du travail, se sont quittés au milieu de la nuit sur un accord mi-chèvre mi-chou. Le principe d'une limitation à quarante-huit heures par semaine, heures supplémentaires comprises, a certes été arrêté mais n'a pas donné lieu à un vote formel. Et la suite du dossier a été confiée à des experts pour une nouvelle discussion avant la fin de l'année.

La Grande-Bretagne, dont la législation ne prévoit aucune durée maximale du temps de travail, était la plus opposée au projet. A la suite d'un compromis proposé par la présidence portugaise, elle a obtenu pour elle seule en fait que, au délai habituel de trois ans accordé pour appliquer une directive, s'ajoutent sept années supplémentaires au terme desquelles la situation sera examinée par le Conseil. Une seconde divergence est apparue entre l'Allemagne, d'une part, et plusieurs pays dont la France, d'autre part. Alors que la période de référence choisie pour calculer la durée maximale moyenne a été fixée à quatre mois par la directive, la discussion portait sur les périodes possibles de dérogation.

Tandis que l'Allemagne et les Pays-Bas souhaitaient douze mois, y compris par accord d'entreprise, la France, la Belgique, l'Espagne et le Luxembourg préféraient six mois dans le cas d'accord de branche, et il ne fut pas possible de trancher en raison de l'opposition de Mme Martine Aubry, ministre français du travail.

Toutefois, les autres points sont acquis pour tous les Etats : un *repos hebdomadaire le dimanche*, un repos journalier de onze heures au minimum et le travail de nuit limité à huit heures.

L'action du gouvernement en faveur du cadre de vie

Cinquante-cinq millions de francs pour l'entretien des HLM

En ces temps de restrictions, il n'est pas inutile de mettre l'accent sur le qualitatif. Le logement n'échappe pas à la règle. Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué chargé du dossier, a présenté mercredi 24 juin en conseil des ministres une communication sur le thème « habitat et cadre de vie ».

Un des axes de sa réflexion concerne la réhabilitation des logements, en particulier celle des HLM. Le ministre souhaite que les locataires concernés donnent leur accord au lancement des programmes afin que leurs besoins soient mieux pris en compte. Afin d'améliorer la convivialité, le ministre souhaite une *« vraie réflexion »* des urbanistes sur l'espace public dans les villes, que l'on veille mieux à leur entretien : les HLM seront incitées à adopter des plans pluriannuels d'entretien de leur parc, l'objectif étant d'en atteindre deux cents. Pour cela, l'Etat est prêt à débloquer 55 millions de francs en 1992.

En outre, deux mille contrats emploi-solidarité de plus seront affectés à l'accueil et à l'entretien dans les cités HLM, ce qui les portera à cinq mille.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

ETRANGER

Le rapport annuel de la CISL

Deux cents syndicalistes ont été assassinés dans le monde en 1991

Le rapport annuel de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) sur la violation des droits syndicaux, publié mardi 23 juin, fait état, pour 1991, de *« deux cents assassinats, deux mille emprisonnements et cinquante mille licenciements de travailleurs ayant participé à des actions considérées comme légitimes par les conventions internationales »*.

D'année en année, le tableau de la répression antisyndicale brossé par la CISL ne varie guère. L'Afrique du Sud, la Colombie, le Guatemala, la Chine, l'Iran, les Philippines, le Salvador et le Soudan constituent toujours *« les pays les plus dangereux pour l'exercice d'une activité syndicale libre »*. L'Amérique centrale demeure une zone à hauts risques pour les syndicalistes. L'an passé, plus de cinquante d'entre eux ont péri en Colombie et quatorze ont été tués au Pérou. Au Brésil, mille sept cent quatre-vingt-sept travailleurs ruraux ont perdu la vie *« mais dix-huit seulement de ces assassinats ont été jugés devant les tribunaux »*, alors que les atteintes à la constitution de syndicats se multiplient à Cuba et en République dominicaine.

Sur le continent africain, la situation générale ne s'améliore guère, malgré des progrès au Mali et au Zimbabwe (en Afrique du Sud, quarante-sept syndicalistes ont été tués). L'Asie et le Pacifique restent des terres où le syndicalisme a bien du mal, selon le rapport, à avoir droit de cité. Dans les pays du Golfe, il est généralement interdit et, en Chine, les animateurs de syndicats libres sont pourchassés. Quant aux nouvelles démocraties d'Europe centrale, elles rencontrent des difficultés. *« L'absence d'organisations patronales rend les négociations difficiles, voire impossibles »*, souligne la CISL qui constate également que: *« la redistribution du patrimoine des anciens syndicats officiels reste la principale pierre d'achoppement entre les syndicats et les gouvernements mais aussi entre les syndicats eux-mêmes »*.

Dans ce rapport, M. Enzo Friso, secrétaire général de la CISL, dénonce *« la dictature du marché »* et le *« coup d'Etat idéologique qui vise à persuader le monde que les évènements survenus au cours de ces dernières années représentent une victoire pour le capitalisme du marché plutôt que pour la démocratie »*. *« Les syndicats*, souligne-t-il, *sont les premières victimes de ce credo »*. Au total, la confédération (qui regroupe cent cinquante-quatre centrales de cent neuf pays représentant cent huit millions de salariés) a recensé trente-huit pays ayant fait l'objet l'an passé de plaintes auprès du Bureau international du travail.

J.-M. N.

Alors que le nombre des adhérents s'effondre

M. Bieber est réélu à la présidence du syndicat américain de l'automobile

Réuni à San-Diego (Californie), le United Auto Workers (UAW) a réélu récemment à sa présidence pour un quatrième et dernier mandat M. Owen Bieber, avec près de 95 % des voix, le reste allant à son rival, M. Jerry Tucker. Ce dernier a prêché en vain pour une nouvelle direction à la tête de cette centrale qui a été pendant plus de quarante ans l'un des syndicats les plus puissants aux Etats-Unis.

NEW-YORK

de notre correspondant

Etroitement mêlé à la vie politique, l'UAW pâtit aujourd'hui d'une désaffection grandissante parmi les salariés. Avec 862 000 syndiqués « en carte » à la fin de l'année dernière, contre 1,5 million environ en 1979, il a vu fondre ses effectifs de près de 50 % en l'espace de dix ans. Ce syndicat ne se trouve plus qu'à la cinquième place, en nombre d'adhérents, derrière les camionneurs (qui à l'occasion du renouvellement de leur direction, en décembre 1991, ont décidé de rompre officiellement avec la Mafia...), lesquels comptent encore 1,37 million d'adhérents, le syndicat des fonctionnaires étatiques et municipaux (1,19 million), les travailleurs de l'alimentation et du commerce (997 000) et le syndicat des employés du secteur des services (881 000).

A la différence des grand-messes du passé, au cours desquelles les leaders de l'UAW se livraient à des prêches contre le patronat et en faveur de la justice sociale, cette convention de San-Diego a été plutôt terne, reflétant la morosité qui prévaut chez les adhérents d'un syndicat à base essentiellement ouvrière, confronté à la fois à la transformation croissante de l'économie américaine vers une activité de services et à une récession dont les effets continuent à se faire sentir dans les ateliers.

Nouvelle hémorragie financière

L'annonce en décembre 1991 par General Motors de la suppression prochaine de 74 000 emplois et la fermeture de vingt et une usines a porté un rude coup au syndicat, dont les finances vont souffrir après cette nouvelle hémorragie. De plus, l'échec de la grève chez Caterpillar en avril, après cinq mois d'affrontements avec la direction, a fortement affecté la crédibilité de l'actuelle direction.

Cette dernière a pourtant été réélue, y compris son président qui, à soixante-deux ans, se voit confier un quatrième et dernier mandat de trois ans. Un vote acquis au nom du réalisme et d'une certaine lassitude face à un environnement économique et social qui a bien changé. Dans son discours d'ouverture, M. Owen Bieber s'est pourtant voulu très combatif, menaçant de *« déclarer la guerre »* aux trois grands de l'automobile (General Motors, Ford et Chrysler) au cas où ils s'aventureraient à vouloir briser le syndicat à l'occasion de la prochaine renégociation des conventions collectives, une procédure qui, pendant plusieurs mois dans le meilleur des cas, met durement aux prises salariés et directions.

Mais l'UAW ne peut occulter le fait qu'il ne représente plus que 68 % des ouvriers de l'industrie automobile contre 86 % il y a quinze ans et que de plus en plus d'entreprises de son secteur, notamment les « transplants » japonais, ne fonctionnent qu'avec du personnel non syndiqué. Le phénomène n'est pas spécifique à cette industrie. Le taux de syndicalisation aux Etats-Unis ne représentait plus que 15 % environ des salariés en 1991 alors qu'il était encore à 20 % en 1983. Un effritement constant qui s'est accentué ces derniers mois.

SERGE MARTI

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



PUBLICIS

L'assemblée générale de PUBLICIS SA réunie le 19 juin 1992 sous la présidence de M. Marcel Bleustein Blanchet, président du Conseil de surveillance et fondateur de PUBLICIS, a approuvé les comptes annuels 1991.

Le groupe PUBLICIS, avec un chiffre d'affaires consolidé de 19,9 milliards de francs, en progressions de 22 % (7,5 % à structure constante), a réalisé un bénéfice net consolidé, part du groupe, de 150 226 000 francs, en retrait de 13 % par rapport à celui de 1990.

La société-mère, PUBLICIS SA, a réalisé, pour sa part, un bénéfice net après impôt de 59 585 511 francs, en progression de 13 %.

L'assemblée a décidé que le dividende de 8 francs par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 4 francs, sera mis en paiement à compter du 20 juillet 1992.

COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI ET DES SALINES DE L'EST

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 1992

Réunie le 22 juin 1992, l'Assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1991. Le bénéfice net s'est élevé à 98 619 911 F après une plus-value nette à long terme de 14 189 770 F, contre 92 986 345 F après une plus-value nette à long terme s'élevant à 5 488 470 F au titre de l'exercice précédent.

L'Assemblée a reconduit l'autorisation donnée au Conseil d'administration d'opérer éventuellement en Bourse sur les actions de la compagnie. Elle a maintenu le dividende à 30 F par action, payable en numéraire ou en actions, assorti d'un avoir fiscal de 15 F, conduisant à un revenu global de 45 F. Le prix d'émission des actions à créer contre le versement du dividende est fixé à 534 F.

A l'issue de cette Assemblée, l'Assemblée générale extraordinaire a renouvelé, en majorant légèrement les plafonds prévus, les autorisations données au Conseil d'émettre des obligations convertibles ou à bons de souscription. Elle a également décidé de modifier les statuts afin de supprimer l'obligation de disposer de dix actions au moins pour participer à l'Assemblée générale ordinaire et a fixé le délai d'exercice des options de souscription d'actions.

ALLOCUTION DE M. PHILIPPE MALET, PRÉSIDENT

Nonobstant un certain tassement, en volume, des ventes de produits viticoles, le niveau global d'activité de l'exercice 1991 a été satisfaisant du fait d'un accroissement important des ventes de sel pour la viabilité hivernale, survenu en début d'année, les exportations de sel, bien qu'en baisse, ayant de leur côté, encore atteint un niveau élevé.

Cela s'est traduit, dans les comptes sociaux, par un résultat d'exploitation en progression de 40 %, un résultat courant de 46 % supérieur à celui de 1990 et un résultat net, influencé par divers facteurs exceptionnels, en hausse de 6 %, à plus de 98 MF. De son côté, le résultat consolidé progresse de 22 % et atteint 90 MF, avec une capacité d'autofinancement de 157 MF.

S'agissant maintenant de l'année 1992, les premiers mois sont marqués, pour le sel, par une absence quasi totale de chutes de neige et de verglas, qui a malheureusement conduit à décider la mise en sous-activité de la mine de Varangéville jusqu'à l'automne.

A l'exportation, après deux années de ventes exceptionnelles, dues principalement à la défaillance momentanée d'un important concurrent, les expéditions destinées aux clients étrangers vont retrouver un volume proche de celui de 1989.

Les marchés traditionnels, tels que la consommation humaine, l'agriculture ou les industries diverses, se maintiennent à un niveau moyen. Une partie de la clientèle s'oriente de plus en plus vers des produits à hautes spécifications.

Aussi, les services de production et de vente de sel ont-ils décidé de poursuivre activement les programmes d'amélioration de la qualité déjà en cours et d'entamer, à brève échéance, l'ouverture d'une démarche de certification.

Aux Domaines viticoles, qui disposent d'une technologie avancée, la qualité est également, depuis de nombreuses années, un axe essentiel de développement.

Dans un contexte difficile pour les produits qui ne sont pas de première nécessité, cette politique a permis de faire face à la concurrence et d'espérer, pour le présent exercice, le retour à une certaine croissance.

Le personnel des Domaines viticoles, très conscient de la nécessité de faire prévaloir leurs marques et de devancer la concurrence par la qualité, se mobilise pour obtenir, début 1993, la certification de l'unité de production et de conditionnement du château de Villeroy.

Sur un autre plan, la procédure d'autorisation de stockage de déchets ultimes dans les vides de la mine de Varangéville, conduite par votre filiale Lorraine Environnement, a été momentanément interrompue, une loi récente ayant interdit tout stockage souterrain de durée non limitée. Une nouvelle loi, de portée générale, est en cours d'examen par le Parlement et devrait régler les conditions dans lesquelles un stockage de durée illimitée pourra être autorisé.

En ce qui concerne l'activité salinière, je vous ai entretenu, l'année dernière, d'un certain nombre de modifications concernant l'organisation des services techniques et commerciaux de votre Compagnie, intervenues au cours des exercices 1990 et 1991. Ces nouvelles structures ont eu pour effet de simplifier le circuit de décision et d'accroître les performances.

Chaque salarié, déjà fortement impliqué dans les « plans d'action qualité », va maintenant se sentir plus directement concerné par son propre secteur d'activité.

Ces orientations seront poursuivies sans relâche pour améliorer en permanence l'efficacité de l'entreprise, lui maintenir la confiance de ses actionnaires et de ses clients, et lui permettre d'évoluer favorablement dans le cadre du grand marché unique européen.

En 1991, les actionnaires de votre Compagnie ont été nombreux à demander la conversion en actions de leur dividende, qui a représenté plus de 86 % du montant distribué. Ils ont ainsi apporté la preuve de leur confiance dans ses destinées. Cette année, le dividende qui vous est proposé s'applique donc à un capital accru et vous avez de nouveau la possibilité de procéder à la même opération de conversion. Nous espérons que vous renouvellerez, à cette occasion, votre soutien à votre Compagnie.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Alors que le président Bush demande au Congrès d'intervenir dans le conflit

La grève des cheminots paralyse largement les transports ferroviaires aux Etats-Unis

La grève déclenchée, mercredi 24 juin, par des cheminots américains contre la société Conrail, l'un des plus grands transporteurs de marchandises, s'est rapidement étendue au trafic de passagers dans l'ensemble du pays, et les transports ferroviaires demeurent largement paralysés.

NEW-YORK

de notre correspondant

Faute d'avoir pu négocier un accord séparé avec les directions d'Amtrak (un réseau transportant 65 000 passagers par jour), de la société Conrail (l'un des plus gros transporteurs *de marchandises du* pays) et d'une quarantaine d'autres compagnies de chemins de fer locales, environ 20 000 cheminots américains ont lancé un mouvement de grève à partir du 24 juin à zéro heure à l'appui de revendica*tions salariales mais aussi de négo*ciations portant sur les effectifs et sur la répartition des équipes.

Ces grévistes ne représentent qu'un peu moins de 10 % de l'ensemble des cheminots américains, mais la tradition de solidarité – très forte dans cette profession dont 95 % des salariés sont syndiqués – veut que les autres personnels des chemins de fer se joignent rapidement aux débrayages décidés par leurs collègues. Cette grève pourrait avoir de graves conséquences sur l'activité économique du pays, en pleine saison *touristique*, au *moment où les Etats-Unis sortent* difficilement de la récession. Certaines estimations font état d'un coût possible de 50 milliards de dollars.

Procédure d'urgence

Sentant le danger, M. George Bush a appelé le 23 juin le Congrès à *«protéger les Américains»* et à intervenir dans le conflit, comme le Railway Labor Act de 1926 l'y autorise, en votant une mesure de *«procédure d'urgence»* que comme président il signerait aussitôt, ce qui obligerait les cheminots à reprendre le travail. Cette disposition, qui peut être prise en quelques heures, avait déjà été utilisée en avril 1991, et les 235 000 cheminots concernés à l'époque avaient été contraints de démanteler les piquets de grève mis en place dix-huit heures plus tôt, mettant un terme à la première grève nationale des chemins de fer depuis 1982. Selon les déclarations de M. Andrew Card, secrétaire aux transports, appuyées par les chiffres de l'Association américaine des usagers des transports, si le conflit devait durer plus d'une semaine, 200 000 cheminots et 570 000 autres salariés travaillant dans le secteur industriel devraient être mis à pied tandis que plus de 600 000 voyageurs seraient privés de transport, essentiellement sur l'axe Boston-New York-Washington. Une perspective que l'un des principaux syndicats ayant appelé à la grève, le Brotherhood of Maintenance of Way Employees, refusait d'envisager en faisant valoir, par exemple, l'importance du stock de pièces détachées que les firmes automobiles ont déjà accumulées pour être expédiées par camion.

General Motors a pourtant *affirmé que 40 % de son activité* serait affectée par le mouvement au-delà de vingt-quatre heures et d'autres entreprises automobiles mais aussi des secteurs de la sidérurgie, de la chimie, de la pâte à papier, du verre et des charbonnages ont déjà manifesté leurs craintes. De son côté, la National Grain and Feed Association, qui regroupe les producteurs de céréales, a appelé l'attention du Congrès sur le fait que la moitié de ses expéditions est actuellement assurée par rail.

S. M.

Moscou va pouvoir tirer 1 milliard de dollars sur le FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) va autoriser la Russie à utiliser une première tranche de crédits de 1 milliard de dollars – soit le quart de la quote-part russe au FMI – dès la conclusion d'un accord de principe sur la mise en œuvre d'un programme de réforme économique, a indiqué mercredi 24 juin un responsable du Fonds. Des négociateurs du FMI devaient poursuivre, jeudi 25 juin à Moscou, les discussions avec le gouvernement russe.

Celui-ci s'était plaint à plusieurs reprises des demandes excessives du FMI et de l'incapacité de l'organisme international à tenir compte de la situation particulière du pays, qui s'efforce d'établir un régime démocratique et un système d'économie de marché. Lors de la rencontre entre les présidents Bush et Eltsine à Washington la semaine dernière, des hauts responsables de l'administration américaine avaient aussi fait monter la pression sur le FMI pour qu'il se montre moins *intransigeant avec la Russie*. De l'accord avec le FMI dépend le déblocage de l'aide occidentale de 24 milliards de dollars, dont 6 milliards destinés à un fonds de stabilisation du rouble. – *(AFP)*

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

● **Commandes de biens durables : – 2,4 % en mai.** – Les commandes de biens durables ont baissé de 2,4 % en mai par rapport à avril après avoir augmenté de 1,9 % en avril par rapport à mars et de 2,1 % en mars par rapport à février. Le recul de mai s'explique par une chute des commandes militaires et de matériels de transports.

GRANDE-BRETAGNE

● **Produit intérieur brut : – 0,5 % au premier trimestre.** – Le PIB (produit intérieur brut) de la Grande-Bretagne a baissé de 0,5 % au premier trimestre 1992 par rapport au quatrième trimestre 1991, l'indice s'inscrivant à 112,6 contre 113,1 fin 1992 sur la base 100 en 1985. Sur un an (premier trimestre 1992 comparé au premier trimestre 1991), le recul du PIB est de 1,5 %. En 1991, le produit national brut a reculé de 2,4 %, ce qui est la plus longue et la plus dure récession survenue en Grande-Bretagne depuis la seconde guerre mondiale. En 1990, le PIB n'avait augmenté que de 0,9 %.

FINANCES

Après le lancement d'une OPE par l'Etat

La COB ouvre une enquête sur le marché obligataire

La Commission des opérations de Bourse (COB) a décidé mercredi 24 juin d'ouvrir une enquête sur les conditions dans lesquelles a été annoncée vendredi 19 juin l'importante offre publique d'échange (OPE) lancée par l'Etat, portant sur 140 milliards d'obligations émises par l'Etat ou des organismes parapublics (*le Monde* daté 21-22 juin).

«Suite aux variations importantes en termes de volume et de cours observées sur les marchés obligataires, comptant et dérivé, la COB fait une enquête afin de pouvoir recueillir l'ensemble des informations nécessaires auprès des différents intervenants», a annoncé un porte-parole de la COB. Ces investigations ont également été souhaitées par la Caisse des dépôts et consignations, chef de file de l'opération avec la BNP.

En effet, une heure avant l'annonce officielle de cette vaste opération, vendredi 19 juin, d'importantes transactions avaient été observées sur le marché obligataire et sur le MATIF. Des rumeurs avaient alors fait état d'informations privilégiées concernant cette offre publique d'échange.

EN BREF

□ **M. Bush souhaite une nouvelle baisse des taux d'intérêt à court terme.** – *«Je peux comprendre les gens qui s'inquiètent de l'inflation (...), mais ce n'est pas le problème numéro un»*, a déclaré M. George Bush dans une interview au *New York Times* du mercredi 24 juin. Le président américain souhaite une nouvelle baisse des taux d'intérêt, jugeant qu'il y a *«une marge de manœuvre pour la faire»*. Devant une association de journalistes, le secrétaire au commerce, Mme Barbara Franklin, a déclaré que la masse monétaire ne progressait pas assez vite par rapport aux normes fixées par la Réserve fédérale. Les taux d'intérêt à court terme sont actuellement très bas aux Etats-Unis (3,75 % pour les fonds fédéraux), la dernière baisse remontant au 9 avril.

□ **Accord sur la dette argentine.** – Le ministre argentin de l'économie, M. Domingo Cavallo, et le représentant du comité des banques créditrices de l'Argentine, M. William Rodhes, se sont mis d'accord, mardi 23 juin à New-York, sur le texte définitif de «restructuration» de la dette extérieure argentine dans le cadre du «plan Brady». Les banques disposent désormais de six semaines pour étudier les diverses propositions présentées par le gouvernement argentin pour renégocier la dette privée (environ 32 milliards de dollars sur un total de 61 milliard) avant de signer un accord avec l'Etat argentin. – *(AFP.)*

□ **Nouveau rebondissement à la fédération CGT des impôts.** – Le dirigeant du syndicat national CGT des impôts (SNADGI-CGT), M. Jean-Louis Clouse, a finalement été réélu, mardi 23 juin, secrétaire général de la fédération CGT des impôts. Mis en minorité la semaine dernière après avoir tenté d'obtenir le départ de quatre responsables communistes, M. Clouse avait démissionné. Le bureau syndical avait alors désigné Mme Martine Wittevert comme secrétaire générale de la fédération (*le Monde* du 24 juin). La commission exécutive nationale (CEN) du SNADGI-CGT, réunie le 23 juin, a donc choisi le camp des «modernistes» en réélisant M. Clouse et en procédant à l'élection d'un nouveau bureau syndical. *«La mise en œuvre des nouvelles orientations*, déclare le SNADGI-CGT dans un communiqué, *suppose le rejet de toute démarche d'exclusion, de procès en suspicion, de clivage et d'étiquetage de quelque nature que ce soit.»*

□ **Départ de la majorité de la rédaction de «l'Ardennais» après l'arrivée du groupe Hersant.** – Dix-huit des vingt-neuf journalistes du quotidien départemental *l'Ardennais* (Charleville-Mézières), dont le groupe Hersant a pris le contrôle (*le Monde* du 11 mars), ont décidé de quitter le journal. Ils bénéficient de la «clause de cession», ouverte jusqu'au 15 juin, qui permet à des journalistes de quitter un titre avec indemnités à l'occasion d'un changement majoritaire au sein du capital. Un transfert de l'imprimerie de *l'Ardennais* à Reims et une fusion de certaines pages avec l'édition locale du quotidien régional concurrent, *l'Union* de Reims, dirigé depuis 1986 par M. Philippe Hersant, le fils de M. Robert Hersant, seraient à l'étude.

هكذا من الأصل

LE RAPPORT ANNUEL DE LA COUR DES COMPTES

Les errements de l'administration et des entreprises publiques

Le rapport public 1992 de la Cour des comptes a été remis, mercredi 24 juin, au président de la République par M. Pierre Arpaillange, premier président de cette institution depuis octobre 1990 avant d'être présenté au Parlement le 25 juin (*le Monde* du 25 juin). Divisé classiquement en quatre rubriques (Etat et établissements publics, entreprises publiques, protection sociale, collectivités locales), cet ouvrage présente, en préambule, un bilan de l'activité de la juridiction.

« En 1991, celle-ci a rendu 387 arrêts dont 32 sur appel de jugements des chambres régionales. En matière de protection sociale, elle a examiné les rapports des comités départementaux d'examen (CODEC) compétents à l'égard de quelque 1 100 organismes de sécurité sociale ». **La Cour recense également le nombre de rapports qui lui ont été présentés (643), le nombre de référés adressés au ministre à la suite de ses contrôles (126) et les notes transmises au parquet (275). Le rapport présente ensuite dans le détail vingt-huit dossiers.**

Si le cru 1991 relevait l'importance croissante des chambres régionales des comptes, la cuvée 1992, Europe oblige, intègre la dimension communautaire avec une enquête sur « les offices agricoles et l'application de la politique agricole commune ». Au chapitre des entreprises publiques, la Cour s'est penchée sur le groupe informatique Bull, les satellites de télévision directe TDF1 et TDF2 ou encore la société Sécuripost.

En matière sociale, des enquêtes portent sur le régime de la sécurité sociale dans les mines ou encore l'abaissement de l'âge de la retraite et les conséquences pour l'Etat et l'assurance chômage. A la rubrique « collectivités territoriales » sont présentés des sujets aussi divers que le stationnement payant en Ile-de-France et les interventions de la ville de Brest dans le domaine de l'informatique. Enfin, ce rapport n'est plus la seule occasion pour la Cour des comptes de faire parler d'elle dans l'année. Depuis janvier 1991, elle est autorisée à publier des conclusions sur des sujets engageant lourdement les finances publiques. En novembre, elle a diffusé une enquête sur « la gestion de la trésorerie et la dette des collectivités territoriales », puis en mai une étude sur « l'évaluation de la gestion du réseau routier national ». Ce rythme de parution, un à l'automne, l'autre au printemps, devrait être poursuivi.

D. G.

Financement de l'abaissement de l'âge de la retraite : un dispositif complexe et coûteux

Mise en place en 1983 pour financer le maintien en garantie de ressources entre 60 et 65 ans et la prise en charge des cotisations de retraite complémentaire suite à la diminution de l'âge de la retraite, l'Association pour la gestion de la structure financière (ASF) *« s'est avérée »* être un système *« complexe »* et *« coûteux dans ses modalités de gestion »*, selon la Cour des comptes. De provisoire à l'origine, la situation risque d'être pérennisée, le dispositif ayant été prolongé jusqu'au 31 décembre 1993 par un accord de 1990 qui prévoit la possibilité de poursuivre au-delà.

Alimentée par une cotisation de 2 % de la masse salariale, à parité entre les employeurs et les salariés, ainsi que par une contribution annuelle de l'Etat, revalorisée, fixée à 10 milliards de francs en 1983, l'ASF a reçu, pendant les sept premières années, 254,8 milliards de francs, dont 81,7 milliards du budget national. Elle a financé 241,2 milliards de prestations, soit 161,5 milliards pour les garanties de ressources, aujourd'hui pratiquement disparues, et 79,7 milliards de retraites complémentaires.

Absence de contrôle

Pour fonctionner, l'ASF a signé des conventions avec l'UNEDIC – le régime d'assurance-chômage, – chargée en outre de la collecte des fonds comme de leur gestion, et avec les deux institutions de retraite complémentaire, l'AGIRC (cadres), et l'ARRCO (ensemble des salariés). Mais la Cour des comptes conteste les solutions retenues à l'époque. Plutôt que de procéder une fois pour toutes à des rachats de cotisations, la charge en a été différée pour *« prendre en compte les montants de pension correspondant aux points fictivement attribués pendant la durée de versement de la garantie »*. Dès lors, *« le système est appelé à durer jusqu'au décès du dernier titulaire de pension, soit aux environs de 2040 selon l'AGIRC »*.

Il s'ensuit que, déjà compliquée, la technique occasionne un surcoût et rend difficile les contrôles. L'ARRCO a proposé des régularisations pour trop-perçu de 155 millions en 1990, puis de 198 millions en 1991. *« Il est regrettable*, ajoute la Cour, *que l'Etat et l'UNEDIC se soient désintéressés de la qualité des services rendus par les régimes de retraite complémentaires. »* La gestion elle-même n'est pas exempte de reproches et *« les partenaires sociaux se sont, là encore, écartés des principes posés dans la convention qu'ils avaient signée avec l'Etat »*. A une comptabilité analytique, ils ont préféré une dotation forfaitaire attribuée à l'UNEDIC, en fonction de ses interventions. *« Ce mode de calcul conduit à rémunérer un service chaque année de moins en moins rendu »*, observe le rapport, qui note que, en sept ans, l'ASF a ainsi versé 5,33 milliards de francs à l'UNEDIC. Faute de fonds de roulement, elle a dû souscrire des emprunts dont la charge nette s'est élevée à 4,88 milliards de 1983 à 1990.

En raison de transferts financiers entre les divers organismes partenaires, ce sont, au total, 5,75 milliards de francs de frais qui ont été supportés par l'ASF. La Cour en conclut que, pour toute cette période, cela a entraîné *« un surcoût de 11 milliards de francs dont l'Etat a fait les frais »*, du fait de *« la complexité inutile des mécanismes »*, des modalités de règlement des prestations, des différences de conventions avec ce qui avait été prévu, *« de l'absence de tout contrôle »* par l'Etat *« et de tout plan de trésorerie »*.

Dans leur réponse, les ministres du budget et du travail rappellent que l'insuffisance du contrôle *« doit être replacée dans le contexte »* des négociations avec les partenaires sociaux ayant abouti à la création de l'ASF. Ils notent que la participation financière de l'Etat *« a été établie sur des bases forfaitaires »*, pour faciliter un accord paritaire, et qu'en tout état de cause le montant des frais ne représente que 3,3 % par rapport aux prestations servies. Sur l'éventuelle prolongation de l'ASF, ils soulignent que l'organisme *« constitue une structure technique et transitoire »*, un bilan de son fonctionnement devant être établi en 1993. Le ministre des affaires sociales objecte que *« le pouvoir d'opposition »* des ministres est *« enserré dans des termes très stricts »*, s'agissant d'un dispositif conçu par les partenaires sociaux. Il fait remarquer que la méthode des calculs forfaitaires a été introduite *« pour tenir compte des différences existant entre les multiples régimes de retraite dépendant de l'ARRCO et de l'AGIRC »*.

De son côté, l'UNEDIC affirme que les frais de gestion ont progressivement diminué, au rythme des prestations versées et du nombre des bénéficiaires. Les sommes prélevées correspondent à une *« due rémunération »*, et le régime a payé 0,55 milliard de francs d'agios à l'ASF. Le président de l'ASF souligne que les conventions *« n'ont jamais soulevé de remarques »* des ministères concernés. Non seulement les procédures adoptées s'inscrivent dans la suite logique de celles existant précédemment entre l'UNEDIC et les régimes de retraite complémentaire, mais toute autre solution *« n'aurait pas permis à l'ASF de fonctionner dès le jour même de sa création »*. Dans ce contexte de l'abaissement de l'âge de la retraite, il prétend que *« l'ASF a été gérée avec le maximum de sobriété et d'économie »*, assurant qu'une comptabilité analytique aurait abouti à une augmentation des coûts de fonctionnement.

A. Le.

Bull : un plan de mutation dont la réussite reste à confirmer

Dixième constructeur informatique mondial, le groupe Bull, dont l'Etat détient actuellement 75,8 % du capital, a connu une très grave dégradation de ses résultats en 1989 et 1990. Lourdement déficitaire, le fabricant d'ordinateurs s'est engagé dans un ambitieux « plan de mutation » dont la réussite reste incertaine, estime la Cour des comptes, compte tenu de l'état du marché mondial. Pour les magistrats, le groupe français doit une part importante de ses difficultés actuelles à *« de graves insuffisances dans la gestion de certaines activités en France »* ainsi qu'à *« une croissance externe aux Etats-Unis mal maîtrisée »*, faiblesses constatées dans le passé. La crise du marché informatique, qui s'est manifestée à la fin des années 80 par un ralentissement brutal et un bouleversement radical de la demande, a frappé un groupe Bull fragilisé.

Décision à contretemps

Les sages de la Cour des comptes soulignent l'importance des frais de distribution et d'administration du groupe Bull à cette époque (33,2 % du chiffre d'affaires en 1990), reflétant à leurs yeux un sérieux handicap de compétitivité. Par ailleurs, le constructeur français, engagé dans une course à la taille critique, a procédé à deux acquisitions d'ampleur : la reprise des activités informatiques d'Honeywell en 1987, regroupées au sein de la filiale américaine Bull HN, et le rachat de la micro-informatique de Zenith Data Systems en 1989. Les magistrats de la Cour ne contestent pas le bien-fondé de la première acquisition. *« Honeywell étant un partenaire technologique et commercial ancien du constructeur français »*. Tout en reconnaissant l'intérêt stratégique de l'opération Zenith Data Systems, la Cour des comptes souligne que ce rachat n'a pas permis au groupe d'atteindre la taille critique escomptée, intervenant, estiment-ils, à contretemps et alors que l'acquisition d'Honeywell n'était pas vraiment digérée. Par manque de fonds propres, soulignent les magistrats, le groupe n'a pu réaliser ces opérations dans des conditions financières optimales. Enfin l'intégration de ces deux sociétés s'est révélée longue et délicate. Dans le cas de Bull HN, elle n'a pu être réalisée que fort récemment à la suite de longues négociations avec NEC (le japonais détenait, jusqu'à l'été 1991, 15 % du capital de la filiale américaine).

La Cour des comptes épingle le fonctionnement de la direction commerciale France du groupe en 1989 et 1990, coupable à ses yeux de sérieuses négligences. Et elle s'interroge sur l'échec de la diversification de Bull dans les cartes à puce. Le groupe français a dû céder le contrôle majoritaire de ses filiales spécialisées et s'appuyer sur des partenaires extérieurs. *« Comme il avait été bien vu par le groupe Bull à l'origine, les produits sont bons, le savoir-faire est acquis et les marchés porteurs. Seule avait manqué jusque-là l'aptitude à bien gérer une activité industrielle »*, notent les auditeurs.

Dans sa réponse aux observations de la Cour des comptes, le président de Bull, M. Francis Lorentz, exprime plusieurs regrets. D'abord que la Cour n'ait pas davantage comparé la situation de Bull avec celle de ses concurrents, également frappés par la crise de l'informatique mondiale et qui, pour la plupart d'entre eux, affichent des pertes. Ensuite qu'elle ait réduit le plan de mutation à une simple action de restructuration industrielle. Ce plan, explique-t-il, vise d'abord à mener une action prioritaire sur l'offre qui, seule, garantira à terme la compétitivité de l'entreprise. Il prend acte des reproches adressés sur la gestion commerciale, en voie de réorganisation, et sur la diversification dans les cartes à mémoire.

C. M.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Offices agricoles : des outils utiles

La Cour des comptes s'est livrée entre 1988 et 1991 à une longue enquête sur les mécanismes de mise en œuvre en France de la politique agricole commune (PAC). Elle étudie le rôle des offices agricoles, créés pour la plupart en 1983, qui sont les outils d'application des décisions communautaires et les relais financiers par lesquels transitent les subventions européennes. Il existe plusieurs offices pour le blé, la viande, le lait, le vin ou les plantes aromatiques.

De 1981 à 1989, les dépenses communautaires de soutien à l'agriculture et à l'organisation des marchés ont été multipliées par 1,8. Sur 38,6 milliards de francs versés en 1989 aux offices, 12,3 ont bénéficié au secteur des céréales. Mais, si l'on rapporte les aides à la valeur de la production livrée, ce sont les oléagineux qui sont le plus aidés (à 48 %), alors que les fruits et les fleurs ne le sont qu'à 2,5 %.

Les offices ont aussi une fonction de police du système pouvant retirer l'agrément à des *« groupements professionnels de paysans qui n'apportent pas la rigueur suffisante aux contrôles qui leur sont confiés »*, comme, par exemple, pour l'huile d'olive.

La Cour estime que les offices constituent *« un utile relais public entre les groupements professionnels et les pouvoirs publics. Ils ont, de façon générale, pu jouer un rôle efficace dans la mise en place, l'exécution et l'adaptation des politiques communautaires, se révélant ainsi de bons instruments »*. Toutefois, l'extrême complexité de la réglementation européenne, les lourdeurs bureaucratiques, la multiplication des formulaires détaillés à remplir et les divergences d'interprétation des procédures qui en découlent rendent de plus en plus difficiles, voire inopérants, les contrôles des opérations financières par les offices. *« Dans le secteur laitier, par exemple, la réglementation européenne des conditions d'octroi de certaines aides relatives à la caséine et au beurre pâtissier devient de plus en plus complexe, dans la mesure où elle impose le suivi de la matière subventionnée jusqu'au produit élaboré par l'utilisateur final »*, relève la Cour des comptes.

En conclusion, les magistrats évoquent l'accord des Douze du 21 mai sur la politique agricole commune (PAC), qui prévoit des aides directes aux exploitants pour compenser les baisses de prix, et écrivent : *« Les rôles respectifs des offices et des services extérieurs du ministère de l'agriculture se trouveront sans doute modifiés. Les modes de contrôle devront aussi évoluer si on les centre désormais sur les exploitations elles-mêmes plus que sur le marché : déclarations annuelles d'assolement, fichier par exploitation, voire observation par satellite seront peut-être les outils de demain. »*

F. Gr.

Défense : irrégularités au service d'information du ministère

Traitant de l'activité du service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA) au sein du ministère de la défense, la Cour des comptes dénonce *« le non-respect des procédures légales »* par un organisme qui est *« placé dans une situation ambiguë »*, qui est *« trop fréquemment sollicité »* et ne sait pas *« s'opposer aux ordres irréguliers »* qu'il a reçus. Du reste, certains faits du passé, fustigés dans le rapport, ont été déférés à la Cour de discipline budgétaire et financière.

C'est le cas de l'organisation – sur la demande d'un membre du cabinet du ministre de la défense, lors de la célébration en septembre 1989 de l'anniversaire de la bataille de Valmy – d'une consultation fictive en vue de la passation d'un marché. D'une manière générale, cette commémoration, qui a coûté 12,4 millions de francs, a entraîné de nombreuses irrégularités.

C'est aussi le cas de la tentative avortée, en 1988-1989, de battre le record du monde de hauteur de saut en parachute, avec un cascadeur qui avait été reconnu médicalement inapte. *« Cette affaire*, observe la Cour, *a été conduite en violation des règles les plus élémentaires de la comptabilité publique. »* Le coût total de l'opération est de 17,4 millions de francs.

Dans son rapport, la Cour condamne la tendance du SIRPA à ne pas respecter les règles de la dépense publique, comme *« le dépassement du plafond autorisé pour les achats sur factures, l'absence de procès-verbaux d'appel d'offres ou les recours abusifs aux marchés négociés »*. Le ministère de la défense se contente de répondre que *« la communication est un domaine dans lequel il est difficile de prévoir l'impact des opérations réalisées et d'en garantir le succès »*. Il assure la Cour que *« les faiblesses »* qu'elle relève *« ont été, depuis, corrigées »*.

Satellites de télévision : les pannes de la décision publique

« Douze ans après son engagement, le projet TDF 1-TDF 2 n'a atteint ses objectifs dans aucun domaine essentiel » : la Cour qualifie *« d'échec coûteux »* les 3,3 milliards de francs de fonds publics consacrés à ces satellites de télévision directe. Elle détaille l'échec technique – trois canaux sécurisés sur cinq prévus fonctionnent – à cause des pannes successives des tubes à onde progressive ; l'échec commercial – 35 000 foyers équipés en réception directe contre 5 millions prévus – ; l'échec financier, qui ne laisse espérer *« aucun retour sur investissement »*, avec un déficit d'exploitation qui continue de peser sur les comptes de Télédiffusion de France à raison de 350 à 530 millions de francs en 1991.

Les causes ? La Cour note d'abord les incohérences de la politique audiovisuelle (trois nouvelles chaînes hertziennes, un plan câble ambitieux, des satellites). Elle incrimine les retards successifs, les *« interventions extérieures »* qui les ont aggravés, tels la non-parution des décrets d'application de la loi de 1986 ou l'obligation de passer par l'autorité de régulation pour commercialiser un « bouquet » de programmes. Enfin, la Cour recherche les responsabilités qu'elle estime *« partagées »*.

C'est bien le processus de décision public qui est en cause : le choix des satellites lourds a été maintenu en 1984 *« malgré les mises en garde des experts »*. Ni les risques financiers croissants, ni les deux alternances de 1986 et 1988 n'ont empêché les décisions successives de continuation, et par exemple le lancement de TDF 2. La Cour en conclut que les *« défaillances »* ne se réduisent pas aux *« risques des technologies de l'espace et aux contraintes d'un programme conçu en coopération internationale »*.

Les entités publiques mises en cause ne contestent guère les faits condamnés par la Cour. Le ministre des PTT évoque *« l'environnement du projet »* considérablement modifié et, tout comme le président de France Télécom, renvoit aux explications du président de TDF. Ce dernier dégage longuement sa responsabilité en notant que la gestion du programme est *« restée strictement conforme aux orientations gouvernementales »* malgré les *« aléas de construction et de lancement »*, les *« bouleversements législatifs »* puis *« les pannes »*. Il indique que la réception – et les paiements associés – de TDF 2 ont été suspendus car *« TDF, comme la Cour, considère que l'industriel a une part de responsabilité dans les défaillances »*. Le secrétaire d'Etat à la communication, pour sa part, dément que la filière TDF 1-TDF 2 soit abandonnée, comme le considère la Cour. Il met en avant l'importance de ces satellites pour l'introduction du nouveau format d'image 16/9 et de la norme D2 MAC. Une norme dont *« la promotion est aujourd'hui la justification essentielle du maintien en service des satellites après les échecs enregistrés »*, note la Cour en conclusion de son réquisitoire.

M. C. I.

Collectivités territoriales : des régions insuffisamment planificatrices

Les chambres régionales des comptes avaient, l'an dernier, manifesté leur montée en puissance en se livrant à une critique du contrôle budgétaire, pièce maîtresse de la décentralisation. Ces juridictions financières ont alimenté, ensuite, deux rapports particuliers, sur la gestion de la trésorerie et de la dette, et sur la politique routière nationale. Après ces substantielles contributions, leur participation au rapport annuel 1992 paraît plus modeste.

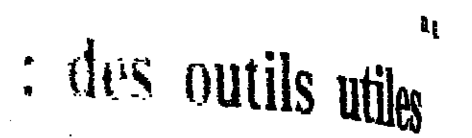
Son originalité réside dans l'évaluation qui est faite des programmes intégrés méditerranéens (PIM). La Cour des comptes se garde bien de critiquer l'exécution de ces programmes communautaires, lancés en 1986 à destination des régions méridionales. Et pour cause : il s'agit, en France, d'une réussite, avec 97 % de projets menés à bien, selon la Cour des comptes européenne.

Les magistrats de la Cour des comptes mesurent seulement la capacité des régions à participer à la gestion de ces procédures. Ces collectivités territoriales n'auraient pas été à la hauteur de leur mission planificatrice. Faute d'avoir désigné un responsable unique, les conseils régionaux ont eu, selon eux, une vision éclatée des projets. Les élus ont succombé parfois à la tentation politique du saupoudrage, ou retenu des propositions irréalisables. La Cour déplore aussi une insuffisante coordination entre les administrations régionales et les services de l'Etat, jugés trop nombreux et trop cloisonnés. Dans la réponse qu'il lui a adressée, le secrétaire d'Etat chargé de l'aménagement du territoire rappelle pourtant le rôle essentiel de la DATAR et l'existence d'une « mission PIM ». Il conteste l'accusation d'incohérence portée contre l'articulation de ces programmes et des contrats de plan. Du côté de la CEE, les magistrats soulignent la lourdeur des procédures d'attribution de crédits ainsi que la contradiction apparue entre les PIM et certaines politiques communautaires.

Les juridictions financières examinent par ailleurs la promotion touristique, la gestion du stationnement payant, ou l'intervention économique de certaines collectivités locales. Elles mettent en évidence le manque de contrôle des assemblées délibérantes sur les démembrements divers (sociétés d'économie mixte ou syndicats intercommunaux). En matière de tourisme, elles constatent qu'une insuffisante répartition des compétences a engendré un foisonnement d'initiatives mal coordonnées.

R. Rs.

Nous poursuivrons dans nos prochaines éditions la publication des extraits du rapport de la Cour des comptes.



هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Après un an d'agitation

Confirmation d'un consensus entre les actionnaires de la CSEE

L'assemblée générale de la CSEE (Compagnie des signaux et d'équipements électroniques), réunie mardi 23 juin, a confirmé le consensus des actionnaires apparu il y a un mois et demi, après un an d'agitation. Comme lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en mai, autorisant de futures augmentations de capital, toutes les résolutions ont été adoptées dans le calme et à l'unanimité. Finies les rencontres orageuses, les trois actionnaires importants de la CSEE – la société d'investissement Quadral (36,4 %), l'italien Finmeccanica (26,8 %) et le groupement privé de gestion (GPG 10,5 %) – sont d'accord sur le plan industriel.

Tout a commencé en mai 1991 lorsque Quadral, firme alors inconnue, dirigée par M. Yazid Sabeg, est devenue le premier actionnaire de la CSEE après avoir acquis 23 % de son capital en Bourse. Un mois plus tard, M. Sabeg prenait la présidence de cette société dirigée jusqu'alors par M. Jean-Claude Pélissolo et contestait les comptes de l'exercice. Après avoir procédé à une augmentation de capital durant l'été et porté sa participation à près de 30 %, il lançait à l'automne une offre publique d'achat (OPA) pour prendre le contrôle de l'affaire. Mais l'italien Finmeccanica, associé à certaines activités de la CSEE, ainsi que le GPG bloquaient cette tentative. L'OPA échouait. En décembre, l'opposition de ces deux actionnaires empêchait M. Sabeg d'obtenir les autorisations nécessaires pour procéder à de nouvelles augmentations de capital (*le Monde* daté 8-9 décembre 1991).

Depuis le printemps, les relations se sont détendues, comme le prouvent les deux assemblées consécutives de mai et juin. Evoquant l'année en cours, M. Sabeg a rappelé qu'il envisageait un retour à l'équilibre après des pertes de 45 millions de francs en 1991 et de 166 millions en 1990 (*le Monde* du 28 avril). Une solution devrait être trouvée pour la filiale américaine Telcom, principale source de déficit du groupe. D'ores et déjà, sa taille a été réduite, et d'ici à la fin de l'année elle sera cédée ou fermée.

Le carnet de commandes du groupe à fin mai est estimé à 1,76 milliard de francs et représente un an et demi de chiffre d'affaires. Des quatre branches d'activités – transport, péage, défense, communication-informatique, – la première est la plus importante, représentant 33 % du chiffre d'affaires global et bientôt 50 % grâce aux équipements de signalisation haute vitesse du TGV et du tunnel sous la Manche. Dans ce secteur, le groupe attend l'issue de deux négociations sur les trains à grande vitesse en Italie et en Corée.

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONFLITS

□ **Allianz renforce son contrôle sur Rhin et Moselle.** – Le conflit qui oppose Allianz au groupe français Navigation mixte tourne à l'avantage de l'assureur allemand. Allianz a pris, mercredi 24 juin, le contrôle de fait des sociétés d'assurance (Rhin et Moselle Vie et Rhin et Moselle IARD) détenues par sa filiale Allianz Via holding France. Le président d'Allianz Via holding France, contrôlé à 65 % par Allianz et 35 % par la Mixte, M. Emmanuel Gautier, proche de la Mixte, a démissionné et a été remplacé par M. Roland Jolivot, proche de Allianz. La Mixte reproche à Allianz d'avoir dénoncé le contrat de réassurance qui la liait à sa filiale française et d'être ainsi responsable des lourdes pertes (559 millions de francs) de l'exercice 1991.

PARTICIPATIONS

□ **La CPR rachète la Banque CGM à Indosuez.** – La Compagnie parisienne de réescompte (CPR) va racheter la participation de 87 % que possède le groupe Indosuez dans la Banque CGM. Le nouveau groupe CPR-CGM disposera d'environ 2,9 milliards de fonds propres et de 100 milliards de francs de total de bilan, ainsi que d'un réseau international étendu aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas et le Luxembourg. La Banque Indosuez, avec 18,63 % du capital et 24,60 % des droits de vote, est l'actionnaire de référence de la CPR.

□ **IBM va prendre 5,8 % du capital de Bull.** – Le *Journal officiel* a publié, jeudi 25 juin, un décret du ministère de l'économie et des finances autorisant le groupe informatique américain IBM à prendre une participation dans la Société des machines Bull, société-mère de la société informatique publique française. IBM est autorisé à souscrire à une augmentation de capital réservée de 11 250 000 actions de la Compagnie des machines Bull au prix de 48 francs par action, précise ce décret. Moyennant 540 millions de francs, IBM va donc prendre, comme prévu, 5,68 % du capital de Bull. Cette prise de participation est le pendant financier des accords technologiques, portant notamment sur l'utilisation par Bull de la technologie RISC (à jeu d'instructions réduit) développée par IBM, qui avaient été annoncés au début de l'année.

BOURSE

□ **Globex, le marché mondial de contrats à terme et d'options, a démarré officiellement.** – Globex, ce projet ambitieux de marché mondial de contrats à terme et d'options, en gestation depuis octobre 1987, a démarré officiellement jeudi 25 juin. Son lancement a été sans cesse retardé. Globex permet la cotation électronique, 24 heures sur 24, de contrats à terme et d'options simultanément à Chicago, New-York, Londres et Paris. Elaboré en commun par les deux plus importants marchés à terme du monde, le Chicago Mercantile Exchange et le Chicago Board of Trade, Globex intégrera au début de 1993 des produits du MATIF français, le correspondant pour l'Europe de ce réseau mondial. D'autres marchés à terme, notamment Sydney et quatre Bourses de matières premières de New-York devraient se joindre à Globex.

□ **L'offre publique d'échange sur les certificats pétroliers Total se déroulera du 26 juin au 27 juillet.** – L'offre publique d'échange (OPE) de trois actions pour quatre certificats pétroliers Total proposée par l'Etat aura lieu du 26 juin au 27 juillet. L'opération vise 16 205 402 certificats pétroliers Total, soit 6,7 % du capital environ. L'Etat s'est engagé à échanger la totalité des certificats pétroliers Total non détenus par lui à raison de 3 actions pour 4 certificats. La cotation des certificats reprendra le 26 juin et le résultat de l'OPE fera l'objet d'un avis le 11 août.

JUSTICE

□ **Maxwell : le groupe MGN pourrait porter plainte contre Goldman Sachs.** – Sir Robert Clark, nouveau président depuis le 17 juin du Mirror Group Newspapers (MGN, qui publie notamment *the Daily Mirror* et *the Daily Record* et qui est détenu à 51 % par la famille de Robert Maxwell), a convoqué une assemblée générale des actionnaires le 16 juillet. Il a indiqué que MGN pourrait agir en justice contre l'un d'entre eux, la banque américaine Goldman Sachs International Ltd – qui détient 9,9 % du capital du groupe – s'il s'avérait que celle-ci était consciente de l'irrégularité des paiements faits en sa faveur par le patron de presse, décédé en mer le 5 novembre 1991. Ces versements sont de 40 millions de livres (environ 380 millions de francs).

COOPÉRATION

□ **Renault et Volvo créent deux groupements d'intérêt économique (GIE) dans le domaine des achats et de la qualité.** – Renault et Volvo vont constituer deux GIE dans les domaines des achats et de la qualité. Le GIE Achat devrait permettre de réaliser 80 % du chiffre d'affaires achats des deux constructeurs automobiles en commun, contre 15 % aujourd'hui. Les deux GIE seront localisés à Paris.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 24 juin ↑

Sans conviction

La Bourse de Paris a confirmé sans conviction mercredi 24 juin, premier jour du mois boursier de juillet, la reprise amorcée la veille dans un marché très calme. En hausse de 0,41 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en début d'après-midi un gain de 0,81 % avant de céder l'essentiel du terrain gagné pour terminer en clôture sur une petite progression de 0,20 %, à 1 899,64 points.

Cette séance n'a pas permis au CAC 40 de repasser au-dessus de la barre des 1 900 points et elle est loin d'effacer les pertes de 6 % subies en juin. Le volume des affaires est dérisoire, estiment les opérateurs, qui ont timidement salué l'annonce d'un excédent commercial en France de 4,5 milliards de francs en mai après les 7 milliards du mois précédent. Cette bonne nouvelle était nettement contrebalancée par l'annonce mardi d'une progression de 9 % de la masse monétaire allemande en mai. L'espoir d'une détente prochaine des taux d'intérêt s'est envolé. Enfin, la nouvelle baisse de la Bourse de Tokyo mercredi (– 1,6 %) continuait à préoccuper les opérateurs qui se demandent jusqu'où peut descendre le marché japonais.

Peugeot perdait 1,3 % pendant que se tenait mercredi matin l'assemblée générale des actionnaires. Total était en hausse de 0,3 % à 232 francs alors que les investisseurs peuvent souscrire à 230 francs par action à l'OPV sur 12,4 % du capital de la compagnie pétrolière. A l'étranger, cette opération a rencontré un très vif succès. En France, la demande est nettement moins forte car, soulignent les gestionnaires, de nombreux épargnants, institutionnels ou privés, étaient déjà en possession d'actions Total. A noter les hausses de 9,3 % de la SCOA et de 3 % de Michelin.

NEW-YORK, 24 juin ↑

Timide

Wall Street a progressé timidement mercredi 24 juin, encouragée par la baisse des taux d'intérêt à long terme américains après l'annonce d'une chute des commandes de biens durables en mai aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 290,70, en hausse de 5,08 points (+ 0,15 %). Le volume des échanges était assez élevé, avec quelque 194 millions d'actions traitées. Le nombre des titres en hausse a légèrement dépassé celui des valeurs en baisse : 866 contre 818 ; 570 actions sont demeurées inchangées.

Le recul des commandes de biens durables annoncé par le département du commerce a été de 2,4 % en mai, après une progression de 1,9 % en avril. Il s'agit de la baisse la plus forte depuis décembre 1991. Cette dernière statistique a étayé les doutes des investisseurs sur la solidité de la reprise économique américaine.

VALEURS	Cours du 23 juin	Cours du 24 juin
Alcoa	73 1/4	73 5/8
ATT	42 3/8	41 3/4
Boeing	41 3/4	41 1/8
Chase Manhattan Bank	26 5/8	26 1/2
Du Pont de Nemours	50 1/4	50 5/8
Eastman Kodak	39 1/8	39 1/4
Exxon	61 1/4	61 3/4
Ford	46	46 1/4
General Electric	76 1/4	76 3/8
General Motors	43 1/2	43 5/8
Goodyear	67	66 1/4
IBM	95 7/8	97 5/8
ITT	63 1/8	63
Mobil Oil	62 1/2	62 5/8
Pfizer	72 1/4	70 1/8
Schlumberger	64 5/8	63 7/8
Texaco	62 5/8	62 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	114 1/8	114
Union Carbide	26 3/4	26 1/2
United Tech.	51 1/8	50 5/8
Westinghouse	17 1/4	17
Xerox Corp.	68	68 1/8

LONDRES, 24 juin ↓

Nette rechute

Les valeurs ont pâti de la faiblesse des marchés étrangers et des prises de bénéfices mercredi 24 juin au Stock Exchange de Londres après leur bref sursaut de la veille. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu pratiquement le triple de ses gains de la veille pour clôturer en recul de 28 points (– 1,1 %) à 2 532,6 points. Les échanges ont porté sur 548,2 millions d'actions contre 368,7 millions mardi. Les fonds d'Etat ont terminé sur une note hésitante après une adjudication record de 2,75 milliards de livres. La tendance a été influencée par la confirmation de la poursuite de la récession britannique au premier trimestre, malgré une légère amélioration du PIB (produit intérieur brut) par rapport aux prévisions. Ce dernier a diminué de 0,5 % au lieu des 0,6 % initialement annoncés.

TOKYO, 25 juin ↑

Rebond

Le mouvement de yo-yo se poursuit à la Bourse de Tokyo qui, après avoir touché mercredi son niveau le plus bas depuis près de six ans, s'est redressée jeudi 25 juin. En clôture, l'indice Nikkei s'inscrit en hausse de 1,8 % (290,05 points) à 16 143,72 points et repasse à nouveau au-dessus de la barre des 16 000 points.

Ce sont des rumeurs de détente des taux d'intérêt, liées au prochain sommet du G7 en juillet qui ont contribué à animer le Kabuto-cho. « Il y a eu aussi quelques achats importants de valeurs vedettes, mais une bonne partie des gains est la conséquence de rachats de positions à découvert », explique un opérateur.

VALEURS	Cours du 24 juin	Cours du 25 juin
Ajinomoto	1 180	1 150
Bridgestone	1 110	1 130
Canon	1 360	1 380
Fuji Bank	1 210	1 220
Honda Motors	1 390	1 390
Matsushita Electric	1 300	1 360
Mitsubishi Heavy	537	528
Sony Corp.	4 000	4 250
Toyota Motors	1 450	1 450

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4470	4490	Immob. Hôtelière	1020	1040
Arnault Associés	240	....	Interst. Computer	158	....
B.A.C.	38	....	I.P.B.M.	61 80	....
Bque Vernes	755	....	Locamic	71	....
Boiron (Ly)	467	470	Metra Comm.	219 90	219
Boisset (Lyon)	234	....	Molex	174	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	750	760	Publ.Filipacchi	460	460
Calberson	387	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	334	....
Cardif	840	854	Select Invest (Ly)	98	....
C.E.G.E.P.	163 50	....	Serbo	260	....
C.F.P.I.	287	....	Sopra	306	....
C.N.I.M.	1185	1195	TF1	484	482
Codetour	280	....	Thermador H. (Ly)	355	...
Conforama	1219	....	Unilog	238	....
Creeks	185	....	Viel et Cie	96	....
Dauphin	306	....	Y. St-Laurent Groupe	840	840
Delmas	1100	....			
Demachy Worms Cie	500	....			
Devanlay	1235	1239			
Deville	176	....			
Dolisos	105	....			
Editions Belfond	145	....			
Europ. Propulsion	180 50	184			
Finacor	120	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	70	69			
G.L.M.	364	....			
Gravograph	132	....			
Guintoli	796	800			
I.C.C.	199	....			
Idianova	90	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 juin 1992
Nombre de contrats estimés : 153 925

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	106,90	107,20	107,48
Précédent	106,76	107,06	107,28

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	Sept. 92
108	0,13	0,85	0,63	1,35

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 18 393

COURS	Juin	Juillet	Août
Dernier	1 891	1 890	1 922
Précédent	1 900	1 898	1 914

CHANGES

Dollar : 5,22 F ↓

Le dollar poursuit son repli à 5,2210 francs, jeudi 25 juin au cours des premiers échanges entre banques à Paris, contre 5,2255 francs à la clôture des échanges interbancaires de mercredi et à 5,2575 francs au fixing du même jour. Le billet vert est à ses plus bas niveaux face aux monnaies européennes depuis janvier et continue à baisser. Il souffre des inquiétudes sur la reprise économique américaine.

FRANCFORT	24 juin	25 juin
Dollar (en DM)	1,5620	1,5510
TOKYO	24 juin	25 juin
Dollar (en yens)	127,83	126,62

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 juin)	9 15/16 - 10 %
New-York (23 juin)	3 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	23 juin	24 juin
Valeurs françaises	109,90	110,40
Valeurs étrangères	99,90	99,90
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	517,25	518,60
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 895,80	1 899,64

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	23 juin	24 juin
Industrielles	3 285,65	

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	23 juin	24 juin
100 valeurs	2 560,60	2 532,60
30 valeurs	1 996,70	1 979,90
Mines d'or	97,10	94,60
Fonds d'Etat	88,55	88,53

FRANCFORT

	23 juin	24 juin
Dax	1 771,14	1 768,49

TOKYO

	24 juin	25 juin
Nikkei Dow Jones	15 853,67	16 143,72
Indice général	1 233,37	1 248,50

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,2190	5,2210	5,2995	5,3045
Yen (100)	4,1230	4,1268	4,1804	4,1862
Ecu	6,8984	6,9038	6,8903	6,9008
Deutschemark	3,3676	3,3681	3,3691	3,3722
Franc suisse	3,7259	3,7307	3,7319	3,7396
Lire italienne (1000)	4,4458	4,4495	4,4031	4,4107
Livre sterling	9,8101	9,8174	9,8106	9,8251
Peseta (100)	5,3407	5,3455	5,3030	5,3135

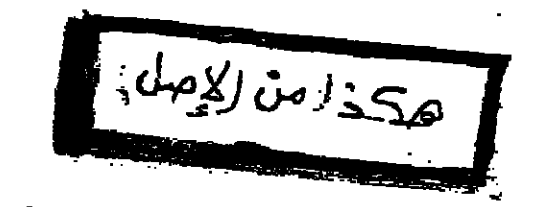
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16
Yen (100)	4 9/16	4 11/16	4 3/8	4 1/2	4 1/4	4 3/8
Ecu	10 7/16	10 9/16	10 7/16	10 9/16	10 7/16	10 9/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	9 1/4	9 3/8	9 1/4	9 3/8	9 1/16	9 3/16
Lire italienne (1000)	14 1/2	14 3/4	13 5/8	13 7/8	13 3/8	13 5/8
Livre sterling	10 1/16	10 3/16	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16
Peseta (100)	12 3/16	12 7/16	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8
FRANC FRANÇAIS	10	10 1/8	10	10 1/8	10	10 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DU 25 JU

COMPTAN



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 25 JUIN

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4680	C.N.E 3%	4708	4640	4690	- 0 21
920	B.N.P. T.P.	920	920	920	....
900	Cr.Lyon. T.P.	912	901	901	- 1 21
1495	Renault T.P.	1535	1570	1610	+ 4 89
1760	Rhone Poul. T.P.	1750	....	....	....
1135	Saint Gobain T.P.	1140	1133	1133	- 0 61
882	Thomson T.P.	882	900	900	+ 2 04
740	ACCOR	732	738	734	+ 0 27
750	Air Liquide	765	784	766	+ 1 32
625	Alcatel-Alsthom	633	637	639	+ 0 95
1760	Als.Superm.	1778	1725	1725	- 2 98
310	A L S P I	328	325	325	- 0 91
475	AGF Sté Centrale	481	480	480	- 0 21
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
150	Avenir H. Média	150 30	150	150	- 0 20
910	Axa (ex Cie Midi)	928	932	940	+ 1 29
138	Bafip	141	....	....	....
114	Bail-Equipem.	110	110	110	...
810	Bail Investiss.	801	806	805	+ 0 50
400	Bancaire	408 50	410	409 90	+ 0 34
800	Bazar H.-V.	782	793	793	+ 1 41
1400	Berger (M)	1403	....	....	....
400	Bertrand Faure	416	415	415	- 0 24
820	Bic	810	815	804	- 0 74
1050	B.I.P.	1080	1085	1085	+ 0 47
295	BIS	305	314	314	+ 2 96
370	B N P (CI)	368	362	362	- 1 63
760	Bolloré Tech.	780	775	775	- 0 64
3170	Bongrain	3165	3155	3165	....
665	Bon-Marché	665	665	667	+ 0 30
590	Bouygues	589	593	591	+ 0 34
108	BP France	110	108 90	108 90	- 1 00
1090	B S N	1090	1093	1094	+ 0 37
1180	Canal Plus	1206	1206	1216	+ 0 83
280	Cap Gem.S.	276 50	277	281	+ 1 63
2810	Carrefour	2831	2845	2855	+ 0 91
148	Casino	155	156 20	155 70	+ 0 45
92	Casino ADP	95	94 30	94 50	- 0 53
505	Castorama D.I.	505	506	502	- 0 59
178	C.C.F.	179 50	180	181	+ 0 84
40	CCMC Ly.	40	....	....	....
405	C.D.M.E.	415	416	415	....
172	C.E.G.I.D.	164 10	....	....	....
87	Centrest (Ny)	84 20	85	85	+ 0 95
385	C.E.P. Comm.	387 90	....	....	....
120	Cerus	120	119 20	119 10	- 0 75
760	Cetelem	730	732	780	+ 6 85
235	CF Int.	244 50	243 50	243 50	- 0 41
280	CGI Info.	309	310	315	+ 1 94
1090	C G I P	1098	1090	1099	+ 0 09
845	CGP	840	....	....	....
1180	Chargeurs S A.	1195	1195	1208	+ 1 09
315	Christian Dior	326	328	328	+ 0 61
585	C I C A (M)	585	585	585	....
385	Ciments franç.	392 50	397	397	+ 1 15
730	Clarins	724	726	725	+ 0 14
460	Club Méditer.	472	476	483 90	+ 2 52
183	CMB Packa.	183 30	183	184	+ 0 38
805	Coles	807	800	800	- 0 87
245	Cpt. Entrep.	222	221	221	- 0 45
1200	Compt Mod.	1200	1200	1200	....
235	CPR (Paris Réa.)	242	....	....	....
870	Créd. Foncier	862	857	862	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
230	Crédit Loc France	236 90	236	236 50	- 0 17
550	Cr Lyon.(CI)	552	553	555	+ 0 54
945	Credit Nat.	923	923	922	- 0 11
270	CSEE	271	271	275	+ 1 48
3210	Damart	3249	3205	3205	- 1 35
390	Dassault Aviation	398	....	....	....
174	Dassault Electr.	172 50	170	170	- 1 45
1780	Cie Dietrich	1765	1745	1745	- 1 13
78	Dév.P.d.C.(Li)	82	....	....	....
125	Dév.R.Sud-Est	120	119	119	- 0 83
350	D M.C.	349 50	343	350	+ 0 14
410	Docks France	415	410 10	422	+ 1 69
295	Dynaction	285	285	280	- 1 75
2240	Eaux (Gle)	2190	2185	2180	- 0 46
880	E.B.F.	889	881	890	+ 0 11
440	Ecco	427	432	428	+ 0 23
375	Elf Aquitaine	374 50	376	376 10	+ 0 43
1050	ElfSanofi(ExSanofi)	1065	1089	1070	+ 0 47
265	Erap-Elf (Certif)	271	275	275	+ 1 48
675	Eridania-Beghin	689	688	685	- 0 60
410	Essilor	420	425	430	+ 2 38
210	Essil.Int.(DP)	205	208	208	+ 1 95
750	Esso	760	768	775	+ 1 97
1370	Eurafrance	1379	1391	1391	+ 0 87
680	Eurocom	665	661	665	....
112	Eurodisneyland	110 30	111	111 10	+ 0 73
970	Europe 1	1010	....	....	....
35	Eurotunnel	36	36 10	36 35	+ 0 97
1400	Exor	1400	....	....	....
120	[illegible]	111 20	116	115	+ 3 42
380	Fives Lille	380	380	380	....
3200	Fromager. Bel	3226	3300	3284	+ 1 80
2190	Gal.Lafayette	2130	2110	2100	- 1 41
1770	G.A.N.	1765	1765	1750	- 0 85
540	Gascogne (B)	540	546	547	+ 1 30
1430	Gaz et Eaux	1411	1420	1420	+ 0 64
715	Géophysique	715	719	719	+ 0 56
665	Gerland Ly.	665	665	665	....
720	Groupe André SA	734	733	733	- 0 14
580	Groupe Cité	520	519	530	+ 1 92
415	GTM-Entrep.	422	420 10	425	+ 0 71
1700	Guyenne-Gas.	1705	1725	1749	+ 2 58
127	Hachette	125 50	127	126 90	+ 1 12
515	Havas	506	505	505	- 0 20
300	Idia	298	....	....	....
340	Imétal	339	....	....	....
134	Immob. Phénix	123	124	124	+ 0 81
108	Ingénico	101 80	100 10	101	- 0 79
6640	Inst. Mérieux	6700	6670	6670	- 0 45
470	Interbail	470	470	470	....
770	Intertechnique	775	776	776	+ 0 13
835	J. Lefebvre	835	834	838	+ 0 36
465	Klépierre	447 70	448 90	448 90	+ 0 27
750	Labinal	749	....	....	....
340	Lafarge	347	348 80	347	....
330	Lebon	329	329	329	....
4670	Legrand	4734	4730	4730	- 0 08
2600	Legrand (DP)	2590	2590	2590	....
430	Legris Industries	429	430	430	+ 0 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
740	Locindus	735	....	....	....
3930	L.V.M.H.	3912	3916	3916	+ 0 10
525	Lyon.Eaux/Dumez	518	524	525	+ 1 35
95	Majorette Ly	99	102 90	102	+ 3 03
300	Mar. Wendel	309	....	....	....
180	Matra	183	180	181 90	- 0 60
495	Merlin-Gerin	500	498	498	- 0 40
86	Metaleurop	84 90	84 10	84 10	- 0 94
35	Métrologie In.	35 25	35	35 30	+ 0 14
192	Michelin	202 70	204 90	205 90	+ 1 58
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
72	MMB	70 60	70 10	70 10	- 0 71
152	Moulinex	150	149 80	149 80	- 0 13
1050	Navig. Mixte	1010	1034	1034	+ 2 38
118	Nord-Est	123	122 80	122 80	- 0 16
265	Nordon (Ny)	259	264	264	+ 1 93
650	Nouv Galeries	650	650	650	....
141	Olipar	135	137	135	....
890	Oréal	897	910	912	+ 1 67
365	Paribas	362	362 80	365 70	+ 1 02
192	Pechiney Int.	184 20	185 40	185 70	+ 0 81
340	Pechiney (CIP)	346	342 10	344	- 0 58
1570	Pernod Ricard	1610	1610	1619	+ 0 56
745	Peugeot	738	738	739	+ 0 14
380	Pinault	372	370	370	- 0 54
750	Plastic-Omn.	750	770	770	+ 2 67
590	Poliet	556	561	561	+ 0 90
720	Primagaz	735	734	734	- 0 14
770	Printemps	794	774	774	- 2 52
696	Promodès	699	699	714	+ 2 15
535	Radiotechn.	560	555	569	+ 1 61
5800	Redoute (La)	5720	5730	5750	+ 0 52
170	Rémy Cointreau	176 90	171 10	171 10	- 3 28
620	R. Poulenc CIP	613	618	617	+ 0 65
305	Robur Financ.	292	298	298	+ 2 05
80	Rochette(La)	61 90	61 50	60 60	- 2 10
2230	Roussel Uclaf	2235	2285	2230	- 0 22
3050	R. Impérial Ly *	3031	....	....	....
179	Sade (Ny)	156	167	165	+ 5 77
2190	Sagem	2194	2191	2191	- 0 14
565	Saint Gobain	561	565	566	+ 0 89
1260	Saint Louis	1274	1280	1277	+ 0 24
1360	Salomon Ly	1389	1400	1420	+ 2 23
315	Salvepar (Ny)	307	....	....	....
1350	S A.T.	1360	1428	1428	+ 5 00
245	Saut. Chât.	241 10	240 10	240 10	- 0 41
1080	Saupiquet (Ns)	1080	1080	1080	....
635	Schneider	638	637	637	- 0 16
14	SCOA	15 30	15 20	15 25	- 0 33
350	Scor s.a.	365	365	365	....
2080	S.E.B.	2035	....	....	....
420	Sefimeg	420 10	423 80	420	- 0 02
128	Sélectibanque	125 10	126	126	+ 0 72
215	Sextant A.	209 80	209 40	209 50	- 0 14
710	S F I M.	730	742	742	+ 1 64
210	S.G.E.	208 50	215 10	226	+ 8 39
410	Simco	408	408	406	- 0 49
665	St. Rossignol	679	695	660	- 2 80
460	Sligos	457	454	454	- 0 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
505	Société Géné.	503	509	508	+ 0 99
54	[illegible](3)	55 10	59 70	59 70	+ 8 35
100	Sodero(Ns)	103 10	104	104	+ 0 87
1020	Sodexho	1019	1029	1029	+ 0 98
74	Sogenal(Ny)	75	72 20	72 20	- 3 73
420	Sogerap	415	412 60	412 60	- 0 58
1490	Sommer-Allib.	1482	1487	1487	+ 0 34
395	SOPHIA	392 10	392 10	392	- 0 03
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	...
785	Sovac	784	795	784	....
320	SPEP	310	313	313	+ 0 97
315	Spie-Batignol.	302 10	305	302	- 0 03
800	Strafor Facom	795	795	790	- 0 63
295	Suez	295 50	298	298 50	+ 1 02
1030	Synthélabo	1004	1000	1000	- 0 40
150	Thomson CSF	151 50	152 50	151 40	- 0 07
235	Total	232 90	233 50	233	+ 0 04
181 50	– (certif.)	188 50	....	....	....
210	Truffaut Fin.	215	...	....	...
475	U.A.P.	489	493	498 50	+ 1 94
295	U F B Locab.	304	295	303	- 0 33
650	U I C	630	630	614	- 2 54
445	U I F	448	446	446	- 0 45
750	U I S	755	....	....	....
425	Unibail	414	414	418	+ 0 97
750	Valéo	769	770	772	+ 0 39
205	Vallourec	215	219	206	- 4 19
280	Via Banque	270	262 10	262 10	- 2 93
320	Worms et Cie	318	314	318	....
1260	Zodiac	1236	1235	1235	- 0 08
1080	Elf Gabon	1068	1065	1065	- 0 28
111	Amax	109 70	110 60	110 60	+ 0 82
143	Amer. Barrick	143	144	141	- 1 40
124	Amer. Express	123 80	123	123	- 0 65
220	A.T.T.	222 50	221 30	221 30	- 0 54
167	Anglo Amer.C.	164	...	....	...
285	Amgold	289 90	....	....	...
240	Banco Santander	241 50	248	242	+ 0 21
815	B.A.S.F.	815	812	812	- 0 37
950	Bayer	960	960	960	....
54	Blenheim Plc	52 70	52 50	52	- 1 33
34	Buffelsfont.	34	33 90	34	...
137	Chase Manh.	138	138 30	138 30	+ 0 22
2700	Daimler Benz	2688	2658	2685	- 0 11
121	De Beers	120	121 30	121 30	+ 1 08
2320	Deutsche Bank	2335	2349	2342	+ 0 30
1150	Dresdner Bank	1150	....	....	....
59	Driefontein	58	59	58 15	+ 0 26
260	Du Pont-Nem.	263	264 60	263 40	+ 0 15
210	Eastman Kodak	206 60	207 40	206 60	....
13	East Rand	13	12 90	12 40	- 4 62
31	Echo Bay	31 40	31 70	31 40	....
230	Electrolux	231	....	....	....
129	Ericsson	129 50	131 10	131 10	+ 1 24
325	Exxon Corp.	323 50	...	....	....
240	Ford Motor	236	....	....	....
46	Freegold	46 10	46 10	45 85	- 0 54
17	Gencor	17 30	17 60	17 60	+ 1 73
405	Gén. Elect.	400 10	401 70	400 10	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Gén. Motors	230	....	...	....
345	Gén. Belgique	347 20	....	...	..
47	Gd. Métropol.	46 20	47	47	+ 1 73
55	Guinness	55 60	....	...	....
21	Hanson PLC	21 50	21 80	21 80	+ 1 40
23	Harmony Gold	23 90	23 70	23 90	....
360	Hewlett Packard	366	367 70	367 70	+ 0 46
32	Hitachi	31 50	31 45	31 75	+ 0 79
855	Hoechst	850	876	876	+ 3 06
69	Homestak.	69	69 70	69 70	+ 1 01
118	I.C.I.	119	118	119	....
500	I.B.M.	509	511	511	+ 0 39
335	I T T	330 20	331 80	331 80	+ 0 48
177	Ito Yokado	176	175 70	177	+ 0 57
53	Matsushita	53 70	54 70	55	+ 2 42
3 55	Maxwell	3 55	.	....	...
235	Mc Donald's	238 30	238 40	238 40	+ 0 04
265	Merck	256	253 60	253 60	- 0 98
505	Minnesota M.	497 10	. .	....	....
37	Mitsubishi	36 95	..	....	...
335	Mobil corp.	330	326	326	- 1 21
280	Morgan J.P.	289	...	...	....
36400	Nestlé	36400	36210	36210	- 0 52
134	Norsk Hydro	138	136 10	136	- 1 45
98	OFSI	98 90	....	...	....
1680	Pétrofina	1687	1697	1697	+ 0 59
390	Philip Morris	359	389	389 90	+ 8 61
91	Philips	91 20	93 10	93 10	+ 2 08
56	Placer Dome	55 30	54 80	54 80	- 0 90
500	Procter Gamble	500	491	491	- 1 80
180	Quilmès	190	181	181	- 4 74
22	Randfontein	21 80	21 80	21 40	- 1 83
280	Rhone Poul. Rorer	282 20	282	282	- 0 07
455	Royal Dutch	455 70	459 80	458 80	+ 0 68
58	R T Z	56 70	57 75	58	+ 2 29
1 70	Saat.& Saatchi	1 66	1 70	1 64	- 1 20
28	St Helena	27 70	28 60	28	+ 1 08
345	Schlumberger	338 10	337 40	337 40	- 0 21
48	Shell transp.	48 50	48 20	48 25	- 0 52
2250	Siemens	2245	2258	2258	+ 0 58
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
168	Sony	169 50	173 50	175	+ 3 24
54	Sumitomo Bank	53 20	55	55	+ 3 38
168	T.D.K.	169	. ..	....	....
56	Telefonica	55 65	55 10	55 10	- 0 99
25	Toshiba	24 80	25 80	25 80	+ 4 03
545	Unilever	555	559	560	+ 0 90
265	Unit.Techn.	263	264 60	264 60	+ 0 61
255	Vaal Reefs	250	252	250	....
1370	Volkswagen	1350	....	....	....
380	Volvo	360	....	..	...
141	West. Deep	132	132 20	132 20	+ 0 15
380	Xerox Corp.	358	361 50	361 50	+ 0 98
104	Yamanouchi	102 60	102	102	- 0 58
3 90	Zambia Cop.	3 95	3 91	4 01	+ 1 52

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	....	9 34
10,80% 79/94	101 30	8 70
Emp.Etat 13,4%83	104 75	6 84
Emp.Etat 12,2% 84	100 47	8 70
10,26% mars 86	103 60	2 86
OAT 10% 5/2000	107 05	0 79
OAT 9,9% 12/1997	103 65	5 27
OAT 9,8% 1/1996	102 20	3 93
PTT 11,2% 85	104 80	6 86
CFF 10,30% 86	102 70	3 97
CFF 10,25% nov 90	105 70	2 86
CNA 10 % 1979	100	3 12
CNB Bques 5000F	98 85	4 32
CNB Paribas 5000F	....	4 32
CNB Suez 5000F	98 80	4 32
CNE 11,5% 85	101	10 32
CNI 1/82 5000F	98 85	4 32
CNT 9 % 86	....	1 75
CRH 10,90% déc.85	106	4 77
CHARB FCE 3% 100	139	....
CNCA	1010	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	615	....
Ly. Eaux cv 6,5%	785	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	784	772
Applications Hydr.	1539	....
Arbel	515	515
Bains C.Monaco	999	999
B.Hypoth.Europ.	361 80	....
B.N.P. Intercont.	373 10	372 10
Beghin-Say (C I)	495	496
Bénédictine	2510	....
Bidermann Internat.	460	....
Blanzy Ouest	3055	....
B T P	63	63 90
Cambodge	1175	....
Carbone Lorraine	477	475
Case Poclain	8 20	....
C.B.C.	340	340
C.E.G.F (Frigor.)	728	....
Centenaire Blanzy	969	....
Cerabati	63	....
Champex Ny	56	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CI)	215	....
C.I.M.	1360	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2736	....
Cogifi	335	319 20
Comiphos	549	....
Cie Industrielle	5990	....
Cpt Lyon Alemand	354	351 10
Concorde	645	650
Constr Mét.Prov.	19	....
Crédit Gén.Ind.	110	....
Cr Universel (Cie)	306	....
Darblay	645	....
Degremont	1949	1950
Delmas Vieljeux	2475	....
Didot Bottin	600	....
Eaux Bassin Vichy	2900	....
Eaux Vittel	850	....
Ecia	391 40	....
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	2059	2050
Finalens	309 90	....
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1935	....
Foncière (Cie)	489	....
Fonc.Lyonnaise	800	800
Foncina	350	....
Fougerolle	865	823
France I.A.R.D.	589	....
France SA (La)	1852	1858
From. Paul-Renard	1429	....
Gaumont	480	....
Genefim	330	....
Gévelot	499	....
G.F.C.	340	342
Groupe Victoire	1045	....
G.T.I (Transport)	229	....
Immobail	327	320
Immobanque	597	595
Im.Marseillaise	5000	....
Immofice	415	430
Invest.(Ste Cle.)	3200	....
Lambert Frères	275	....
Lille Bonnières	980	....
Locafinancière	470	....
Louis Vuitton	670	661
Louvre	2750	2751
Lucia	845	....
Machines Bull	32 10	32 10
Mag.Uniprix	204 50	....
Magnant	552	....
Métal Déployé	456	....
Mors	89	88 10
Navigation (Nle)	200	....
Optorg	288	290
Oréal (CI)	475	473
Origny-Desvroise	751	....
Palais Nouveauté	1383	....
Paluel Marmont	661	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	161	....
Paris France	187	....
Paris Orléans	299 90	....
Parthena Invest.	273 20	....
Pathé Cinéma	1005	....
Piper Heidsieck	1000	....
Porcher	476	....
Promodès (CI)	367	....
Publicis	741	720
Rochefortaise	115 30	....
Rosario	154 10	157
Rougier	225	....
S.A.C.E.R.	437	....
S.A.F.A.A.	200	....
S.A.F.I.C Alcan	221 20	....
Saga	398	....
Saint Dominique (F.)	108 10	108
Salins du Midi	620	630
Savoisienne M.	161	....
S.C.A.C.	770	....
Senelle	424 10	424 10
S.Etud.Part. (M)	140	....
Silic	698	....
Sinvim	131	....
S.I.P.H.	121	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	700	....
Soffo	331	....
Sofical	1100	....
Sofiram (ex Sacam)	78	....
Sofragi	2500	...
Soudure Autogène	832	....
Sovabail	370 50	....
Sterni	476	....
Taittinger	2670	2680
Testut-Aequitas	210	....
Tour Eiffel	201	....
Ufiner	1150	....
Vicat	490	....
Viniprix	1460	....
Virax	111	....
Maroc Sté Brasserie	300	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	608	....
Alsa Nv Sico	433	....
Alcan Aluminium	107 40	....
American Brands	259	....
Arbed	620	...
Asturienne Mines	95 10	....
Banco Popular Espa.	589	....
B.Reglements Inc.	17450	....
Can.Pacifique	77	...
Chrysler Corp.	111	....
C I R	8 65	....
Commerzbank	851	....
Dow Chemical	297 60	299
Fiat	24	....
GBL (Brux Lamb.)	500	....
Gevaert	1019	....
Glaxo Holdings Ltd.	73	...
Goodyear Tire	340	....
Grace and Co (WR)	180	....
Honeywell Inc.	362	....
Johannesburg	89	....
Koninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	20 20	...
Midland Bank	40 70	....
Noranda Mines	78	...
Olivetti priv.	9 15	....
Pfizer Inc.	376	..
Ricoh	19 50	....
Robeco	278 30	279 30
Rodamco NV	145 20	145 90
Rolinco	273 70	275 30
Saipem	6	....
Sema Group	24 60	...
SKF Aktiebolaget	96 50	...
Tenneco Inc.	240	. ..
Thorn Electrical	80	...
Toray Ind.	23 20	....
West Rand Cons.	5 70	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	290	....
Calciphos	101	....
C G H Cogenbor	11	....
Coparex	610	....
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	286	....
Europ. Accum.	79	....
Europ Soufres Ind.	19	....
Gachot S.A.	59 50	...
Guy Degrenne	435 50	....
Lectours du Monde	167	...
Nicolas	1090	....
Particip. Percier	360	....
Quadrant	22	....
Rorento N.V.	218	...
St-Gobain-Emballage	1812	....
S.E.P.R.	1610	...
S.M.T. Goupil	0 40	....
S.P.R. act. B	283	....
Waterman	1100	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 257	....	5	5 5
Ecu	6 902	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 790	....	328	346
Belgique (100 F)	16 364	....	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	298 980	....	288	308
Italie (1000 lires)	4 447	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 580	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 817	....	9 4	10 2
Grèce (100 drachmes)	2 778	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	372 400	....	358	378
Suède (100 krs)	93 220	....	89	97
Norvège (100 k)	86 080	....	82	90
Autriche (100 sch)	47 849	....	48 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 342	....	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	4 055	....	3 5	4 4
Canada (1 $ can)	4 388	....	4 2	4 6
Japon (100 yens)	4 138	....	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/6
Or fin (kilo en barre)	58250	.....
Or fin (en lingot)	58200	.....
Napoléon (20f)	332	.....
Pièce Fr (10 f)	365	.....
Pièce Suisse (20 f)	332	.....
Pièce Latine (20 f)	332	.....
Souverain	427	.....
Pièce 20 dollars	1860	.....
Pièce 10 dollars	950	.....
Pièce 5 dollars	680	.....
Pièce 50 pesos	2155	.....
Pièce 10 florins	346	.....

SICAV (sélection) 24/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	199 15	193 82
Agepargne	786 84	773 63
Amén-gan	6977 16	6708 81
Ampia	287704 78	287704 78•
Amplitude	827 24	808 97
Arbitrages Court.T.	7252 15	7252 15
Associc	1095 50	1095 50
Atout Futur	416 89	406 72
Aurecic	1175 53	1141 29
Avenir Alizes	1696 53	1663 26
Axa Capital	169 06	164 14
Axa Court Terme	7978 32	7978 32
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	906 75	880 34
Axa Europe	131 65	127 82
Axa Investissements	108 50	105 34
Axa NPI	119 92	116 43
Axa Ob.Fr.Exons.	139 37	135 31
Axa Prem.Ex.Agepre.	113 98	110 64
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	149 06	144 72
Axa Valeurs PER	122 10	118 54
Cadence 1	1048 07	1027 52
Cadence 2	1037 87	1017 52
Cadence 3	1029 46	1009 27
Capimonétaire	6328 49	6322 17
Capioblig	6392 44	6267 10
Capiacic	1307 51	1288 19
Coexis	1317 52	1286 39
Comptavalor	3527 82	3522 54
Convertimmo	351 61	344 72
Credinter	451 68	438 52
Crédit Mutuel Capital	1282 30	1257 16•
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	673 74	673 74•
Cred.Mut.Ep.Indus.	96 41	93 83
Cred.Mut.Ep.J	69888 04	69888 04
Cred.Mut.Ep.long.T.	192 14	187
Créd.Mut.Ep.Monde	1135 06	1104 88
Cred.Mut.Ep Quatre	1085 42	1056 37•
Dieze	1331 14	1298 67
Drouot France	857 74	832 76
Drouot Sécurité	226	219 42
Ecocic	1075 17	1043 85
Ecuper	126 68	122 99
Ecureuil Capitalisation	2584 93	2539 53
Ecureuil Géovaleurs	2324 30	2256 80
Ecureuil Invest.	449 51	436 42
Ecureuil Monepremière	67359 74	67359 74
Ecureuil Monétaire	39620 88	39620 88
Ecureuil Trésorerie	2444 16	2444 16
Ecureuil Trimestr.	2004 15	1984 31
Elcash	2 808138	2 808136•
Energia	267 24	255 12
Eparcic	3617 78	3617 78
Epacourt-Sicav	4330 88	4320 09
Epargne Associat.	25416 11	25126 72
Epargne Capital	10708 61	10602 58
Epargne Croissance	1702 70	1657 13
Epargne Obligat.	193 02	187 85
Epargne Première	14401 38	14294 17•
Epargne-Unie	1270 13	1238 15
Epargne Valeurs	430 95	419 42
Eafi Cash capi.	8387 37	8387 37•
Eafinvest capi	666 10	646 70•
Eurocic Leaders	1108 99	1074 74•
Eurodyn	1219 25	1189 51
Euro Gan	6384 37	6138 82
Europe Nouvelle	563 64	538 08
Fonsicav	14481 92	14481 92
Franco-gan	9860 71	9481 45
France Garantie	258 83	258 41
France Index Sicav	112 62	109 32
France Obligations	466 69	462 07

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	483 72	469 63
Francic Pierre	103 06	100 06
Francic-Regions	1223 92	1188 27
Fructi-Associations	35 44	35 44
Fructi-Capi	41 62	41 20
Fructidor	236 31	231 83
Fructifrance action C.	922 48	899 98
Fructifrance action D.	901 65	879 66
Gestilion	14817 76	14744 04
Gest.Associations	168 44	164 73
Horizon	1222 32	1186 72•
HLM Monétaire	13892 38	13892 38
Indosuez Fse.Court.T.	1477 37	1477 37
Interepar	103621 86	100603 75
Interoblig	13750 39	13480 76
Intersélection Fce.	535 22	524 73
Japacic	150 45	146 07
Jeunepargne	287 23	282 99•
Latitude	2265 89	2282 30
Leumi C.T.	12612 55	12612 55
Leumi L.T	6530 72	6340 50
Lion Association	11287 91	11287 91•
Lion Institution	29469 69	29396 40
Lionplus	974 53	955 42
Lion Trésor	2104 77	2083 93
Lion 20 000	28375 82	28375 82
Livret Bourse Inv.	565 02	548 56
Livret Portefeuil	702 05	681 60
Méditerranée	177 11	171 95
Mensuel CIC	10167 90	10057 33
Monedan	68337 02	68337 02
Mone.J	72988 34	72988 34•
Monévalor	82426 71	82426 71
Mutualité dépôts	13493 56	13466 62
Mutuelle Unie Sél.	136 03	132 07
Natio Court Terme	285546 00	285546
Natio-Epargne	17893 36	17518 18
Natio-Ep. Ret.	129 18	125 72
Natio Epargne Trésor	7797 38	7781 60
Natio-Imm.	1112 26	1082 49
Natio-Inter	1393 39	1356 10
Natio-Monétaire	25438 05	25438 05
Natio-Patrimoine	1345 84	1309 82
Natio-Placements	64392 78	64392 78
Natio-Revenu	1024 57	1014 43
Natio Sécurité	12123 99	12123 99
Natio-Valeurs	875 69	852 25
Nippon-Gan	4750 90	4568 08
Nord Sud Dévelop.	1575 16	1572 02
Obli-Associations	151 56	150 08
Oblicic-Mondial	2616 30	2577 84
Oblicic-Régions	1102 44	1086 15
Oblifutur	2836 16	2766 99
Oblig. tres caté.	176 13	173 53
Oblilion	1349 96	1335 60
Oblisécurité Sicav	12968 59	12968 59
Oracapa	1011 51	986 84
Orvalor	6816 30	6682 65
Paribas Capitalisation	1487 82	1465 83
Paribas Opportunities	126 41	121 26
Paribas Patrimoine	571 53	548 23
Patrimoine Retraite	223 10	218 73
Pervalor	620 97	608 70
Placement A	1450 12	1421 69
Placement J	7266 28	7251 78
Placement M	67312 09	67177 73
Placement Nord	969 60	950 59
Pléniade	133 10	129 54
Poste Croissance	21879 79	21857 93
Poste Gestion	68111 50	68111 50
Première Oblig.	10630 03	10619 41

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	109 84	108 75
Priv'Associations	29604 04	29604 04
Proficius	1009 24	984 62
Quarz	133 68	130 42
Réalvalor	779 95	764 66
Rentacic	160 84	158 46
Revenus Trimestr.	5290 41	5238 03
Revenu-Vert	1136 35	1119 56
St Honoré Vie & S.	986 26	941 54
St Honoré Bons du Tr.	11286 86	11232 70
St Honoré Global	223 38	213 25
St Honoré Invest.	778 42	743 12
St Honoré Pacifique	564 59	538 98
St Honoré PME	531 64	507 53
St Honoré Real	15042 49	14982 56
Sécuricic	1752 12	1752 12
Sécuri-Gan	12897 37	12644 48
Sécuritaux	1399 69	1399 69
Sicasden	710 11	699 62
Sicav Associations	1854 51	1854 51
SFI-CNP Assur.	643 73	624 98
S.G. Fr. opportunités	1180 56	1157 41
Sicav 5 000	441 16	429 35
S.I. Est	1302 32	1264 39
Silvafrance	709 74	690 74
Silvam	388 79	378 38
Silvarente	223 32	218 94
Silvinter	424 41	413 05
S.N.I.	1114 12	1081 67
Sogenfrance	1125 09	1103 03
Sogépargne	315 22	308 04
Sogevar	1045 08	1024 59
Soginter	1267 38	1242 53
Soleil Investissements	570 17	548 24
Solstice	2211 22	2205 71•
State Street Act. Eur.	10061 89	9721 63•
State Street Act. Frce.	10839 25	10620 63•
St. Str. Act.Japon	9759 50	9429 47•
State Street Emer. Mts	11641 02	11081 36•
St.Street OAT Plus	10150 88	9951 84•
Stratégie Actions	811 36	780 15
Stratégie Rendement	1399 51	1355 46
Technocic	1086 46	1054 82
Techno-Gan	5616 98	5400 94
Thesora	662 91	656 35
Trésor Plus	1281 61	1269 12
Trésor Trimestrial	1028 94	1018 75
Trésoricic	130432 83	130432 83•
Trilion	5099 89	5034 44
UAP Investissement	430 28	414 73
UAP Actions France	593 01	571 58
UAP Act. Select.	614 66	592 44
UAP Audificandi	521 73	502 67
UAP Alizé	197 67	190 53
UAP Alto Sicav	155 25	148 64
UAP Moyen Terme	139 03	134
UAP Première Cat.	10708 13	10321 09
Uni-Associations	123 68	123 68•
Uni-Foncier	1191 44	1162 38
Unifrance	591 82	577 39
Uni-Garantie	1285 25	1260 03
Uni Régions	1382 34	1348 62
Univar	237 51	237 51•
Univers Actions	1246 72	1218 31
Univers Obligations	1784 86	1741 33
Valorg	2080 16	2058 10
Valrea	53543 61	53516 85

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Mort de Georgie Viennet

Une artiste contre la peine capitale

Georgie Viennet, fondatrice et présidente de l'Association française contre la peine de mort, est décédée le 18 juin à Paris, victime d'une crise cardiaque. Elle a été inhumée le 23 juin dans l'intimité.

De Georgie Viennet, on pourrait tracer trois images, trois biographies presque distinctes si elles n'étaient liées par cette personnalité commune faite de passion et de courage. La première fut celle d'une chanteuse, dans les années 50, interprète de textes de Ferré, Carco ou Prévert, héroïne belle et romantique qui fut un jour victime d'un grave accident de voiture. La dernière image aura été celle d'une attachée de presse qui déployait une énergie formidable, avec le bureau qui portait son nom, à défendre la cause de ses clients : galeries d'art, expositions, antiquaires de haut vol, salons ou biennales...

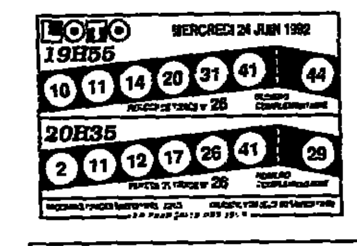
Qui savait, dans cet univers doré, ce qu'avait été le combat de Georgie Viennet contre la peine de mort depuis les années 60 ? La postérité oublie volontiers les chanteuses d'un temps, elle se désintéresse ordinairement de la cohorte des intermédiaires de la communication. Fallait-il que cette troisième activité, ce troisième « métier » de l'ancienne chanteuse, passe aussi dans l'oubli au prétexte que cette cause qu'elle défendait n'avait plus lieu d'être depuis 1981 ? Elle ne le pensait pas et n'avait jamais désarmé son association, craignant qu'un jour ou l'autre la guillotine, la « veuve », ne reprenne du service en France, à l'instar de ce qu'elle voyait, avec une constante indignation, dans d'autres pays comme les Etats-Unis.

Elle était donc prête à repartir en campagne comme elle avait autrefois su rassembler tous ceux, inconnus ou illustres, qui partageaient son horreur de la peine de mort, du cardinal Marty au grand rabbin Kaplan, de Jacques Monod à Jacques Chirac ou François Mitterrand, toutes personnalités qui furent amenées à soutenir son combat. Elle fut sans doute la seule à pouvoir coordonner des actions, souvent perdues mais symboliques, comme celles qu'elle entreprit pour Buffet et Bontems, en 1972, pour Bruno T., en 1976, ou même au-delà pour des condamnés dans des pays étrangers.

Ceux qui l'entouraient ou travaillaient avec elle nous ont assuré vouloir poursuivre son œuvre (1).

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) C/o Médi-Art, 26 rue de la Pépinière, 75008 Paris.



Mariages

Cheikh et Mme Khalil EL KHOURY,
M. et Mme Fouad KAMEL,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Karim
et
Corinne,

célébré le 20 juin 1992, en l'église Notre-Dame du Liban, à Paris.

Décès

– M. Leenhardt,
président,
Les membres du bureau,
Les membres du conseil de l'UIMM,
ont la tristesse de faire part du décès, le 21 juin 1992, dans sa quatre-vingtième année, de

M. Emile BOURSIER,
commandeur de la Légion d'honneur,
président d'honneur de l'UIMM,
ancien vice-président du CNPF,
président d'honneur de l'AGIRC.

Il occupait des fonctions d'administrateur et de président de sociétés des groupes Chauvin-Arnoux et Claret.

Les obsèques auront lieu le vendredi 26 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

UIMM,
56, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– *Le président*
Et le vice-président,
Les membres du bureau,
Les membres du conseil d'administration,
Les directeurs des institutions de retraite de cadres,
Le directeur général et le personnel de l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC),
ont la tristesse de faire part du décès, le 21 juin 1992, dans sa quatre-vingtième année, de

M. Emile BOURSIER,
commandeur de la Légion d'honneur,
président d'honneur de l'UIMM,
ancien vice-président du CNPF,
président d'honneur de l'AGIRC,
président
de l'observatoire des retraites.

Il occupait des fonctions d'administrateur et de président de sociétés des groupes Chauvin-Arnoux et Claret.

Les obsèques auront lieu le vendredi 26 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

AGIRC,
4, rue Leroux,
75116 Paris.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 21 juin 1992, de

M. Emile BOURSIER,
commandeur de la Légion d'honneur,
membre du conseil d'administration
de l'Assistance publique-
Hôpitaux de Paris.

(Le Monde du 25 juin.)

– L'ensemble des membres de l'IBCN-CNRS de Bordeaux s'associe à la douleur de la famille et de tous les collaborateurs de

M. Jean Pierre EBEL,
professeur à l'université Louis-Pasteur
de Strasbourg,
directeur de recherches CNRS,
directeur de l'ISB de Grenoble,
membre de l'Institut,
ancien président
du comité de direction
de l'IBCN-CNRS
de Bordeaux (1980-1990),

à l'occasion de son décès brutal le 20 juin 1992.

Les obsèques auront lieu le 26 juin, à 14 h 15, en l'église de Seyssinet-Village (Isère).

(Le Monde du 24 juin.)

– Nous avons appris le décès, survenu le dimanche 21 juin 1992, à Paris, du

colonel Jacques FLORENTIN,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques seront célébrées le vendredi 26 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris, et dont l'inhumation aura lieu le même jour à Buzançais (Indre).

[Né le 8 juillet 1911 à Paris, Jacques Florentin rallie, dès 1940, les Forces françaises libres au Tchad. Au sein de la 2e division blindée (DB) du futur maréchal Leclerc, il participe aux combats de Koufra (en 1941) et à ceux du Fezzan (en 1942) qui devaient aboutir à la jonction des Français et des Britanniques commandés par le maréchal Montgomery. En 1942, il commande une compagnie du BM numéro 8 (bataillon de marche). Il participe aux opérations en Libye et en Tunisie. Affecté au RMT (régiment de marche du Tchad), l'une des unités de la 2e DB, il prend part à la campagne de France (pendant laquelle il sera quatre fois cité pour faits d'armes) et à la campagne d'Allemagne (où il se signale par sa bravoure à la frontière avec l'Autriche). Fait compagnon de la Libération le 17 novembre 1945, comme chef de bataillon au RMT, Jacques Florentin quittera l'armée avec le grade de colonel. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, le colonel Florentin était grand officier de la Légion d'honneur.]

– Marie-Odile Melis, *née Geoffroy*,
Cinthia et Romane Melis,
Eliane et Raymond Melis,
Françoise Melis,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Jean-Claude MELIS,
architecte DPLG,

survenu sur le circuit de Rouen-Les Essarts, le 22 juin 1992, à l'âge de quarante-six ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 26 juin, à 15 h 45, en l'église Notre-Dame de Bellevue (Meudon-Bellevue).

228, rue de la Convention,
75015 Paris.

– L'Association des volontaires tchécoslovaques en France 1914-1918 et 1939-1945,
L'Amitié franco-tchécoslovaque,
Le Sokol de Paris,

viennent d'éprouver une très grande perte en la personne de

M. Louis MANICEK,
croix de guerre 1939-1945,
médaille du combattant,
volontaire de la Résistance,
président *d'honneur*
de l'Association des volontaires
tchécoslovaques en France,
membre du comité directeur
de l'Amitié franco-tchécoslovaque,

décédé le 21 mai 1992, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Une cérémonie à sa mémoire a eu lieu le 23 juin, au cimetière militaire tchécoslovaque de la Targette, près d'Arras, en présence d'une délégation d'anciens combattants venus de Tchécoslovaquie, et de hautes autorités civiles et militaires françaises.

Une plaque a été apposée au mur du mémorial pour rappeler la très grande part prise par le défunt au regroupement des sépultures et à l'érection de cette nécropole.

9, rue Mathurin-Régnier,
75015 Paris.

– Mme veuve Maurice Brunet,
sa sœur,
M. et Mme Henri Brunet,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Brunet,
et leurs enfants,
Ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri PRADERE,
président de chambre honoraire
à la cour d'appel de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 23 juin 1992, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 juin, à 10 heures, en l'église de Sengouagnet (Haute-Garonne), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président
Et les membres du conseil d'administration de la mutuelle du ministère de la justice
ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. Henri PRADERE,
vice-président honoraire
de la Fédération mutualiste
de la région parisienne,
vice-président honoraire
de la Fédération nationale
des mutuelles de la fonction publique,
administrateur honoraire
de la Fédération nationale
de la mutualité française.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris en la mémoire de notre cher disparu.

– Les familles Robert et Goupy,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Louise ROBERT,
née Venès,

survenu le 23 juin 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 27 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne).

7, avenue de Lattre-de-Tassigny,
94100 Saint-Maur.

– Jacques Vial
Et sa famille,
Alain Lamassoure,
député des Pyrénées-Atlantiques,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme *Elyane* VIAL.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 27 juin 1992, à 9 heures, en l'église du Cœur-Immaculé, 23, rue de Verdun, à Suresnes (Hauts-de-Seine).
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse vers 11 heures.

– M. et *Mme Claude Matheron*,
M. et Mme Jean-Pierre Sevaistre,
M. et Mme Pierre Matheron,
M. et Mme Jean Matheron,
M. et Mme Jacques Matheron,
M. et Mme Michel Matheron,
M. et Mme Bernard Pierre,
M. et *Mme Jean-Pierre Zimmermann*,
ses enfants,
Ses quarante-deux petits-enfants
Et ses dix-neuf arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges MATHERON,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur des Palmes académiques,

rappelé à Dieu le 23 juin 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le vendredi 26 juin, à 10 h 30, en* l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, *Paris-16e*.
L'inhumation aura lieu à Marseille, dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7 *bis*, rue Lalo,
75116 Paris.

Anniversaires

Pour le douzième anniversaire de la disparition de

Mme KERBER,
née *Sarah Pacanowski*,

une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Communications diverses

– Forum Bernard Lazare, dernière réunion de l'année dimanche 28 *juin* 1992, à 16 heures, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e. Table ronde : « L'antisémitisme en Pologne : quand le passé encombre le présent », avec Pavel Korzec, Bruno Drweski (historiens) et Paul Zawadzki (chercheur en sciences *politiques*). Débats animés par Ph. Boukara.

Soutenances de thèses

– Mlle Valérie Huet soutiendra sa thèse de doctorat : « *Le sacrifice romain sur les reliefs historiques en Italie* », le samedi 27 juin 1992, à 14 heures, EPHE, Ve section, salle Maus, 45, rue des Ecoles, Paris-5e.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-71. - Société filiale
de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
1991

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP Paris RP — 201 MON 01

Durée choisie :
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

MOTS CROISÉS

PROBLÈME № 5810

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II	■								■
III				■					
IV						■			
V				■					
VI		■			■				
VII					■				
VIII			■				■	■	
IX					■	■			
X	■								
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Des morceaux que l'on n'a pas besoin d'achever quand ils sont excellents. – II. Son âme a toujours un secret. – III. Très original. Obligation. – IV. En Suisse. D'un verbe qui n'engendre pas la mélancolie. – V. Quartier de Creil. Fonds pour culottes. – VI. Cuvette. Certaine y fut dans ses meubles. – VII. Simples. Sa splendeur est fugitive. – VIII. Symbole. S'applique à l'endroit. – IX. Terre étrangère. Fit disparaître. – X. Avaient la peau rêche. – XI. Opérations de nettoyage.

VERTICALEMENT

1. Cesse d'être modeste quand elle devient convenable. – 2. Une bonne fréquentation. Peu gâtée par la nature. – 3. Qui en sort peut se faire remarquer. Pour César, c'était quelque chose. – 4. Abréviation. Sont souples et légers. – 5. A un caractère pointu. Lettres de crédit. – 6. A l'étranger. Ne coule donc plus. Après un certain Philippe. – 7. Timbre de valeur. Exigeait une construction impeccable. – 8. On ne moissonne pas dans leur champ. Possessif. – 9. Feras preuve de prévoyance.

Solution du problème nº 5809

Horizontalement

I. Parvenues. – II. Ruées. Tu. – III. Obi. Uri. – IV. Danseuses. – V. Idéal. Ans. – VI. Gésier. N.E. – VII. Neige. – VIII. Erne. Mess. – IX. Séisme. – X. Né. Unité. – XI. Serpettes.

Verticalement

1. Prodigues. – 2. Aubade. Rêne. – 3. Reines. Nier. – 4. Vé I Seines. – 5. Es. Eléa. Mue. – 6. Riment. – 7. U.S.A. Gê. IT. – 8. Etrennes. Té. – 9. Suisse. Sées.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Sur un scoop de TF 1

TF 1 offrait un scoop. Quand PPDA annonce un scoop, quand s'incruste en haut à gauche de l'écran la mention « exclusif », on se cale dans son canapé, on frémit d'aise. On ne fut pas déçu. On fut introduit chez un producteur d'héroïne de la plaine de la Bekaa, au Liban. On le vit à l'œuvre, par terre, en son coquet intérieur, maniant des ustensiles de cuisine, transvasant devant la caméra, comme de la pâte à crêpe, une mixture qu'on voulut bien croire être de l'héroïne, puisqu'on nous l'affirmait.

Quoique son visage fût dévoré par une barbe farouche, l'homme tenait un discours d'honnête artisan. *« Si on m'empêche de faire ce travail,* disait-il, *je deviendrai un brigand. »* Il ne lui manquait que les cartouchières, et de crier : *« Allah akhbar »* ou, pourquoi pas, *« Viva Zapata ».*

Passés les ricanements, on s'interrogeait. Pourquoi est-on a priori sceptique face aux scoops de TF 1 ? Ses journalistes ne sont sûrement ni moins entreprenants ni moins honnêtes que ceux des autres chaînes, ou de la presse écrite. Peut-être, comme disait l'autre, parce que le message, c'est le medium. TF 1 nous a trop montré de femmes à barbe, de terroristes en contre-champ et de patates géantes, trop produit d'exclusivités fleurant le gros négoce, elle a trop saupoudré de paillettes sur l'information : elle est aujourd'hui inexorablement ressentie comme une machine à fabriquer des images, et non à les voler.

Il est fragile, le lien qui unit le téléspectateur à une chaîne. Complexe et fragile. Que nous soyons une fois grugés, et il est brisé. Même si on continue à regarder, on est comme vacciné à vie contre l'illusion nécessaire, qui ne peut naître que d'une confiance d'enfant. Un téléspectateur trompé, c'est un enfant qui a entrevu le marionnettiste. Désormais sourd à tous les boniments, il cherche, malgré lui, les ficelles.

C'est parfois injuste. TF 1, la semaine dernière, consacrait de très beaux sujets à la Somalie, en proie à la sécheresse et à la guerre. La caméra se promenait dans les camps de réfugiés, entre les étals vides des marchés, pénétrait dans le palais à l'abandon d'un despote enfui, fouillait dans les archives éventrées de la dictature pour y retrouver des sacs de courrier d'Amnesty, une carte de vœux d'Elizabeth II. Ces images-là étaient bien extorquées au malheur et à la sauvagerie, arrachées à la griffe toujours menaçante de l'oubli. C'était – comment ne pas en revenir à Albert Londres ? – une plume portée dans la plaie.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 25 juin

TF 1

20.50 Série : Le Triplé gagnant. La Mort du petit chat, de Boramy Tioulong.
22.25 Série : Mike Hammer.

A 2

20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Enquête sur la sexualité des Français ; L'algue tueuse ; Western Avenue, Los Angeles.
22.10 Cinéma : L'Ami américain. ■■ Film franco-allemand de Wim Wenders (1977).
0.15 Magazine : Merci et encore Bravo. Invitée : Mathilda May.

FR 3

20.45 Cinéma : La Horde sauvage. ■■ Film américain de Sam Peckinpah (1969).
23.10 Journal et Météo.
23.30 Cinéma : Une partie de campagne. ■■ Film français de Jean Renoir (1936).
0.10 Musique : Mélomanuit. Invité : Yann Queffélec.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Jacquot de Nantes. ■■■ Film français d'Agnès Varda (1990).
22.25 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Allô maman, ici bébé. ■ Film américain d'Amy Heckerling (1989) (v.o.).
0.05 Cinéma : Cheb. □ Film franco-algérien de Rachid Bouchareb (1990).

M 6

20.40 Cinéma : Nashville Lady. ■ Film américain de Michael Apted (1980).
23.00 Téléfilm : Trafics à Miami. De Nick Barwood.

ARTE

20.30 Soirée thématique. Que font Pina Bausch et ses danseurs à Wuppertal ?
20.35 Reportage sur le travail de Pina Bausch. De Kay Kirchmann.
21.35 Danse : Walzer. Chorégraphie de Pina Bausch. Avec la troupe du Tanztheater de Wuppertal.
22.30 Danse : Café Müller. Chorégraphie de Pina Bausch. Avec la troupe du Tanztheater de Wuppertal.
23.20 Documentaire : Un sacré danseur. D'Anne Linsel.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Tasmanie habituelle, d'Huguette Champroux.
21.30 Profils perdus. Jean Grenier, philosophe.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Opéra (donné le 6 août 1991 lors du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Mazurkas, de Chopin, par Jean-Marc Luisada, piano.
23.10 Ainsi la nuit... Sérénade pour treize instruments à vent en si bémol majeur K 361, de Mozart ; Six Intermezzi op. 4, de Schumann ; Ganymed, An Sylvia, de Schubert.
0.30 Dépêche-notes.

Vendredi 26 juin

TF 1

15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.20 Club Dorothée.
17.35 Série : Loin de ce monde.
18.05 Série : Hélène et les garçons.
18.35 Jeu : Une famille en or.
19.00 Feuilleton : Santa Barbara.
19.30 Journal, Météo et Tapis vert.
20.00 Sport : Football. Euro 92 (finale) : Danemark-Allemagne, en direct de Göteborg. 21.00 *Mi-temps et Météo.*
22.20 Magazine : 52 sur la Une.
23.20 Divertissement : Arthur, émission impossible.

A 2

15.15 Variétés : La Chance aux chansons.
16.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.25 Magazine : Défendez-vous.
16.35 Magazine : Giga.
18.30 Série : Magnum.
19.20 Divertissement : Caméras indiscrètes.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Jeu : La Piste de Xapatan.
22.10 Divertissement : Rire A 2. Les fêlés du bocal.
23.05 Magazine : Lumière.
23.30 Cinéma : Chambre avec vue. ■ Film américain de James Ivory (1985) (v.o.).

FR 3

15.25 Sport : Golf. Open de France, en direct de Saint-Quentin-en-Yvelines.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Un livre, un jour. *Vivre avec une étoile,* de Jiri Weil ; *les Chemins d'Ilje,* d'Ali Saad ; *Embuscade à Palestro,* de Maurice Pons ; Journal, 1901-1948, de Jacques Copeau ; *Ce que dit l'autre,* de Jean Gruault.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa.
21.40 Magazine : Caractères. Monstres sacrés. Invitées : Oriana Fallaci *(Inchallah)* ; Doris Lessing *(l'Habitude d'aimer)* ; Françoise Sagan *(Répliques).*
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Musicales. Spécial Festivals : pour vos vacances, l'Autriche ou l'Espagne ?

CANAL PLUS

15.10 Magazine : 24 heures.
16.15 Cinéma : Gross Anatomy. ■ Film américain de Thom Eberhardt (1990).
18.00 Canaille peluche.
En clair jusqu'à 20.30
18.30 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Téléfilm : Qui a peur du grand méchant loup ? *Violences sexuelles sur des enfants.*
22.00 ▶ Documentaire : La Mémoire des brumes.
22.50 Flash d'informations.
22.55 Le Journal du cinéma.
23.00 Cinéma : Misery. ■■ Film américain de Rob Reiner (1990).

M 6

14.40 Série : Destination danger.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Magazine : Zygomachine.
17.35 Série : Brigade de nuit.
18.30 Série : L'Etalon noir.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Capital.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Le Crime oublié.
22.25 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.20 Série : Troubles.
23.50 Capital.

ARTE

19.00 Documentaire : Palettes. D'Alain Jaubert. *Un tableau en procès.*
19.30 Documentaire : Monsieur Poladian en habits de ville. De Jean-Noël Cristiani.
19.45 Documentaire : Paysages européens. De Christian Granderath.
20.30 Spécial info. Le peuple sans patrie. Les Romanichels en Allemagne.
21.00 Téléfilm : Cherche appartement désespérément. De Rolf Silber.
22.30 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier. Avec Snaf, Planet Core Production, Keziah Jones, Martirio, Ramones, Energy Orchard, Bals funk, Screaming Target.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Jean Genet.
21.30 Musique : Black and Blue.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jacques Meunier.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 22 mars à la Salle des congrès de Sarrebruck) : Ouverture de Sémiramis, de Rossini ; Concerto pour piano et orchestre nº 5 en sol majeur op. 55, de Prokofiev ; Symphonie nº 2 en mi mineur op. 27, de Rachmaninov, par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, dir. : Junichi Hirokami.
23.10 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de la Villa à Paris : la chanteuse Vanessa Rubin, avec Georges Arvanitas, piano, Wayne Dockery, contrebasse, George Brown, batterie.

هكذا من الأصل

Le Monde

Alors que la décision du gouvernement se fait attendre

Le PS refuse le redémarrage de Superphénix

Alors que le gouvernement hésite encore sur la conduite à tenir à propos du redémarrage de Superphénix, le Parti socialiste s'est déclaré, mercredi 24 juin, hostile à cette opération. Dans un communiqué du bureau exécutif, le PS fait savoir «que les éléments de sécurité ne sont pas réunis» pour cette remise en service du surgénérateur de Creys-Malville et insiste pour «qu'il soit procédé à de nouvelles investigations ainsi qu'à une information publique contradictoire».

Pour donner corps à sa position, le PS s'est appuyé sur deux petites phrases contenues dans le rapport *confidentiel* que le patron de la direction de la sûreté des installations nucléaires, M. Michel Lavérie, a transmis le 16 juin au gouvernement. *«Le redémarrage de Creys-Malville pourrait, du point de vue de la sûreté, être envisagé*, y est-il écrit, *moyennant un ensemble de limitations et de précautions.»* En particulier le fonctionnement de l'installa*tion à 30 % de ses capacités* pendant une période probatoire de quelques mois seulement.

La position du conseil régional de Rhône-Alpes

«Cependant, ajoutait le rapport, *ce réacteur présente, toujours du point de vue de la sûreté, certaines faiblesses ou incertitudes qui ne permettent pas de vous proposer sans réserves son redémarrage.»* Reste qu'en prenant nettement position contre Superphénix, le PS espère aussi préserver les délicates négociations qu'il mène actuellement avec les écologistes. Des écologistes qui disent clairement non au surgénérateur, des membres de Génération écologie de M. Brice Lalonde aux Verts de M. Antoine Waechter qui *manifestaient* mercredi *devant* l'hôtel Matignon pour interdire la remise en *service* d'une *«machine en état de coma dépassé»* et obtenir un entretien avec M. Bérégovoy.

Difficile donc pour le premier ministre de prendre une position dans un tel contexte. Alors on diffère une fois de plus la décision de vingt-quatre heures en essayant de concilier l'inconciliable. L'avis des élus, ceux des partis politiques et ceux, parfois opposés, de certains membres du gouvernement. *Si le* ministre de l'environnement, Mme Ségolène Royal, fait toujours de la résistance et répète que *«la sûreté ne se négocie pas»* et que *«ni notre santé ni notre survie ne dépendent du redémarrage de ce surgénérateur»*, ses collègues de l'industrie et du commerce extérieur, M. Dominique Strauss-Kahn, et de la recherche, M. Hubert Curien, sont favorables au redémarrage.

Le premier penche plutôt pour un fonctionnement de l'installation en *incinérateur de déchets.* Quant au second, consulté mercredi matin sur le sujet par le président de la République, soucieux du devenir d'un tel investissement, un redémarrage à puissance réduite de cet *«outil d'étude essentiel»* aurait sa préférence.

M. Pierre Bérégovoy va-t-il retarder encore sa décision et attendre, pour se prononcer, que soit connue la position du conseil régional de Rhône-Alpes *qui doit se réunir* vendredi 26 juin à Charbonnières, près de Lyon (*le Monde* du 25 juin)? Le gouvernement ne peut éternellement différer cette décision, aussi délicate soit-elle en raison de ses implications politiques et économiques (1), dans la mesure où, si le réacteur de Creys-Malville n'a pas redémarré avant le 3 juillet prochain, toutes les procédures d'autorisation de fonctionnement devront être refaites.

(1) L'arrêt définitif de l'installation pourrait coûter quelque dix à quinze milliards de francs de remboursements des investissements consentis par les partenaires de la France dans le programme Superphénix.

En lançant trois programmes de recherche

Le Commissariat à l'énergie atomique souhaite faire valoir son expérience en matière d'environnement

Le lancement de trois programmes de recherche en matière d'environnement a été annoncé, mercredi 24 juin, par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Portant sur le climat, les écosystèmes végétaux, les déchets et effluents, ils seront menés en coopération avec d'autres organismes de recherche et des industriels.

Est-ce une manière astucieuse de *profiter* de la poussée «verte» pour redorer une image un peu ternie? M. Alain Chedin, responsable de la «*mission* environnement» au sein du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), s'en défend : *«Nous voulons absolument éviter le piège qui serait de considérer l'environnement comme une mode.»* L'annonce de nouvelles initiatives du CEA dans ce domaine, au lendemain du Sommet de la Terre de Rio, en pleine polémique autour *d'un redémarrage éventuel* du surgénérateur Superphénix, ne lève pas le soupçon. Surtout quand elle s'accompagne de la publication d'un «livre bleu», soulignant les *compétences des chercheurs* de l'établissement en matière d'étude et de protection de l'environnement.

Acquises au fil des ans, ces compétences font du Commissariat à l'énergie atomique, il est vrai, l'un *des organismes* de recherche les mieux armés pour se lancer dans ce secteur. La conception et la mise en place des programmes nucléaires militaire et civil ont en *effet conduit* les chercheurs du CEA, depuis longtemps, à se préoccuper de leur impact sur l'environnement.

Aujourd'hui, les outils et les *méthodes développés, par exemple* pour suivre et prévoir la migration des effluents liquides dans le sol ou la dérive des «panaches» radioactifs dans l'atmosphère, peuvent être transposés à d'autres *polluants* industriels. Il en est de même des connaissances théoriques acquises pour l'étude de l'assimilation des radioéléments par les végétaux ou les êtres vivants. Les robots mis au point pour l'entretien des centrales nucléaires feraient merveille dans tout autre milieu agressif. Enfin, de manière plus indirecte, les «*modeles informatiques*» et les gros ordinateurs destinés à l'étude neutronique du cœur des réacteurs nucléaires se révèlent des instruments précieux en climatologie.

Sans télescopage

Dispersées entre différents services, sans budget spécifique, les activités consacrées à l'environnement représentent au CEA l'équivalent de deux cent cinquante personnes à temps plein et un poids financier de 100 millions à 150 millions de francs. Sous l'impulsion de M. Robert Dautray, *directeur scientifique du CEA, elles* sont désormais coordonnées au sein de la «mission environnement» créée en novembre dernier.

La première tâche qui lui est confiée est un inventaire qui a permis déjà d'identifier onze thèmes de recherche fondamentale ou appliquée, exposés dans le «livre bleu». Il s'agit d'une ébauche, à partir de laquelle *«le CEA compte s'exprimer au travers d'actions fortes, dans des domaines où sa compétence est reconnue, où la demande est importante, mais avec le souci constant de ne pas télescoper les actions des autres organismes de recherche»*, affirme M. Alain Chedin.

Dans un premier temps, trois programmes de recherche sont lancés. Ils portent sur la «modélisation» du climat, sur les «écosystèmes végétaux en milieux *contrôlés*», et sur l'étude des déchets et effluents autres que nucléaires. Le CEA mènera ces travaux en coopération avec le CNRS et d'autres organismes de recherche, des universités et des partenaires industriels.

J.-P. D.

Après une série d'alertes cardiaques aux Etats-Unis

Un laboratoire suisse lance une étude sur les timbres «antitabac»

La multinationale pharmaceutique suisse Ciba-Geigy a annoncé, mercredi 24 juin à *Bâle*, qu'elle *«étudiait activement»* la série de sept cas d'alerte cardiaque *recensés* ces dernières semaines aux Etats-*Unis sur des porteurs de tim*bres «antitabac».

Victimes d'alerte cardiaque, ces personnes avaient continué à *consommer du tabac tout en* portant un timbre adhésif contenant de la nicotine et destiné à faciliter les cures de désintoxication chez les fumeurs qui souhaitent arrêter *de fumer. L'étude* de la firme pharmaceutique suisse cherche à établir s'il existe une corrélation entre ces phénomènes pathologiques observés outre-Atlantique et le surdosage sanguin en nicotine induit par le fait de fumer tout en portant sur la peau un tel timbre.

Au siège de la filiale française de Ciba-Geigy, on affirme ne pas connaître dans le détail les données cliniques des observations américaines. On souligne toutefois qu'une telle étude sera beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord, compte tenu du risque statistique élevé, pour un *fumeur*, de souffrir d'une pathologie cardio-vasculaire.

Les timbres «antitabac» à la nicotine sont contre-indiqués en cas de troubles cardiaques graves (*infarctus du myocarde en phase* aiguë, angine de poitrine instable, arythmie sévère, etc.) et peu conseillés en cas d'hypertension artérielle, d'insuffisance cardiaque *et de maladies artérielles.*

Quelles que soient les conclusions de son étude, Ciba-Geigy a admis à Bâle que l'information contenue dans les notices qui accompagnent ce médicament pouvait paraître incomplète. Elle ne mentionne pas expressément que l'utilisateur d'un timbre doit, pendant toute la période de la cure de sevrage, s'abstenir impérativement de fumer. Au siège de la filiale française, on rappelle néanmoins que la présentation du Nicotinell TTS prévoit, au chapitre posologie, l'arrêt complet de la consommation de tabac. Cette même indication *figure dans la présentation du* produit identique (Nicopatch) commercialisé avec Ciba-Geigy par les laboratoires Pierre Fabre.

Ces deux produits, non remboursés par *la Sécurité sociale, disponi*bles uniquement sur prescription médicale, ont été mis sur le marché français en avril dernier. Depuis cette date et selon les fabricants, ils auraient déjà été utilisés par plusieurs dizaines de milliers de personnes.

JEAN-YVES NAU

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Amour, toujours

VOUS savez de quoi ils parlent, les ados? Ah! parce qu'ils parlent? Entre eux, oui. Et même ils se comprennent. Normal, ils émettent les mêmes sons. Eh bien, les garçons parlent des filles. Et les filles, des garçons. Pas possible! Si, si, je vous jure. On s'en serait pas douté, et pourtant ça ressort d'un sondage auprès des treize-dix-huit *ans*, une véritable bombe lâchée par *l'Evénement du jeudi* et *Science et vie junior*.

Pour eux, être *amoureux* ça signifie aimer quelqu'un, figurez-*vous! Et si on sort avec,* c'est plutôt pour les câlins que pour les *galipettes*. Ah! parce que je ne vous ai pas dit : les filles se méfient des garçons qui draguent et les garçons se gaussent des filles qui couchent. Les copines aussi : C'est des salopes, ces allumeuses! Alors, elles le font quand pour *la* première fois? Après dix-huit ans, à 83 %. Et eux? *Ben, ils attendent* presque aussi longtemps, bien obligé!

Autre révélation sensationnelle : eux craquent pour un joli visage et *un* corps *bien roulé*. Elles pour tout plein de gentillesse et de drôlerie. Pas toi maman? Absolument, chérie. Sauf que maman en pince pour Pivot alors que la gamine rêve de... Non, pas de Patrick Bruel, quelle idée! De Tom Cruise. D'ailleurs, elle n'arrête pas de tomber amoureuse, de prendre vapeur, comme dirait Agrippine, *la désopilante* héroïne de Claire Bretécher. Et *elle le lui montre*, la bécasse, elle tourne autour, elle lui glisse des *petits mots* doux planqués dans le cahier de textes. Pas lui. Lui, il la fait *monter*, la vapeur, en restant de glace.

En fait, ils *réagissent* exactement comme leurs aînés, nos enfants. L'homosexualité, ça te tente? Non, à près de 90 %. Et se caresser tout seul, ça te dit? Non, mais cette question! Allez vous faire... voir. Ils n'ont pas de leçons à recevoir des parents. Ils leur en donneraient plutôt. Est-ce que tu utilises un préservatif à chaque fois? Oui, à plus de 60 %. Sauf qu'elles n'en ont pratiquement jamais acheté et qu'ils sont à peine *plus de la moitié à s'être* risqués dans une pharmacie. A *croire que leur trousse premier* secours, ils se la refilent!

En Grande-Bretagne

Salman Rushdie fait une apparition publique annoncée à l'avance

L'écrivain britannique Salman *Rushdie* a donné, pour la première fois depuis quarante mois, *mercredi 24 juin* à la chambre des Communes, une conférence de presse annoncée publiquement à l'avance. M. Rushdie a relancé la campagne internationale pour obtenir la levée de la *«fatwa»* (condamnation à mort) lancée contre lui par l'ayatollah Khomeini après la publication de son ouvrage *les Versets sataniques* en février 1989.

M. Rushdie, qui venait de rencontrer à Westminster des parlementaires de tous les partis britanniques, a estimé que, plus la campagne serait internationale, *«plus les Iraniens se sentiraient obligés de négocier»*. Il a indiqué que plusieurs gouvernements étudiaient la possibilité de saisir la Cour internationale de justice de La Haye. A propos de sa vie de reclus, il a affirmé : *«Plus le temps passe, plus c'est difficile.» – (AFP.)*

Au ministère de la culture

M. Alain Van der Malière directeur du théâtre

Le conseil des ministres du 24 juin a approuvé la *nomination* de M. Alain Van der Malière comme directeur du théâtre et des spectacles au *ministère* de l'éducation nationale et de la culture. Il *succède à Bernard Faivre d'Arcier*, qui remplace Alain Crombecque à la direction du festival d'Avignon.

D'autre part, Emmanuelle Klausner *doit* prendre la fonction de conseiller technique pour le théâtre et le spectacle, en remplacement d'Odile Quirot.

[Alain Van der Malière est né le 8 décembre 1940. Professeur de lettres et dramaturge, il a été successivement conseiller, directeur adjoint et directeur de la maison de la culture du Havre entre 1981 et 1985. Puis, jusqu'en 1989, il a été chargé de mission au ministère de la culture en Picardie et à Paris. Depuis 1989, il était directeur régional des affaires culturelles de Nord-Pas-de-Calais.]

[Emmanuelle Klausner est née le 12 avril 1955. Elle exerce la double profession de professeur de lettres et de journaliste – aux *Nouvelles littéraires*, à *la Croix*, à *l'Evénement du jeudi*, à France-Culture – depuis 1979. Elle a été membre de trois commissions : aide aux compagnies, au projet, à la création.]

L'enquête du juge Van Ruymbeke sur le financement des partis

La détention de M. Michel Reyt est prolongée de quatre mois

RENNES

de notre correspondant

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a signifié, jeudi 25 juin, à M. Michel Reyt, une *prolongation de sa détention* provisoire d'une durée de quatre mois.

Inculpé dans un premier temps de trafic d'influence, puis, le 12 juin de trafic d'influence aggravée, par le juge Renaud Van Ruymbeke, le PDG de la SAGES, cette officine de collecte de fonds proche du PS, est en détention provisoire à la maison d'arrêt de Rennes depuis le 27 février. La peine encourue pour trafic d'influence aggravée dépassant cinq ans, M. Reyt, qui est âgé de *soixante-sept ans, pourrait* légalement être maintenu en détention provisoire pendant une année.

Jeudi, dans ses réquisitions, le parquet général ne s'est pas opposé à une remise en liberté du PDG de la SAGES sans caution judiciaire. Il a estimé que *«le risque de voir l'inculpé fuir maintenant à l'étranger n'apparaît pas suffisamment certain pour justifier son maintien en détention.»* La chambre d'accusation, présidé par M. Dominique Bailhache, en a décidé autrement.

CHRISTIAN TUAL

□ *Mouvement de grève des personnels de Météo-France.* – Les prévisions météorologiques ont été perturbées, jeudi 25 juin, en raison d'un mouvement de grève des personnels de Météo-France. Le préavis de grève a été lancé par les *syndicats CGT et FO – sans la* CFDT, syndicat majoritaire à Météo-France – afin de protester contre le projet de transformer Météo-France en établissement public à caractère administratif (EPA). Au cours d'un comité technique paritaire, le nouveau cadre de gestion sera présenté, jeudi 25 juin, aux 3 500 employés de Météo-France.

[En raison de cette grève, nous sommes dans l'impossibilité de publier les habituelles prévisions météorologiques.]

□ *Quatrième essai nucléaire américain depuis le début de l'année.* – Les Etats-Unis ont procédé, mardi 23 juin, à leur quatrième essai nucléaire souterrain, au Nevada, depuis le début de l'année. Cette expérimentation a dégagé une puissance inférieure à 20 kilotonnes (l'énergie de la bombe d'Hiroshima).

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté 25 à 32

Le numéro du «Monde» daté 25 juin 1992 a été tiré à 480 593 exemplaires.

Demain dans «*le Monde*»

Jacques Delors, l'européen

A la veille de l'ouverture du sommet de Lisbonne, le portrait de l'homme qui règne sans partage sur l'armée des eurocrates de Bruxelles : Jacques Delors, dans ses œuvres européenne.

«*Le Monde sans visa*» : *Capri, éloge du vertige*

Capri, une île trompeuse et dangereuse. Non seulement les escarpements que l'on y côtoie à chaque pas sont comme un *appel du vide, mais l'ambiance qui se dégage de l'endroit peut* facilement vous tourneboulеr l'esprit et les sens. A lire également, «Le Brésil, d'Olinda à Sao-Paulo» : carnet de voyage dans un pays qui continue à intriguer sans toujours lui donner de réponses.

Le Monde

DES LIVRES

Hemingway et ses masques

Les entretiens d'un écrivain qui fut un maître dans l'art de se protéger

DÉFENSE DU TITRE
(Conversations with Ernest Hemingway). Entretiens avec Ernest Hemingway, réunis et présentés par Matthew J. Bruccoli, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Iawa Tate, Belfond, 270 p., 140 F.

La seule chose dont un véritable écrivain puisse être à peu près sûr, au cours de son existence, c'est que tout le monde essaiera plus ou moins de l'empêcher d'écrire. Famille, école, armée, argent, magma politique, amis, ennemis, proches ou moins proches, critiques, pressions du marché, sous-Hollywood généralisé, bref, pas de place, ou très peu, pour cet acte, le plus solitaire de tous : se mettre, avec des mots, à la mesure de la vérité qu'on ressent. Le premier travail d'un écrivain consiste donc à se protéger. Les cas diffèrent, les techniques aussi. Cela peut aller de la maladie à la perversion, en passant par le double jeu, l'identité d'emprunt, les virages inopinés, la retraite mutique, l'abjection revendiquée, l'alcool, la drogue ou la frivolité simulée.

Hemingway, de ce point de vue, aura été un maître. Sa science de la protection rapprochée et de la désinformation de l'adversaire (l'adversaire étant l'incessant bavardage social) aura été un cirque de tous les instants. Quand le système n'a plus fonctionné : une balle dans la tête. De toute façon, un seul *credo* : *« Tout passe et tout lasse, les nations, les individus qui les composent, autant en emporte le vent... Il ne reste que la beauté, transmise par les artistes » (les Vertes Collines d'Afrique).*

Hemingway utilise d'emblée les grands moyens de l'extraversion supposée. Il est tout le temps dehors. Soldat ou reporter dans des guerres (la première mondiale, l'Espagne, la deuxième mondiale); sur des rings de boxe; dans des arènes de corridas; en train de chasser le lion ou l'éléphant en Afrique; sur différents bateaux, occupé à pêcher l'espadon dans le Gulf Stream; dans les bars, enfin, dont le mythique *Floridita* de La Havane, battant des records de descente accélérée et impassible de cocktails. De temps en temps, en plus, il change de femmes, fait des enfants, et mérite même le surnom impossible de *« Papa »*.

Comment imaginer qu'il lui reste du temps ou de l'énergie pour écrire ? Mais c'est justement ce qu'il faut démontrer. Les nouvelles s'accumulent, les romans paraissent et ont un retentissement immense, en qualité (invention de la littérature américaine, influence mondiale sur le récit) comme en quantité (best-sellers et déclenchement de toute une légende cinématographique). Par rapport à l'image dix-neuviémiste de l'écrivain inspiré ou confiné dans une prêtrise laïque vouée aux professeurs de l'avenir, l'irruption de Hemingway, *au présent*, fait figure d'énorme blasphème (on le lui reproche encore).

Mais il y a pis : la nouvelle substance des relations humaines est désormais, il est un des premiers à le comprendre en profondeur, la communication resserrée et simplifiée des journaux. Clarté, concision, précision, utilisables, d'ailleurs, pour la vérité comme pour le mensonge; obsession du classement fixe. C'est sur ce terrain que Hemingway se bat d'abord.


MAGNUM

Hemingway photographié par Capa : « Ecrire de son mieux, c'est se condamner à la solitude. »

Qu'est-ce qu'une littérature qui, sans cesser d'être un art subtil et délicat, serait aussi forte que le journalisme universel ? Au fur et à mesure que les années passent, le conflit entre Hemingway et la presse (qu'il provoque en effet sur son terrain) ne fera qu'augmenter, d'où l'intérêt de suivre ses attitudes successives.

Sa position est schizophrénique. D'un côté : moi ? mais je suis un corps solide et blessé sans cesse en mouvement, avions et fusils, Europe, Chine ou Amérique. De l'autre : moi ? mais je ne suis qu'un écrivain au travail (pénible) dès le lever du soleil, et *seulement* un écrivain. De quoi affoler, donc, les stéréotypes religieux (la fonction sacerdotale et désincarnée de l'artiste ascétique) mais aussi le nouvel ordre publicitaire (le sport, la richesse, l'exploit). C'est l'un ou l'autre, écoutez : pas les deux à la fois ! Hemingway est d'abord ce jeune Américain de Chicago qui a reçu deux cent vingt-sept éclats d'obus sur le front italien en 1917.

Premier soupçon : n'a-t-il pas vécu, là, un traumatisme sexuel (l'impuissance), traité dans *Le soleil se lève aussi* ? Son exhibitionnisme viril ultérieur n'est-il pas la compensation d'une blessure cachée ? Ce macho, ce gros porc à carabines et cannes à pêche, n'est-il pas un infirme ou un refoulé déguisé ? *« On a tout dit à mon sujet, tout inventé, aucun délire ne m'a été épargné. Si, un seul : pour l'instant, j'ai échappé au délit d'homosexualité... Ça viendra, et, ce jour-là, je n'aurai plus qu'à tirer l'échelle. »* L'affaire de la gifle donnée à Max Eastman, à New-York, dans les bureaux de Scribner's a fait beaucoup de bruit. Eastman avait écrit, dans le *New York Times*, en 1937 : *« Cessez de vous réfugier derrière la toison artificielle qui orne votre poitrine, Ernest. Vous êtes démasqué depuis longtemps. »* Cette question *physique* de Hemingway va devenir une vraie scie de l'information. Comment est-il vu ? Il est *« puissant, une carrure de demi de mêlée »*, c'est aussi un *« tribun élégant, cheveux noirs et moustache altière »*, mais, en même temps, il est *« timide, gauche, doux »*. En réalité, le plus gênant est qu'en pleine montée du fascisme européen il énerve l'Amérique endormie (elle mettra longtemps à se réveiller) par ses déclarations de guerre : *« Le sort de la démocratie se joue en Espagne »* (*Los Angeles Times*, 12 juillet 1937).

Peu d'écrivains, n'est-ce pas, ont été aussi nets et définitifs que lui au Congrès des écrivains américains de l'époque : *« Le fascisme est une imposture fabriquée à grand renfort de mensonges colportés par des brutes. Un écrivain soucieux de vérité ne peut ni vivre ni travailler sous un tel régime. »* Admirable Hemingway ! Relisons-le donc *aujourd'hui* (en plein massacre toléré de Sarajevo, par exemple), puisqu'il semble que nous pataugions toujours dans la question de savoir si, oui ou non, le fascisme était, en ce temps-là, clairement *visible* (et quant à son *alter ego* stalinien de la même époque, relisons Orwell, et tant d'autres). Pour qui sonnait le glas ? Pour tout le monde, comme claque actuellement, pour tout le monde, la condamnation à mort de Rushdie.

Pourtant, c'est le même homme qui, revenant du front militaire, trouve le moyen de dire : *« Pour l'endurance, le courage, le romancier est comparable à un coureur de fond, avec cette différence que l'effort doit se prolonger pendant deux ans. »* Ou bien : *« Personne ne comprend qu'un écrivain doit s'astreindre à une discipline. »* Ne nous dites pas, quand même, que l'on peut à la fois *agir* et écrire une œuvre d'art, ou, plutôt, ne nous dites pas que l'art est un acte aussi important qu'une bataille, et pas une rêverie sans conséquences. Ici, petit commentaire amusant d'un journaliste, en 1941 : *« La postérité donnera peut-être tort à Hemingway mais, à ses yeux, William Faulkner domine de très loin ses contemporains. »* Le jugement littéraire de Hemingway ? Evidemment très sûr. En 1946 : *« Le recueil de nouvelles de Sartre,* le Mur, *est éblouissant. »*

Au moment où presque personne ne voulait agir, Hemingway agit. Puis le décor change. Il faudrait maintenant (après la catastrophe) s'engager, militer, délivrer des messages, construire l'univers meilleur de l'humanité, penser à bien penser. Or c'est le moment où Hemingway, au contraire (toujours à contre-courant), insiste exclusivement sur la littérature.

Philippe Sollers

Lire la suite page 30

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Les anges de Marguerite

On connaissait Yann Andréa, compagnon de Marguerite Duras et auteur de *M. D.* Il est désormais le personnage de son nouveau livre : *Yann Andréa Steiner*. Ce n'est plus du roman, ni de l'autobiographie, c'est l'écriture d'un écrivain très médiatique dans sa solitude qui a des fulgurances limpides, des trouvailles de fausse simplicité précieuses, une manière imprévisible de nous toucher au cœur.

Page 26

JEUNESSE

Lisez aussi les livres de vos enfants...

Des albums, des livres animés, des journaux, des comptines, des atlas. Des chats, des rois, des dinosaures... pour les enfants et leurs parents.

Page 27

SOCIÉTÉS

par Georges Balandier

Ailleurs, loin de la modernité

Deux histoires d'anthropologues, deux engagements au plus loin de la modernité. Kenneth Good chez les Indiens Yanomami du Venezuela, Nigel Barley chez les Dawayo du Cameroun. Deux expériences transformatrices qui donnent naissance à deux livres d'une incontestable qualité littéraire.

Page 29

LECTURES EN VACANCES

L'été en poche

Après les cent livres pour l'été proposés dans « le Monde des livres » du 19 juin, voici une nouvelle sélection de cinquante titres en format de poche.

Page 32

Ferrari, penseur inclassable

Redécouverte d'un auteur singulier qu'admiraient Baudelaire, Proudhon, Renan

HISTOIRE DE LA RAISON D'ETAT
de Joseph Ferrari, préface de Robert Bonnaud. Ed. Kimé, 428 p., 200 F.

Y A-T-IL DES TOURNANTS HISTORIQUES MONDIAUX ?
La Chine, l'Europe et Ferrari
de Robert Bonnaud, suivi de La Chine et l'Europe (Extraits) de Joseph Ferrari. Ed. Kimé, 338 p., 170 F.

Ses contemporains l'estimaient. En 1843, Edgar Quinet prend sa défense dans *la Revue des deux Mondes*. Baudelaire, vingt ans plus tard, parle à son propos d'un *« subtil et savant auteur »* dont il fait *« pour* [sa] *part un cas tout particulier »*. Proudhon lui écrit que son *Histoire de la raison d'Etat « donne à l'esprit une puissante secousse »*. Et Renan avoue : *« Ferrari m'a fasciné. »* Depuis, Joseph Ferrari semblait tombé aux oubliettes. Son destin posthume allait-il être celui de ces auteurs assoupis dans les poussières d'archives dont il dit que *« le nom sera prononcé une fois par siècle à l'occasion des grands inventaires de bibliothèques »* ?

Eh bien non ! En France comme en Italie, quelques-uns se souviennent de lui, ces dix dernières années, et rééditent certains de ses livres. Mais dans un curieux désordre, sous des angles qui ne s'accordent pas et en omettant jusqu'à présent l'essentiel. En 1983, Stéphane Douailler et Patrice Vermeren donnaient une remarquable édition de son pamphlet de 1849, *les Philosophes salariés* (1).

Première silhouette de Joseph Ferrari : victime de l'institution universitaire, émigré frondeur, adversaire de l'enseignement conservateur et de la philosophie officielle.

Roger-Pol Droit

Lire la suite page 29

(1) Payot, coll. « Critique de la politique ».

هكذا من الأصل

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Les anges de Marguerite

YANN ANDRÉA STEINER
de Marguerite Duras. POL, 137 p., 79 F.

ELLE a tout de même un culot énorme, notre Marguerite nationale, celle que le monde nous envie, un toupet qui se situe très haut sur l'échelle de Toupet. Elle n'hésite pas à se lancer avec entrain dans un nouvel *opuscule sur ses amours, l'amour, pas beaucoup* plus gros qu'un petit livre, dont on se dit qu'il ne pourra pas tout tenir de cet amour-là, et à le quitter à mi-parcours pour un autre, un récit d'amour chagrin. Il faut de l'audace et une certaine indifférence à ce que le lecteur espère, et aussi une maîtrise totale de son style. Marguerite Duras a tout cela. A revendre.

Comme toujours, elle s'inspire d'événements autobiographiques authentiques, auxquels elle accorde parfois un léger halo romanesque dont il est difficile de mesurer le plus ou moins grand degré de réalité, ce qui n'est pas vraiment gênant. Ainsi en va-t-il de la plupart de ses personnages qui ont des sources *identifiables et des noms qui leur appartiennent moins* à eux qu'à elle, Anne Marie Stretter, Hélène Lagonelle, Aurélia Steiner. On connaissait Yann Andréa, auteur d'un ouvrage consacré à la romancière, intitulé *M. D.*, aux Editions de Minuit, et compagnon de celle-ci. On ignore s'il porte vraiment le nom de Steiner ou si c'est une manière de le canoniser, de lui donner une particule dans l'ordre de la noblesse durassienne, de lui *permettre d'accéder au paradis où vivent éternellement les* anges de Marguerite. Ce Yann Andréa existe, il nous a même écrit pour nous plaindre de n'avoir rien compris aux deux derniers ouvrages de Duras, *la Pluie d'Eté* et *l'Amant de la Chine du Nord*, ce qui est probablement la vérité. Mais Steiner, ça, on ne peut rien vous en dire de plus.

Elle s'adresse donc à lui : *« Avant tout, au départ de l'histoire ici racontée, il y avait eu la projection de* India Song *dans un cinéma d'art et d'essai de cette grande ville où vous viviez. »* Yann était dans le public, il a participé au débat après le film et ils sont allés avec les autres dans un bar où elle a bu deux whiskies. Elle ne sait plus qu'elle avait bu deux whiskies, c'est *Yann qui le lui a dit. Bien après. Elle avait parlé de sa voiture,* une R 16. Il lui a demandé à quelle vitesse elle roulait la nuit. *« J'ai dit 140. Comme tout le monde avec une R 16. Que c'était magnifique. »*

Puis il lui a écrit des lettres auxquelles elle ne répondait pas d'abord mais qu'elle gardait. Puis il a cessé d'écrire et elle lui a écrit une longue lettre qu'elle n'est pas sûre d'avoir envoyée. Où elle parlait de sa solitude en des termes justes et déchirants. *« Je buvais encore, oui, l'hiver, le soir. Depuis des années j'avais dit à mes amis de ne plus venir en week-end, je vivais seule dans cette maison de Neauphle où on pouvait vivre à dix personnes. Seule dans quatorze pièces. On prend l'habitude de la résonance. Voilà. »*

Et elle s'est retrouvée près de Trouville, à la résidence des Roches noires, dans une autre solitude, plus heureuse, celle qui s'accorde avec la vraie liberté, quand Yann lui a annoncé son arrivée. *« C'était l'été 80. L'été du vent et de la pluie. L'été de Gdansk. Celui de l'enfant qui pleurait. Celui de cette jeune monitrice. Celui de notre histoire. Celui de l'histoire ici racontée, celle du premier été 1980, l'histoire entre le très jeune Yann Andréa Steiner et cette femme qui faisait des livres et qui, elle, était vieille et seule comme lui dans cet été grand à lui seul comme une Europe. »* Elle a vu débarquer aux Roches noires une sorte de Breton maigre, très élégant.



Yann Andréa et Marguerite Duras

H. BAMBERGER/ODYSSEY

TRÈS vite, ils sont d'accord sur beaucoup de choses. A commencer par *leur hostilité commune à Roland Barthes. Pour* elle, Barthes c'est le faux de l'écrit, c'est de cette fausseté qu'il est mort (pourquoi donc ce coup de pied de l'âne posthume ? Parce que Barthes lui avait conseillé un jour de revenir au style de ses premiers romans, *Un barrage contre le Pacifique, Le Marin de Gibraltar*? C'est pourtant ce qu'elle a fait avec *l'Amant*...). Et elle comprend aussi que Yann est venu poussé par une urgence unique : la connaître avant de se tuer. Elle lui donne *quand même à manger* et il dévore toute la crème de marrons et toute la crème fraîche, sans même s'en apercevoir. Plus tard, ils font l'amour. *« Après, vous m'avez dit que j'avais un corps incroyablement jeune. J'ai hésité à publier cette phrase. Mais je n'en ai pas eu la force. J'écris aussi des choses que je ne comprends pas. Je les laisse dans mes livres et je les relis et alors elles prennent un sens. »*

Ils parlent aussi de Théodora Kats, personnage évoqué à la fin d'*Outside*, que Duras n'a jamais pu emmener au bout d'un livre, ce dont elle s'explique ici. Cette Théodora, peut-être *aperçue à la fin de la guerre dans un* Hôtel de la Vallée, en Suisse, où jouaient dans une joie démente des enfants sortis des camps. On sent, comme dans *Outside* du reste, *que Duras* n'est pas prête à passer l'éponge sur les crimes nazis, ni ceux des nazis français ni ceux des allemands. Et la pluie qui tombe en cet été 80, le souvenir des enfants qui jouaient, la font s'attacher aux autres enfants sur la plage devant les Roches noires. *Des enfants « désargentés », en colo de vacances.* Et plus particulièrement un petit garçon de six ans, aux yeux gris, qu'elle appelle David, et dont la jeune monitrice de dix-huit ans est folle amoureuse. Un enfant taciturne. *« Beaucoup il se tait, cet enfant-là, des heures, il se tait. »*

Il *regarde des cerfs-volants, elle pense à ceux de* la Chine du Nord. Il y a des mouettes qui font des virées inexplicables, des mouettes cinglées. On entend la *Norma* et *Capri, c'est fini.* Par moments, Yann s'énerve (*« Vous serez abandonnée par tous, parce que vous êtes folle, intenable à vivre. Une connarde... »*), mais ça ne la perturbe pas (*« Moi, votre douceur, elle me ramène à la mort que vous devez rêver de me donner sans le savoir du tout »*), ce n'est pas grave, elle est attendrie par leur couple, le genre de personnes qu'ils sont : *« Des gens de gauche, voyez, ils sont comme ça, ils ne savent plus vivre, Cannes ça les dégoûte et aussi les grands hôtels marocains. Le cinéma et le théâtre tout pareil. »* A partir de là, il faut l'avouer, on perd un peu de vue Yann et Marguerite et on glisse vers l'enfant aux yeux gris et sa monitrice, vers l'histoire qu'elle raconte aux enfants, celle d'un grand requin, Ratékétaboum.

ON ne reprendra pas un débat un peu dépassé sur les métamorphoses et mésaventures du genre romanesque sous *la plume de Marguerite Duras, de crainte d'être voué aux* gémonies tout comme le cher Barthes. Ce n'est plus du roman, ni de l'autobiographie, c'est de l'écriture portée, proférée par un personnage très médiatique dans sa solitude, qui a de belles fulgurances limpides, poétiques, un sens du paradoxe provocant, *des trouvailles de fausse simplicité précieuse* fort agréables, une manière imprévisible de nous toucher au cœur au détour d'une phrase, un art de la pointe non mouchetée.

Une magicienne pythonisse qui se prend parfois les pieds dans son tapis volant (*« Elle lui a dit aussi qu'elle savait qu'il ne pouvait pas encore comprendre ça qu'elle lui disait mais qu'elle ne le savait pas au point de se taire. L'enfant écoutait tout. Tout il écoutait, cet enfant »*, oui, sans blague, page 122, nous pas tout n'avons compris, c'est sûr). Mais qui au moins essaie de s'envoler et nous emmène avec elle, parfois.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Vive le métissage !

ELOGE DE LA FRANCE IMMOBILE
de Frédéric Ferney.
François Bourin, 210 p., 99 F.

C'EST quoi, la France ? Comment répondre à cette question posée par les ethnologues des lointaines galaxies ? Les jeunes filles de 1992, que l'on croise rue de Sèvres ou dans le département de la Haute-Vienne, arborent un sourire énigmatique. Certaines *haussent les épaules, car elles* se comportent ainsi devant les évidences. *« Si je suis français ? Bien sûr...*, disait Erik Satie. *Pourquoi voulez-vous qu'un homme de mon âge ne soit pas français ? »* Pour étoffer le genre littéraire des illuminations ou des révélations, que Descartes avait inauguré dans son poêle, Michelet, le visionnaire, écrivait de son côté : *« Une grande lumière se fit, et j'aperçus la France. (...) Le premier, je la vis comme une âme et une personne. »* Quant à Jean Giraudoux, il termina *Siegfried et le Limousin* par cette évocation : *« Tous étaient maintenant éveillés en France. Le soleil rayonnait sur le pays à idées claires. »*

Frédéric Ferney est un jeune homme *intrépide. Négligeant de* se pencher sur ses états d'âme, *comme le font les jeunes gens* des fins de siècle (au risque *d'attraper des lumbagos*), il a commencé par dépeindre des « caractères » dans un livre intitulé *la Comédie littéraire* (1). Choisir de débuter avec La Bruyère plutôt qu'avec les spécialistes du « moi » : l'ambition n'était pas mince... Et voici que Ferney publie des réflexions sur la France. Rien de moins. *« La France appartenait encore à la famille, mais on n'en parlait plus qu'à voix basse »*, disait naguère Roger Nimier. Ferney déteste sans doute les demi-silences qui s'éternisent. Il a eu raison de *s'attaquer au sujet, car il le traite* avec des façons de mousquetaire. Il y met du brio, de l'irrespect, de l'intelligence et, naturellement, de l'audace.

Il s'interroge d'abord sur le *« sérieux »* de son entreprise. Est-il raisonnable de vouloir saisir une chose qui *« se rêve »* davantage qu'elle ne *« s'observe »* ? Et qui *« se laisse deviner »*, mais *« ne se démontre pas »* ? La France ne serait-elle qu'une chimère, affirmant et rappelant son existence lorsqu'elle dispute (par exemple) des matchs contre l'Angleterre, à Waterloo ou à Wembley ?

POUR *se rafraîchir l'esprit,* il faut relire le géographe *maison*, le vieux Paul Vidal de La Blache, lequel naquit à Pézenas, dans l'Hérault, en 1845, et mourut à Tamaris, dans le Var, en 1918. Ce grand connaisseur de la France profonde écrivait : *« La France oppose aux diversités qui l'assiègent et la pénètrent sa force d'assimilation. Elle transforme ce qu'elle reçoit. Les contrastes s'y atténuent ; les invasions s'y éteignent. »* L'auteur du présent essai n'en finit pas lui-même de décliner ses origines : *« Né à Paris, d'origine lyonnaise, juive, espagnole et algérienne, montbéliardaise, bretonne et, encore au-delà, italo-savoyarde et rouergate (...), je me sens français à part entière. »* Alors, vive le métissage ! Et tant pis pour les sombres crétins et les tristes malins (je veux dire les opportunistes ou les démagogues) du racisme.



Charles Maurras prétendait que les immigrés ne pouvaient ressentir et comprendre ce que suggère le vers de Racine : *« Dans l'Orient désert, quel devint mon ennui. »* Mais, loin de *favoriser la France, comme le dit* Ferney, cette exclusion de *« l'étranger »* la rétrécit et *« l'abaisse au rang d'une contrée »*. Maurras fait *« comme si la tragédie était une cérémonie secrète avec moustaches, bérets et croix de feu. »* Le mérite de Racine, ancien petit *provincial* de La Ferté-Milon, c'est – au contraire – d'avoir pris les traits de l'universel...

Vive le métissage, car le métier de la France, c'est de *« donner autant que de recevoir »* et de si bien *absorber* la diversité qu'elle en tire des *« modèles pour tous »*. Sans doute cette mystérieuse alchimie est-elle l'œuvre du hasard, mais *« le hasard nous ressemble »*, comme l'écrivait Georges Bernanos. Ferney appelle *« ironie du sort »* le complot des circonstances. Il *veut désigner ainsi* la discrétion, la lenteur et la patience du temps, lesquelles s'opposent à la fureur et au cabotinage de l'Histoire.

A cause de la variété de leurs origines, les Français sont *« le peuple le plus divisé de la terre »*. Certes, ils célèbrent volontiers *« leur unité »*, mais celle-ci se nourrit, précisément, de *« la connivence »* qui se devine sous leurs différends. *Leur plaisir, c'est de « contester »*. Et leur ordinaire, c'est *« le scepticisme »*. Ferney, qui affectionne les formules, écrit que *« nous faisons carrière dans le dialogue, dans le duel et dans le doute »*. *« L'humeur nationale »* est voltairienne. A l'heure du dîner, le sport favori des habitants de Châlons-sur-Marne, d'Angoulême ou de Levallois-*Perret, c'est toujours de contrarier ou de dénigrer les moindres certitudes.* Elie Faure relevait déjà ce trait de caractère. Mais il notait que *« la peur d'être dupe des autres et des sentiments qu'il n'éprouve pas rend le Français dupe de lui-même et des sentiments qu'il éprouve »*. *Qu'en pensez-vous ?*

DANS nos *« querelles »* et nos *« zizanies »* – mot intraduisible, si l'on en croit Ferney, – *nous aimons les dichotomies* et nous opposons le Nord au Sud, la Gironde à la Montagne, le Rouge au Noir. Il y a les *partisans* de Corneille, de Voltaire, *d'Anquetil et ceux de Racine*, de Rousseau, de Poulidor. Et nous continuons de parier sur l'issue de la partie. Mais, qu'il *s'agisse* de nos disputes familiales ou de *nos matchs contre les autres* nations, nous avons *« un faible »* pour les éternels seconds, les perdants magnifiques : Vercingétorix, les cathares, nos équipes de football. *« Ils racontent leurs défaites comme si c'étaient des victoires »*, disait Machiavel.

Si nous trouvons tant de charme à nos revers ou à nos défaillances, c'est que les triomphes nous semblent suspects. Ils alimentent notre incurable scepticisme. Toutes les *victoires finissent par être « volées »*, comme l'écrit Ferney. Tandis que les défaites... Et puis, si la France est d'abord *« une idée »*, elle ne saurait s'accomplir (ni se compromettre) dans le réel, fût-il favorable. Pour *« saisir l'identité »* de cette nation, il faut s'abstraire de la contingence et *« employer le vocabulaire de l'universel »*...

Mais pourquoi décréter la France *« immobile »* ? Parce que, répond Ferney, les familles de Limoges, de Charleville-Mézières ou de la porte des Lilas occupent leur *dimanche à « rejouer »* les anciens drames, que ce soit *« l'affaire Dreyfus, la bataille d'*Hernani *ou le procès du roi »*. La langue française recèle de *« très vieux souvenirs »*. Il suffit de parler pour les ranimer. Et nous adorons cela. *« Nous subissons le poids d'une société dont la grande affaire aura été le commerce des idées et des sentiments. »* Que l'on soit passé du salon au bistrot ne change rien. Le Français continue de parler pour le plaisir. Raisonneur (merci Descartes !), mais soucieux de la forme davantage que du fond, il renie le reste pour un *« bon mot »*. Il aime sa langue, même s'il la maltraite. Et il *« descendrait dans la rue si l'on menaçait d'abolir l'accent circonflexe »*...

Dans ce livre « très enlevé », comme on dit, Ferney nous offre mille aperçus, *mais ne* s'arrête sur aucun d'entre eux. Il va vite et (naturellement) il adopte une allure *« très française »*. Il confirme que le *« rapt »* est l'un de nos meilleurs genres littéraires.

(1) Grasset, 1987.

Lisez aussi les livres de vos enfants...

Des albums

• **Des chats par millions**, de Wanda Gag. Adapté par Bruno de La Salle. Circonflexe, 40 p., 62 F.

Un très très vieil homme et une très très vieille femme souffrent de solitude. *« Nous nous contenterions d'un chat »*, dit la femme. Mais comment choisir parmi les milliers, les millions, les trillions de chats que rencontre le vieil homme dans les collines ? ... En noir et blanc, une histoire qui se lit comme une comptine. Publié pour la première fois en 1928, *Millions of cats* est encore aujourd'hui un des grands classiques de l'édition pour enfants aux Etats-Unis. *(A partir de 4 ans.)*

• **Le Canard fermier**, de Martin Waddell. Ill. Helen Oxenbury. Editions Ouest-France, 40 p., 99 F.

Le pauvre canard doit tout faire dans la ferme sous les ordres d'un gros fermier exigeant, paresseux et répugnant : s'occuper des animaux, rentrer le foin, tenir la maison, porter le petit déjeuner au lit... Les amis du canard décident de chasser le tyran. Une vraie révolution que cette prise de pouvoir par les animaux racontée par les remarquables aquarelles sur papier couleur crème d'Helen Oxenbury. Ce livre a tout pour devenir un classique. *(A partir de 4 ans.)*

• **Le Loup à 1 000 francs**, de Paul Thiès et Agnès Couderc. Messidor-La Farandole, 20 p., 62 F.

Un loup très riche s'ennuyait. Dans le grand magasin de la ville, il devient *« loup en peluche avec hurlement automatique »*, puis se fait traiter comme un chat par une vielle dame archi-myope. Surtout, il ne fait pas peur au petit Grégoire, qui devient son secrétaire. *(A partir de 5 ans.)*

• **Monsieur Pize**, de Marie-Noëlle Grange. Ill. Isabelle Bordat. Syros Alternatives, 28 p., 65 F.

Monsieur Pize a un curieux tropisme : il penche à gauche. Sa tête penche à gauche, ses dents s'usent à gauche, ses idées ne sont pas droites. Les grands docteurs n'y pourront rien. Que croyez-vous que trouva Monsieur Pize pour se mettre droit ? Une tour, bien sûr. A Pise. Des illustrations peintes avec beaucoup de force et d'esprit pour cette bizarre anomalie. Des grosses lettres pour les lecteurs débutants. *(A partir de 5 ans.)*

• **Le Roi gourmand**, de Jindra Capek. Epigones, coll. « Bohem Press », 32 p., 74 F.

Au pays du Roi gourmand, les gens vivent misérablement, car le roi veut tout posséder : les vêtements les plus chers, importés de pays lointains, des traîneaux en or, les meilleurs musiciens. Surtout, il a la passion de la nourriture. Lorsqu'il a goûté tous les plats, il va jeter en prison ses 364 cuisiniers. Reste un marmiton... De belles illustrations médiévales pour un conte plus politique que gastronomique. Très réussi. *(A partir de 5 ans.)*

• ***L'Extraordinaire* Histoire de la maison. Du feu de bois au four à micro-ondes**, d'Isabelle de Fromont. Ill. Jean-Louis Besson. Bayard Editions, 48 p., 69 F.

Réalisé en collaboration avec l'équipe d'*Astrapi*, une histoire en dessins pleins d'humour des manières de vivre, depuis l'homme de Cro-Magnon jusqu'à nos jours. Une maison imaginaire se transforme avec les meubles, les objets de la vie courante, les inventions qui ont modifié notre vie depuis 20 000 ans : comment on se brossait les dents à Rome, l'apparition de la fourchette à deux dents, la chasse d'eau au Second Empire et la télé en noir et blanc à partir de 1950. *(A partir de 7 ans.)*



D.R.

« Le Roi gourmand », de Jindra Capek.

• **L'Etrange Croisière du « Pépeurcouque »**, de Paul Cox. Mango, 32 p., 89 F.

Un collier de perles a disparu à bord du paquebot *Pépeurcouque*, qui fait une croisière vers les îles des Tropiques. Heureusement, Archiboum, le célèbre détective est là. Dessiné et écrit en caractères manuscrits, un bel album dont le graphisme et l'écriture rappellent immanquablement le style Babar. *(A partir de 7 ans.)*

La nature et la science

• **Construis ta station météo**, de Janet Kelly. Mango, coll. « Nature mode d'emploi », 48 p. 49 F.

La météorologie n'est pas, on s'en rend compte chaque jour, une science exacte. Des connaissances pratiques sur le soleil et la température, les vents, les nuages, la pluie et la neige. Comment calculer la vitesse du vent, mesurer la pression atmosphérique, lire une carte météo, purifier l'eau, etc. Ce petit livre, sérieux, sans prétention, permet de mieux comprendre l'importance de l'environnement, met l'expérimentation sur le temps et le climat à la portée des jeunes lecteurs. Dans la même collection : *Construis ta réserve naturelle, Construis ta station d'astronomie. (A partir de 8 ans.)*

• **Jordi et le rayon perdu**, d'Azouz Begag. Ill. Allan Drummond. La Joie de lire, coll. « Energie », 32 p., 68 F.

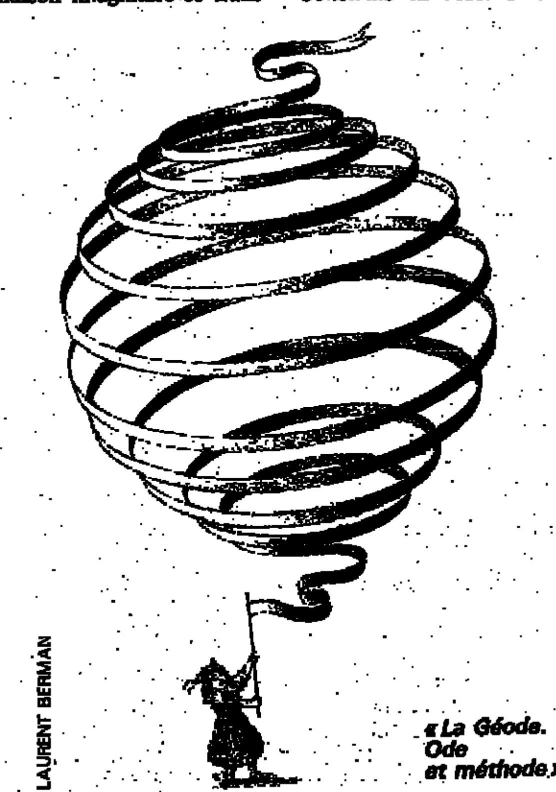
Un petit garçon reçoit dans sa chambre la visite d'un jeune rayon de soleil qui ne sait comment traverser la barrière des nuages, de tous ces cumulo-nimbus qui font barrage, pour retrouver les siens. Comment le conserver jaune et chaud ? Va-t-il mourir avant la prochaine éclaircie ? Une leçon sur l'écosystème et l'énergie, dans une collection sur l'environnement, racontée comme un roman, bien écrite par l'auteur du *Gône de Chabah*. *(A partir de 8 ans.)*

• **SOS Terre. Le guide des copains de l'environnement**, de Sally Zalewski et François Moutou. Ill. Philippe Munch. Milan, 224 p., 148 F.

Un guide pratique, qui fait le point sur la situation actuelle de l'environnement et sur les méfaits de notre surconsommation : milieux naturels, espèces menacées, lutte contre la pollution. Les jeunes lecteurs trouveront dans cet album didactique et simple les attitudes qu'il est important d'adopter pour une meilleure protection de la nature. *(A partir de 10 ans.)*

• **La Géode. Ode et méthode**, de Danièle Levy. Ill. Laurent Berman. Syros Alternatives, 68 p., 140 F.

« La sphère, c'est le volume du rêve, le volume parfait »... La Géode de La Villette, œuvre d'un ingénieur-poète, sa « peau miroir » qui capte le ciel et la lumière, et les mystères du cinéma sphérique, expliqués clairement, à partir d'informations très techniques, dans un langage poétique et avec de superbes dessins en noir et blanc qui conviennent à cet objet magique. Un bel album, savant sans en avoir l'air, accessible à tous les curieux. A tous les rêveurs d'espaces. *(A partir de 12 ans.)*



LAURENT BERMAN

« La Géode. Ode et méthode »

Pas besoin de savoir lire

• **Escargot, où es-tu ?** et **Une chaussure sachant se cacher**, de Tomi Ungerer. Circonflexe, coll. « Aux couleurs du monde », 32 p., 59 F.

Des escargots, comme des chaussures, on en trouve partout, à chaque page. Il suffit de les trouver... Ungerer s'est amusé à créer des formes inattendues qui permettent au lecteur, même s'il ne sait pas encore lire, de faire la chasse à l'escargot... et à la chaussure. *(A partir de 4 ans.)*

• **Jeux de mains**, de Mario Mariotti. Circonflexe, coll. « Aux couleurs du monde », 32 p., 65 F.

Un drôle de reportage photo plein d'imagination recréant les disciplines des Jeux olympiques : athlétisme, gymnastique, natation, escrime, etc., avec... des doigts peints. Des mains qui vous donnent des idées et des images. *(A partir de 5 ans.)*

• **Le Roman de Renart : Chantecler, Renart ou le puits, Isengrin, Tibert, Brun, Roenel**, adaptation de Michel Hindenoch. Vif Argent. La cassettine, 65 F ; le coffret cassettine, 92 F ; livre seul, 35 F.

Six titres d'après le *Roman de Renart* adaptés par un conteur qui s'accompagne d'instruments de musique anciens pour faire revivre Renart le goupil et ses aventures. Pour le baladeur, la voiture ou pour s'endormir. *(A partir de 7 ans.)*

L'Europe, l'Europe !

• **Comptines françaises et anglaises, Comptines françaises et allemandes**. Ed. Didier, coll. « Les petits cousins », 32 p., 68 F. (Le coffret : livre + cassette + guide, 149 F.)

Chacun dans sa langue, les petits Français, les petits Allemands, les petits Anglais, les petits Espagnols chantent des comptines qui, finalement, ont un air de famille. Une nouvelle collection joliment et efficacement illustrée, qui propose aux tout-petits de réciter et de chanter dans la langue des voisins. Les partitions et les traductions sont à la fin du livre, que peut compléter une cassette de 55 minutes et un guide pédagogique pour les parents et les enseignants. *(A partir de 3 ans.)*

• **Petit atlas de l'Europe et de la CEE**, de Patrick Mérienne. Editions Ouest-France, 48 p., 45 F.

Précis, pratique, un petit atlas illustré de cartes très lisibles, indiquant les frontières des nouveaux pays de l'Europe : Biélorussie, Arménie, Azerbaïdjan, Croatie, Ukraine, etc... ainsi que des tableaux sur l'histoire, des statistiques, des drapeaux. Mais, bien qu'il ait été actualisé en avril, l'atlas ne peut naturellement pas suivre au jour le jour la désintégration de l'ancienne « Europe de l'Est ». Néanmoins, fort utile.

La presse

• **Les Clés de l'actualité.** Un hebdomadaire d'information pour les 14-18 ans, créé depuis trois mois, afin de comprendre l'actualité. Dans chaque numéro, un dossier (les séjours linguistiques, la justice, la photo, Maastricht, Israël et la Palestine, etc.), des informations politiques, culturelles, technologiques. Vivant, clair, un vrai journal (au format du *Monde*), vraiment, qui devrait sensibiliser ceux qui ne lisent pas encore de quotidien à l'actualité sous toutes ses formes. (Milan Presse. Paraît le jeudi. 8 F. le numéro, 355 F. par an.)

• **Zarbo**, numéro spécial de Mikado. Milan Presse, 35 F.

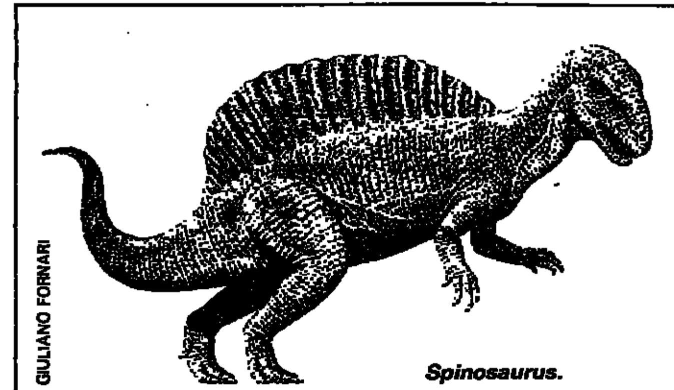
Une initiation à l'art, un premier regard sur l'art, sur les « beauzarts », dans ce *Zarbo* sur papier glacé et en quadrichromie qui vise à faire voir aussi bien Piero della Francesca que Buren. Destiné à des enfants du primaire (à partir de 9 ans), ce numéro, réalisé avec la collaboration du ministère de l'éducation nationale et de la culture, inaugure une série de quatre *Zarbo*.

• **Je bouquine n° 100.** Bayard Presse. 41 F. dans les kiosques, 451 F. par an.

Le magazine littéraire des 10-15 ans fête sa centième livraison avec un dossier sur « Victor Hugo et les *Travailleurs de la mer* », l'histoire de Zingaro et un roman inédit de Daniel Pennac en cinq chapitres, *l'Idée du siècle*, où l'on retrouve Kamo, qui va quitter bientôt la classe de CM2 et son Instit bien-aimé.

« Un écrivain aujourd'hui, qui est-ce ? »... Un sondage réalisé par *Je bouquine* auprès des lycéens de 6e et de 5e donne des réponses étranges : un écrivain est de sexe masculin pour 73 % ; il est âgé de 40 ans ou plus (60 %) ; écrire est pour lui une passion (85 %) ; il vit dans le bonheur (88 %) ; il est intelligent (84 %). Seulement 35 % des sondés voudraient lui ressembler un jour...

Nicole Zand



GIULIANO FORNARI

Spinosaurus.

Dinosaures pour tous

Est-ce parce que personne n'en a jamais vu depuis la préhistoire, soit depuis plus de soixante-dix millions d'années, que ces grosses et grandes bêtes excitent l'intérêt des petits et des grands, des savants et des poètes, des amateurs de contes et des paléontologues... ?

Toujours est-il que, parmi les parutions récentes, il y a des dinosaures pour tous les goûts et tous les âges : les transparences des petits albums « Mes premières découvertes » chez Gallimard, avec le puzzle des os du squelette d'un diplodocus de 27 mètres *(de trois à six ans)* : le magnifique (et terrifiant) « pop-up » avec le bébé dinosaure qui brise la coquille, l'apparition du grand Albertosaurus ou du Styracosaurus, qui vous sautent littéralement au visage *(à partir de six ans)* ; Nicolas, qui s'endort avec son livre favori – celui des dinosaures ! – et qui remonte le temps confortablement installé sur le dos de son copain vieux de cent quarante millions d'années, l'Apatosaure, dans des dessins de rêve *(à partir de six ans)*. Ou encore des ouvrages plus scientifiques remarquablement illustrés, tel l'*Atlas jeunesse (à partir de douze ans)* ou *la Grande Encyclopédie*, la plus exhaustive *(à partir de quinze ans et au-delà)*.

▶ **Le Dinosaure**, illustré par James Prunier et Henri Galeron. Gallimard, coll. « Mes premières découvertes », 36 p., 56 F.

▶ **Les Bébés dinosaures.** Un livre animé de la National Geographic Society. Traduit de l'anglais par Jean-Christophe Balouet, illustrations d'Ely Kish, Albin Michel, 140 F.

▶ **Un dinosaure de rêve**, de Dennis Nolan. Duculot, 40 p., 86 F.

▶ **Atlas jeunesse des dinosaures.** Illustrations Giuliano Fornari. Seuil, 64 p., 135 F.

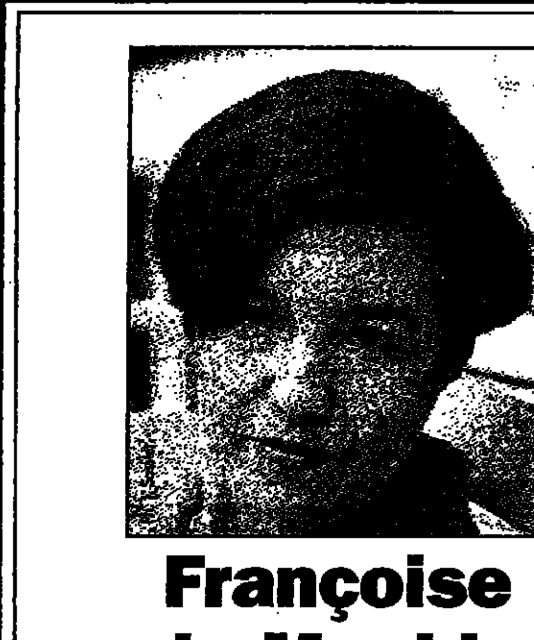
▶ **La Grande Encyclopédie des dinosaures**, de David Norman. Illustrations de John Sibbick. Gallimard, 208 p., 220 F.

1492 vu par les Arabes

La découverte des nouveaux mondes vue par les Arabes dans une série de tableaux en relief très suggestifs qui replacent les hommes de la Méditerranée dans le bouleversement des Découvertes : la perte de Grenade le 2 janvier 1492, la puissance de Venise, les explorateurs portugais, les voyages de Christophe Colomb et le partage du Nouveau Monde en 1494 entre le Portugal et l'Espagne, le Maghreb au centre des cultures. La Méditerranée devenue une proie disputée et la puissance des Turcs qui font d'Istambul, après le sac de Rome, la capitale intellectuelle du monde musulman.

Une vision du monde qui redonne aux événements, aux grands navigateurs arabes, aux savants leur importance, dans ce très beau livre remarquablement illustré – et animé, – au texte succinct mais plein de renseignements. *(A partir de dix ans.)*

▶ **1492 en Méditerranée**, de Mounira Chapoutot-Remadi. Illustrations Isabelle Courmont. Hatier-Alif, Les Editions de la Méditerranée. Livre animé, 20 p., 98 F.



AU FIL DES LECTURES

par Catherine Vincent

Evolution : deux siècles de théorie

Lorsque Darwin, en 1859, publie *l'Origine des espèces*, il se doutait bien que ses thèses sur l'évolution rencontreraient quelques oppositions violentes. Mais il n'avait sans doute pas prévu que les polémiques se prolongeraient un siècle après sa mort, tant sur son apport aux sciences de la nature que sur le statut épistémologique de son œuvre. De même ne pouvait-il savoir que ses premiers carnets de notes (1836-1839), un ouvrage inachevé (1856-1858) et nombre de ses manuscrits resteraient inédits jusqu'à ces vingt dernières années.

Replacés dans le cadre du christianisme victorien et commentés par Daniel Becquemont, ces textes jettent aujourd'hui une lumière nouvelle sur le cheminement, étonnant et souvent contradictoire, du fondateur de la théorie de la sélection naturelle. Jean Gayon, quant à lui, s'est attaché à « l'après-Darwin ». Des thèses biométriques de Galton (1822-1911) et Pearson (1857-1936) à celles des botanistes Hugo de Vries (1848-1935) et Wilhelm Johannsen (1857-1927), il rappelle comment le darwinisme, placé sous les fourches Caudines de l'hérédité mendélienne, était donné pour mort au début de ce siècle. Avant de renaître, réhabilité par la génétique des populations, puis par la biologie moléculaire, sous la forme d'une « synthèse moderne » qui perdure aujourd'hui.

Pour tout savoir sur la genèse de *l'Origine des espèces*, pour comprendre la longue crise théorique qui s'en est suivie, les étapes décisives de sa résolution et les traits dominants du darwinisme contemporain, ces deux ouvrages sont essentiels. Rédigés dans un esprit très universitaire par des spécialistes de l'histoire des sciences, ils s'adressent à un public déjà averti des subtilités de la biologie évolutionniste et désireux d'approfondir ses connaissances sur les tenants philosophiques, politiques et sociaux de cette théorie majeure.

▶ **Darwin, darwinisme, évolutionnisme**, *de Daniel Becquemont. Ed. Kimé, 350 p., 200 F.*
▶ **Darwin et l'après-Darwin**, *de Jean Gayon, Ed. Kimé, 460 p., 250 F.*

Histoires de chiffres

Incompréhensibles, les mathématiques ? Pour Michael Guillen, qui les enseigne à l'université américaine Harvard, rien n'est au contraire plus surmontable que *« cette épouvante pathologique, cette inébranlable humilité »* suscitées par les chiffres et les symboles. Persuadé que celui à qui manque cette dimension cachée de la pensée est aujourd'hui réduit au rôle de *« simple spectateur du monde »*, il retrace, sans le recours à une seule équation, les grandes étapes de l'histoire des mathématiques.

De la logique d'Aristote au théorème de Gödel, de l'invention du zéro à celle des fractales, de la géométrie d'Euclide à celle de Riemann, de la continuité des nombres rationnels aux théories des jeux, des probabilités ou des catastrophes, les mathématiques, sous sa plume, se laissent peu à peu apprivoiser. Prodigieuse aventure humaine plutôt que citadelle imprenable, œuvre d'artistes de l'imagination plutôt que de savants infaillibles : un émouvant hommage au combat que livrent les mathématiciens modernes pour progresser, encore et toujours, au-delà de l'infini.

▶ **Des ponts vers l'infini**, *de Michael Guillen, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Gilles Minot, Albin Michel, 250 p., 120 F.*

La paix des singes

« Je n'écrirais pas ce livre si je ne croyais pas que l'étude du comportement animal jette une lumière sur les racines de nos propres sociétés », prévient d'emblée Frans de Waal. Diplômé de l'université d'Utrecht, c'est avec les chimpanzés du zoo d'Arnhem que ce primatologue hollandais a commencé d'observer ce qui devait devenir son principal objet de recherche : les gestes et les attitudes de réconciliation qui, au-delà de l'agression chère à Konrad Lorenz, assurent chez les primates la cohésion sociale, la paix et le pardon.

Baiser, épouillage, sexualité : anecdotes et photographies à l'appui, cet éthologue confirmé démontre que les relations sociales se construisent et se renforcent, chez les primates comme dans les familles humaines, grâce à l'oscillation permanente entre deux pôles, confrontation – réconciliation. Un essai optimiste, convaincant et parfaitement accessible, selon lequel, pour les humains aussi, faire la paix serait aussi naturel que faire la guerre...

▶ **De la réconciliation chez les primates**, *de Frans de Waal, traduit de l'anglais par Marianne Robert, Flammarion, 380 p., 145 F.*

Profession astronome

Qui sont les astrophysiciens ? Pourquoi ont-ils choisi cette discipline, comment s'y sont-ils formés, quel est leur travail quotidien ? Sur la trame de cette profession-passion, deux chercheurs de réputation internationale se racontent. Jean-Claude Pecker le fait avec une sincérité et une fraîcheur que l'on n'attendait guère d'un professeur du Collège de France. Héroïque ascension du pic du Midi (1951), éclipse de Soleil à Khartoum (25 février 1952), congrès d'astronomes à Pékin (1987), voyage (imaginaire) à Keplerville (2013) : une belle vie de chercheur, qui permet au passage de réviser quelques notions d'astronomie.

Trinh Xuan Thuan, professeur à l'université de Virginie (Charlottesville) et auteur déjà remarqué de *la Mélodie secrète* (1989), nous livre une réflexion plus philosophique, à la croisée du savoir scientifique et de la croyance bouddhiste. Né à Hanoï en 1948, étudiant du Californian Institute of Technology (Caltech) et de Princeton (deux des plus prestigieuses universités américaines), ce poète du cosmos évoque l'univers, les origines de l'homme et les joies de la recherche comme d'autres inventent avec talent un conte pour enfants.

▶ **Le promeneur du ciel**, *de Jean-Claude Pecker, Stock/Laurence Pernoud, 310 p., 120 F.*
▶ **Trinh Xuan Thuan, un astrophysicien**, *entretien avec Jacques Vauthier, Fayard, 142 p., 90 F.*

Le meilleur des mondes

Filles ou garçons à la demande, cartes d'identité génétique, mythes et réalités de l'hérédité impliquée dans le comportement, l'intelligence ou les maladies mentales : ce n'est certes pas la première fois qu'un ouvrage grand public aborde les aspects éthiques et sociaux de la génétique moderne appliquée à l'espèce humaine. Plus rare en revanche, et sans doute révélateur des interrogations des chercheurs eux-mêmes, cette approche constitue la clef de voûte de *la Loterie de la vie*. Le jeune biologiste Philippe Frossard fait ici œuvre utile, en brossant un rigoureux portrait de la génétique moderne, de sa puissance et de ses limites.

Avec *Retour à l'eugénisme*, Troy Duster va plus loin encore. Directeur de l'Institut des changements sociaux à l'université de Californie de Berkeley, c'est en sociologue qu'il aborde le projet « Génome humain », ce gigantesque programme de recherche international qui prévoit de décrypter l'intégralité de notre patrimoine héréditaire. Rappelant le *« halo de légitimité »* qu'avait donné la génétique aux stéréotypes racistes et réactionnaires du début de notre siècle, il soutient que seules *« les préoccupations sociales d'une époque »*, au-delà des indiscutables vertus thérapeutiques de certains dépistages génétiques, expliquent la légitimité aujourd'hui accordée au contrôle par l'hérédité de l'espèce humaine. Un tableau grave et inquiétant de ce qu'il pourrait advenir de notre monde si nous abandonnions, par paresse ou par inconscience, la biologie moléculaire aux seules mains des « experts ».

▶ **La Loterie de la vie**, *de Philippe Frossard, Dunod, 300 p., 125 F.*
▶ **Retour à l'eugénisme**, *de Troy Duster, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Colette Estin, Kimé, 306 p., 140 F.*

Les ordinateurs de la pensée

L'objectif des sciences cognitives : comprendre la nature du cerveau humain

LES SCIENCES COGNITIVES
Une introduction
de Georges Vignaux.
La Découverte, 360 p., 169 F.

L'ŒIL QUI PENSE
de Roger Shepard.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jacqueline Henry.
Seuil, 234 p., 125 F.

LA MACHINE UNIVERS
de Pierre Lévy.
« Points/Seuil », nº S 79,
240 p., 40 F.

L'ESPRIT, L'ORDINATEUR ET LES LOIS DE LA PHYSIQUE
de Roger Penrose.
Traduit de l'anglais
par F. Balibar
et C. Engel-Tiercelin.
Interéditions, 530 p., 275 F.



NICOLAS GUILBERT

Ce qu'il y a de formidable avec les sciences cognitives, c'est que tous les chercheurs peuvent en faire. Ou du moins en parler. Tous, en effet, se sont interrogés sur le fonctionnement du cerveau, tous se sont plus ou moins inquiétés du pouvoir de son ersatz technologique qu'est l'ordinateur. Mais chacun, spécialiste d'une science « exacte » ou « humaine », aborde le royaume de la pensée de sa propre colline. En témoignent les multiples ouvrages récemment parus sur ce thème, dont la diversité, en une époque où les livraisons scientifiques se font souvent redondantes, ne constitue pas le moindre intérêt.

Un avertissement, pour commencer : aussi rompu soit-il aux exigences de l'entendement scientifique, la tâche sera ardue à celui qui désire s'initier aux arcanes de ce nouveau continent intellectuel. L'auteur des *Sciences cognitives, une introduction*, directeur de recherches au CNRS, le souligne d'ailleurs dès les premières pages : *« Les études cognitives nous mettent en présence d'une « révolution » au sens copernicien dans les formulations de nos savoirs et de nos méthodes, dont il est aujourd'hui difficile de prévoir toutes les conséquences. »*

De cette aventure en pleine maturation, née du prodigieux essor des neurosciences et de l'intelligence artificielle, Georges Vignaux dégage patiemment la genèse et les finalités. En une démarche délibérément pédagogique, il retrace une à une les étapes conceptuelles et méthodologiques qui ont permis, en moins d'un demi-siècle, l'émergence de cet objectif ambitieux entre tous : comprendre la nature du cerveau humain, de cet esprit doué de perception, de coordination motrice, de raisonnement et surtout de langage. Neurophysiologie, informatique, philosophie, psychologie ou linguistique, toutes les disciplines y sont désormais attelées. *« Nécessairement interdisciplinaires »*, les sciences cognitives s'attachent ainsi à formuler des concepts nouveaux, parcours obligé vers une future *« science de la cognition »*.

Cette approche de la pensée, qui revient – entre autres – à considérer *« nos capacités perceptives et adaptatives comme des « systèmes » chargés de filtrer et d'organiser les messages reçus de l'environnement »*, en quoi consiste-t-elle ? Psychologue cognitiviste à la prestigieuse université californienne Stanford, Roger Shepard nous en donne une version plus personnelle en restant sur son propre terrain de recherche et de création, la perception visuelle. Illusions d'optique, paradoxes des jeux d'ombre et de lumière, ambiguïté des perspectives : il s'agit bien ici de *L'œil qui pense*, ou plutôt du cerveau qui le gouverne, devenu capable, au fil de millions d'années d'évolution, de nous fournir une représentation interne du monde tridimensionnel.

« Le mécanisme de traitement de l'information de notre cerveau ne nous dévoile ses opérations de construction, par bribes, que lorsqu'il est confronté à des figures qui s'écartent volontairement des modèles réguliers les plus fréquents dans le monde de nos ancêtres », affirme Roger Shepard. Pour nous en convaincre, cet éminent savant, qui avoue *« une véritable délectation pour toutes sortes de farces, de trucs et d'illusions visuels »*, a rassemblé dans ce livre une partie de ses œuvres personnelles. Dessins truqués à dessein, souvent inspirés de Magritte et d'Escher, qui poussèrent jusqu'à l'art l'expérimentation de l'anomalie visuelle, ces planches, accompagnées d'un bref commentaire scientifique, résument mieux que tous les discours les mille et une manières de tromper notre système visuel.

« Technologie de l'intelligence »

Par sa démarche même, Roger Shepard introduit un bémol à la thèse de *la Machine univers* (initialement publiée à La Découverte en 1987), selon laquelle les sciences de la cognition *« ne conçoivent plus la mémoire, l'apprentissage ou la perception que schématisés par des algorithmes »*. En cernant la toute-puissance du traitement de l'information, *« en passe de devenir le modèle dominant pour penser les processus physiques et biologiques »*, Pierre Lévy, jeune chercheur associé au Centre de recherches sur l'épistémologie et l'autonomie (CREA) de l'Ecole polytechnique, n'en exprime pas moins l'opinion d'une génération de philosophes nés avec l'ordinateur, observateurs inquiets du devenir culturel de notre monde sur-informatisé.

Nouvelle « technologie de l'intelligence », comme le furent en leur temps l'écriture et l'imprimerie, la machine à calculer universelle, *« figure contemporaine de la nécessité »*, nous permet désormais d'écrire et de créer, de voir et d'écouter, d'enseigner et d'apprendre. Remontant les chemins historiques de l'art et de la science, Pierre Lévy démontre avec brio comment, sur les nouveaux écrans de la communication, se dessinent ainsi peu à peu les contours d'une mutation sans précédent de la pensée. Au risque, peut-être, d'y effacer *« cette part essentielle du réel et de la culture qui ne sera jamais réductible par le calcul »*.

Qu'un grand mathématicien, anglais de surcroît, se penche à son tour sur l'*Homo informaticus*, et l'on change d'univers. Roger Penrose, il est vrai, a l'habitude de transgresser les interdits. Colauréat avec le cosmologiste Stephen Hawking du prestigieux prix Wolf en 1988, il avait imaginé dans les années 1970, *« par jeu »*, de paver intégralement un plan avec des pentagones. Dix ans plus tard, lorsque l'existence réelle de ces « quasi-cristaux » fut admise par l'ensemble de la communauté scientifique, leur découvreur était déjà passé à autre chose. Avec *l'Esprit, l'ordinateur et les lois de la physique*, il nous livre aujourd'hui l'une des plus étonnantes réflexions sur ce que les mathématiques et la physique peuvent apprendre du fonctionnement de l'esprit.

Que veut dire penser, avoir des sentiments ? Les esprits ont-ils une existence réelle ? Si oui, dans quelle mesure dépendent-ils des structures physiques auxquelles ils sont associés ? L'esprit est-il soumis aux lois de la nature ? Et d'ailleurs, que sont au juste les lois de la nature ? *« Notre compréhension du monde physique comporte encore une vaste zone d'inconnu qui se situe* précisément *au niveau qui pourrait bien être celui où opèrent la pensée et la conscience humaine »*, estime Penrose. Avant de nous entraîner, en guise d'explication, aux confins de l'univers et de la logique.

De Newton à Einstein, des trous noirs au Big Bang, de la machine de Turing au théorème de Gödel, Penrose refait le monde. A grandes enjambées scientifiques, il parcourt les lois de la physique, réexamine la philosophie platonicienne à la lumière des dernières découvertes neurologiques, et affirme que l'intelligence artificielle, quoi qu'en pense ses partisans les plus irréductibles, ne peut espérer rivaliser avec l'esprit humain. Un long et fascinant voyage initiatique dont on revient, en effet, muni d'une certitude : un livre comme celui-ci, aucun ordinateur ne l'écrira jamais.

Ca. V.

★ A lire également : *Introduction aux sciences cognitives*, sous la direction de Daniel Andler, « Folio », 520 p. Pour la plupart inédits en français, ces textes ont été présentés en juin 1987 au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, lors d'un colloque intitulé « Approches de la cognition ». Chaque chapitre porte sur l'un des principaux objets étudiés par les sciences cognitives.

★ Signalons aussi, dans la collection « Points Seuil », trois inédits : *Invitation à la philosophie des sciences*, de Bruno Jarrosson, nº S 74, 238 p. ; *Des technologies pour demain (biotechnologies, fusion nucléaire, laser, supraconducteurs)*, sous la direction de Gérard Jorland, nº S 77, 268 p. ; *Chaos et déterminisme*, sous la direction de A. Dahan Dalmedico, J.-L. Chabert et K. Chemla, nº S 80, 416 p.

Un constructivisme radical

Goodman place sur le même plan analyse scientifique et création artistique

MANIÈRES DE FAIRE DES MONDES
(Ways of Worldmaking)
de Nelson Goodman.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marie-Dominique Popelard.
Ed. Jacqueline Chambon,
200 p., 120 F.

Peu à peu, l'œuvre du philosophe américain, Nelson Goodman fait son chemin en France. S'il nous manque encore la traduction de son premier ouvrage, *The Structure of Appearance*, celle de *Ways of Worldmaking* (1978), que nous devons à un éditeur nîmois courageux, permet désormais de se familiariser avec le constructivisme qui forme la base même de toute son entreprise.

L'originalité de Goodman est de se situer au carrefour de trois grandes traditions : celle du nominalisme qui s'attache à éliminer les entités inutiles ; celle de l'analyse logique, qui s'emploie à dissiper les faux problèmes suscités par le langage ; celle, enfin, du pragmatisme qui s'efforce moins de découvrir la vérité « en soi » que de rendre compte des apparences de la façon la plus satisfaisante possible. *Manières de faire des mondes* nous fait pénétrer plus avant dans ce triple projet, mais nous révèle également que celui-ci doit plus qu'on ne le croyait à la philosophie continentale, entre autres à Kant et Cassirer.

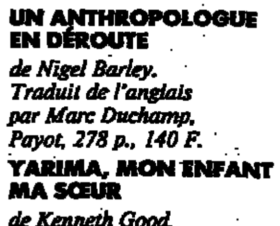
Le premier chapitre de ce livre reprend d'ailleurs le texte d'une conférence donnée à Hambourg pour le centième anniversaire de la naissance d'Ernst Cassirer. Dans tous ses ouvrages, ce dernier a souligné le pouvoir créateur de l'esprit humain, insistant particulièrement sur la place tenue par les symboles dans la construction des œuvres d'art, des mythes et des idéologies – à l'exemple de Kant qui, lui, avait mis en valeur le rôle joué dans la perception par les concepts et les formes a priori de la sensibilité.

Tout en inscrivant à son tour sa propre démarche dans le sillage de ces deux précurseurs, Goodman va plus loin qu'eux. D'une part, il abandonne l'idée de chose en soi et celle de vérité ultime ; de l'autre, il place résolument sur le même plan analyse scientifique et création artistique. Pour lui, toutes deux ne sont que des formes analogues d'une même activité constructive de l'esprit, qui ne fait jamais, *finalement*, que s'explorer lui-même.

Goodman pourtant n'aboutit pas au solipsisme. Il se borne à enregistrer, d'un air sceptique, que la pensée ne rencontrera jamais le réel puisqu'il n'est d'autre réalité pensable que celle-là même qu'on fabrique en pensant. S'attachant en revanche à comparer entre elles les différentes constructions dont notre esprit est capable, les différentes versions qu'il donne du *monde*, Goodman cherche des critères permettant de distinguer entre ce qu'il appelle les *« versions authentiques »* et les *« contrefaçons »*.

Nourrie de discussions logiques souvent ardues, cette partie de son livre est à la fois la plus austère et la plus neuve. Elle constitue en tout cas un excellent échantillon de ce qu'on pourrait appeler le style « goodmanien » en philosophie. Un style reconnaissable entre mille et qui n'a guère, il faut bien le dire, d'équivalent chez nous.

Christian Delacampagne



UN ANTHROPOLOGUE EN DÉROUTE
de Nigel Barley.
Traduit de l'anglais
par Marc Duchamp.
Payot, 278 p., 140 F.

YARIMA, MON ENFANT MA SŒUR
de Kenneth Good.
Avec la collaboration
de David Chanoff.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Elisabeth Chaussin.
Seuil, 389 p., 120 F.

SOCIETES

par Georges Balandier

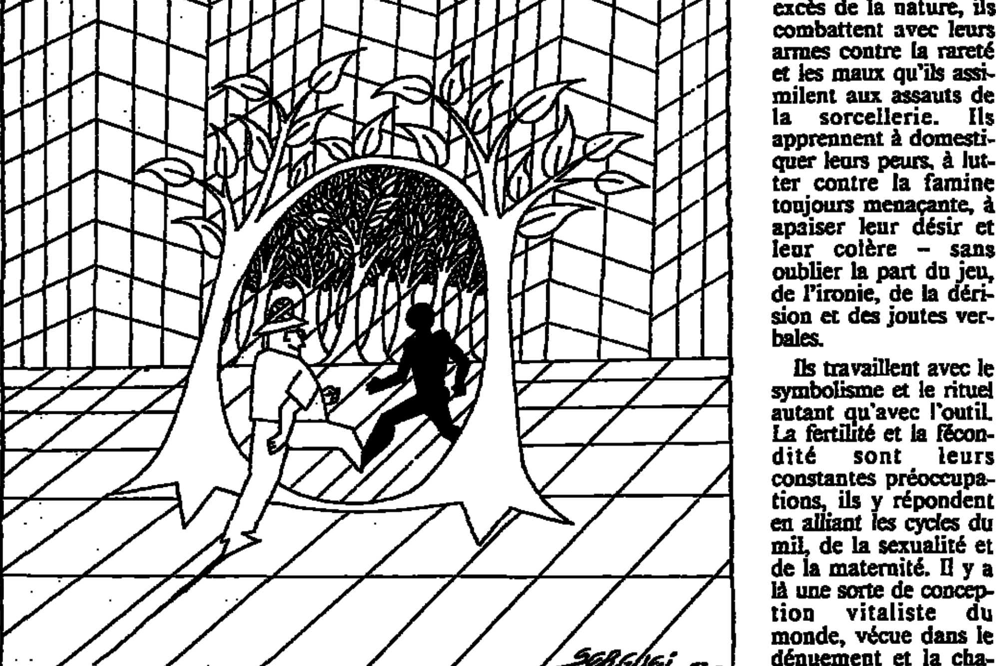
Ailleurs, loin de la modernité

IL reste encore des lieux dans le monde où la modernité n'accède que par accident, ses turbulences meurent à la façon des vagues avant d'y parvenir, ses machines et ses objets y sont très rares, ses modèles et ses valeurs s'y perdent dans le malentendu, le détournement ou la dérision. Des gens, démunis selon nos conventions et nos usages, y maintiennent de fort anciennes traditions et les défendent : elles donnent du sens à leur vie, codent leurs relations et leurs pratiques, orientent leurs passions.

Ce ne sont pas des paradis perdus par l'effet de l'isolement, d'une géographie protectrice ; les maux, les malheurs et les plaies accompagnent là aussi la condition humaine. Ce sont des «ailleurs» dont les images nous parviennent de temps à autre, et dont nos nostalgies et nos fantasmes se nourrissent épisodiquement. Et puis, l'oubli les abandonne aussitôt au lointain passé, à partir duquel se mesurent orgueilleusement les conquêtes et les performances, l'avancée de notre civilisation toujours en mouvement.

Ces pays culturels éloignés, où les avant-postes des bureaucraties parviennent mal à se maintenir, sont encore ceux de l'exploration et de l'aventure. Pour les uns, à la recherche de richesses inexploitées ou fabuleuses, pour les autres à la poursuite des âmes perdues en idôlatrie, pour d'autres encore en quête d'émotions inédites et de curiosités peu accessibles. A part se situent les anthropologues, recenseurs, interprètes et défenseurs des civilisations inconnues ou méconnues. C'est leur métier selon les conventions anciennes, celles qui les poussent à la pratique d'un «terrain» et les conduisent à faire un pacte d'alliance et de reconnaissance mutuelle avec le peuple étudié. Le parcours du savoir y devient un parcours initiatique, avec ses épreuves.

Au même moment paraissent les témoignages exceptionnels de deux anthropologues qui nous entraînent à leur suite, jusqu'aux confins de l'Amazonie vénézuélienne dans un cas, jusqu'aux massifs montagneux du nord du Cameroun dans l'autre. Le premier, Kenneth Good, s'établit chez les Yanomami – Indiens de mauvaise renommée, qualifiés de *«gens féroces»*, – le second, Nigel Barley, réside parmi les Dawayo – rudes cultivateurs dispersés dans un univers de chaos rocheux, réputés *«sauvages et rétifs»*.



Deux engagements comparables, au plus loin de la modernité, sous la pression d'un milieu académique qui entraîne l'américaniste américain dans une polémique relative aux causes de la violence yanomami, qui pousse l'africaniste anglais, fort sceptique, à effectuer la «corvée de terrain» en dépit de son goût de l'abstraction et de la spéculation théorique. Deux entreprises conduites malgré les démêlés bureaucratiques, les risques et la maladie, les incompréhensions et les découragements, qui allient l'aventure personnelle, la passion et l'amitié à la pratique scientifique. Mais l'immersion dans la vie du peuple étudié l'emporte sur le strict respect des règles de la discipline. C'est une expérience transformatrice ; les deux textes en *témoignent et en tirent leur incontestable* qualité littéraire.

NIGEL BARLEY est le plus rétif, longtemps à distance des villageois Dawayo qui l'ont accueilli – et de lui-même. Il s'estime vu comme un *«imbécile sans malice»*, maladroit jusqu'à l'obscène dans son apprentissage du langage, tout juste bon à *«apporter quelques avantages»* et du prestige ; il reste sur ses gardes afin de ne pas céder à la bigoterie de l'anthropologue qui fait croyance de ce qu'on lui dit. Il se sait observateur observé, avec curiosité, ironie, et calcul. Il lui faut attendre une année avant d'être vraiment accepté, s'ajuster aux rythmes de ses hôtes, accéder à la parole qui est l'essence de toute chose, entrer dans les rapports d'échange et de convivialité qu'entretiennent la conversation, le tabac et la bière. Et bénéficier des confidences que libèrent les amitiés.

Alors, les faits foisonnent, et l'anthropologue n'est plus *«l'homme qui gobe tout et n'importe quoi»*. Les Dawayo deviennent autres, dépouillés de cette nullité sauvage que leur attribuent les bureaucrates locaux. Ils humanisent inlassablement un milieu hostile livré aux excès de la nature, ils combattent avec leurs armes contre la rareté et les maux qu'ils assimilent aux assauts de la sorcellerie. Ils apprennent à domestiquer leurs peurs, à lutter contre la famine toujours menaçante, à apaiser leur désir et leur colère – sans oublier la part du jeu, de l'ironie, de la dérision et des joutes verbales.

Ils travaillent avec le symbolisme et le rituel autant qu'avec l'outil. La fertilité et la fécondité sont leurs constantes préoccupations, ils y répondent en alliant les cycles du mil, de la sexualité et de la maternité. Il y a là une sorte de conception vitaliste du monde, vécue dans le dénuement et la chaleur des cérémonies, dans une familiarité de la mort et des morts, que le culte des crânes rend propices.

NIGEL BARLEY, en véritable écrivain, fait de son récit une sorte de roman de l'apprentissage culturel. Il ne cache rien des pièges où se prend son «innocence», des mystifications et de la malice avec laquelle les Dawayo traitent leurs croyances et leurs pratiques. Avec Kenneth Good l'aventure prend une autre tournure, bien que les commencements soient les mêmes et l'épreuve encore plus dure. Les Yanomami des confins vénézuéliens, semi-nomades souvent à la recherche de viande sauvage et de produits de cueillette, méfiants jusqu'à la violence à l'égard de tout étranger, entraînent leur observateur dans une rupture totale avec ses manières de voir, de faire, d'être socialisé. Il lui faut tout apprendre à la façon d'un enfant, prendre de la distance en perdant l'obsession d'effectuer à tout prix une recherche très spécialisée – une étude écologique, savoir attendre en s'immergeant progressivement.

Deux ans pour faire partie de la communauté en acceptant que *«les motifs de ses actes n'intéressent pas»* ses hôtes, pour *«passer à l'état d'élément permanent»* et être impliqué *«dans la vie sociale et émotionnelle du groupe»*. Kenneth Good ne vit plus alors séparé, mais à l'intérieur de l'unique grande maison qui forme le village, sous le regard des autres ; il participe aux nombreuses et pénibles expéditions, aux fêtes et aux cérémonies ; il se rend utile, par ses cadeaux d'outillage et ses remèdes. Il renonce à ses critères de jugement moral, face aux mensonges, aux démonstrations agressives, aux assauts de jeunes confinés qui «veulent du sexe» et violent. Il découvre, au-delà de la rudesse, un genre de vie *«fait aussi de camaraderie, de compassion»* et *«d'harmonie communautaire»*.

Il est finalement conquis, adopté, engagé jusqu'au point de ne plus pouvoir se déprendre. Par l'effet des amitiés, et surtout d'un amour qui a lentement poussé. Une femme – *«au summum de sa beauté»* – lui est accordée selon la coutume : Yarima. Il finit par l'épouser conformément à la loi américaine, après bien des péripéties ; deux enfants, *«les premiers yano-américains»*, naissent de cette union. Le livre de Kenneth Good est bien davantage qu'une description du monde yanomami, il est le récit d'une passion qui brise tous les obstacles et ouvre les chemins de la connaissance de l'autre. L'Amazonie devient pour lui le pays des *«moments les plus heureux»*.

Ces deux histoires d'anthropologues finissent sur le mode paradoxal. Le plus réticent, qui avoue sa *«joie hystérique à quitter le pays des Dawayo»*, retrouve sa modernité avec gêne et tracas et rêve de retour. Le plus engagé revient à la vie américaine, à la société de l'*«organisé»*, en étranger. Mais c'est Yarima le vrai paradoxe : dans sa résidence du New-Jersey, très vite, rien ne la déconcerte, et ses deux enfants grandissent, nourris de télévision. Deux histoires de vérité où la science ne bâtit pas les oubliettes où est enfermée l'autobiographie.

★ Signalons également : après le livre autobiographique de Jan Yoors, avec préface de Jacques Meunier, *Tsiganes, sur la route avec les Rom Lovara*, Phébus, 273 p., 124 F., son récent ouvrage consacré à la résistance tsigane, *la Croisée des chemins. La guerre secrète des Tsiganes*, Phébus, 251 p., 128 F.

Le mal et l'Occident

Evelyne Pewzner veut rendre compte de la faillite de la psychiatrie : un plaidoyer qui bouleverse les idées reçues mais laisse perplexe

L'HOMME COUPABLE
d'Evelyne Pewzner.
Préface de
Georges Lanteri-Laura
Ed. Privat, 281 p., 160 F.

Kafka disait de la psychanalyse – dont il se tenait, selon ses propres termes, *«aussi éloigné que possible»* – qu'elle était moins une théorie générale du psychisme qu'un *«chapitre de l'histoire juive écrit pour la génération actuelle, en quelque sorte le dernier en date des commentaires du Talmud»*. Cette citation figure dans l'excellent essai d'Evelyne Pewzner, *l'Homme coupable*, qui porte pour sous-titre *la Folie et la faute en Occident*. L'auteur, professeur de psychopathologie à l'université de Picardie, ne se propose pas moins, dans ce premier livre, que de rendre compte de la faillite de la psychiatrie et de récuser la valeur du modèle prétendument universel de la psychanalyse.

Ce que nous enseignent les anthropologues et les psychiatres travaillant en milieu non occidental, ce sont les variations de fréquence du sentiment de culpabilité d'une culture à l'autre. *«Dans la perspective occidentale,* écrit Evelyne Pewzner, *on tend à considérer que le mal est inhérent à l'homme lui-même. Cette notion d'intériorité est d'autant plus frappante qu'elle est absente dans des contextes culturels différents, où l'origine du mal est toujours située à l'extérieur du sujet, par exemple chez un persécuteur qu'on peut localiser et nommer.»* Bref, le trouble mental dépend du mythique et du religieux : l'univers morbide de la faute ne peut être dissocié de la culpabilité, culpabilité non pas œdipienne, comme le soutiennent les psychanalystes, mais ontologique et enracinée dans une théologie du péché.

Proche de Ricœur

La valeur de la pensée freudienne réside donc moins dans ses prétentions scientifiques que dans sa filiation naturelle avec toute une tradition (Schopenhauer, Kierkegaard, Nietzsche) qui n'évacue pas le problème du sens comme le fera la psychiatrie à prétention scientifique, et qui situe le péché au cœur du problème du mal. La psychanalyse, d'une certaine manière, peut être considérée comme la version laïcisée de la tradition judéo-chrétienne dont elle prétendait s'émanciper. Kafka encore, à propos des docteurs de l'âme : *«Leurs pattes de derrière collaient au judaïsme du père et leurs pattes de devant ne trouvaient pas de nouveau terrain. Le désespoir qui s'ensuivit fut leur inspiration.»*

Ce que rejette Evelyne Pewzner, c'est la thèse de l'universalité de la nature humaine telle qu'elle s'exprime, par exemple, chez Geza Roheim (*«L'inconscient est le même pour toutes les cultures»*) ou chez Georges Devereux : tous deux interprètent, en effet, les symptômes et les conduites à partir du postulat central des invariants de la personne humaine ; et ils placent la problématique œdipienne, tenue bien sûr pour universelle, au centre de cette perspective en unifiant, en gommant par là même les différences culturelles.

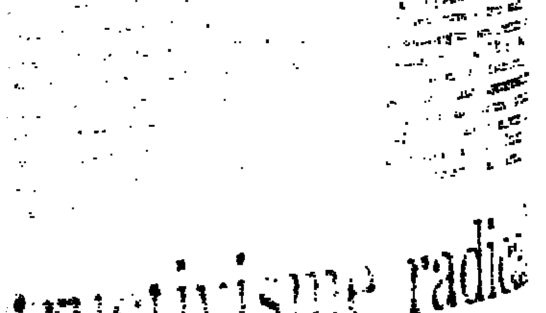
C'est pourquoi, insiste Evelyne Pewzner, il est nécessaire, contre le dogmatisme des forces de l'Un, de faire appel au fonds mythico-symbolique d'une tradition donnée : *«Le thème du péché et celui de la culpabilité sont au centre de la réflexion sur le problème du mal en Occident.»*

Proche philosophiquement de Paul Ricœur, d'Yvon Brès (qui a souvent répété que la psychanalyse manie la culpabilité œdipienne d'une manière analogue à celle dont la religion judéo-chrétienne manie le péché), Evelyne Pewzner l'est également, sur le plan anthropologique, de l'école culturaliste américaine (Sullivan, Fromm, Horney, Mead et Gardiner) qui accorde une grande importance aux facteurs sociaux et culturels dans le développement de la personnalité et qui insiste sur les corrélations existant entre un type de culture et un type de personnalité.

Si la naissance, la sexualité, la maladie et la mort suscitent des réactions et des émotions qui n'ont rien d'univoque d'un univers culturel à l'autre, on voit difficilement comment on pourrait tenter de comprendre et d'interpréter le trouble mental sans essayer d'élucider le mode de relation qui unit l'homme au sacré dans cet *«univers de sens»* qui le précède et le transcende.

Ce plaidoyer pour une approche nouvelle et interdisciplinaire de l'univers morbide de la faute, pour reprendre le titre d'un ouvrage du docteur Hesnard qui connut son heure de gloire, bouleverse pas mal d'idées reçues dans le domaine de la psychopathologie, mais laisse quand même perplexe : la dimension religieuse y occupe une place si importante qu'on en vient à redouter qu'au réductionnisme psychanalytique, fondé malgré tout sur la raison, ne se substitue une vision quasi mystique de la détresse existentielle.

Roland Jaccard



Ferrari, penseur inclassable

Suite de la page 25

Résumé des faits : un jeune philosophe italien s'installe en 1838 à Paris où il pense être plus libre que nulle part ailleurs. Il n'a que vingt-sept ans, mais a déjà édité Vico en Italie, se fait remarquer par ses articles dans *la Revue des Deux Mondes* et soutient deux thèses en Sorbonne. Il obtient une suppléance à la faculté de Strasbourg. Scandale : pour avoir affirmé que *«la Réforme avait émancipé quarante millions d'âmes»*, et avoir trop insisté sur le communisme de Platon, Joseph Ferrari est attaqué par tout ce que l'Alsace compte de catholiques, et l'université de bien-pensants. Son cours est suspendu. Il est nommé au lycée de Bourges. Le recteur écrit alors au ministre : *«Les familles s'affligent de voir un cours aussi important que celui de philosophie confié à un fonctionnaire que l'opinion accuse de propager des doctrines dangereuses.»*

Recalé en 1848 à l'agrégation de faculté pour cause de non-conformisme, Joseph Ferrari publie l'année suivante *les Philosophes salariés*, superbe pamphlet contre Victor Cousin et son hégémonie sur la philosophie du temps, où il dénonce la collusion de l'enseignement officiel et de l'ordre religieux établi. Son début donne le ton : *«Les philosophes n'arrivent à la gloire qu'à la condition de l'impiété...»*

Voilà donc un nom attaché à une affaire exemplaire où sont visibles toutes les tensions entre l'enseignement d'Etat et la libre critique des philosophes. Joseph Ferrari n'est-il que cela ? Pas du tout, dit-on de l'autre côté des Alpes. Giuseppe Ferrari est un de nos hommes politiques les plus originaux.

Deuxième profil : député au Parlement italien à partir de 1860, il combat le centralisme de Cavour au nom d'un fédéralisme inspiré de Proudhon. Il fut membre du conseil supérieur de l'instruction publique et, à sa mort, en 1876, venait d'être nommé sénateur. Les Italiens rééditent ses écrits politiques (2), sa correspondance avec Proudhon, ses discours à l'Assemblée. Ils organisent des colloques sur son rôle dans l'histoire du nouvel Etat italien (3).

Entre Joseph, qui passa quelque vingt ans en France (de 1838 à 1859) à jouer les empêcheurs d'enseigner en rond, et Giuseppe, dont les discours sèment en Italie, de 1860 à 1876, une joyeuse pagaille politique, le raccord est malaisé. Trop italien en France, trop français en Italie, Ferrari ne fut toujours perçu que partiellement. Pis : il manquait le plus important, c'est-à-dire son œuvre, et la possiblité de saisir ce qu'a d'original son apport à la pensée contemporaine. Ses deux ouvrages majeurs écrits et publiés en français (et jamais traduits en italien) viennent d'être réédités, l'un sous sa forme intégrale, *Histoire de la raison d'Etat*, qui date de 1860, l'autre, *la Chine et l'Europe*, qui est de 1867, sous la forme de chapitres choisis précédés d'une longue étude de Robert Bonnaud. Désormais, on peut mesurer quelles furent sa grandeur et ses faiblesses, ses intentions valeureuses et ses conclusions ratées.

Une algèbre implacable et loufoque

La vraie question posée par Ferrari est celle de l'histoire mondiale et de ses tournants. Il propose de quitter notre vase clos méditerranéen pour considérer sous toutes les latitudes et longitudes les grands courants, les synchronismes, les moyennes planétaires, les virages pris au même moment, tous ces jumelages énigmatiques et déroutants qui voient éclore ou s'étioler, d'un côté à l'autre de la planète, dans des cultures sans relation directe, des phénomènes qui coïncident. Par exemple, est-ce vraiment un hasard si Pythagore, le Bouddha et Lao Tseu sont, à peu de choses près, contemporains ?

Peut-on, en affinant des parallélismes de ce genre, repérer les *«lois générales auxquelles les hommes obéissent à leur insu»* ? Pourrait-on les exprimer mathématiquement, voire les utiliser pour prévoir les méandres à venir de l'aventure ? Si Ferrari mérite de sortir de l'ombre, c'est avant tout pour ce sens très aigu de la *«vue globale»* en histoire, pour sa sensibilité à l'instable, son attention aux alternances et aux tensions et ce rêve d'en constituer finalement un savoir scientifique. De Vico à Hegel ou à Marx, d'autres ont fait d'assez semblables songes.

Charles Fourier aussi. Ferrari, par certains traits, lui ressemble : même délire arithmétique, même fascination pour une algèbre implacable et loufoque. Aux vraies questions sur l'histoire mondiale, Joseph-Giuseppe n'apporte que de fausses réponses, sous la forme de cycles fixes et de longueurs égales, périodes de cinq cents ans se subdivisant en cent vingt-cinq, puis en trente ans et demi – la durée d'une génération. Ses derniers ouvrages, *Teoria di periodi politici* (1874) et *Aritmetica nell'historia*, inachevé, s'enferment dans cette impasse peuplée de chiffres.

Robert Bonnaud, qui a trouvé en Ferrari un ancêtre méconnu pour ses propres recherches (4), ramasse, en conclusion de son essai, la silhouette de ce penseur inclassable : *«Ni Italien incontestable ni véritablement Français, ni universitaire à temps complet ni homme politique à part entière, ni philosophe pur ni historien au sens étroit, ni orientaliste de profession ni occidentaliste de conviction, émigré et migrant, jamais tout à fait chez lui, métis et bâtard partout...»* Ferrari vaut le détour.

Roger-Pol Droit

(2) *Scritti politici di Giuseppe Ferrari*, de Silvia Rota Ghibaudi, Utet, Turin, 1973.

(3) Les actes d'un colloque international tenu à Luino les 5 et 6 octobre 1990 viennent de paraître à Milan : *Giuseppe Ferrari et il nuovo stato italiano*, sous la direction de Silvia Rota Ghibaudi et Robertino Ghiringhelli, Cisalpino, Istituto, Editoriale universitario (via Reza 4, 20135 Milano, 488 p., 80 000 lires).

(4) Voir son *Système de l'Histoire*, Fayard (1989).

★ On annonce, pour septembre, la parution d'une nouvelle réédition de Ferrari : *Machiavel, juge des révolutions de notre temps, et autres textes*, avec une préface de Stéphane Douailler et Patrice Vermeren, aux éditions de La Différence.

LETTRES ÉTRANGÈRES

La plaisanterie de Kierkegaard

IN VINO VERITAS
de Sören Kierkegaard.
Traduit du danois par André Babelon et C. Lund,
Climats, 157 p., 60 F.

Cinq compagnons d'orgie se réunissent, fument le cigare, boivent du vin et, en l'absence de femmes, parlent de l'amour comme d'un spectacle comique. L'un d'entre eux se lance dans des considérations sur la femme, il a ce mot destiné à rester dans les annales de la misogynie : *« Avec la femme la plaisanterie est entrée dans le monde. »* Et d'expliquer aux autres convives que s'ils ne veulent pas souffrir, ils doivent se garder de placer la femme sur un piédestal, de *« la gonfler jusqu'à une grandeur surnaturelle »*; il est préférable de se répéter qu'être époux c'est quelque chose de farce, être séducteur également quelque chose de farce... *La seule vérité est* celle-ci : la femme ne prend de l'importance qu'en devenant destructrice...

Ces propos de banquet, Kierkegaard les fait tenir par ses trois hétéronymes, Johannès, Victor Eremita et Constantin Constantius. *In vino veritas* fait partie de *Ou bien... ou bien*, éloge du stade esthétique de la vie, éloge de la jouissance et de l'instant.

Kierkegaard écrit ce texte peu après la séparation, déchirante, avec Régine Olsen. Il la croit meurtrie, il apprend qu'elle va se marier. Il règle ses comptes en racontant l'histoire d'un homme à *qui sa fiancée dit, au moment de* la rupture : *« Je meurs. »* Elle ne meurt pas, elle s'enfuit. Il la retrouve au bras d'un autre. Kierkegaard se dit que les femmes ont une étrange manière de mourir : elles se marient...

R. J.

Hemingway et ses masques

Suite de la page 25

Les mêmes qui étaient indifférents au fascisme font maintenant l'apologie du Bien ? Mais le Bien, devenu consensuel et abstrait, est une forme ravalée du Mal. En 1947 : *« Pour ceux qui ont du talent, la bombe atomique n'est pas plus menaçante qu'une hémorragie cérébrale ou la sénilité. Qu'ils continuent à faire leur travail sans s'occuper du reste. »* Et, en 1954 : *« L'Homme avec un H majuscule ne m'évoque rien. »*

Mais il n'y a pas que le déluge de la bonne pensée automatique, il y a aussi (envers et endroit) l'expansion de la marchandise. Question : Ne pensez-vous pas que l'argent facile, Hollywood, la radio, les magasins de luxe, peuvent distraire les écrivains de travaux personnels ambitieux ? Réponse : *« Les prostituées ont-elles besoin d'encouragements ? »* Ou encore : *« Le monde, il est vrai, file un mauvais coton, mais son infortune ne date pas d'hier. »*

Quand même, Hemingway, vouz avez bien quelque chose à déclarer ? Sur la politique ? *« A fuir. Quand elle m'a frôlé, j'ai ressenti le genre de malaise qu'on éprouve après avoir bu par mégarde dans le crachoir du voisin. »* La poésie ? *« Certains écrivent, d'autres triturent des mots. De toute façon, leur maître à tous est Ezra Pound, un misérable, un traître. »* Juger les autres écrivains ? Finalement, non. Tous les écrivains devraient être solidaires : *« Je revois Joyce, un soir... »* A force, les choses se gâtent. Au moment de la publication d'*Au-delà du fleuve et sous les arbres*, Hemingway est éreinté par la critique et *Times* parle de la *« faiblesse évidente du livre »* (qui est pourtant son chef-d'œuvre). L'Amérique est choquée qu'il mette en question des généraux de 1944 en leur reprochant d'avoir commandé une *« boucherie »* ; que le narrateur se promène dans Venise avec une jeune aristocrate italienne ; que le titre du livre, enfin, soit ouvertement *« sudiste »*.

Hemingway n'avait rien arrangé en déclarant : *« Mon nouveau roman est formidable, je l'ai relu deux cent six fois. »* Ou encore, plus provocant : *« D'une certaine manière, je suis passé par l'arithmétique, la géométrie et l'algèbre. J'en suis aujourd'hui au calcul infinitésimal. »* Pratiquement tout le monde trouve le livre *« vide »* et qu'il ne s'y passe rien. Hemingway laisse tomber : *« Ce livre est écrit pour ceux qui, connaissant le prix de la vie, fuient la mort de toutes leurs forces »* et aussi *« pour les amoureux à qui la révélation du bonheur donne des ailes. »* Grand froid. Il faudra *le Vieil Homme et la mer* pour forcer l'Académie Nobel, laquelle enregistre, ainsi, le plus bref discours de son histoire, lu par l'ambassadeur des Etats-Unis. Le thème ? *« Ecrire de son mieux, c'est se condamner à la solitude. »* Ce Hemingway ne fait décidément aucun effort.

Une des rares fois où Hemingway a l'air en confiance à La Havane, c'est avec un professeur, Fraser Drew. Il critique les essais écrits sur lui, l'un psychanalytique, l'autre hypersymboliste, un autre encore d'un *« écrivain raté, doublé d'un agent du FBI tout aussi raté* (1). *»* Et puis, tout à coup : *« J'aime l'idée d'être catholique. »* Drew note : *« Il me parle avec beaucoup de chaleur du catholicisme, n'oubliant pas d'inclure dans cette célébration son ami prêtre basque, rencontré en Espagne : « Il prie pour moi tous les jours, et moi je prie pour lui. »* *Times* venait justement de publier un article pour se moquer de ce *« catholicisme »* non pratiquant de Hemingway (qui s'était converti en 1927 en épousant sa deuxième femme Pauline Pfeiffer).

Il semble que Drew soit un des rares visiteurs que Hemingway ait insisté pour retenir à dîner. Il lui offre des éditions de ses livres en espagnol, en italien, en français. Pensait-il alors à cette *« movable feast »*, à cette fête mouvante dont il aura écrit que la capitale était Paris ? Dernier masque ? Peut-être, mais pas le moins étonnant. *« Les gens qui ont vraiment le sens de l'honneur*, tranche-t-il un autre jour, *n'en parlent jamais. »* Et, avant d'en finir, une dernière carte postale à un ami : *« On s'est quand même payé du bon temps ! »* C'est cela : l'honneur, le bon temps, les livres.

Philippe Sollers

(1) Sur l'art subversif de Hemingway, et les déformations cocasses ou métaphysiques auxquelles il donne lieu, voir le texte de Milan Kundera, *A la recherche du présent perdu*, dans la revue *l'Infini*, n° 37 (Gallimard) (*le Monde* du 7 février).

Bibliographie

Les ouvrages de Ernest Hemingway (1898-1961), Prix Nobel de littérature 1954, ont tous été publiés aux éditions Gallimard. L'année indiquée entre parenthèses est celle de la première édition américaine.

• En poche, dans la collection « Folio » : *Le Vieil Homme et la mer* (1952), roman traduit par Jean Dutourd (n° 7). *L'Adieu aux armes* (1929), roman traduit par Maurice-Edgar Coindreau (n° 27). *Les Neiges du Kilimandjaro* (1935) ; *Dix Indiens* (1933), nouvelles traduites par Maurice Duhamel (n° 151). *Paradis perdu* (1940) ; *la Cinquième Colonne* (1938), nouvelles traduites par Marcel Duhamel et Henri Robillot (n° 175). *Le soleil se lève aussi* (1926), roman traduit par Maurice-Edgar Coindreau (n° 221). *Mort dans l'après-midi* (1932), essai d'un aficionado traduit par René Daumal (n° 251). *En avoir ou pas* (1938), nouvelles traduites par Marcel Duhamel (n° 266). *Cinquante mille dollars* (Extrait de *Hommes sans femmes*, 1927), nouvelles traduites par Ott de Weymer (n° 280). *Les Vertes Collines d'Afrique*, récit vécu (1935) traduit par Janine Delpech (n° 352). *Pour qui sonne le glas* (1940), roman traduit par Denise Van Moppès (n° 455). *Paris est une fête* (posthume, 1964), chronique traduite par Marc Saporta (n° 465). *Au-delà du fleuve et sous les arbres* (1950), roman traduit par Paule de Beaumont (n° 589). *Iles à la dérive* (posthume, 1970) traduit par Jean-René Majon (n°s 974 et 975). *L'Eté dangereux*, chroniques (1960), traduit par Jean-Pierre Carasso (n° 2387).

• Dans la collection « Du monde entier » : *En ligne*. Choix d'articles et de dépêches de quarante années, édition de William White et Philip Young, traduit par Jean-René Majon et Georges Magnane (1970). *Les Aventures de Nick Adams*, nouvelles extraites de différents recueils, traduction collective ; présentation de Philip Young (1977). *88 poèmes*, édition de Nicholas Gerogiannis, traduits par Roger Asselineau (1984). *Lettres choisies*, édition de Carlos Baker, traduit par Michel Arnaud (1986). *Le Jardin d'Eden*, traduit par Maurice Rambaud (1989).

• Hors série : *Ernest Hemingway, apprenti reporter*. Articles publiés dans le *Kansas City Star*. Edition de Matthew Joseph Bruccoli (1973).

• Les *Œuvres romanesques* de Hemingway sont également disponibles, en deux volumes établis par Roger Asselineau, dans la « Bibliothèque de la Pléiade » (n°s 189 et 207).

• Sur Hemingway : Jean-Bernard Veron : *Quand le buffle grogne... ou la mort imaginaire d'Ernest Hemingway* (Seuil, 1979). Anthony Burgess : *Ce sacré Hemingway*, traduit de l'anglais par Leo Dilé et Georges Belmont (Fayard, 1979). Jeffrey Meyers : *Ernest Hemingway*, traduit de l'anglais par Geneviève Hily-Mane (Belfond, 1987). Norberto Fuentes : *Ernest Hemingway retrouvé* (album relié), photographies noir et blanc de Roberto Herrera Sotolongo (Gallimard, 1987). Peter Griffin : *Ernest Hemingway*, traduit de l'anglais par Michel Arnaud (Gallimard, 1989). Kenneth S. Lynn : *Hemingway*, traduit de l'anglais par Marc Amfreville et Anne Wicke (Payot, 1990).

ACTUALITÉS

Les collaborateurs du « Monde » ont publié

Fiction

– Gilles Barbedette : *Baltimore* (Gallimard, 294 p., 105 F) et *Une saison en enfance* (Hatier, 100 p., 80 F). (Gilles Barbedette est mort le 30 mars, à l'âge de trente-six ans.)

– Tahar Ben Jelloun : *la Remontée des cendres* (Seuil, 144 p., 75 F) et *l'Ange aveugle* (Seuil, 201 p., 85 F).

– Hector Bianciotti : *Ce que la nuit raconte au jour* (Grasset, 332 p., 115 F).

– François Bott : *le Boulevard des sentiments* (Flammarion, 114 p., 70 F) et *les Miroirs feraient bien de réfléchir* (Plon, « Carnets », 178 p., 100 F). François Bott a également publié avec Dominique-Antoine Grisoni, Roland Jaccard et Yves Simon *De la volupté et du malheur d'aimer*. Le Livre de poche, « Biblio-essais ».

– Michel Braudeau : *le Livre de John* (Seuil, 310 p., 110 F).

– Philippe Dagen : *l'Age d'or* (Gallimard, 420 p., 155 F).

– Alain Giraudo : *les Tournants de la gloire* (Le Monde éditions, 263 p., 120 F).

– Pierre-Robert Leclercq : *Monsieur Niquile* (Les Belles Lettres, 199 p., 100 F) et *la Larme de Jean-Ro* (éd. Car rien n'a d'importance, 112 p., 68 F).

– Amina Saïd : *Nul autre lieu*, poèmes (éd. Ecrits des Forges, Québec, 96 p., 75 F).

– Daniel Schneidermann : *la Disparue de Sisterane* (Fayard, 339 p., 110 F).

– Robert Solé : *le Tarbouche* (Seuil, 413 p., 120 F).

– Philippe Sollers : *Sade contre l'Etre suprême* (Quai Voltaire, 54 p., 50 F).

Essais

– Yves Agnès et Michel Durier : *l'Entreprise sous presse, Le journal d'entreprise, stratégie et méthodes* (Dunod, 220 p., 228 F).

– Georges Balandier : *la Vie quotidienne au royaume de Kongo du XVIe au XVIIIe siècle* (Hachette, 284 p., 118 F.)

– Catherine Bédarida : *l'Ecole qui décolle, cinq nouvelles manières d'enseigner* (Seuil, 268 p., 110 F).

– Roger Cans : *Tous verts : la surenchère écologique* (Calmann-Lévy, 222 p., 110 F).

– René de Ceccatty : *Nuit en pays étranger*, une biographie de l'écrivain Sibilla Aleramo (Julliard, 402 p., 140 F).

– Roger Chartier : *l'Ordre des livres, lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIVe et XVIIIe siècle* (Alinéa, 120 p., 89 F).

– Roger-Pol Droit (textes réunis et présentés par) : *les Grecs, les Romains et nous, l'Antiquité est-elle moderne ?* (Le Monde éditions, 485 p., 150 F).

– Bernard Féron, Michel Tatu : *Au Kremlin comme si vous y étiez* (Le Monde éditions, 287 p., 120 F).

– André Fontaine : *l'Un sans l'autre*, (Fayard, 372 p., 120 F).

– Eric Fottorino : *la Piste blanche, l'Afrique sous l'empire de la drogue* (Balland, 174 p., 85 F) et, avec Erik Orsenna et Christophe Guillemin : *Besoin d'Afrique* (Fayard, 347 p., 110 F).

– Claude Francillon : *Chamonix, 24, Grenoble 68, Albertville 92 : le Roman des jeux* (Ed. Glénat, 184 p., 98 F.)

– Jean de la Guérivière : *Voyage à l'intérieur de l'Eurocratie* (Le Monde éditions, 197 p., 98 F).

– Roland Jaccard, Michel Thévoz : *Manifeste pour une mort douce* (Grasset, 180p., 68 F).

– Pierre Lepape : *Diderot, une biographie* (Flammarion, 444 p., 145 F).

– Jacques Lesourne et René Lenoir (sous la direction de) : *Où va l'Etat, la souveraineté économique et politique en question* (Le Monde éditions, 395 p, 140 F).

– Laszlo Liskai : *Carlos à l'abri du rideau de fer* (Seuil, 221 p., 95 F).

– Serge Marti (dirigé par) : *New-York contre NY* (Autrement, 224 p., 98 F).

– Edouard Masurel : *l'Année 1991 dans le monde, les principaux événements en France et à l'étranger*, préface d'André Fontaine (« Folio Actuel », 258 p., 50 F).

– Jean-Michel Normand : *les Mains dans le cambouis, pour réparer la sécu* (Régine Deforges « Coup de gueule », 132 p., 75 F).

– Denis Pessin : *Boulot, Boulot* (Ed. Liana Levi, 144 p., 78 F).

– Plantu : *le Président Hip Hop* (Le Monde éditions, 160 p., 89 F) et *Le douanier se fait la malle* (Le Monde éditions, 166 p., 55 F).

– Edwy Plenel : *Voyage avec Colomb* (Le Monde éditions, 260 p., 98 F).

– Pascale Robert-Diard et José Reymond : *Tignes mon village englouti* (Payot, « Récits de vie », 240 p., 125 F).

– Alain Rollat, Edwy Plenel : *la République menacée, dix ans d'effet Le Pen* (Le Monde éditions, 387 p., 120 F).

– Danielle Rouard : *New-York 1992, L'annuel voyageurs*. (Voyageurs du monde éditeur, 183 p., 80 F).

– Thomas Schreiber : *Hongrie, la transition pacifique* (Le Monde éditions, 151 p., 89 F).

– Pierre Servent : *le Mythe Pétain, Verdun ou les tranchées de la mémoire* (Payot, 288 p., 120 F).

– Jean-Marc Théolleyre : *l'Accusée* (Robert Laffont, 428 p., 135 F)

– Daniel Vernet : *la Renaissance allemande* (Flammarion, 224 p., 98 F).

Guy Debord chez Gallimard

Guy Debord, *« écrivain, penseur stratégique et aventurier français né à Paris en 1931 »*, comme il était défini ici-même (*le Monde* du 20 octobre 1989), théoricien *situationniste*, analyste, dès 1967, de la « société du spectacle », va désormais publier aux éditions Gallimard. Qu'un homme tellement en retrait, invisible, n'accordant aucun entretien à la presse, se tenant à distance de tous les compromis et de toutes les institutions, rejoigne Gallimard, « institution » éditoriale par excellence, est certainement une victoire personnelle pour Antoine Gallimard, qui, depuis longtemps, rêvait secrètement de publier un jour Debord.

Tous les textes de Guy Debord – parus aux éditions Gérard Lebovici – vont être repris chez Gallimard, à commencer par *la Société du spectacle* (1) et *Commentaires sur la société du spectacle* (en octobre) ; et c'est évidemment à Gallimard que Debord donnera ses nouveaux travaux. Les livres de Debord seront édités par les soins de Jean-Jacques Pauvert, qui renoue ainsi avec la maison à laquelle il a été lié, adolescent brillant, il y a quelque cinquante ans.

(1) Ce livre a été publié en 1967 aux éditions Buchet-Chastel, réédité en 1974 aux éditions Champ libre et une nouvelle fois, en 1987, aux éditions Gérard Lebovici.

Mort du poète italien Margherita Guidacci

Le poète italien Margherita Guidacci est mort vendredi 19 juin à son domicile romain des suites d'un accident cérébral. Elle était âgée de soixante et onze ans. Née le 25 avril 1921 à Florence, Margherita Guidacci, après une enfance et une adolescence solitaires, s'oriente vers l'étude des littératures anglo-saxonnes, qu'elle enseignera.

Traductrice de Conrad, Hawthorne, Eliot, Newman..., l'œuvre d'Emily Dickinson jouera un rôle central dans son propre itinéraire poétique. A l'écart des grands courants de la poésie italienne – elle est néanmoins l'auteur d'une thèse sur Ungaretti, – elle poursuit, depuis 1946, date de parution de son premier livre *Sabbia e l'Angelo* (traduit par Bernard Simeone chez Obsidiane en 1986, en cours de réédition), une œuvre marquée par la quête intérieure et l'approfondissement spirituel.

Le recueil *Neurosuite* (1970) témoigne de son expérience de la maladie et de la douleur. C'est au retour d'un voyage à Paris en 1989 qu'elle subit une première attaque cérébrale. Outre des poèmes publiés en anthologie ou dans des revues, trois recueils ont été traduits par Gérard Pfister (aidé de l'auteur), chez Arfuyen : *le Retable d'Issenheim*, *Neurosuite* et *Sybilles*, parus cette année accompagnés d'un commentaire de Margherita Guidacci sur son poème.

Patrick Kéchichian

Echo d'un éditeur heureux

Il était presque fatal que dans « Echos d'une saison morose » (« le Monde des livres » du 19 juin) on oubliât un éditeur heureux... Ce fut le Pré aux Clercs. Cette maison, que dirige Jean-Claude Simoën, se dit *« fort satisfaite »* de sa saison avec, notamment : *De l'islam en général et du monde moderne en particulier*, de Jean-Claude Barreau (plus de 70 000 exemplaires) ; *Au secours le goût*, de Jean-Pierre Coffe (plus de 140 000) ; *De L'Europe en général et de la France en particulier*, de Marie-France Garaud et Philippe Séguin, sorti en avril (autour de 40 000) ; *Faits divers et châtiments* d'Alphonse Boudard (plus de 20 000) et le roman de Jean-Claude Carrière, *la Controverse de Valladolid* (autour de 20 000).

Par ailleurs les souvenirs de l'égyptologue Christiane Desroches-Noblecourt, *la Grande Nubiade* (Stock), n'auraient évidemment pas dû figurer dans la rubrique « littérature française ».

D. H. Lawrence en mouvement

Une œuvre inspirée par le principe fondamental d'« une dynamique véhémente »

D. H. LAWRENCE
de Jeffrey Meyers.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Evelyne Jouve,
La Table ronde. 512 p., 195 F.

On connaît mal D. H. Lawrence, non que sa pensée soit oubliée, mais en raison des fausses interprétations qu'elle continue de faire naître ; Huxley, qui fut très lié avec lui dans les années qui précédèrent sa mort, le constatait : *« La doctrine de Lawrence est constamment invoquée par des gens que Lawrence lui-même aurait violemment désapprouvés, afin d'excuser un comportement qu'il aurait jugé déplorable ou même révoltant. »*

« Prophète d'une nouvelle sensualité », « chantre du sexe », apôtre du retour à la vie primitive, les expressions abondent qui simplifient et donc réduisent une œuvre touffue, complexe, dans la mesure où elle s'est attachée à rendre compte de la vie dans ses contradictions et ses mouvements multiples. Une œuvre inspirée, comme la cosmogonie de Blake, dont Lawrence est souvent proche, par le principe fondamental d'*« une dynamique véhémente »* : dynamique des contraires qui englobe tout le vivant et s'oppose à la non-vie dont les rouages des machines, dans la civilisation moderne, donnent l'image.

Toute l'œuvre de Lawrence est animée d'une intensité brûlante qui vient de ce qu'elle correspond à une préoccupation centrale, à la défense d'une vision poétique et religieuse, si on entend ce mot au sens large, de la vie. Mais on s'est arrêté à tel aspect de l'œuvre ou à tel autre, à la volonté de réhabiliter le corps et l'instinct contre l'Angleterre victorienne du début du siècle, ou à la méfiance envers l'intelligence rationnelle, négligeant de considérer que les aspects opposés entraient en résonance et que Lawrence, qui fut l'ennemi de *« l'affreux impérialisme des absolus »*, voulut précisément éviter le piège des extrêmes, celui d'une sexualité où l'esprit n'aurait pas de part *(« parce qu'elle met en péril la fierté de notre être »)*, comme celui d'une intellectualisation du sexe, propre à le priver de son mystère, et donc à le réduire.

« La vie n'est supportable que lorsque le corps et l'âme vivent en parfaite harmonie, qu'il existe un équilibre naturel entre les deux, et qu'ils ont l'un pour l'autre un respect réciproque », écrivait-il dans un texte (1) destiné à défendre son dernier livre, *l'Amant de lady Chatterley* (1929). De cet équilibre difficile au culte de la sensation, dont on l'accusa, il y a loin, et certains jugements, tel celui de Malraux, ne résistent pas à une lecture attentive : *« Le conflit ou l'accord s'établit entre l'être et la sensation : pour ce prédicateur du couple, l'* « autre » *ne compte guère »* (2). Ainsi se trouve rejeté ce qui constitua l'un des thèmes principaux de Lawrence : le rapport conflictuel de l'homme et de la femme.



EDWARD WESTON

D. H. Lawrence : « Au fond de chaque être il y a une révolte contre ce qui est fixe. »

Ces mêmes simplifications abusives marquent trop souvent la partie critique d'un livre par ailleurs passionnant : il est question, dans cette biographie, de *« l'animalité inarticulée »* de Mellors, le garde-chasse de lady Chatterley (mais peut-être la traduction est-elle ausi fautive), et la relation, si complexe et si belle, de Birkin et Ursula dans *Femmes amoureuses* se touve ramenée à un succédané d'expérience homosexuelle : *« Birkin utilise la jeune femme comme un substitut sexuel de Crich et fait avec la femme ce qu'il voudrait faire avec l'homme. »* Le jeu des attirances multiples (Lawrence reconnut lui-même que sa nature sexuelle était double) est réduit à une simple alternative entre des catégories trop étroitement établies, et la pensée de Lawrence trahie par des platitudes. En revanche, tout ce qui concerne la vie de Lawrence, sa relation avec sa mère, sans laquelle on ne peut comprendre son œuvre, son mariage avec Frieda von Richthofen, *« splendide déesse teutonne aux cheveux dorés »*, qui, pour ce fils de mineur, écrivain inconnu, pauvre et de surcroît sans situation, quitta son mari et ses trois enfants, tout ce qui touche à ses relations, conflictuelles elles aussi, avec ses amis, notamment Katherine Mansfield, John Middleton Murry ou Bertrand Russell qui, pour se venger de lui, l'accusa en termes ignobles d'avoir anticipé la philosophie fasciste, tout cela, cette vie mouvementée, est restitué de façon convaincante.

« Dans le doute, bouge »

Lawrence qui avait dit *« Dans le doute, bouge »*, passa sa courte vie à parcourir le monde, chargé seulement de quatre malles. Il frappa tous ceux qui le rencontrèrent par sa *« personnalité électrique »* et l'ardeur passionnée qu'il mettait à vivre : *« Etre avec Lawrence était une espèce d'aventure, un voyage de découverte dans un monde neuf et différent. Etre avec lui,* écrivait Huxley, *c'était se trouver transporté jusqu'à l'une des frontières de la conscience humaine... »* Il ne voulait ni terre, ni maison, ni fortune, ni même un revenu assuré : *« Au fond de chaque être il y a une révolte contre ce qui est fixe, une société fixe, des revenus fixes, des foyers fixes, et même l'amour fixe »* bien que sur ce point sa vie ne se conformât pas avec ses idées.

De revenu fixe il n'eut jamais, puisque son dernier livre ne rapporta quelque argent qu'après sa mort. Il vécut, souvent dans la gêne, entre l'Italie, Londres qu'il détestait, la Cornouailles où il habita pendant la guerre et le Mexique. En Angleterre il fut constamment persécuté pour ses idées, entre autres son pacifisme, accusé d'espionnage, expulsé de Cornouailles. En 1915, *l'Arc-en-ciel* fut interdit et jusqu'en 1920 aucun éditeur ne voulut de ses livres : il perdit toute possibilité de gagner sa vie; en 1929, alors qu'il était en train de mourir de tuberculose, ce fut le tour de *l'Amant de lady Chatterley*, dont les exemplaires furent brûlés ; on ôtait ses tableaux, jugés obscènes, de la Warren Gallery. A sa mort, en 1930, on trouva plus simple, pour neutraliser ses idées, de dire qu'il était fou : *« L'affaire Lawrence est moins une histoire de censure que de pitié. L'homme était malade, son cerveau atteint. »* (3)

Christine Jordis

(1) *Défense de lady Chatterley.*

(2) Dans la préface à *l'Amant de lady Chatterley.*

(3) Notice nécrologique parue dans le *Daily Telegraph*, du 4 mars 1930.

★ **Signalons qu'une importante biographie de Lawrence, en trois volumes, est actuellement en cours de publication en Angleterre. Le premier tome, intitulé « D. H. Lawrence, the earliers year 1885-1912 », par John Worthess, a paru à la Cambridge Univer-**

Les voyages d'Eros

LYRA EROTICA
d'Yves Battistini.
Imprimerie nationale,
320 p., 160 F.

Traducteur et exégète lumineux d'Héraclite, Parménide, Empédocle, Apulée ou Sappho, Yves Battistini est de ces érudits joyeux, passionnés, volontiers irrespectueux et fantasques. S'il lui vient le désir de vagabonder parmi les textes de grec ancien, c'est tout naturellement avec une souveraine liberté de choix et une singulière désinvolture. Seuls importent le plaisir des rencontres, la surprise des jeux d'échos, l'effervescence du gai savoir. Il a l'élégance extrême de donner à son intelligence et à sa sagesse le doux mouvement du caprice.

Avec *Lyra Erotica*, Battistini compose ainsi un périple fabuleux, sans cesse dérouté, égayé, livré aux territoires sulfureux ou transparents, tendres ou violents, de l'amour et des songes. Voici quinze siècles de variations littéraires autour de cette fascination effrénée qui se connaît mille vertiges. Voici la jouissance, la jalousie, la haine, les tourments et les râles, les déchaînements et les pudeurs, depuis Agathias de Myrina, un avocat byzantin du sixième siècle, jusqu'à Homère, le poète des poètes. Notez que le chemin se fait ici à rebours, du plus proche au plus lointain, comme pour remonter à la source où naissent et murmurent ensemble la bouche inspirée et le sexe impatient.

Car l'auteur, pour avoir le pied léger, l'œil vif et l'esprit allègre, n'en poursuit pas moins le projet secret de magnifier la force unique de l'amour, son pouvoir d'éveiller le souffle, le cœur, le sang, la sève et, follement, de fondre les contraires. *« Ces pages sont actuelles,* souligne-t-il, *c'est-à-dire actes de foi, d'engagement de l'être. Tout, dès lors, dans le champ d'une aspiration vers l'unité, apparaît chargé d'un signe identique. Sublime abandon ou renoncement absolu, c'est le même vertige, la même plénitude. Transmutation du plaisir. Eros passe infiniment Eros. »*

En résonance avec les proses ou les poèmes traduits, des citations d'auteurs anciens ou contemporains s'ingénient à accroître encore la chambre d'échos : l'espace du désir se révèle en expansion constante. Là aussi l'helléniste distingué surprend, convoquant avec la même évidence Maurice Scève, René Char, Ersnt Jünger, Villiers de L'Isle-Adam, *la Métaphysique du strip-tease* de Denys Chevalier ou *Lulu in Hollywood*, de Louise Brooks. Le tout rythmé par des présentations d'une parfaite précision, d'une grande acuité d'évocation, mais qui témoignent d'un goût du coq-à-l'âne et d'un art d'échapper au temps des plus réjouissants. Ainsi, Ibycos de Rhegium, au chant suave et rude, six siècles avant notre ère. *« Quelle musique conviendrait aujourd'hui pour accompagner son poème ? »* demande Battistini, avant de répondre promptement : *« Il faudrait tenter le jazz, le violon acidement joué par Michel Warlop ou Dominique Pifarely, l'éblouissant : flammes blanches, hyperesthésies, au diapason de ces strophes ardentes... »*

« Amour qui meut le soleil »

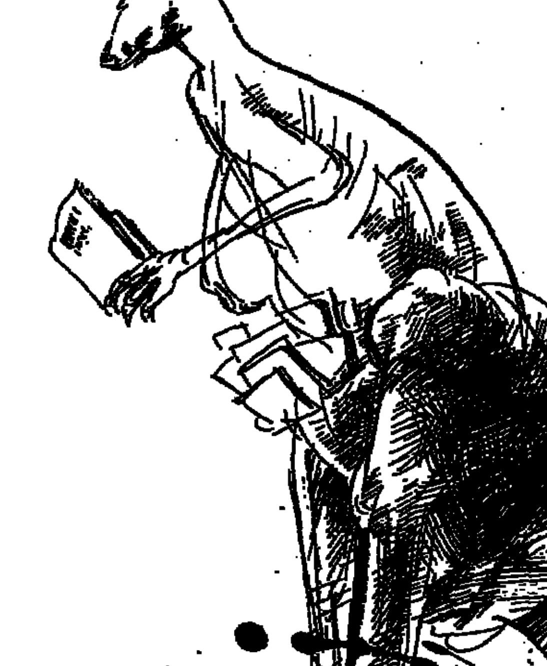
Le livre entier est de ce ton lapidaire et libre, le passeur de texte se gardant de trop intervenir, de trop baliser le parcours. Il est en revanche omniprésent là où il se cache : dans le trait net de ses traductions, leur vigueur sans emphase, leur découpe solaire où la lumière est à midi et l'ombre étroite, intense. *« Jason/ainsi captivait le regard étincelant de la Vierge. Elle, au fond de sa poitrine, son âme se fondait/et brûlait dans les feux du désir, comme on voit se fondre la rosée sur les roses/quand brûlent les rayons de l'aurore. »* Apollonios de Rhodes, pourtant accusé par Callimaque d'être inutilement prolixe, avait-il trouvé jusqu'alors un interprète si incisif, si franc, si délicat ? Et Sappho avait-elle jamais connu si belle alchimie ? *« Mes yeux sont éblouis : ils goûtent le bonheur des dieux/cet homme qui, devant toi/ prend place, tout près de toi écoute, captivé/la douceur de ta voix/ et le désir d'aimer qui passe dans ton rire. »*

Fou de poésie, Battistini le traducteur, comme Battistini le lecteur fervent, a bien mérité des poètes. Son voyage sur la terre grecque d'Eros est une errance voluptueuse et tonique, un hymne renaissant pour le désir qui gouverne l'univers et que Dante a définitivement nommé : *« Amour qui meut le soleil et les autres étoiles. »*

André Velter

L'été en poche

Cinquante livres pour les vacances



LITTÉRATURE FRANCAISE

Le Livre de Poche :

LAUTRÉAMONT : *les Chants de Maldoror* et autres œuvres. (nº 4496). Le souffle blasphématoire de Lautréamont. Une langue qui oscille entre lyrisme et analyse intellectuelle.

MORGAN SPORTÈS : *Outremer.* (nº 7334). Dans l'Algérie en pleine guerre, les pérégrinations d'un petit garçon écrasé par une mère hystérique et despotique.

MAUPASSANT : *les Sœurs Rondoli* (nº 2636). Quinze nouvelles, aventures d'amour pour la plupart. L'auteur compose un hymne à la gloire de la femme qui détient le pouvoir de poétiser le monde.

PAUL MORAND : *la Route des Indes.* («Biblio», nº 3174). *«Il y a autant de routes des Indes que de branches de l'activité humaine (...), la route des économistes (...), celle des chancelleries, celle des littérateurs fous d'exotisme (...), celle des professeurs (...) les routes de la Bible.»* Ces récits sont tirés des carnets de notes de celui qui, diplomate et écrivain, fut un *«traverseur de vies et de paysages».*

GF Flammarion :

MAUPASSANT : *Pierre et Jean* (nº 627). Quatrième roman de l'auteur, qui tient tout à la fois du roman policier, familial et psychologique.

Presses Pocket :

MAURICE GENEVOIX : *la Loire, Agnès et les garçons* (nº 4055). *Le Jardin dans l'île,* suivi de *Images pour un jardin* (nº 3935). Une trame romanesque que l'auteur a voulue *«chatoyante et lâche, assez souple pour n'être qu'un prétexte aux jeux ailés de la mémoire, de l'imagination et de la fantaisie».* Une échappée dans le royaume de l'enfance.

MARC CHOLODENKO : *les Etats du désert* (nº 3930). Un roman où confluent virtuosité de la langue et vivacité du questionnement pour décrire *«notre vie, pareille à un désert. Le désert où rien ne change, que l'illusion du changement.»* Couronné par le prix Médicis en 1976.

«Les Cahiers Rouges», Grasset :

HENRI CALET : *Contre l'oubli* (nº 161). L'auteur, romancier et chroniqueur, a rassemblé ici des reportages parus dans *Combat* et *Terre des hommes* entre 1944 et 1948. Des papiers qui *«risquaient de s'envoler, menacés par le coup de vent»* de l'Histoire, et qui ressuscitent une époque en demi-teinte.

«Folio», Gallimard :

VOLTAIRE : *Candide et autres contes* (nº 2358); *Zadig et autres contes* (nº 2347). Une édition complète des romans et des contes, accompagnée d'une postface de Roland Barthes. Voltaire, *«ce regard malin et tendre dont le pouvoir de rupture a été de porter simplement la vie au milieu de ces grands masques aveugles qui régentaient la société»,* fut, écrit Barthes, *«le dernier des écrivains heureux».*

«L'Imaginaire», Gallimard :

FRANCIS PONGE : *le Savon* (nº 279). Le savon, indéfiniment, se raconte, de toutes les façons, sous toutes ses facettes. *«Il y a beaucoup à dire à propos du savon,* affirme Francis Ponge*; aucune pierre n'est plus modeste, ni, à la fois, plus magnifique ...»*

«Points Virgule», Seuil :

CLAUDE MENUET (Massin) : *une Enfance ordinaire* (V112). Les tissus multiples d'une autobiographie, partie joyeuse de hasards. Tendre, frais et facétieux.

Stevenson en gothique

Robert-Louis Stevenson fut un auteur si divers, touchant à des genres, des styles, des continents si différents que ses contemporains eux-mêmes, à en croire Jean-Pierre Naugrette, en furent parfois déroutés. Les deux nouvelles réunies dans ce volume sont une parfaite illustration de cette diversité. Des côtes sauvages de l'Ecosse où la mer assassine en furie joue le rôle du personnage principal, nous sommes transportés au cœur d'une sierra d'Espagne où souffle un vent chargé de poussière rouge qui «énerve» littéralement ceux qui y sont exposés.

Ici, le pilleur d'épaves et les affres de ses remords; là, une «residencia» où l'amour devra battre en retraite devant le maléfice et la folie. Avec des points communs, cependant, qui se retrouvent dans la plupart des œuvres de l'auteur de *l'Ile au trésor* : une manière de camper un décor – si minutieuse qu'à elle seule elle intrigue le lecteur – avant d'y introduire des personnages, un exceptionnel talent pour évoquer l'étrange, une manière enfin de pratiquer le non-dit qui conserve à l'histoire, jusqu'au dernier mot, tout son parfum de mystère.

Il est, certes, un peu tard pour «découvrir» R.-L. Stevenson mais toujours temps de le retrouver, dans cette édition bilingue, pourvue d'un appareil critique important et, malgré quelques approximations, de haute qualité tout en étant accessible aux non-spécialistes.

Alain Jacob

► **Deux contes noirs** *(Two Gothic Tales), de R.-L. Stevenson. Préface, traduction et notes de Jean-Pierre Naugrette, Le Livre de poche (nº 8751), coll. bilingue nº LP 10.*

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

Presses Pocket :

AUGUST STRINDBERG : *Mariés !* (nº 3976). Traduit du suédois par Pierre Morizet et Eva Ahlstedt. Une critique violente où sont tour à tour dénoncés le mariage, la religion, *mais aussi l'émancipation de* la femme dans des textes volontiers misogynes. Très apprécié en Suède, cet ouvrage est resté peu connu en France

KENJI NAKAGAMI : *la Mer aux arbres morts* (nº 3987). Traduit du japonais par Jacques Lalloz et Yasusuke Oura. Cet ouvrage, qui a obtenu un important prix littéraire en 1977, conte l'histoire des retrouvailles d'Akiyuki avec son père méconnu.

Le Livre de Poche, «Biblio» :

LÉO PERUTZ : *le Maître du Jugement dernier* (nº 3173). Traduit de l'allemand par Jean-Claude Capèle. Dans ces années où Vienne était la capitale de la cocaïne, l'auteur a saisi une atmosphère romanesque. Il a mêlé dans cet ouvrage énigme policière, sorcellerie, terreurs religieuses et psychanalyse.

ABÉ KÔBÔ : *la Femme des sables* (nº 3175). Traduit du japonais par Georges Bonneau. La chute d'un *homme dans la maladie, histoire* d'une déchéance qui ouvre finalement à la véritable humanité. L'écrivain préconise un parcours vertical du temps, renonçant à la poursuite pour l'*ascension.* Prix du meilleur livre étranger en 1987.

LEONARDO SCIASCIA : *Petites chroniques* (nº 3179). Traduit de l'italien par Jean-Noël Schifano et Bertrand Visage. Dix tableaux de personnages célèbres, brossés avec humour sur le ton de l'anecdote.

Le Livre de Poche, «Bilingue» :

ELIAS CANETTI : *les Voix de Marrakech* (nº 8754). Traduit de l'allemand par François Ponthier. Au hasard de la ville marocaine, journal de voyage et interrogations sur les mœurs humaines.

«Folio», Gallimard :

ADOLFO BIOY CASARES : *Dormir au soleil* (nº 2382). Traduit de l'espagnol par Françoise-Marie Rosset. Des péripéties bizarres bouleversent soudain la vie d'un petit horloger de Buenos-Aires. Un univers singulier où le rêve se mêle à la réalité.

«Les Cahiers Rouges», Grasset :

ALVARO MUTIS : *La Neige de l'Amiral (nº 159)* et *Ilona vient après la pluie* (nº 163). Traduit de l'espagnol par Annie Morvan. Les deux premiers volumes de la trilogie romanesque intitulée *Entreprises et tribulations de Maqroll et Gaviero* . Maqroll, espèce de philosophe de l'aventure, est le symbole d'une quête perpétuellement inassouvie, dans un monde fait de hasards et de tentatives vouées à l'échec. *La Neige de l'Amiral* a obtenu le prix Médicis Etranger en 1989.

«Bibliothèque cosmopolite», Stock :

LUIGI MALERBA : *Clopes.* Traduit de l'italien par Roger Salomon. Anticonformisme et imagination débridée pour narrer les *historiettes* de Clopes qui *«n'est personne et de nulle part».* **«Rivages poche» :**

HAROLD ACTON : *Pivoines et poneys.* Traduit de l'anglais par Christian Thimonier. A la veille de la seconde guerre mondiale, à Pékin, les derniers feux d'une microsociété cosmopolite. Un roman autobiographique foisonnant, *écrit en 1941, ultime* confrontation entre l'Occident colonial et la Chine impériale.

«Points», Seuil :

THOMAS HARDY : *Remèdes désespérés* (R 504). Traduit de l'anglais par Robert Davreu. Thomas Hardy avait tout juste trente ans lorsqu'il écrivit ce deuxième roman – en fait le premier publié, en 1871. Un gros roman d'intrigues qui brasse tous les genres.

MIKHAIL BOULGAKOV : *Morphine* (R516). Traduit du russe par Marianne Gourg. Ecrit en 1927, ce court texte est l'un des joyaux de Boulgakov. Dans ce récit tendu et angoissant du destin tragique d'un morphinomane, on peut aussi *décrypter les bouleversements* psychologiques que la Révolution de 1917 avait apportés dans la vie le l'auteur du *Maître et Marguerite.*

«10/18», Christian Bourgois :

SATYAJIT RAY : *les Pièces d'or de Jahangir* (nº 2267). *Traduit du* bengali par Michèle Mercier. Il n'y a pas qu'avec ses films que Satyajit Ray a su nous faire rêver. La magie est aussi au cœur de ces dix nouvelles du Bengale, moments de vie de héros déplacés, anachroniques dans leur société.

ESSAIS ET DOCUMENTS

Le Livre de Poche, «Biblio essais» :

EMMANUEL LÉVINAS : *la Mort et le Temps* (nº 4148). Pratiquant dans ce cours une référence constante à l'histoire de la philosophie, en particulier à Hegel et à Heidegger, Lévinas entreprend une réflexion sur *«la mort comme temps», qu'il clôt sur l'exigence* d'un *«questionner encore».*

«Folio essais» Gallimard :

ANDRÉ BRETON : *Point du jour* (nº 194). André Breton présente Paul Eluard et parle de Dali, de Poincaré, de la littérature prolétarienne... jamais, sans doute, dans le recueil d'études et d'articles écrits entre 1924 et 1933, l'essai ne s'était approché si près de la poésie la plus pure..

LUDWIG WITTGENSTEIN : *Leçons et conversations* (nº 190). Traduit de l'anglais par Jacques Fauve. Un Wittgenstein parfois *étrangement proche de Valéry* : la *«ressemblance d'une recherche philosophique avec une recherche esthétique»* fait en effet l'objet du premier texte de ce recueil. Plus généralement, et particulièrement dans sa *Conférence sur l'éthique,* le penseur autrichien développe ce que les dernières pages du *Tractacus logico-philosophicus* n'abordaient qu'au moyen d'aphorismes concis; la corrélation étroite des problèmes de l'esthétique, de l'éthique et de la mystique.

PIERRE CABANNE : *le Siècle de Picasso.* Vol. 1 : *la Naissance du cubisme* (1881-1912), nº 173. Vol. 2 : *l'Epoque des métamorphoses* (1912-1937), nº 174. Vol. 3 : *Guernica et la guerre* (1937-1955), nº 185. Vol. 4 : *la Gloire et la Solitude* (1955-1973), nº 186. Nouvelle édition, refondue, complétée et mise à jour, du colossal «classique» paru en 1975.

PRIMO LEVI : *le Métier des autres* (nº 193). Traduit de l'italien par Martine Schruoffeneger. *«J'ai posé le regard du lettré sur les choses de la technique et sur la littérature celui du technicien»,* prévient l'auteur de *Si c'est un homme.* Dans ce recueil d'essais inédits en français, on préférera peut-être le regard du lettré, et la saveur de sa curiosité.

CHARLES BAUDELAIRE : *Critique d'art* suivi de *Critique musicale.* Edition établie par Claude Pichois. Présentation de Claire Brunet (nº 183). Comptes-rendus de Salons et d'expositions, articles, textes de conférences, cette «somme» démontre combien le regard du critique sur ses contemporains et l'esthétique de son temps ont nourri l'œuvre de poète.

«Tel», Gallimard :

GEORGES MOUNIN, *Sept poètes et le langage* (nº 200). Valéry, Breton, Eluard, Ponge, Char, Hugo. L'auteur de *la Communication poétique* entend démontrer, à travers ces essais, qu'*«on peut aujourd'hui avancer l'hypothèse forte que la poésie et l'œuvre d'art en général sont un produit largement irrationnel de l'esprit humain, mais que ce produit peut être exploré par des méthodes rationnelles.»*

MICHEL BUTOR, *Essais sur le roman* (nº 206). Treize textes (1960-1964) qui sont autant d'interrogations et de réflexions sur la littérature, le roman et la poésie, bouclées par les «Réponses à *Tel Quel*». *«Quels sont vos projets immédiats, lointains ? - J'ai du pain sur la planche pour cent ans.»*

MICHEL BUTOR, *Essai sur les Modernes* (nº 207). Textes de critique et d'analyse littéraires extraits des recueils de *Répertoire,* publié aux éditions de Minuit en 1960 et 1964. Baudelaire, Dostoïevski, Mallarmé et Jules Verne comme précurseurs de la modernité. Raymond Roussel, Proust, Joyce, Pound et Faulkner comme héritiers du flambeau...

Le Livre de Poche :

I. E. S EDWARDS : *les Pyramides d'Egypte* («Biblio» nº 4144). Traduit de l'anglais par Denise Meunier et Michèle Riley. Edition complètement revue et complétée par l'auteur pour la sortie en langue française. S'appuyant sur de nombreux documents, il propose une explication inédite de l'édification des pyramides.

HENRI PERRUCHOT : *la Vie de Toulouse-Lautrec* (nº 565). Révélée dans une prose alerte, par l'auteur des biographies de Cézanne et Van Gogh, la destinée de l'homme et de l'artiste qui marqua son époque d'un génie scandaleux.

ANTONI GRONOWICZ : *Garbo, son histoire* (nº 4324). Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Monique Abelleira, Eric Chédaille et Bernard Ferry. Ouvrage gardé secret depuis quatorze ans et écrit par un ami de la star. Il contourne le mythe pour s'attacher aux révélations intimes *sur l'enfance suédoise,* les passions, la quête du bonheur amoureux.

NOËLLE LORIOT : *Irène Joliot-Curie* (nº 4321). Récit de l'existence multiple d'Irène, fille de Pierre et Marie Curie, qui fut à l'origine de la découverte de la fission, mais aussi première femme ministre, sous le Front populaire, et militante pour les femmes et la paix. Prix des Maisons de la presse, Documents (1991).

«Points-Odile Jacob», Seuil :

JEAN-DIDIER VINCENT, *Casanova, la contagion du plaisir* (OJ23). Livré par l'auteur de *Biologie des passions,* un Casanova, véritable *«maître à souffrir»* contaminé par le plaisir. Un style précis et un ton léger pour mêler l'amour de la science et celui de la littérature.

«Points Virgule», Seuil :

STEPHEN DAVIS. *Bob Marley.* (V 117). Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Hélène Lee. Un effort pour cerner au plus près les composantes de l'environnement musical de Marley, et la saga d'une génération.

«Folio», Gallimard :

DIANE JOHNSON : *Dashiell Hammett : une vie* (nº 2349). Traduit de l'anglais par François Lasquin. Sam Spade était un rescapé; Dashiell Hammett, le père de ce héros inoubliable, ne l'était pas moins. Le parcours littéralement romanesque du plus grand des auteurs de «polars noirs», mort en 1961.

Le vertige de Schnitzler

Sur la civilisation de la Vienne fin de siècle, Stefan Zweig a écrit, passionnément; Arthur Schnitzler s'est lové dans une ironie désabusée. Comprendre les consciences fut leur passion commune, mais l'un a gardé l'impatience que l'autre a perdue. Car les hésitations d'une conscience, chez Zweig, ménagent toujours un chemin, le cœur intermittent est relancé vers un horizon. C'est une mélodie sur deux tons tandis que la note de Schnitzler est solitaire, identique et glaciale.

Arthur Schnitzler trace la marche incertaine de la fatalité. Il écrit, guidé par cette entité abstraite. Et si son univers monochrome fait parfois penser à *celui de Kafka, c'est parce que* Schnitzler est implacable : il démontre l'inversion des valeurs. L'honneur plus fort que la vie, le hasard plus que le désir ou la volonté. Plus profonde que la profondeur, la légèreté. Une conscience est vibrante et déchirée chez Zweig, une autre est fière et bafouée chez Schnitzler. Ainsi le lieutenant Kasda joue ses *«dernières cartes»* en échange de son existence, dans un instant de délire ou peut-être simplement d'oubli de soi. Frère de ce lieutenant Gustel (1) qui a failli mourir et vit, comme par hasard, Kasda a failli vivre et meurt pour une absurdité, sur un coup de dé. Schnitzler, au bord de l'abîme, est déjà en deuil.

L'inconscient amoureux est tout aussi inévitable. En lui, Zweig a vu l'amour à mort, Schnitzler, le déferlement de la cruauté et du cynisme. Il révèle dans la deuxième nouvelle de ce recueil – *Rien qu'un rêve* – un paysage onirique où le masque, le secret, le sacrifice font du désir une mise à mort. Le fantasme prend corps, le rêve est déjà trahison, et l'amour pourrait finir en mystification. Le vertige a peut-être fait de Schnitzler un héraut de la lucidité, mais, pour cela, il a dû rendre les armes.

Emmanuelle Dalançon

► **Les Dernières Cartes,** *(Spiel in Morgen grauen) d'Arthur Schnitzler, traduit de l'allemand par Dominique Auclères. Le Livre de poche. Biblio nº 3050.*

(1) *Le Lieutenant Gustel.* Le Livre de poche, «Biblio» nº 3051.

Le jardin anglais de Naipaul

Un écrivain, à la suite d'une crise bouleversant sa vie professionnelle, se réfugie dans une demeure isolée de la campagne *anglaise, non loin de Stonehenge. «Le village était inexistant. Je m'en félicitai. (...) Depuis le temps que j'étais en Angleterre, j'avais encore (...) le sentiment d'être sur le territoire de l'autre, un étranger.»* Pourtant la *terre de l'exil, jour après jour,* devient un pays d'adoption; dans une *«solitude bénie»,* le narrateur retrouve l'apaisement, un sentiment neuf, inespéré, d'harmonie avec la nature, et comme une seconde vie.

L'Enigme de l'arrivée est le récit, superbe et patient, d'une halte : la méditation d'un homme d'âge mûr qui interroge, pour la première fois, la distance le séparant de l'adolescent qu'il fut, fraîchement débarqué de son île tropicale sur le sol d'Angleterre et rêvant naïvement de gloire littéraire; la méditation d'un homme, issu de la communauté indienne de Trinidad, déraciné, qui parvient à comprendre que ceux qui l'entourent ne vivent pas «de l'autre côté», séparés de lui comme le natif l'est de celui qui vient d'accoster au port du pays étranger.

Toute vie, dans le roman de V. S. Naipaul, porte ainsi le secret d'une coupure, d'un déracinement. Tel ce *«jardinier esseulé»* dont la silhouette se *découpe parfois,* à l'orée d'un champ, ou ce vieil homme, descendant d'une ancienne famille vouée à la tradition, qu'une inexplicable mélancolie, comme une *«mort de l'âme»,* a retiré du monde. La coïncidence de l'homme avec un lieu, une histoire, une langue, n'est jamais *donnée d'avance; et nous* avons le droit de choisir nos racines, d'élire le pays où nous arriverons. L'énigme de l'arrivée, c'est sans doute l'énigme de la maturité et de l'acceptation de soi, l'énigme, ou le miracle, de chaque vie.

Il y a dans ce livre un art particulièrement sensible et accompli de la description. V. S. Naipaul, en suivant du regard les courbes de la terre, l'ordonnance des arbres le long d'un sentier d'hiver, excelle à évoquer le passé d'hommes familiers, autrefois, du même paysage, et étrangement proches. *«L'inexplicable petite mare, la hauteur de la pente abrupte, les arbres dispersés : la terre avait ici quelque chose d'étrange, d'antique et même de sacré»* : donner un sens aux événements, aux choses, aux actes les plus habituels revient souvent à relever ce qu'ils impliquent de rituel. Ce livre, qui s'achève sur les accords graves d'une cérémonie funèbre, est, tout autant qu'un roman ou qu'une autobiographie, une célébration.

Dimitris Alexakis

► **L'Enigme de l'arrivée** *(The Enigma of Arrival), de V. S. Naipaul, traduit de l'anglais par Suzanne Mayoux «10/18», nº 2282* (voir «le Monde des livres» du 24 mai 1991).